BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

*S
J
103
H44
1964/65
v.3
ex.2

136-200

N° 136

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 27 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que soit publiée en appendice au hansard de ce jour une liste des institutions d'enseignement dans la province d'Ontario pouvant délivrer des certificats d'admissibilité aux étudiants en vertu des dispositions de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants.

Avec l'assentiment unanime, M. Benson, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie d'une lettre, en date du 10 août 1964, adressée à M. E. J. Benson, C.A.

Avec l'assentiment unanime, M. Dupuis, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie d'une lettre circulaire en date du 25 août 1964.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour

la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adoption des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?

2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?

3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?

4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuilles d'érable unique?

Le débat se poursuit;

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

Les ordres n°s 1 et 2 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adoption des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?

2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?

3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?

4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuilles d'érable unique?

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures trente minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du Surintendant des assurances du Canada, volume I—Précis des rapports des compagnies d'assurance au Canada pour l'année close le 31 décembre 1963, conformément à l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70, S.R.C., 1952.

A dix heures quarante minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1794—*M. Chatterton*—27 août

1. Quelles ont été les périodes exactes d'emploi de M. Clarence Billett dans le bassin de radoub d'Esquimalt de la MRC depuis le 24 mai 1954?

2. Le commodore W. A. Winnett a-t-il envoyé à M. Billett une lettre recommandée en date du 28 décembre 1962 déclarant que celui-ci avait épuisé ses congés de maladie, ses congés annuels et avait pris 30 jours de congé sans paye? Dans le cas de l'affirmative, *a*) au 28 décembre 1962, combien de jours de congé de maladie et de congé annuel M. Billett avait-il à son crédit et combien de jours de chacun avait-il pris effectivement, *b*) au 28 décembre 1962, combien de jours de congé sans paye M. Billett avait-il pris?

3. M. Billett a-t-il perdu son ancienneté entre le 29 août 1962 et le 21 janvier 1963? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date a-t-il perdu son ancienneté et pourquoi?

4. *a*) Quels sont les noms des personnes qui étaient présentes à l'audition initiale de M. Billett le 17 juin 1963, *b*) lesquelles de ces personnes ont témoigné dans l'affaire de M. Billett et lesquelles ont témoigné sous serment, *c*) combien de déclarations écrites ont été déposées à l'audience au sujet de l'accusation portée contre M. Billett et par qui, *d*) lesquelles de ces déclarations ont été dûment assermentées, *e*) M. Billett a-t-il eu l'occasion de contre-interroger les témoins? Sinon, pourquoi?

5. *a*) Quels sont les noms des personnes qui étaient présentes pendant l'enquête sur l'affaire de M. Billett le 20 juin 1963, *b*) lesquelles de ces personnes ont témoigné dans l'affaire de M. Billett, *c*) lesquelles de ces personnes ont témoigné sous serment, *d*) M. Billett a-t-il eu l'occasion de contre-interroger les témoins, et sinon, pourquoi?

6. M. Billett a-t-il interjeté appel de sa suspension ou de son renvoi en juin 1963? Dans le cas de l'affirmative, *a*) devant qui l'appel a-t-il été entendu, *b*) lors de cet appel, des témoignages ont-ils été déposés sous serment, et par qui, *c*) M. Billett a-t-il eu l'occasion d'être présent lorsque son appel était à l'étude? Sinon, pourquoi?

7. M. Billett a-t-il soumis des documents appropriés exposant ses griefs en ce qui concerne sa suspension ou son renvoi en juin 1963? Dans le cas de l'affirmative, quelle mesure a-t-on prise relativement à son grief?

8. Des rapports défavorables écrits ont-ils été soumis relativement à l'emploi de M. Billett au bassin de radoub depuis mai 1954? Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelles dates ces rapports ont-ils été soumis et quelle a été la nature de ces rapports défavorables, *b*) M. Billett a-t-il été informé de la teneur de tout rapport défavorable et, dans le cas de l'affirmative, à quelles dates? Sinon, pourquoi?

9. *a*) Pour quelle raison M. Billett a-t-il perdu son poste au bassin de radoub en juin 1963, *b*) M. Billett a-t-il été informé par écrit de la raison de son renvoi, *c*) quel était le statut de M. Billett quant à son ancienneté au bassin de radoub en juin 1963?

*N° 1795—*M. Valade*—27 août

1. Les cours d'instruction destinés aux futures hôtesses de l'air de la Société Air-Canada sont-ils donnés en langue anglaise seulement? Dans l'affirmative, pourquoi le sont-ils?

2. Dans la négative, depuis combien de temps ces cours sont-ils donnés dans les deux langues officielles du pays?

N° 1796—*M. Lessard* (Lac-Saint-Jean)—27 août

1. A quel endroit seront exécutés les travaux dont les contrats ont été adjugés pour un total de $13,800,942, en juillet?

2. Quelle est la nature de ces travaux?

*N° 1797—*M. Fairweather*—27 août

Le ministre de l'Industrie profitera-t-il bientôt de l'appel des motions pour formuler une déclaration au sujet de l'attitude actuelle du gouvernement relativement à la protection civile et pour indiquer si récemment les attributions des provinces et des municipalités dans ce domaine ont été essentiellement modifiées?

*N° 1798—*M. Coates*—27 août

Quel est le nombre total des noms apposés aux télégrammes, lettres, pétitions, etc., reçus en faveur du maintien du «Red Ensign» comme drapeau national du Canada, ou demandant que soit tenu un plébiscite national en vue de changer notre drapeau actuel?

N° 1799—*M. Lessard* (Lac-Saint-Jean)—27 août

Quelles sont la nature, la valeur, la location des travaux que le ministère des Travaux publics entend réaliser au cours de l'exercice 1964-1965 dans le comté de Lac-Saint-Jean?

N° 1800—*M. Prittie*—27 août

Où en sont rendues les mesures afférentes aux divers rapports que la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce a faits au ministre de la Justice pour l'année 1963-1964?

N° 1801—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 août

1. Le gouvernement effectue-t-il des recherches sur les effets de la pollution à long terme du sol par les herbicides, les pesticides et les autres produits chimiques agricoles? Dans l'affirmative, dans quelles institutions et sous quelle direction effectue-t-on de telles recherches?

2. Combien chacune de ces recherches coûte-t-elle annuellement au gouvernement?

N° 1802—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 août

1. Le gouvernement effectue-t-il ou encourage-t-il des travaux de recherche relatifs aux effets de l'absorption et de la rétention à long terme des herbi-

cides et des pesticides sur le corps humain? Dans l'affirmative, dans quels établissements et sous quelle direction effectue-t-on ces travaux de recherche?

2. Quel montant annuel le gouvernement doit-il verser à l'égard de chacun de ces travaux de recherche?

N° 1803—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 août

1. Le gouvernement effectue-t-il ou appuie-t-il des travaux de recherche relatifs à des méthodes naturelles de combattre les insectes et les mauvaises herbes au lieu d'utiliser des produits chimiques? Dans l'affirmative, à quels établissements et sous quelle direction de tels travaux de recherche sont-ils effectués?

2. Quel montant annuel le gouvernement doit-il verser à l'égard de ces travaux recherche?

N° 1804—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 août

Sur le nombre de Canadiens qui reçoivent la pension de vieillesse, *a*) combien ne touchent aucun autre revenu, *b*) combien ne touchent un revenu ne dépassant pas (i) $100, (ii) $500, (iii) $1,000, (iv) $5,000, (v) $10,000?

N° 1805—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 août

1. Combien de gens, par provinces, bénéficient de soins médicaux dispensés à la charge entière du gouvernement fédéral?

2. Combien de gens, par provinces, bénéficient de soins médicaux dispensés à la charge partielle du gouvernement fédéral?

N° 1806—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 août

1. Le gouvernement effectue-t-il des vérifications sur la présence d'herbicides, de pesticides, ou autres produits chimiques qui pourraient contaminer *a*) le lait et les produits laitiers, *b*) la viande, *c*) la volaille et les œufs, *d*) les fruits et les légumes, *e*) les poissons d'eau douce, *f*) les poissons de mer?

2. Les expériences que l'on effectue concernent quels produits chimiques?

3. Pour chacun de ces produits chimiques, quel est le degré de contamination non dangereux?

N° 1807—*M. Caouette*—27 août

1. Quels sont le nombre et le montant des contrats accordés par Defence Construction (1951) Limited pour chacune des dix dernières années *a*) à des entrepreneurs par tout le Canada, *b*) à des entrepreneurs du Québec?

2. Combien d'entrepreneurs auxquels furent accordés des contrats au cours de ces dix dernières années ont fait faillite au cours de l'exécution de ces contrats et quel a été le montant des pertes subies par ces derniers *a*) pour tout le Canada, *b*) dans la province de Québec?

N° 1808—*M. Côté* (Chicoutimi)—27 août

1. Les caisses populaires du Québec traitent-elles directement avec la Banque du Canada par l'intermédiaire de leur Fédération? Sinon, pourquoi ne le font-elles pas?

2. Quelles sont les conditions exigées pour qu'elles puissent transiger des affaires directement avec la Banque du Canada?

N° 1809—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—27 août

1. Quels paiements ont été faits à la «Marine Industries Limited», Sorel (Québec), pour l'évaluation du «New Grand Haven»?

2. Quels paiements ont été faits à la «Marine Industries Limited», Sorel (Québec), pour l'achat et la garde du «New Grand Haven» au nom du gouvernement fédéral jusqu'à ce que l'autorisation du conseil du Trésor ait pu être obtenue?

3. Si aucun paiement n'a été fait à cet égard, quelles garanties a reçues cette compagnie pour les services rendus?

N° 1810—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—27 août

1. La «Marine Industries Limited» est-elle chargée par le gouvernement fédéral d'acheter à l'extérieur du Canada des navires au compte de ce dernier? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses des personnes qui forment le conseil d'administration de la «Marine Industries Limited», Sorel (Québec)?

2. Quel est le montant global des contrats adjugés à cette société par le gouvernement fédéral durant l'exercice financier 1963-1964 et jusqu'à ce jour pour l'exercice financier 1964-1965?

N° 1811—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—27 août

1. Quand seront demandées des soumissions relatives au nouveau transbordeur qui doit assurer le service entre Port-aux-Basques (Terre-Neuve), et Sydney-Nord (Nouvelle-Écosse), selon la déclaration qu'a faite le ministre des Transports lors d'une assemblée de la Chambre de commerce de Sydney-Nord, le 14 mars 1964?

2. Après cette assemblée, le ministre des Transports a-t-il dit aux journalistes du «Halifax Chronicle Herald» et du «Cape Breton Post» que ce transbordeur transporterait de Sydney-Nord à Port-aux-Basques des wagons de chemins de fer chargés pour débarquement à ce dernier port?

3. Si ce plan est exécuté, qu'arrivera-t-il aux dockers de Sydney-Nord?

4. Le gouvernement ou le National-Canadien a-t-il institué une étude en vue de déterminer la situation de l'emploi des dockers à Sydney-Nord par suite de la mise en service de ce transbordeur qui transportera des wagons de chemin de fer chargés de Sydney-Nord à Port-aux-Basques?

5. Cette étude déterminera-t-elle combien d'employés seront mis à la retraite?

6. Quand demandera-t-on des soumissions pour la construction des installations de quai nécessaires à Sydney-Nord qui pourront accommoder les navires du National-Canadien qui assurent le service entre Sydney-Nord et Port-aux-Basques?

7. Combien de navires ces installations pourront-elles recevoir?

8. De quel ministère relèvera la construction de ces installations?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 137

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 28 AOÛT 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission du tarif sur l'enquête demandée par le ministre des Finances au sujet des graines oléagineuses, des huiles végétales et de certains produits connexes—renvoi numéro 131; et exemplaire du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête, conformément à l'article 6 de la Loi sur la commission du tarif, chapitre 261, S.R.C., 1952.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires; et moins une réduction de $600,000 dans la résolution n° 1 de l'Industrie*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

INDUSTRIE

1	Administration centrale, y compris les subventions selon le détail des affectations	$ 4,677,100 00
5	Fonds pour soutenir la puissance technologique de l'industrie canadienne en appuyant certains programmes de perfectionnement de la défense, selon les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor, et autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre des engagements globaux de 50 millions aux fins susmentionnées au cours de l'année financière courante et des années financières subséquentes	19,500,000 00

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—Ministère

1	Administration ministérielle, y compris le soin, l'entretien et la garde d'usines, bâtiments, machines-outils et outillage de production, et subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur des usines servant à la défense, appartenant à la Couronne et exploitées par des entreprises privées	15,324,200 00
5	Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, établissement d'installations de production et capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou par des usines de la Couronne exploitées en régie intéressée, ou par des sociétés de la Couronne relevant du ministre de la Production de défense	1,046,000 00
10	Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aménagement d'installations appropriées pour la production de pièces constituantes et de matières, et autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre des engagements globaux de $1,200,000 aux fins susmentionnées au cours de l'année financière courante et des années financières subséquentes	450,000 00
15	Directorat de l'imprimerie—Administration, matériel d'atelier et pièces de rechange	979,000 00

C—Sociétés de la Couronne

35	Dépenses subies par la Defence Construction (1951) Limited en assurant la réalisation de projets de défense pour le ministère de la Défense nationale et d'autres projets autorisés par le Conseil du Trésor	2,318,000 00
	Canadian Arsenals Limited—	
40	Administration et exploitation	2,500,000 00
45	Construction, améliorations et outillage	336,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

. . . . . .

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Du consentement unanime, les ordres nos 1 à 24 inclusivement sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-73, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries (Minimum soustrait à la confiscation);

M. Carter, appuyé par M. Mullally, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1812—*M. Ouellet*—28 août

Quels sont les projets envisagés concernant les travaux de réparation, de construction ou d'aménagement de quais dans les comtés de Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane pour les années 1964 et 1965?

N° 1813—*M. Martineau*—28 août

1. Quels ont été les octrois ou prix de soutien pour le beurre et les autres produits laitiers accordés par le gouvernement pour chaque année depuis 1939, en indiquant le montant du subside et le montant global versés pour chaque année?

2. En quelles années y a-t-il eu, depuis 1939, des changements dans le prix de soutien ou les octrois accordés pour les produits suivants: beurre, lait, fromage, lait en poudre?

3. Quel a été, pour chaque année, le montant global versé par le gouvernement fédéral dans chaque province comme octroi de production ou prix de soutien pour chacun des produits ci-devant mentionnés?

N° 1814—*M. Irvine*—28 août

Le ministre des Postes a-t-il reçu récemment des recommandations ou des mémoires sollicitant l'impression d'un nouveau timbre pour rappeler le centième anniversaire de la découverte du sel au Canada en 1866, étant donné que le ministère en a récemment imprimé un pour commémorer la découverte de l'huile au Canada? Dans le cas de l'affirmative, quel a été le résultat de ses délibérations?

*N° 1815—*M. Valade*—28 août

1. Lors de la graduation des hôtesses de l'air de la Société Air-Canada, en mai 1964, est-il vrai que les autorités de cette société ont fait chanter l'hymne O Canada en anglais seulement?

2. A cette graduation, combien y avait-il de graduées et, sur ce nombre, combien étaient *a*) d'expression française, *b*) d'expression anglaise, *c*) bilingues?

N° 1816—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—28 août

1. Les membres de la Gendarmerie royale du Canada qui étaient en service à l'extérieur de la résidence du Gouverneur général l'hiver dernier étaient-ils pourvus d'une vareuse ou d'un pardessus lourd?

2. Leur fournira-t-on ce genre de vêtements à l'avenir?

N° 1817—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—28 août

En ce qui concerne la leucémie quel a été, dans chaque province, le taux de mortalité, par millier de personnes, en chacune des dix dernières années?

N° 1818—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—28 août

Quelle était l'espérance de vie des hommes et des femmes au Canada en 1954, 1959 et 1964?

N° 1819—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—28 août

En quelle proportion la population du Canada peut-elle s'attendre à vivre jusqu'à l'âge de *a*) 60, *b*) 65, *c*) 70, *d*) 75 et *e*) 80 ans respectivement?

N° 1820—*M. Caouette*—28 août

1. Quels sont les travaux d'hiver qui ont été effectués dans le comté de Villeneuve au cours de la dernière saison?

2. Quel est le montant de ces travaux et quelles sont les sommes que devait verser ou qu'a versées le gouvernement fédéral pour ces travaux?

3. Le gouvernement fédéral doit-il encore des montants en vertu de ces travaux à certaines de ces municipalités? Dans l'affirmative, quels sont les travaux qui n'ont pas encore été payés par le gouvernement fédéral?

4. Quel est le total de la quote-part du gouvernement fédéral qui n'a pas encore été versé à l'égard de ces travaux dans le comté de Rouyn-Noranda?

5. Le gouvernement a-t-il pris des mesures en vue de hâter le versement des montants non payés à l'égard des travaux d'hiver effectués dans le comté de Rouyn-Noranda et, dans l'affirmative, quelles sont-elles?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 1er septembre	
371 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S–39*).....	10 h. 30 a.m.
	Le mercredi 2 septembre	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 138

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 31 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Moreau, Macdonald et Thompson soient substitués à ceux de MM. Pennell, Green et Olson sur la liste des membres du comité permanent des privilèges et des élections.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné,—Que cette Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le vendredi 4 septembre 1964, demeure ajournée jusqu'à deux heures de l'après-midi du mardi suivant, et que l'application des dispositions des ordres permanents et provisoires pertinents soit suspendue à cet égard.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adoption des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?

2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?

3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?

4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique?»

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions.*

Sur motion de Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Horner (Acadia) soit substitué à celui de M. Kindt, sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Nicholson, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère des Postes sur l'activité de l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 77 de la Loi sur les postes, chapitre 212, S.R.C., 1952.

A dix heures trente-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1821—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—31 août

1. Quel est le montant des subventions que le Conseil des Arts du Canada a accordées au théâtre Crest, de Toronto, au cours de chacune des six dernières années?

2. A-t-on cessé d'accorder ces subventions? Dans le cas de l'affirmative, pourquoi?

N° 1822—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—31 août

1. Quel a été le coût total versé par le gouvernement pour le kiosque des Forces armées à l'Exposition du Canada central d'août 1964?

2. Combien de militaires ont été employés au kiosque des Forces armées?

3. Combien de civils ont été employés à cet effet?

N° 1823—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—31 août

1. Quels sont les noms des membres de la Commission de la distribution et des prix des produits alimentaires nommés à Hamilton, Ontario, sous le ministère de la Production de défense?

2. Quelles sont les aptitudes de chacun de ces membres?

*N° 1824—*M. Mather*—31 août

Avant l'ouverture de la saison de la chasse aux phoques de 1965, prendra-t-on des mesures afin d'interdire, dans le golfe Saint-Laurent, la pratique de cette chasse au moyen d'avions et d'hélicoptères?

*N° 1825—*M. Hahn*—31 août

1. A-t-on émis un timbre-poste en vue de commémorer le bi-centenaire de la bataille des Plaines d'Abraham? Dans le cas de l'affirmative, quel était le principal motif de ce timbre?

2. Quel chef du gouvernement a autorisé ce timbre?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 159—*M. Howard*—31 août

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et de tous les autres documents échangés, depuis le 1er janvier 1963, entre le gouvernement et tout organisme ou ministère gouvernemental et toute autre personne, groupement ou organisation, et concernant la nécessité d'installer l'électricité sur les quais ou radeaux de Bella Coola (C.-B.), ainsi que l'imposition de droits en vertu du Règlement sur les quais de l'État.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 1er septembre	
371 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S–39*).....	10 h. 30 a.m.
371 É.O.	Privilèges et élections.....	5 h. p.m.
	Le mercredi 2 septembre	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 139

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 1er SEPTEMBRE 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné,—Que soit publié en appendice au hansard de ce jour le communiqué renfermant les remarques faites par le premier ministre, le très honorable Lester B. Pearson, à l'ouverture de la Conférence fédérale-provinciale, dans la Salle de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.), le 1er septembre 1964.

M. Richard, du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le Bill S-39, Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd., et est convenu d'en faire rapport sans modification.

M. Richard, du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présente le quatrième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité a fait rapport aujourd'hui du Bill S-39, Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd., dans son troisième rapport.

L'article 3 dudit bill prévoit que le capital social consistera en quatre millions d'actions sans valeur nominale ou au pair.

Le Comité recommande à cet égard, aux fins de l'imposition des droits prévus par le paragraphe 3 de l'article 94 du Règlement, que les quatre millions d'actions sans valeur nominale ou au pair soient censées avoir une valeur globale de quatre millions ($4,000,000).

Du consentement unanime, sur motion de M. Richard, appuyé par M. Tardif, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Leboe soit retranché de la liste des membres du comité permanent des privilèges et des élections.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?
2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?
3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?
4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique?

Après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,	Harkness,	McCutcheon,	Pascoe,
Alkenbrack,	Herridge,	Madill,	Pigeon,
Bell,	Horner (Acadia),	Mandziuk,	Pugh,
Cantelon,	Horner (Jasper-Edson),	Mather,	Rapp,
Cardiff,	Horner (The Battlefords),	Millar,	Ricard,
Churchill,	Howe (Wellington-Huron),	Monteith,	Rynard,
Coates,	Jones (Mme),	Moore,	Simpson,
Cooper,	Jorgenson,	More,	Smith,
Danforth,	Kennedy,	Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),	Southam,
Diefenbaker,	Korchinski,	Muir (Lisgar),	Starr,
Dinsdale,	Lambert,	Nasserden,	Stefanson,
Doucett,	Loney,	Nesbitt,	Stenson,
Enns,	MacEwan,	Nielsen,	Thomas,
Fairweather,	MacRae,	Noble,	Vincent,
Fane,	McBain,	Nowlan,	Wadds (Mme),
Flemming,		Nugent,	Webb,
Forbes,		Ormiston,	Weichel,
Hales,			Willoughby—69.
Hamilton,			

CONTRE

Messieurs

Addison,
Armstrong,
Asselin (Notre-Dame-de Grâce),
Asselin (Richmond-Wolfe),
Badanai,
Balcer,
Barnett,
Batten,
Béchard,
Beer,
Benidickson,
Benson,
Berger,
Blouin,
Boulanger,
Brewin,
Brown,
Cadieux,
Cameron (High Park),
Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles),
Cantin,
Cardin,
Caron,
Choquette,
Chrétien,
Côté (Chicoutimi),
Côté (Longueuil),
Crossman,
Davis,
Deachman,
Deschatelets,
Dionne,
Douglas,
Drouin,
Drury,
Dubé,
Dupuis,
Éthier,
Eudes,
Forest,
Foy,
Francis,
Gauthier,
Gelber,
Gendron,
Girouard,
Godin,
Grafftey,
Granger,
Gray,
Guay,
Habel,
Hahn,
Haidasz,
Harley,
Hellyer,
Howe (Hamilton-Sud),
Kelly,
Klein,
Knowles,
Konantz (Mme),
LaMarsh (Mlle),
Lamontagne,
Lamoureux,
Laniel,
Laprise,
Latulippe,
Laverdière,
Leduc,
Legault,
Lessard (Lac-Saint-Jean),
Lessard (Saint-Henri),
Loiselle,
Macdonald,
MacEachen,
McIlraith,
McLean (Charlotte),
McMillan,
McNulty,
McWilliam,
Moreau,
Morison,
Munro,
Nicholson,
Nixon,
O'Keefe,
Olson,
Orlikow,
Otto,
Paul,
Pepin,
Perron,
Peters,
Pickersgill,
Pilon,
Prud'homme,
Richard,
Rinfret,
Rochon,
Rouleau,
Roxburgh,
Ryan,
Sauvé,
Scott,
Stewart,
Tardif,
Teillet,
Temple,
Thompson,
Tremblay,
Turner,
Valade,
Wahn,
Walker,
Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Webster,
Whelan,
Winch—118.

A dix heures cinquante et une minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1826—*M. Orlikow*—1er septembre

1. Quand le ministère des Postes a-t-il adopté des peines disciplinaires pour les employés des postes?

2. Quelles sont les peines disciplinaires pour chaque délit?

3. Les peines sont-elles les mêmes pour tous les employés des postes dans toutes les parties du Canada?

4. Qui décide de la nature des peines?

5. Les employés des postes et leurs organisations ont-ils été consultés au sujet de ces peines?

6. Ont-ils consenti à ce type de peine?

7. Y a-t-il un autre ministère du gouvernement qui suit la règle d'imposer ce genre de peines aux employés dont le travail n'est pas satisfaisant?

N° 1827—*M. Orlikow*—1er septembre

1. Est-il exact que le 23 juin 1964, trois hommes prenant place dans une automobile verte, la propriété de la Gendarmerie royale du Canada, et portant le numéro matricule 722-41-2, sont entrés au numéro 50 de la rue Walton à Toronto portant un récipient métallique, et dans le cas de l'affirmative, que contenait la boîte en question?

2. Le contenu de cette boîte aurait-il servi à enregistrer ou à écouter les conversations téléphoniques?

N° 1828—*M. Mather*—1er septembre

Songe-t-on à construire en Colombie-Britannique une station de réception pour le nouveau satellite atmosphérique des États-Unis?

N° 1829—*M. Knowles*—1er septembre

1. A-t-on vendu ou loué à bail la rotonde du National-Canadien située à Neepawa, au Manitoba?

2. Dans le cas de l'affirmative, à qui et sous quelles conditions l'a-t-on louée ou vendue et à quel compte a-t-on crédité les profits découlant de ladite vente ou location à bail?

N° 1830—*M. Smith*—1er septembre

D'après le budget 1964-1965 du Conseil des arts du Canada, sous la rubrique intitulée «théâtre, ballet, opéra», quelles organisations sont censées recevoir des subventions et quel sera le montant de ces subventions?

N° 1831—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—1er septembre

Quelle assistance, financière ou autre, le gouvernement fédéral a-t-il accordée à l'Association canadienne pour la santé mentale, au cours de chacune des cinq dernières années?

N° 1832—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—1er septembre

Au cours de chacune des dix dernières années, quelle a été la totalité de la prise commerciale de poissons dans les Grands Lacs?

N° 1833—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—1er septembre

1. Pour chacune des cinq dernières années, quelle est la proportion des fonds donnés en subventions en vertu du Programme national des subventions à l'hygiène pour lutter contre *a*) l'alcoolisme, *b*) l'usage des drogues?

2. Quel était l'objet déterminé de chaque subvention?

N° 1834—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—1er septembre

Dans chaque province, combien de morts accidentelles ont été attribuées à la navigation de plaisance, au cours de chacune des cinq dernières années?

N° 1835—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—1er septembre

Dans chaque province, quels octrois fédéraux destinés à la construction ont été faits aux hôpitaux au cours de chacune des cinq dernières années?

N° 1836—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—1er septembre

Quelle aide, financière ou autre, le gouvernement fédéral a-t-il accordée à la Ligue de la santé du Canada au cours de chacune des cinq dernières années?

N° 1837—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—1er septembre

Quelle aide, financière ou autre, le gouvernement fédéral a-t-il accordée en chacune des cinq dernières années à l'Association canadienne pour les enfants arriérés?

N° 1838—*M. Cyr*—1er septembre

A la ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture *a*) combien de personnes ont un emploi casuel, *b*) combien d'employés casuels sont de langue française, *c*) combien de personnes ont un emploi permanent, *d*) combien d'employés permanents sont de langue française?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 2 septembre	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.
371 É.O.	Privilèges et élections (*Bill C–7*).....	3 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 140

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Rynard, appuyé par M. Simpson, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-117, Loi concernant la fête du Commonwealth, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

L'avis de motion portant production de documents *n° 134* est réservé à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes ou autres documents échangés entre qui que ce soit à Atlin (C.-B.), et le bureau du surintendant des Affaires indiennes à Whitehorse (Territoire du Yukon), depuis le 1er janvier 1962, relativement à toute question touchant les Affaires indiennes.—(*Avis de motion portant production de documents n° 158—M. Howard*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et de tous les autres documents échangés, depuis le 1er janvier 1963, entre le gouvernement et tout organisme ou ministère gouvernemental et toute autre personne, groupement ou organisation, et concernant la nécessité d'installer l'électricité sur les quais ou radeaux de Bella Coola (C.-B.), ainsi que l'imposition de droits en vertu du Règlement sur les quais de l'État.—(*Avis de motion portant production de documents n° 159—M. Howard*)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les

mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit;

M. Churchill, appuyé par M. Lambert, propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et qu'en tenant un tel plébiscite des mesures, entre autres, soient prises pour que, dans l'intérêt de l'unité nationale, les résultats ne soient publiés que sur une base nationale et non régionale ou provinciale.»

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hays, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant les conventions conclues sous le régime de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1963, conformément à l'article 7 de ladite Loi, chapitre 5, S.R.C., 1952.

Par M. Hays,—Rapport (en français et en anglais) concernant les conventions conclues sous le régime de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 7 de ladite Loi, chapitre 5, S.R.C., 1952.

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 12 août 1964, demandant copie de toute la correspondance échangée entre le ministre du Bien-être social du gouvernement de la Saskatchewan et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la proposition faite par le ministre du Bien-être social en vue d'offrir du travail à ceux qui reçoivent une aide sociale.—(*Avis de motion portant production de documents n° 155*)

Par M. Lamontagne, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du secrétaire d'État du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 8 de la Loi sur le secrétariat d'État, chapitre 77, S.R.C., 1962.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1839—*M. Webster*—2 septembre

1. Le gouvernement fédéral contribue-t-il au Conseil canadien de recherches sur l'éducation et, dans l'affirmative, quel montant contribue-t-il?

2. Qui a été nommé pour organiser le Secrétariat scientifique annoncé le 30 avril par le premier ministre et de quel ordre est le personnel qui a été nommé pour lui aider?

N° 1840—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—2 septembre

Quel est dans chaque province et pour chacune des dix dernières années, le nombre de décès par millier de personnes, attribuable *a*) à l'alcoolisme, *b*) à la toxicomanie, *c*) au suicide?

N° 1841—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—2 septembre

1. Le gouvernement effectue-t-il ou encourage-t-il des travaux de recherche relatifs aux réactions qui affectent les êtres humains à la suite de bruits d'origine industrielle et, dans le cas de l'affirmative, dans quelles institutions et sous quelle direction pareils travaux de recherche sont-ils effectués?

2. Quel est l'objet spécifique de chacun de ces travaux de recherche en cours?

3. Quel montant annuel le gouvernement consacre-t-il à ces travaux de recherche?

N° 1842—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—2 septembre

1. Quelles mesures la Commission de contrôle de l'énergie atomique prend-elle pour vérifier les aptitudes des entrepreneurs industriels de l'extérieur en radiographie industrielle ainsi que les permis qui leur sont octroyés?

2. Quels règlements régissant la sécurité la Commission de contrôle de l'énergie atomique prescrit-elle pour ces entrepreneurs?

3. Ces règlements régissant la sécurité sont-ils mis en vigueur et, dans l'affirmative, comment le sont-ils?

N° 1843—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—2 septembre

Quel est le taux courant de l'augmentation de la population dans chaque province et au Canada?

N° 1844—*M. Irvine*—2 septembre

1. Le ministère du Revenu national a-t-il reçu récemment un mémoire de «Canadian Fasteners Institute» demandant exemption de la taxe de vente à l'égard des marchandises usées ou abîmées au cours des opérations de fabrication? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date pareil mémoire a-t-il été soumis et quelle était la nature de ce mémoire?

2. Dans ce mémoire, demandait-on exemption de certains droits, et pour quelles raisons?

3. Le gouvernement a-t-il étudié cette demande, et dans le cas de l'affirmative, quelle mesure a-t-il l'intention d'adopter?

N° 1845—*M. Lessard* (Lac-Saint-Jean)—2 septembre

1. Quelle était l'importance du personnel du ministère de la Production de défense au cours de chacune des cinq dernières années?

2. Combien de personnes ont quitté ce ministère et combien ont été engagées au cours de la même période?

N° 1846—*M. Lessard* (Lac-Saint-Jean)—2 septembre

1. Quelles sont les vingt-trois (23) régions désignées qui ont vu de nouvelles industries s'y installer?

2. Quelle est la nature de l'industrie?

3. Quelle a été la somme investie dans chaque cas?

4. Combien d'emplois ont été créés dans chaque cas?

N° 1847—*M. Fairweather*—2 septembre

1. Quel est le nombre de quais appartenant au Canada et situés sur la rivière Saint-Jean et ses affluents?

2. Où sont situés ces quais?

3. Combien a-t-on dépensé en 1963 et en 1964 pour le maintien et la réparation de ces quais?

4. Ces quais peuvent-ils facilement servir les petits bateaux non commerciaux?

5. Quelle publicité le gouvernement accorde-t-il à ces quais dans ses publications touristiques?

6. Combien de ces quais disposent de services pour combustible, eau disposition d'ordures et autres?

N° 1848—*M. Armstrong*—2 septembre

1. Quand se terminera l'accord actuel relatif aux routes d'accès aux ressources, conclu entre le Canada et la province de la Nouvelle-Écosse?

2. Quelles routes dans le comté de Guysborough (N.-É.), autres que le «Goldoro Loop Road» la province a-t-elle proposées d'inclure dans ce programme?

3. Quelles routes de la Nouvelle-Écosse ont été construites ou le seront en vertu de ce programme?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 141

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 3 SEPTEMBRE 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Churchill, appuyé par M. Lambert: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et qu'en tenant un tel plébiscite des mesures, entre autres, soient prises pour que, dans l'intérêt de l'unité nationale, les résultats ne soient publiés que sur une base nationale et non régionale ou provinciale.»

Le débat se poursuit;

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (documents)

L'article n° 136 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

L'article n° 138 est appelé et, du consentement unanime, est retiré.

L'article n° 123 est appelé et, du consentement unanime, est réservé.

(*Bills privés*)

Le Bill S-39, Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd., est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Les ordres n°s 2 et 3 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de Mme Konantz, appuyée par M. Lloyd: Que le Bill S-6, Loi constituant en corporation la Bank of Western Canada, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion de M. Perron, appuyé par M. Laprise: Que le Bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois, dans six mois à compter de ce jour.

Le débat se poursuit;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Churchill, appuyé par M. Lambert: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et qu'en tenant un tel plébiscite des mesures, entre autres, soient prises pour que, dans l'intérêt de l'unité nationale, les résultats ne soient publiés que sur une base nationale et non régionale ou provinciale.»

Le débat se poursuit;

M. Fisher, appuyé par M. Orlikow, propose,—Que ce débat soit maintenant ajourné.

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Alkenbrack,
Barnett,
Bigg,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Cowan,
Crouse,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Doucett,
Douglas,
Fane,
Fisher,
Flemming,
Forbes,
Gundlock,
Hamilton,
Herridge,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe (Hamilton-Sud),
Howe (Wellington-Huron),
Irvine,
Jones (Mme),
Jorgenson,
Kennedy,
Knowles,
Loney,
MacEwan,
MacLean (Queens),
MacRae,
McCutcheon,
Madill,
Mather,
Millar,
Monteith,
More,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Nesbitt,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
Olson,
Orlikow,
Ormiston,
Ouellet,
Pascoe,
Peters,
Pugh,
Rapp,
Rhéaume,
Rynard,
Scott,
Simpson,
Skoreyko,
Smallwood,
Southam,
Starr,
Stenson,
Thomas,
Thompson,
Watson (Assiniboïa),
Webb,
Webster,
Weichel,
Willoughby,
Winch—69.

CONTRE

Messieurs

Armstrong,
Asselin (Notre-Dame-de Grâce),
Badanai,
Béchard,
Bélanger,
Benidickson,
Berger,
Boulanger,
Boutin,
Brown,
Cadieux,
Cameron (High Park),
Cantin,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cashin,
Choquette,
Côté (Chicoutimi),
Crossman,
Davis,
Deachman,
Deschatelets,
Dionne,
Drury,
Dubé,
Dupuis,
Éthier,
Foy,
Gauthier,
Gelber,
Gendron,
Granger,
Gray,
Groos,
Guay,
Habel,
Hahn,
Haidasz,
Harley,
Hays,
Hellyer,
Kelly,
Lachance,
Laing,
LaMarsh (Mlle),
Lamontagne,
Lamoureux,
Langlois,
Lanieł,
Latulippe,
Laverdière,
Leblanc,
Legault,
Lessard (Saint-Henri),
Macdonald,
MacEachen,
MacNaught,
McIlraith,
McLean (Charlotte),
McWilliam,
Moreau,
Mullally,
Nicholson,
O'Keefe,
Otto,
Pearson,
Perron,
Pickersgill,
Pilon,
Rinfret,
Rochon,
Rouleau,
Roxburgh,
Sauvé,
Stewart,
Tardif,
Teillet,
Temple,
Tremblay,
Tucker,
Turner,
Walker,
Whelan—84.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

A dix heures trente minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1849—*M. Martineau*—3 septembre

1. La province de Québec a-t-elle fait une demande au gouvernement pour un programme sous l'empire de la loi de l'accès aux forêts pour la construction de la route entre Belleterre, comté de Témiscamingue, et Le Domaine, comté de Pontiac?

2. Y a-t-il eu une entente à ce sujet entre les deux gouvernements? Dans l'affirmative, *a*) quels sont les termes et conditions de telle entente, *b*) y a-t-il eu des pourparlers entre les deux gouvernements concernant cette route de Belleterre-Le Domaine?

3. Quelle assistance le gouvernement s'apprête-t-il à donner pour faciliter la construction prochaine de cette route?

N° 1850—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 septembre

Le gouvernement du Canada a-t-il reçu du gouvernement des États-Unis une invitation à participer au premier symposium international sur le dessalement de l'eau, qui se tiendra à Washington en octobre 1965? Dans le cas de l'affirmative, l'invitation a-t-elle été acceptée?

N° 1851—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 septembre

1. Dans quel état se trouvent les finances de la Caisse d'assurance-chômage?

2. Quelles en sont les perspectives pour l'avenir?

N° 1852—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 septembre

1. Quel était, à la fin du mois d'août 1964, le pourcentage de chômeurs *a*) au Canada, *b*) à Hamilton, Ontario?

2. Parmi les chômeurs à Hamilton, quelle est la proportion de ceux qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage?

N° 1853—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 septembre

1. Quel montant le gouvernement fédéral a-t-il mis à la disposition de l'université McMaster durant chacune des cinq dernières années?

2. A quelles fins spécifiques ces fonds ont-ils été affectés?

N° 1854—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 septembre

1. Combien de calculateurs de tous genres le gouvernement fédéral utilise-t-il en ce moment?

2. Combien de postes dans la fonction publique ont été abolis à la suite de l'utilisation de calculateurs au cours de chacune des cinq dernières années?

3. Qu'a coûté au gouvernement, durant chacune des cinq dernières années, le fonctionnement de ces calculateurs?

N° 1855—*M. Loney*—3 septembre

Dans le comté de Bruce, combien de fonctionnaires publics sont au service du gouvernement fédéral?

N° 1856—*M. Millar*—3 septembre

Le ministre de l'Agriculture a-t-il employé un adjoint spécial? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel est son nom, *b*) quel était son emploi antérieur, *c*) quelle expérience et quelles aptitudes possède-t-il, *d*) quelles sont ses attributions, *e*) quel traitement touche-t-il, *f*) quelle est la date de son entrée en fonctions?

N° 1857—*M. Lessard* (Lac-Saint-Jean)—3 septembre

1. Pour chaque province, combien y a-t-il d'anciens combattants reconnus invalides et n'ayant que la pension payée par le gouvernement pour subvenir à leurs besoins?

2. Pour chaque province, combien y a-t-il d'anciens combattants recevant une pension pour invalidité partielle?

3. Quel fut le montant versé par le gouvernement en pensions aux anciens combattants, pour chacune des dix provinces au cours des cinq dernières années?

N° 1858—*M. Valade*—3 septembre

1. Le gouvernement fédéral paie-t-il le traitement de M. George M. Marshall, affecté au Cabinet du Ministre sans portefeuille et, dans le cas de l'affirmative, *a*) quelles sont ses attributions, *b*) depuis quand occupe-t-il ce poste et *c*) quel traitement touche-t-il actuellement?

2. M. Marshall s'est-il occupé récemment de la vente ou de la distribution de collants pour pare-chocs portant le motif de trois feuilles d'érable, et dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle partie de son temps consacre-t-il à ce travail et *b*) pour combien de temps est-il censé s'occuper de cette tâche?

3. Le gouvernement a-t-il établi s'il est convenable qu'un fonctionnaire de l'État s'adonne à une entreprise commerciale de ce genre, et dans le cas de l'affirmative, quel est son avis à ce sujet?

N° 1859—*M. Orlikow*—3 septembre

1. La Commission des syndics des Syndicats de Transport des Maritimes a-t-elle admis que le nom de M. Carmel Deguire figure sur la «liste noire» déposée auprès de la Commission Norris (pièce 0-269)?

2. La Commission des syndics des Syndicats de Transport des Maritimes a-t-elle approuvé la recommandation de la Commission des appels des Maritimes à l'effet que la demande de réintégration de M. Deguire dans la SIU soit rejetée, en se basant sur le fait qu'il «n'avait pas été prouvé devant la Commission des syndics» que M. Deguire était membre de la SIU et qu'il n'était pas, à la connaissance de la SIU, sur la «liste noire» et, dans l'affirmative, pour quelle raisons?

N° 1860—*M. Orlikow*—3 septembre

1. La Commission des syndics des Syndicats de Transport des Maritimes a-t-elle admis que le nom de Ken Lewis figure sur la «liste noire» déposée auprès de la Commission Norris (pièce 0-269)?

2. La Commission des syndics des Syndicats de Transport des Maritimes a-t-elle approuvé la recommandation de la Commission des appels des Maritimes à l'effet que la demande de réintégration de M. Lewis dans la SIU soit rejetée, en se basant sur le fait qu'il «n'avait pas été prouvé devant la Commission des syndics» que M. Lewis était membre de la SIU et qu'il n'était pas, à la connaissance de la SIU, sur la «liste noire» et, dans l'affirmative, pour quelles raisons?

N° 1861—*M. Orlikow*—3 septembre

1. La Commission des syndics des Syndicats de Transport des Maritimes estime-t-elle que la «liste noire» déposée auprès de la Commission Norris et certifiée conforme par M. Hal Banks suffit à prouver que sont membres de la SIU (Syndicat international des marins) les personnes y mentionnées?

2. La Commission des syndics des Syndicats de Transport des Maritimes a-t-elle accepté le rapport de la Commission d'appel des Maritimes, lequel a été publié dans l'édition du 14 août 1964 du «Canadian Sailor», et où sont rejetés les appels de MM. Max Anderson, Armand Clermont et John McNeil, parce que la Commission n'a pu prouver que ces personnes avaient déjà été membres de la SIU et dans le cas de l'affirmative, pourquoi?

3. Quel fonctionnaire de la SIU détermine qui a déjà été membre de ce syndicat au Canada?

N° 1862—*M. Fisher*—3 septembre

1. Combien y a-t-il de cases postales au bureau de poste de Red Rock?

2. Peut-on en ajouter d'autres?

3. Les cases actuelles suffisent-elles à la demande?

4. Le ministère des Travaux publics a-t-il fait un relevé de la situation et, dans le cas de l'affirmative, quelle ont été ses conclusions?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 160—*M. Boutin*—3 septembre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes ou autres documents échangés entre le ministre des Forêts et le ministre de l'Agriculture de la province de Québec depuis le mois d'avril 1964, relativement à la question de demande d'aide pour les producteurs de sucre et de sirop d'érable de la province de Québec.

N° 161—*M. Boutin*—3 septembre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes ou autres documents échangés entre le ministre fédéral de l'Agriculture et le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, depuis le mois d'avril 1964, relativement à la question de demande d'aide pour les producteurs de sucre et de sirop d'érable de la province de Québec.

N° 162—*M. Orlikow*—3 septembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la liste des personnes qui sont entrées illégalement au Canada depuis le 1er juillet 1963 et qui avaient été détenues pour plus d'un mois avant leur déportation ou accusées devant les tribunaux ainsi que les raisons qui ont motivé la période de détention.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 142

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

1 Administration générale, y compris des subventions selon le détail des affectations; les dépenses relatives aux conférences internationales du travail, à l'amélioration des relations entre patrons et ouvriers, au programme visant à aider à l'emploi des travailleurs âgés, au programme de lutte contre le chômage saisonnier, à l'organisation et à l'utilisation de main-d'œuvre pour les fermes et les industries connexes, et au service consultatif sur la main-d'œuvre .. ..$ 4,243,100 00

5 Versements pour l'exécution de la Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides et des accords conclus sous son régime, y compris les engagements non remplis aux termes d'accords antérieurs; paiements, conformément aux modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux employés de 50 p. 100 de leurs salaires mensuels ou de $75 par

mois, selon le moindre montant, à l'égard de toute personne âgée de 45 ans ou plus employée à temps continu entre le 1er novembre 1963 et le 31 mars 1964 pour un emploi continu et qui est autrement admissible sous le régime du programme visant à encourager l'emploi et la formation des travailleurs âgés; versements aux provinces en vertu des accords conclus avec le ministre du Travail avec l'approbation du gouverneur en conseil pour l'organisation et l'utilisation de main-d'œuvre dans les fermes et les industries connexes; et, avec l'approbation du gouverneur en conseil, pour autoriser les versements prévus dans les ententes conclues entre le ministre du Travail et les provinces, les employeurs et les travailleurs pour stimuler la mobilité et la répartition de la main-d'œuvre 4,910,000 00

AIDE À LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

10 Administration 699,300 00

15 Dépenses afférentes à l'application de la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle et des accords conclus en vertu de cette loi—Versements aux provinces 100,409,600 00

LOI RELATIVE AUX RENTES SUR L'ÉTAT

20 Administration et contribution de l'État au compte de pension des agents de rentes sur l'État, conformément au règlement édicté en vertu du crédit 181 de la Loi des subsides n° 5, 1961 . . . . . 1,229,500 00

INDEMNISATION DES EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

25 Exécution de la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État 130,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

1a Administration générale 177,000 00

7a Autorisation au gouverneur en conseil de transférer au ministre du Travail les pouvoirs, les fonctions et les attributions de la Commission d'assurance-chômage sous l'empire des articles 21 à 24 inclusivement de la Loi sur l'assurance-chômage, et de transférer au ministère du Travail les membres du personnel de la Commission d'assurance-chômage nécessaires pour donner effet à la disposition précédente; et autorisation d'appliquer les crédits prévus en vertu de toute Loi des subsides de l'année financière expirant le 31e jour de mars 1965, se fondant sur le Budget des dépenses de 1964-1965, pour payer

a) les dépenses de la Commission d'assurance-chômage découlant des pouvoirs, fonctions et attributions, mentionnées dans les présentes; et

b) les dépenses du transfert de la main-d'œuvre en des endroits où des emplois sont disponibles et les dépenses connexes, en conformité du règlement établi par le gouverneur en conseil;

à telles catégories du service public au sein du ministère du Travail que déterminera le gouverneur en conseil 1 00

AIDE À LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

10a Administration 86,000 00

15a Dépenses afférentes à l'application de la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle et des accords conclus en vertu de cette loi—Versements aux provinces—En vue d'étendre les objets du crédit 15 du Budget des dépenses de 1964-1965 de manière à autoriser le ministre du Travail à conclure des accords avec les provinces sous réserve des conditions et modalités que peut prescrire le gouverneur en conseil, aux fins du partage des dépenses ou subventions des gouvernements provinciaux au titre des recherches en vue d'obtenir des renseignements sur la formation technique et professionnelle et les besoins en main-d'œuvre; et d'assurer le paiement de la quote-part fédérale des dépenses et subventions provinciales en vertu de ces accords au cours de la présente année financière 1 00

INDEMNISATION DES EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

26a Autoriser le paiement, durant la présente année financière et les années financières subséquentes, d'une indemnité, en vertu de la Loi concernant l'indemnisation des employés de l'État, à Edgar Simms pour une blessure reçue par lui lorsqu'il était marin à bord du bateau des douanes «M. V. Shulamite» en juin 1936, comme s'il avait reçu cette blessure par suite ou dans le cours de ses fonctions comme employé au sein de la Loi concernant l'indemnisation des employés de l'État 1 00

27a Autoriser le paiement, durant la présente année financière et les années financières subséquentes, d'une indemnité, en vertu de la Loi concernant l'indemnisation des employés de l'État, aux ayants droit de tout ancien employé au sens de la loi qui est mort dans l'Île du Prince-Édouard au cours de la période allant du 1er jour d'octobre 1935 au 15 mars 1961, à la suite de blessures reçues par lui par suite ou au cours de son emploi, de même montant que l'indemnité payable aux ayants droit si ledit employé était mort le ou après le 16 mars 1961 . . . . . 1 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres nos 1 à 7 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-50, Loi modifiant le Code criminel (Logement fourni par la compagnie);

M. Orlikow, appuyé par Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1223, en date du 6 août 1964, autorisant, en vertu de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, des contrats d'assurance, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, en vue de l'expédition de 200 mille tonnes métriques supplémentaires de blé à la République socialiste tchécoslovaque, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais)

Par M. Sharp,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1314, en date du 25 août 1964, autorisant, en vertu du paragraphe 2 de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, le financement à long terme par la Société d'assurance des crédits à l'exportation de l'achat, par le président de l'Inde, à l'*Amco Furnace Contractors Limited,* Rexdale (Ontario), de services de dessins, d'érection et de mandat et d'outillage de production en vue de leur utilisation à Durgapur, Bengale de l'Ouest, Inde, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais)

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à mardi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le lundi 31 août 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1863—*M. Horner* (Acadia)—4 septembre

Le ministère du Revenu national a-t-il une liste des organismes de bienfaisance qu'il utilise dans l'application de la loi de l'impôt sur le revenu et, dans le cas de l'affirmative, *a*) combien d'institutions figurent sur cette liste et *b*) quels sont leurs noms?

N° 1864—*M. Horner* (Acadia)—4 septembre

Au sujet de la mise en fourrière des bestiaux par le Conseil de recherches pour la défense à la Station expérimentale de Suffield, pourquoi le nombre des bestiaux mis en fourrière a-t-il augmenté ou diminué *a*) en 1961, *b*) en 1962, *c*) en 1963?

N° 1865—*M. Coates*—4 septembre

Des plaintes ont-elles été reçues au sujet du retard que subira l'envoi du courrier provenant de la route rurale n° 2 à Amherst (N.-É.) et de la route rurale n° 1 à Tidnish (N.-É.) par suite du changement apporté au point de départ de la route rurale n° 2 à Amherst et, dans le cas de l'affirmative, combien y en a-t-il eues?

N° 1866—*M. Coates*—4 septembre

1. A quelle date la nomination de M. Bernard Alasdair Graham au poste d'adjoint spécial au ministre du Travail est-elle entrée en vigueur?

2. Depuis sa nomination, pendant combien de jours M. Graham s'est-il absenté d'Ottawa pour s'occuper des affaires de l'État et dans quelles provinces ces affaires d'État l'ont-elles amené?

3. A quel total s'élèvent jusqu'ici les dépenses de M. Graham pour la période pendant laquelle il s'est absenté d'Ottawa, et quel est le montant global de ses dépenses depuis la date de son affectation s'il y a une différence par rapport à ce qui est susmentionné?

4. Quel est le détail de ses dépenses?

N° 1867—*M. Dinsdale*—4 septembre

1. Que comportaient les appels d'offres soumis récemment en vue du contrat pour l'aménagement d'une piste de roulement au Centre interarmes d'entraînement aérien de Rivers au Manitoba?

2. A qui a-t-on adjugé le contrat et pour quelles raisons?

3. Parmi les compagnies qui ont soumis des offres, lesquelles sont entièrement canadiennes?

4. Quelles compagnies sont des filiales de compagnies américaines?

5. Quel est le coût estimatif de ces travaux?

6. Quelles sont les stipulations du contrat?

7. L'heureux soumissionnaire a-t-il satisfait à toutes ces stipulations?

N° 1868—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—4 septembre

1. Le gouvernement entreprend-il ou subventionne-t-il les enquêtes menées en vue de déterminer les causes de l'accroissement continu des décès imputables à la leucémie en Saskatchewan?

2. Le gouvernement entreprend-il ou subventionne-t-il les recherches faites en vue de trouver les causes de l'augmentation sérieuse et récente des décès dus à la leucémie dans l'Île-du-Prince-Édouard?

3. Quels ont été les résultats de ces recherches?

N° 1869—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—4 septembre

1. Les fonctionnaires du gouvernement fédéral sont-ils requis de souscrire à un plan de prestations de décès et, dans le cas de l'affirmative, combien y souscrivent maintenant?

2. Quelle est la prime mensuelle et quel a été le montant total payé par les fonctionnaires de l'État au cours de la dernière année?

3. Combien de bénéficiaires ont touché des prestations au cours de la dernière année et quel montant ont-ils reçu?

N° 1870—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—4 septembre

Quelle a été la contribution du gouvernement au Service d'outre-mer des universités canadiennes au cours de chacune des cinq dernières années?

N° 1871—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—4 septembre

1. Combien d'employés ont quitté le Conseil de recherches pour la défense au cours des six derniers mois?

2. Quel était le nom de l'employé et quelle était la raison du départ dans chaque cas?

3. Combien parmi ces anciens employés reçoivent maintenant une pension?

N° 1872—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—4 septembre

Depuis l'imposition de la taxe de 11 p. 100 sur la vente des médicaments, quel revenu en a retiré chaque année le gouvernement?

N° 1873—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—4 septembre

L'Office d'expansion de la région atlantique a-t-il fait enquête au sujet des prix que lui a soumis la Commission hydro-électrique du Nouveau-Brunswick pour le projet Mactaquac sur la rivière Saint-Jean et, dans le cas de l'affirmative, est-il convaincu que les montants sont justifiés et ont été confirmés par une solide entreprise indépendante d'ingénieurs qui a de l'expérience technique et jouit d'une bonne réputation? Dans le cas de la négative, sur quel calcul et sur quel rapport d'ingénieurs s'appuyait cette estimation?

N° 1874—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—4 septembre

Quel montant de salaires a été payé au Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton au cours de chacune des années financières depuis 1953 à ce jour pour les catégories suivantes: *a*) salaires de fonctionnaires, *b*) gages payés aux employés aux taux régnants (i) exploitation et entretien, (ii) construction?

*N° 1875—*M. Coates*—4 septembre

A combien se chiffre le total des noms figurant sur les lettres, télégrammes et autres genres de communications adressés à tous les ministères du gouvernement, y compris le bureau du premier ministre et recommandant fortement la tenue, sur le plan national, d'un plébiscite au sujet du drapeau, ou le maintien du pavillon rouge du Canada comme drapeau national?

N° 1876—*M. Crouse*—4 septembre

1. La Société centrale d'hypothèques et de logement et la ville de Yarmouth, ou la compagnie *Yarmouth Housing Limited* ont-elles conclu une entente relative à la construction et à l'aménagement d'une zone d'habitations à loyer modéré dans cette ville? Dans le cas de l'affirmative, a-t-on stipulé que ces habitations ne seraient louées qu'aux familles dont le revenu est peu élevé et a-t-on établi le revenu maximum qui serait acceptable?

2. En vertu des ententes conclues par la Société centrale d'hypothèques et de logement et les compagnies de construction d'habitations, les chiffres fixés restent-ils en vigueur lorsque le revenu des locataires augmente? Dans le cas de l'affirmative, la Société centrale d'hypothèques et de logement ou les compagnies de construction d'habitations se chargent-elles d'expulser les locataires?

N° 1877—*M. MacLean* (Queens)—4 septembre

1. Les plans du traversier qui doit être construit pour être mis en service par les Chemins de fer nationaux du Canada entre le Cap Tormentine, au Nouveau-Brunswick et Borden dans l'Île-du-Prince-Édouard sont-ils terminés?

2. Quelle société d'ingénieurs en construction navale a-t-on engagée pour effectuer ce travail?

3. A-t-on lancé des appels d'offres pour la construction de ce bâtiment? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel était le soumissionnaire heureux, *b*) où construit-on ce traversier?

4. Quelle date a-t-on fixée pour son achèvement?

Dépôt de bills—Mardi prochain

4 septembre—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les jeunes délinquants (Application aux arriérés mentaux)».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 9 septembre	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 143

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 8 SEPTEMBRE 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Richard, du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présente le cinquième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Ci-joint un exemplaire des procès-verbaux et témoignages concernant le Bill S-39, Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd. (*fascicule n° 5*).

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 13 aux Journaux*)

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Communiqué conjoint de la troisième réunion du Comité Ministériel canado-japonais, tenue à Tokyo les 4 et 5 septembre 1964. (Versions française et anglaise)

M. Sharp, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Communiqué émis à l'issue la réunion du Conseil économique consultatif du Commonwealth, tenue à Kuala-Lumpur, Malaisie, les 1er et 2 septembre 1964. (Versions française et anglaise)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et

blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Churchill, appuyé par M. Lambert: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et qu'en tenant un tel plébiscite des mesures, entre autres, soient prises pour que, dans l'intérêt de l'unité nationale, les résultats ne soient publiés que sur une base nationale et non régionale ou provinciale.»

Le débat se poursuit;

M. Langlois, appuyé par M. Gauthier, propose,—Que ce débat soit maintenant ajourné.

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Balcer,
Baldwin,
Bigg,
Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles),
Caouette,
Chatterton,
Churchill,
Clancy,
Cowan,
Crouse,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Douglas,
Fisher,
Forbes,
Gauthier,
Gundlock,
Hales,
Hamilton,
Harkness,
Herridge,
Horner (Acadia),
Howe (Hamilton-Sud),
Howe (Wellington-Huron),
Irvine,
Jones (Mme),
Jorgenson,
Knowles,
Lambert,
Langlois,
Laprise,
Loney,
MacEwan,
McBain,
Madill,
Martineau,
Millar,
Monteith,
More,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nasserden,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
Olson,
Orlikow,
Paul,
Peters,
Plourde,
Prittie,
Rapp,
Ricard,
Rynard,
Scott,
Southam,
Starr,
Stefanson,
Thomas,
Thompson,
Vincent,
Webb,
Willoughby,
Winch—64.

CONTRE

Messieurs

Asselin (Notre-Dame-de Grâce),
Badanai,
Batten,
Béchard,
Benson,
Berger,
Blouin,
Boulanger,
Brown,
Byrne,
Cadieux,
Caron,
Carter,
Cashin,
Chrétien,
Côté (Chicoutimi),
Côté (Longueuil),
Crossman,
Cyr,
Davis,
Drouin,
Drury,
Dubé,
Dupuis,
Éthier,
Eudes.

Favreau,
Francis,
Gendron,
Godin,
Granger,
Guay,
Habel,
Hahn,
Haidasz,
Harley,
Honey,
Jewett (Mlle),
LaMarsh (Mlle),
Lamontagne,
Laniel,
Laverdière,
Leblanc,
Leduc,
Legault,
Lessard (Saint-Henri),
Lloyd,
Macaluso,
Macdonald,
MacEachen,
MacNaught,
McIlraith,
McMillan,
McNulty,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Matheson,
Matte,
Moreau,
Morison,
O'Keefe,
Pearson,
Pennell,
Pepin,
Pickersgill,
Pilon,
Prud'homme,
Regan,
Richard,
Rinfret,
Robichaud,
Rouleau,
Roxburgh,
Ryan,
Sharp,
Stewart,
Tardif,
Teillet,
Tremblay,
Tucker,
Turner,
Wahn,
Walker,
Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Whelan—85.

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus durant le mois de juillet 1964. (Versions française et anglaise)

A dix heures trente minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1878—*M. Cowan*—8 septembre

Comment se répartissaient, entre la réclame française et la réclame anglaise, les recettes de la station de radio CJBC de Toronto, au chapitre de la réclame, en mai et août 1964?

N° 1879—*M. Herridge*—8 septembre

Une organisation connue sous le nom de Réarmement moral figure-t-elle au registre du ministère du Revenu national comme une organisation religieuse ou de charité dont les donateurs peuvent recevoir des exemptions d'impôt sur le revenu? Dans le cas de l'affirmative, *a*) cette organisation est-elle constituée en société, *b*) quelle est son adresse officielle et quels sont les noms de ses dirigeants, *c*) un exemplaire de sa constitution a-t-il été déposé au ministère du Revenu national?

N° 1880—*M. Herridge*—8 septembre

Existe-t-il une organisation, connue sous le nom de Groupe d'Oxford, qui serait inscrite auprès du ministère du Revenu national à titre d'organisation religieuse ou charitable et dont les donateurs auraient droit à des exemptions d'impôt sur le revenu? Dans le cas de l'affirmative, *a*) cette organisation est-elle constituée en société, *b*) quelle est son adresse officielle et quels sont les noms de ses dirigeants, *c*) un exemplaire de sa constitution a-t-il été déposé au ministère du Revenu national?

N° 1881—*M. Herridge*—8 septembre

En ce qui concerne tous les postes qui relèvent de l'Imprimeur de la Reine, le gouvernement a-t-il adopté pour ligne de conduite de ne pas pourvoir aux vacances causées par la retraite ou la démission?

N° 1882—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—8 septembre

Quel pourcentage des personnes appartenant aux groupes d'âge énumérés ci-dessous se trouvent actuellement sans emploi à Hamilton (Ontario), *a*) 15 à 24 ans, *b*) 25 à 34 ans, *c*) 35 à 44 ans, *d*) 45 à 54 ans, *e*) 55 à 65 ans?

N° 1883—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—8 septembre

Quel pourcentage des personnes appartenant aux groupes d'âge énumérés ci-dessous se trouvent actuellement sans emploi au Canada, *a*) 15 à 24 ans, *b*) 25 à 34 ans, *c*) 35 à 44 ans, *d*) 45 à 54 ans, *e*) 55 à 65 ans?

N° 1884—*M. MacLean* (Queens)—8 septembre

Se propose-t-on de terminer la sculpture des pierres nues de la Chambre des communes d'ici 1967? Dans le cas de l'affirmative, a-t-on décidé quels seraient les dessins et qui les a préparés?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 163—*M. Knowles*—8 septembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute communication expédiée par le conseil municipal de Winnipeg, depuis le 31 août 1964, au ministre de la Justice, ainsi que de toute réponse à une telle communication, au sujet des soumissions identiques en vue de la fourniture de certains matériels électriques présentées par la Canada Wire and Cable Company Limited, la Canadian Westinghouse Company Limited, la Phillips Electrical Company Limited et la Pirelli Cables Limited.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 9 septembre	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 144

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Howe (Hamilton-Sud), appuyé par M. Scott, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-118, Loi modifiant la Loi sur les jeunes délinquants (Application aux arriérés mentaux), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents savoir:

N° 1558—*M. Pigeon*

1. Les ministères du gouvernement émettent-ils dans toutes les parties du Canada des chèques bilingues?

2. Sinon, quels sont-ils et pour quelles raisons?

3. Les compagnies de la Couronne émettent-elles des chèques bilingues dans toutes les parties du Canada?

4. Sinon, quelles sont-elles et pour quelles raisons?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du Secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1597—*M. MacRae*

1. Quel est le nom des fonctionnaires qui touchent un traitement annuel supérieur à $18,000?

2. Combien chacun d'eux reçoit-il exactement?

3. Quel poste chacun de ces fonctionnaires occupe-t-il?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du Secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes ou autres documents échangés entre le ministre des Forêts et le ministre de l'Agriculture de la province de Québec depuis le mois d'avril 1964, relativement à la question de demande d'aide pour les producteurs de sucre et de sirop d'érable de la province de Québec.—(*Avis de motion portant production de documents n° 160—M. Boutin*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes ou autres documents échangés entre le ministre fédéral de l'Agriculture et le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, depuis le mois d'avril 1964, relativement à la question de demande d'aide pour les producteurs de sucre et de sirop d'érable de la province de Québec.—(*Avis de motion portant production de documents n° 161—M. Boutin*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de la liste des personnes qui sont entrées illégalement au Canada depuis le 1er juillet 1963 et qui avaient été détenues pour plus d'un mois avant leur déportation ou accusées devant les tribunaux ainsi que les raisons qui ont motivé la période de détention.—(*Avis de motion portant production de documents n° 162—M. Orlikow*)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que» à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. Churchill, appuyé par M. Lambert: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et qu'en tenant un tel plébiscite des mesures, entre autres, soient prises pour que, dans l'intérêt de l'unité nationale, les résultats ne soient publiés que sur une base nationale et non régionale ou provinciale.»

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par Mlle LaMarsh, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le gouverneur général,—Rapport sur l'administration de l'assistance-vieillesse au Canada pour l'année close le 31 mars 1963, conformément à l'article 12 de la Loi sur l'assistance-vieillesse, chapitre 199, S.R.C., 1952. (Version française)

Par Mlle LaMarsh, d'ordre de Son Excellence le gouverneur général,—Rapport sur l'administration des allocations aux invalides au Canada pour l'année close le 31 mars 1963, conformément à l'article 12 de la Loi sur les invalides, chapitre 55, Statuts du Canada, 1953-1954. (Version française)

Par Mlle LaMarsh, d'ordre de Son Excellence le gouverneur général,—Rapport sur l'administration des allocations aux aveugles au Canada pour l'année close le 31 mars 1963, conformément à l'article 12 de la Loi sur les aveugles, chapitre 17, S.R.C., 1952. (Version française)

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1885—*M. Tucker*—9 septembre

Air-Canada a-t-elle reçu des plaintes au sujet du nombre des appels téléphoniques des personnes qui cherchent à retenir des places et, dans l'affirmative, a-t-elle songé à installer des lignes de téléphone supplémentaires qui pourraient servir uniquement à renseigner le public voyageur sur les envolées?

N° 1886—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—9 septembre

1. Quelles études *a*) le Conseil des recherches médicales, *b*) le Conseil national des recherches ont-ils effectuées au sujet de la fluoridation de l'eau?

2. Qui a dirigé ces études?

3. Combien chacune de ces études a-t-elle coûté au gouvernement?

*N° 1887—*M. Ricard*—9 septembre

Pour les fins de semaine des 22 et 29 août 1964, à la disposition de quel ministre du Cabinet Pearson a été mis le wagon «Acadia» du N.-C., et quelle était la mission officielle accomplie par le ministre concerné à chacune des dates mentionnées?

N° 1888—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—9 septembre

Sur les personnes qui se trouvent actuellement sans emploi, quelle proportion appartient aux groupes d'âge ci-dessous, *a*) 15 à 24 ans, *b*) 25 à 34 ans, *c*) 35 à 44 ans, *d*) 45 à 54 ans, *e*) 55 à 65 ans?

*N° 1889—*M. Coates*—9 septembre

1. Quel montant estimatif le Trésor fédéral devra-t-il débourser advenant que le parlement approuve un nouveau drapeau?

2. Au Canada, combien existe-t-il d'édifices fédéraux, propriété du gouvernement fédéral ou loués par lui, et qui présentement possèdent les installations nécessaires pour arborer le drapeau canadien?

3. A l'étranger, combien d'édifices, propriété du gouvernement canadien ou loués par lui, possèdent présentement les installations nécessaires pour arborer le drapeau canadien?

4. Combien de Red Ensigns canadiens de différentes grandeurs possède présentement le gouvernement canadien?

N° 1890—*M. Orlikow*—9 septembre

1. Quand le ministère des Postes a-t-il pris la décision d'établir des trous de regard permettant la surveillance des employés à leur travail?

2. Quand le ministère des Postes a-t-il pris la décision d'établir des trous de regard permettant la surveillance des employés alors qu'ils sont dans les salles de toilette?

3. Pourquoi a-t-on pris ces décisions?

4. Les associations d'employés postaux ont-elles été consultées avant que l'on n'ait décidé d'appliquer ces mesures et, dans le cas de l'affirmative, ces associations les ont-elles approuvées?

5. Le ministère a-t-il étudié d'autres méthodes de surveillance des employés et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles et pourquoi les a-t-on rejetées?

N° 1891—*M. Orlikow*—9 septembre

1. Le gouvernement sait-il que le ministère de l'Intérieur des États-Unis a émis des règlements sévères limitant l'usage, sur les terres publiques qu'il gère, de pesticides à effets durables, tels DDT, chlordane, dieldrine et endrine, et que ce ministère a également émis des instructions spécifiant que lorsque des produits chimiques doivent être employés, il importe d'utiliser en premier lieu des pesticides dont l'effet n'est pas durable, tels le melathion, et qui ne retiennent pas longtemps leur toxicité?

2. Le gouvernement songe-t-il à établir pareils règlements au Canada?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 164—*M. Orlikow*—9 septembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de toute correspondance échangée entre le ministre des Postes ou le sous-ministre des Postes et les associations d'employés, relativement à l'établissement de trous de regard qu'utilise le ministère afin de surveiller les employés des postes à leur travail ou lorsqu'ils sont dans les salles de toilette.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 145

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Cadieu (Meadow-Lake), Forbes, Cooper, Nasserden, Webb et Mandziuk soient substitués à ceux de MM. Clancy, McCutcheon, Doucett, Cardiff, Pigeon et Noble respectivement sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie d'une lettre, en date du 15 août 1964, adressée aux premiers ministres de neuf provinces par le premier ministre du Canada au sujet des arrangements relatifs au retrait des programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés. (Versions française et anglaise)

M. Pearson dépose aussi à la Chambre,—Copie d'une lettre, en date du 15 août 1964, que le premier ministre du Canada a adressée au premier ministre de la province de Québec sur le sujet ci-dessus mentionné. (Versions française et anglaise)

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné,—Que lesdits documents soient publiés en appendice au hansard de ce jour.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Favreau, appuyé par M. Churchill, il est résolu,—Qu'un comité spécial de cette Chambre, composé de 15 membres que la Chambre désignera à une date ultérieure, soit nommé pour étudier la question du drapeau et présenter un rapport à ce sujet; que ledit comité soit autorisé à présenter à l'occasion des rapports et que son rapport final soit déposé au plus tard six semaines après la date de sa première réunion; et que la nomination de ce comité, la faculté de ce dernier de faire rapport et la capacité, pour cette Chambre, de prendre quelque initiative fondée sur ce rapport ne soient limitées par aucune motion présentement inscrite au *Feuilleton*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Lachance soit substitué à celui de M. Mackasey sur la liste des membres du comité spécial de la procédure et de l'organisation.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

Les ordres n°s 1 et 2 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 26 août 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

Par M. McIlraith,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du vendredi 28 août 1964 (Règlement canadien sur les prêts aux étudiants), conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

A dix heures trente-trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1892—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—10 septembre

1. Le gouvernement fait-il ou encourage-t-il des recherches sur les causes de l'arriération mentale et, dans le cas de l'affirmative, dans quelles institutions et sous quelle direction ces travaux de recherche se poursuivent-ils?

2. Durant chacune des cinq dernières années, quelle somme le gouvernement a-t-il contribuée à ces recherches?

N° 1893—*M. Côté* (Chicoutimi)—10 septembre

1. Des recherches ont-elles été faites déjà, soit par des fonctionnaires du gouvernement fédéral soit par des océanographes indépendants, dans le détroit de Belle-Isle en vue d'étudier la possibilité de construire une jetée d'une longueur de neuf milles sur une profondeur de 150 pieds entre Labrador et Terre-Neuve?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les conclusions de ces recherches visant à empêcher les courants d'eau glacée de pénétrer dans le golfe Saint-Laurent et de refroidir ainsi les Maritimes et le Québec?

3. Dans le cas de la négative, pourquoi ne ferait-on pas actuellement des recherches à cette fin pour établir le pour et le contre d'un projet qui pourrait être réalisé par le gouvernement fédéral pour relier l'île de Terre-Neuve au continent grâce au prolongement de la route transcanadienne, à la construction d'une voie ferrée par le National-Canadien et à l'installation de câbles de transmission électriques?

N° 1894—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—10 septembre

Le gouvernement songe-t-il à construire une nouvelle résidence pour le surintendant du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton?

N° 1895—*M. Latulippe*—10 septembre

1. Quel est le nombre des logements construits par la Société centrale d'hypothèques et de logement, au moyen de subsides et de crédits provenant à 75 p. 100 du gouvernement fédéral, dans les zones de taudis réaménagés en vue d'habitations à loyer modique?

2. Quel est le nombre de ces logements qui ont été construits *a*) dans la province de Québec, *b*) dans la province d'Ontario, *c*) dans le comté de Compton-Frontenac?

3. Quelle a été la quote-part du gouvernement fédéral *a*) dans la province de Québec, *b*) dans la province de l'Ontario, *c*) dans le comté de Compton-Frontenac?

4. Quel est le nombre des logements en construction aux termes de cet article de cette loi *a*) dans la province Québec, *b*) dans la province d'Ontario, *c*) dans le comté de Compton-Frontenac?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 146

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

ADMINISTRATION

1	Administration centrale	$ 2,099,000 00

SERVICES D'HYGIÈNE

5	Administration, fonctionnement et entretien, y compris subventions mentionnées dans le détail des affectations	7,239,450 00
10	Octroi de subventions à l'hygiène en général aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, d'après les modalités et les montants apparaissant au détail des affectations et selon les modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année financière courante des engagements à concurrence de $39,236,391	31,000,000 00

15 Octroi de subventions, pour la construction d'hôpitaux, aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, d'après les modalités et les montants apparaissant au détail des affectations et selon les modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année financière courante des engagements à concurrence de $29,666,575 . . . . . 20,000,000 00

SERVICES MÉDICAUX

20 Administration, fonctionnement et entretien, y compris l'autorisation de faire des avances recouvrables à concurrence du total des montants payables par les gouvernements des provinces et des Territoires en vertu d'accords conclus, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, avec ces gouvernements relativement aux services de santé assurés aux habitants non indiens des réserves indiennes et non indiens et non esquimaux des Territoires 31,033,000 00

25 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris paiements aux hôpitaux et autres institutions qui prennent soin des Indiens et des Esquimaux, comme contributions à la construction d'hôpitaux et d'installations connexes 3,449,000 00

SERVICES DES ALIMENTS ET DROGUES

30 Administration, fonctionnement et entretien 4,093,000 00

35 Construction ou acquisition de matériel 241,000 00

SERVICES DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

40 Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions paraissant au détail des affectations . . 4,060,300 00

Subventions au bien-être social national—

45 Octroi, selon les modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, de subventions intéressant le bien-être social national aux provinces et aux organismes de bien-être social, y compris les écoles de service social, et aux particuliers sous forme de bourses d'études et de recherches 1,000,000 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—MINISTÈRE

SERVICES ADMINISTRATIFS

1 Administration centrale, y compris l'administration de la Loi sur les explosifs et la cotisation du Canada à titre de membre de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire 2,191,000 00

5 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et matériel, y compris matériel d'usage courant pour les levés 458,000 00

LEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET AÉRIENS, CARTOGRAPHIE ET ÉTABLISSEMENT DE CARTES DE NAVIGATION AÉRIENNE

10 Administration, fonctionnement et entretien, y compris les achats de photographies aériennes et la dépense du Comité interministériel des levés aériens, et l'autorisation de faire des avances recouvrables à concurrence de l'ensemble de la participation du gouvernement des États-Unis aux frais de reliure des rapports annuels et du maintien de bornes lumineuses frontalières et une subvention de $1,000 à l'Institut canadien d'arpentage 6,785,000 00

LEVÉS ET RECHERCHES MARITIMES

15 Administration, fonctionnement et entretien, y compris la cotisation du Canada à titre de membre du Bureau international d'hydrographie 7,131,000 00

20 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 3,360,000 00

RECHERCHES GÉOLOGIQUES

25 Administration, fonctionnement et entretien, y compris la part du Canada dans les frais du Bureau de liaison géologique de la Conférence scientifique du Commonwealth britannique à Londres, et une somme de $100,000 en subventions pour aider à la recherche géologique dans les universités canadiennes 6,650,000 00

30 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 394,000 00

ENQUÊTES ET RECHERCHES MINIÈRES ET GÉOLOGIQUES

35 Administration, fonctionnement et entretien, y compris la part du Canada dans les frais du Comité du Commonwealth pour le traitement des minéraux et une somme de $50,000 en subventions à la recherche dans les universités canadiennes sur les mines et le traitement des minéraux 4,985,000 00

40 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 383,000 00

LEVÉS ET RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES

45 Administration, fonctionnement et entretien, y compris les dépenses du Comité permanent canadien des noms géographiques et du Comité national canadien de l'Union géographique internationale, la cotisation du Canada à titre de membre de l'Union géographique internationale et une subvention de $500 à l'Association canadienne des géographes 653,000 00

RECHERCHES ASTRONOMIQUES ET GÉOPHYSIQUES

50 Administration, fonctionnement et entretien, y compris les dépenses du Comité national canadien de l'Union astronomique internationale, la cotisation du Canada à

titre de membre de l'Union astronomique internationale et une subvention de $3,500 à la Société royale d'astronomie du Canada 2,102,000 00

55 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 944,000 00

GÉNÉRALITÉS

60 Étude de la plate-forme continentale polaire 1,596,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—MINISTÈRE

SERVICES ADMINISTRATIFS

1a Administration centrale 157,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 6 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-48, Loi modifiant le Code criminel;

M. Prittie, appuyé par M. Willoughby, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

A six heures une minute du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1896—*M. Dinsdale*—11 septembre

1. Y a-t-il des règlements qui régissent l'emploi des parasiticides chimiques au Canada *a*) dans les parcs nationaux, *b*) dans les terres provinciales, c) sur les terrains appartenant à des particuliers, en vue de restreindre la contamination des lacs, des cours d'eau, des poissons et de la faune? Dans le cas de l'affirmative, quelle est la nature de ces règlements?

2. Des recherches ont-elles été entreprises au Canada afin de déterminer les effets nuisibles que pourraient avoir les parasiticides?

N° 1897—*M. Dinsdale*—11 septembre

Au cours des récents entretiens à Tokyo entre des représentants du gouvernement du Canada et du gouvernement du Japon, a-t-on étudié les possibilités qu'il y aurait sur le marché japonais pour les riches gisements de minerai de fer du Yukon sur la rivière Snake? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont les conclusions et les décisions à ce sujet?

N° 1898—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—11 septembre

1. Combien de membres du Club de golf des Hautes-Terres-du-Cap-Breton ont payé leur cotisation et quelle est la cotisation annuelle?

2. A quel montant se sont élevées en chacune des années écoulées entre 1954 et 1964 inclusivement les recettes provenant des droits d'utilisation du terrain?

3. Environ combien de personnes par jour ont utilisé les installations du Club de golf des Hautes-Terres-du-Cap-Breton pendant les mois de juillet et août 1964?

4. Quelle est la surface en pieds carrés de ce club?

5. Quelle est la surface en pieds carrés de son hall?

N° 1899—*M. Irvine*—11 septembre

1. Combien y a-t-il eu de collisions de navires dans le Saint-Laurent depuis le 1er janvier 1964?

2. Quel est le total des pertes de vie?

3. A combien s'élèvent au total les pertes monétaires relativement au matériel et à la cargaison?

N° 1900—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—11 septembre

1. Durant l'explosion de TNT qui a été déclenchée à titre d'expérience à la Station expérimentale de Suffield en Alberta le 17 juillet, les équipes de recherches y ont-elles exposé des animaux et, dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

2. Quels animaux les équipes ont-elles exposés et combien y en avait-il de chaque espèce?

3. Après l'expérience, à quoi les bêtes ont-elles servi ou comment en a-t-on disposé?

N° 1901—*M. Coates*—11 septembre

1. A combien d'étudiants canadiens le ministère des Affaires extérieures a-t-il accordé des visas pour visiter Cuba en juin, juillet et août?

2. Dans quelle proportion le gouvernement de Cuba a-t-il financé ces visites?

3. Y a-t-il eu de la correspondance ou des entretiens entre les représentants du gouvernement de Cuba et les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures au sujet de ces arrangements?

4. A quel but tendaient ces visites?

5. Quels sont les noms et adresses au Canada de ceux à qui des visas ont été accordés?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 165—*M. Horner* (Jasper-Edson)—11 septembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du procès-verbal rédigé à Edmonton, Alberta, lors d'une réunion qui a eu lieu le 2 mars 1964, entre le surintendant de l'Agence indienne et les Indiens de la bande Paul, et au cours de laquelle certaines dettes dues par ces derniers ont été étudiées.

Avis de motions émanant du gouvernement—Lundi prochain

11 septembre—*Le ministre de l'Agriculture:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles pour l'achat d'outillage agricole et fixant les conditions de semblables prêts, le montant d'un prêt ne devant pas excéder quatre-vingt pour cent du prix véritable, pour le syndicat de machines agricoles, de l'outillage agricole à acheter avec le prêt; prévoyant en outre l'établissement au Fonds du revenu consolidé d'un compte spécial d'au plus $25,000,000 auquel doivent être imputées les avances faites à la Société du crédit agricole et auquel doivent être crédités tous les montants payés au Receveur général par la Société, ainsi que d'autres dispositions financières relatives à cette caisse en ce qui concerne l'application de la mesure.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 16 septembre	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 147

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général. M. l'Orateur en donne lecture ainsi qu'il suit:

ROBERT TASCHEREAU
Suppléant du Gouverneur général

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une copie authentique d'un décret du Conseil nommant l'honorable M. John Robert Nicholson, ministre des Postes, l'honorable M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts, et l'honorable M. William Moore Benidickson, ministre des Mines et des Relevés techniques, pour agir avec M. l'honorable George James McIlraith, Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, et l'Orateur de la Chambre des Communes, à titre de commissaires, aux fins et en vertu des dispositions du chapitre cent quarante-trois des Statuts revisés du Canada, 1952, intitulé: Loi concernant la Chambre des Communes.

Résidence du Gouverneur général
Ottawa, le 9 septembre 1964

M. Sauvé, au nom de M. Hays, appuyé par M. McIlraith, propose:

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles pour l'achat d'outillage agricole et fixant les conditions de semblables prêts, le montant d'un prêt ne devant pas excéder quatre-vingts pour cent du prix véritable, pour le syndicat de machines agricoles, de l'outillage agricole à acheter avec le prêt; prévoyant en

outre l'établissement au Fonds du revenu consolidé d'un compte spécial d'au plus $25,000,000 auquel doivent être imputées les avances faites à la Société du crédit agricole et auquel doivent être crédités tous les montants payés au Receveur général par la Société, ainsi que d'autres dispositions financières relatives à cette caisse en ce qui concerne l'application de la mesure.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1596—*M. MacRae*

1. Quels sont les employés de la fonction publique qui ont été nommés par décret du conseil et dont le traitement annuel excède $18,000?

2. Quel est le traitement exact de chacun d'eux?

3. Quel poste chacun d'eux occupe-t-il?

M. MacNaught, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1567—*M. MacRae*

1. Au Nouveau-Brunswick, combien de bénéficiaires d'allocations aux anciens combattants (de toutes classes) a-t-on opérés ou traités ailleurs qu'à l'hôpital militaire de Lancaster au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1963 et de l'année financière terminée le 31 mars 1964?

2. Quelles maladies a-t-on diagnostiquées et traitées, à quels hôpitaux et quels étaient les chirurgiens et les médecins traitants?

3. Comment le médecin des Services des traitements a-t-il disposé des cas et, en vertu de quel statut et règlement les a-t-on acceptés ou rejetés?

4. Pour chacun, quel était le médecin des Services des traitements?

5. Combien de cas a-t-on payés en tant qu'urgents, et combien d'autres a-t-on payés après les avoir auparavant admis en vertu de l'hospitalisation soi-disant facultative?

6. Combien de cas a-t-on autorisés après les avoir admis en vertu de l'hospitalisation soi-disant facultative?

M. Teillet, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

La Chambre, se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la modification de la Loi sur les prêts aux améliorations agricoles.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur les prêts aux améliorations agricoles en vue de porter de $7,500 à $15,000 le montant maximum de tout prêt qui peut être consenti aux termes de la loi à un emprunteur ainsi que tout montant dû relativement aux autres prêts garantis pour améliorations agricoles, en vue de porter de $400,000,000 à $500,000,000 le principal global des prêts garantis qui peuvent être consentis pendant la période de trois ans expirant le 30 juin 1965, en vue d'instituer une nouvelle période triennale se terminant le 30 juin 1968 et de disposer que le principal

global des prêts garantis qui peuvent être consentis durant cette période ne devra pas dépasser $700,000,000.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Pickersgill, au nom de M. Gordon, appuyé par M. Hellyer, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-119, Loi modifiant la Loi sur les prêts aux améliorations agricoles, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la mise en œuvre de certaines recommandations de la Commission royale sur les transports.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure autorisant la mise en œuvre de certaines recommandations de la Commission royale sur les transports en ce qui concerne l'organisation rationnelle des embranchements des lignes de chemin de fer et des services-voyageurs ainsi que l'établissement d'un tarif-marchandises compatible avec une politique nationale en matière de transport adaptée aux exigences des transports modernes; établissant une Administration de l'organisation rationnelle des embranchements et une Caisse de l'organisation rationnelle des embranchements à maintenir pendant quinze ans en vue de faciliter l'élaboration d'un programme ordonné, propre à améliorer l'efficacité des embranchements; autorisant l'utilisation de fonds publics dans des circonstances qui rendent nécessaire une assistance semblable à celle qu'aura fournie la Caisse de l'organisation rationnelle des embranchements, après ladite période de quinze ans; autorisant le prélèvement, sur le Fonds du revenu consolidé, de paiements décroissants pendant une période de cinq ans à compter de 1964 en vue d'indemniser les chemins de fer placés sous la juridiction du Parlement pour les déficits de leur service-voyageur, encaissés au Canada durant cette période; autorisant des paiements destinés à maintenir le taux courant du tarif-marchandises applicable au grain de l'Ouest transporté par rail à des points d'exportation; permettant que soit suspendue la subvention (dite de «soudure») présentement fournie pour le maintien de l'ensemble des voies ferrées de la Compagnie du Canadien-Pacifique entre Sudbury et Fort-William et l'ensemble correspondant des voies ferrées de la Compagnie du Canadien-National entre Capreol et Fort-William et entre Cochrane et Armstrong; autorisant des accords relatifs au transport par rail du courrier de Sa Majesté et des membres des forces canadiennes ainsi que des agents de police qui se déplacent au service de Sa Majesté et pourvoyant à certains autres détails qui découlent de ce qui précède, s'y rattachent ou y sont connexes.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Pickersgill, appuyé par M. Laing, présente, avec la permission de la Chambre le Bill C-120, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer, la Loi sur

les transports ainsi que la Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada et abrogeant la Loi sur le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill C-72, Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trente-trois minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles pour l'année terminée le 31 décembre 1963, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre 110, S.R.C., 1952.

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 9 septembre 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

Par M. Sauvé, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 10 de la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales, chapitre 59, Statuts du Canada, 1947. (Version anglaise)

A dix heures trente-neuf minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

*N° 1902—*Mme Jones*—14 septembre

Le gouvernement songe-t-il à aider les membres des forces armées à se trouver un emploi convenable dans la fonction publique à leur retraite, surtout ceux qui n'ont servi qu'au Canada en temps de guerre?

N° 1903—*Mme Jones*—14 septembre

1. Quels sont les noms des candidats au concours n° 64205 du ministère des Transports pour le poste de pilote exécutif?

2. Quel est le candidat heureux?

3. Quels sont les facteurs qui ont motivé ce choix?

N° 1904—*M. Loney*—14 septembre

Le ministère des Travaux publics envisage-t-il des travaux de construction, de ravalement ou de réparation aux quais de l'État à Tobermory, dans le comté de Bruce, en Ontario?

*N° 1905—*M. Muir* (Lisgar)—14 septembre

Quelle est la quantité (en livres) des importations et des exportations de dindes, œufs, porcs et produits du porc entre le Canada et les États-Unis durant la période allant du 1er janvier au 31 août 1964?

N° 1906—*M. Coates*—14 septembre

1. Quel est le but de la visite de MM. Scott et Gagnon, membres de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans l'Est de l'Arctique et le Nord du Québec?

2. Quels aspects du bilinguisme et du biculturalisme étudient-ils?

3. Leur étude se rattache-t-elle aux efforts que l'honorable René Lévesque, membre du Gouvernement de la province de Québec, a déployés en vue d'avoir la juridiction sur ces Esquimaux?

4. Le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Québec poursuivent-ils leurs négociations concernant la juridiction exercée sur les Esquimaux du Nord du Québec?

N° 1907—*M. Orlikow*—14 septembre

1. Combien de psychiatres stagiaires reçoivent pour l'année courante la subvention du gouvernement fédéral pour leur stage?

2. Quelle est la valeur de chaque subvention?

3. Quel est le montant total des subventions?

4. Quels sont les projets pour les subventions de l'année prochaine?

5. Quels engagements ont été pris pour les cinq années à venir dans le domaine de l'hygiène mentale vis-à-vis des universités et des facultés de médecine?

6. Quelles demandes ont été faites par les facultés de médecine pour les cinq années à venir dans le domaine de l'hygiène mentale?

7. Quelle a été l'augmentation, d'une année à l'autre durant les cinq dernières années, des demandes faites par les facultés de médecine dans le domaine de l'hygiène mentale?

N° 1908—*M. Orlikow*—14 septembre

1. A combien se chiffrent les dépenses directes, d'après les données dont on dispose, occasionnées par les maladies mentales au Canada pendant l'année écoulée, y compris les soins hospitaliers, les soins médicaux et les médicaments?

2. A combien se chiffre le coût indirect, d'après les données dont on dispose, des maladies mentales au Canada pendant l'année écoulée résultant des pertes de gains subies par les malades hospitalisés et ceux provenant de l'industrie?

N° 1909—*M. Orlikow*—14 septembre

1. Au cours de la dernière année financière, combien de projets n'a-t-on pas approuvés ou au sujet desquels on a diminué le montant, parce que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ne possédait pas de fonds destinés à aider les provinces à améliorer d'une façon systématique leurs programmes d'hygiène mentale?

2. Au cours de la dernière année financière, combien de travaux de construction a-t-on refusés ou au sujet desquels on a diminué le montant, parce que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ne possédait pas de fonds destinés à aider les provinces à élargir ou à perfectionner leurs services hospitaliers?

N° 1910—*M. Orlikow*—14 septembre

1. Quels travaux de recherche dans le domaine de la psychiatrie, effectués par les universités, le gouvernement et les fondations privées sont financés par les subventions aux fins de l'hygiène accordées par le gouvernement fédéral pour l'année en cours?

2. Quel est le montant de chaque subvention?

3. Quelle est la valeur globale des subventions aux fins des recherches sur l'hygiène mentale que l'on effectue dans chaque province?

4. Quel est la valeur globale de ces subventions pour l'ensemble du pays?

N° 1911—*M. Orlikow*—14 septembre

1. Combien de programmes de formation, combien de bourses et combien de cours abrégés y a-t-il eus dans le domaine de l'hygiène mentale pendant chacune des dix dernières années?

2. A combien se sont chiffrées les subventions aux fins de l'hygiène mentale pour chacune de ces années?

Dépôt de bills—Mercredi prochain

14 septembre—*M. Matheson*—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada (Secret professionnel)».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 16 septembre	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 148

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 15 SEPTEMBRE 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-119, Loi modifiant la Loi sur les prêts aux améliorations agricoles;

M. Hays, au nom de M. Gordon, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec l'assentiment unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à accorder des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles, et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le comité spécial du drapeau canadien, institué le 10 septembre 1964, se compose de MM. Batten, Cadieux (Terrebonne), Deachman, Dubé, Flemming (Victoria-Carleton), Mme Konantz, MM. Langlois, Lessard (Lac-Saint-Jean), Macaluso, Matheson, Monteith, Pugh, Rapp, Ricard et Scott.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 juin 1964, demandant copie de toute la correspondance et de toutes les communications relatives à Mme Elizabeth McGarvie et à Mlle Joyce McGarvie, des visiteuses venant du Royaume-Uni, que les fonctionnaires du ministère de l'Immigration ont détenues à l'aéroport international de Winnipeg le 3 avril 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 132*)

A dix heures quarante et une minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1912—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—15 septembre

Le gouvernement dirige-t-il ou subventionne-t-il des enquêtes sur les causes de l'augmentation constante des décès provoqués par l'alcoolisme?

N° 1913—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—15 septembre

1. Dans chaque province et dans tout le Canada, combien d'arriérés mentaux touchent actuellement les allocations accordées en vertu de la Loi sur les invalides?

2. Dans chaque province et dans tout le Canada, quel montant annuel est versé à l'égard des arriérés mentaux en vertu de la Loi sur les invalides?

N° 1914—*M. Rondeau*—15 septembre

L'aéroport de l'ARC à Saint-Hubert, P.Q., sera-t-il bientôt converti en aéroport civil tout en demeurant au service de l'Aviation? Dans le cas de l'affirmative quand le service de cet aéroport sera-t-il ouvert au public?

N° 1915—*M. Rondeau*—15 septembre

1. Quel a été le prix payé pour l'achat du terrain qui devait servir pour la construction du pénitencier de Saint-Pie-de-Bagot?

2. Quelle est la grandeur de ce terrain?

3. Quelle est la valeur municipale (évaluation)?

4. Quel était le montant de la taxe municipale payée à la municipalité avant l'achat de ce terrain?

5. Quels sont les montants qui ont été payés en honoraires professionnels en vue de l'achat de ce terrain?

6. A qui ces honoraires ont-ils été payés?

7. Qu'est-ce que le gouvernement a l'intention de faire avec ce terrain?

8. Pourquoi a-t-on abandonné le projet de construction?

N° 1916—*M. Macquarrie*—15 septembre

1. Vu la déclaration publique qu'a fait faite récemment «M. A. D. Margison and Associates Ltd.» relativement à la construction de la jetée de l'Île du Prince-Édouard, quand le gouvernement du Canada a-t-il l'intention de faire rapport sur ce projet?

2. Une autre compagnie a-t-elle signifié qu'elle s'intéressait à la construction de cette jetée? Dans le cas de l'affirmative, quelle a été la réponse du gouvernement?

N° 1917—*M. Mather*—15 septembre

1. En Colombie-Britannique et au Canada, quel est le taux de mortalité attribuable au suicide pour chacune des dix dernières années?

2. Le gouvernement effectue-t-il des recherches ou aide-t-il financièrement à la conduite de recherches destinées à établir les causes du taux élevé de suicides en Colombie-Britannique et, dans le cas de l'affirmative, dans quelles institutions et sous quelle direction ces recherches sont-elles effectuées?

3. Quel est le résultat actuel de ces recherches?

4. Quel montant annuel le gouvernement dépense-t-il à l'égard de ces recherches?

N° 1918—*M. Loney*—15 septembre

Le ministère des Travaux publics songe-t-il à effectuer quelque construction, rénovation ou réparation aux quais de l'État à Kincardine, comté de Bruce (Ontario)?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 16 septembre	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 149

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 16 septembre 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Robert Taschereau, C.P., juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui 16 septembre, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes.

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copies (en français et en anglais) des instruments diplomatiques suivants:

1. Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique autorisant l'Accord de vente de la part canadienne prévu par le Traité du fleuve Columbia, en date du 16 septembre 1964.

2. Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique confirmant l'entrée en vigueur du Protocole du 22 janvier 1964 au Traité du fleuve Columbia, en date du 16 septembre 1964.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les trois questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1641—*M. Orlikow*

1. Combien de catégories de cellules y a-t-il au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul et combien d'heures par jour les prisonniers doivent y passer dans chaque cas?

2. Quelles facilités de logement comporte chaque catégorie de cellules: ameublement, installations sanitaires, éclairage et chauffage?

3. Combien de ces cellules la Commission Archambault a-t-elle déclarées impropres au logement et combien de détenus y logent actuellement?

4. Quels sont les projets du ministère de la Justice en vue de donner suite aux recommandations de la Commission Archambault?

5. Depuis l'émeute de 1962, quelle somme a-t-on dépensée pour la construction de nouveaux bâtiments et quels sont-ils?

6. En quoi consiste la ration quotidienne des détenus?

7. Combien de personnes sont employées au pénitencier et quels sont *a*) la classe, *b*) les fonctions c) le salaire de chacune?

8. Combien de diplômés d'université y sont employés à plein temps et quels sont *a*) la classe, *b*) les fonctions et c) le salaire de chacun?

9. Combien y a-t-il présentement de postes vacants au pénitencier en question et de quelles classes d'emploi s'agit-il?

M. Favreau, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1813—*M. Martineau*

1. Quels ont été les octrois ou prix de soutien pour le beurre et les autres produits laitiers accordés par le gouvernement pour chaque année depuis 1939, en indiquant le montant du subside et le montant global versés pour chaque année?

2. En quelles années y a-t-il eu, depuis 1939, des changements dans le prix de soutien ou les octrois accordés pour les produits suivants: beurre, lait, fromage, lait en poudre?

3. Quel a été, pour chaque année, le montant global versé par le gouvernement fédéral dans chaque province comme octroi de production ou prix de soutien pour chacun des produits ci-devant mentionnés?

M. Beer, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1863—*M. Horner* (Acadia)

Le ministère du Revenu national a-t-il une liste des organismes de bienfaisance qu'il utilise dans l'application de la loi de l'impôt sur le revenu et, dans le cas de l'affirmative, *a*) combien d'institutions figurent sur cette liste et *b*) quels sont leurs noms?

M. Benson, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute communication expédiée par le conseil municipal de Winnipeg, depuis le 31 août 1964, au ministre de la Justice, ainsi que de toute réponse à une telle communication, au sujet des soumissions identiques en vue de la fourniture de certains matériels électriques présentées par la Canada Wire and Cable Company Limited, la Canadian Westinghouse Company Limited, la Phillips Electrical Company Limited et la Pirelli Cables Limited.—(*Avis de motion portant production de documents n° 163—M. Knowles*)

Les avis de motions portant production de documents *n°s 164 et 165* sont réservés à la demande du gouvernement.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à accorder des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il est opportun de présenter une mesure accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles pour l'achat d'outillage agricole et fixant les conditions de semblables prêts, le montant d'un prêt ne devant pas excéder quatre-vingts pour cent du prix véritable, pour le syndicat de machines agricoles, de l'outillage agricole à acheter avec le prêt; prévoyant en outre l'établissement au Fonds du revenu consolidé d'un compte spécial d'au plus $25,000,000 auquel doivent être imputées les avances faites à la Société du crédit agricole et auquel doivent être crédités tous les montants payés au Receveur général par la Société, ainsi que d'autres dispositions financières relatives à cette caisse en ce qui concerne l'application de la mesure.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Hays, appuyé par M. Favreau, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-121, Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre afin de l'informer qu'il a adopté le Bill C-119, Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, sans amendement.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance-récolte et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu de l'honorable Robert Taschereau, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour, M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

Loi concernant The Guarantee Company of North America.

Loi constituant en corporation la Congrégation des Sœurs Maristes.

Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd.

A six heures huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1919—*M. Winkler*—16 septembre

1. Combien de Canadiens âgés d'au moins 70 ans ont payé l'impôt sur le revenu au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars 1963?

2. Quel est le montant total d'impôts sur le revenu versé au cours de cette année par les personnes de cette catégorie d'âge?

3. Combien de personnes de cette catégorie ont reçu un remboursement de l'impôt payé la même année?

4. Quel est le pourcentage d'impôt perçu des Canadiens de cette catégorie par rapport au montant total d'argent payé en pensions de vieillesse à tous les Canadiens âgés de plus de 70 ans?

N° 1920—*M. Loney*—16 septembre

Le ministère des Travaux publics songe-t-il à effectuer des travaux de construction, de rénovation ou de réparation aux quais de l'État à Port Elgin, comté de Bruce (Ontario)?

N° 1921—*M. Mather*—16 septembre

1. Le Canada participe-t-il à l'Accord international sur le café?

2. Quand cet accord est-il entré en vigueur?

3. Quel était le prix du café au Canada au cours de l'année qui a précédé l'entrée en vigueur de l'accord?

4. Quel est le prix actuel du café?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 166—*M. Bell*—16 septembre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et la province du Nouveau-Brunswick et d'autres au sujet de l'agrandissement proposé du parc national de Fundy et/ou de la piste proposée de Fundy au cours des 10 dernières années.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 17 septembre	
16	Drapeau canadien (*Organisation*).....	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 150

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Batten, du comité spécial du drapeau canadien, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande que permission lui soit accordée de se réunir pendant les séances de la Chambre.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Batten, appuyé par M. Ricard, ledit rapport est agréé.

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Texte de l'accord fait au Parc Peace Arch au sujet de l'aménagement du fleuve Columbia, le 16 septembre 1964. (Texte anglais)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (documents)

L'article *n° 136* est réservé.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Orlikow, appuyé par M. Webster: Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la

production de copie de toutes les déclarations et directives émanant du gouvernement et transmises aux ministères de l'État, au cours de l'année écoulée, relativement aux recherches et enquêtes visant la sécurité.—(*Avis de motion portant production de documents n° 123*)

Le débat se poursuit; à 5 h. 40, M. l'Orateur suppléant interrompt les délibérations suivant les dispositions de l'article 47(2) provisoire du Règlement.

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Barnett,
Brewin,
Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles),
Douglas,
Fairweather,
Irvine,
Knowles,
Martin (Timmins),
Olson,
Orlikow,
Peters,
Prittie,
Scott,
Winch—14.

CONTRE

Messieurs

Alkenbrack,
Armstrong,
Asselin (Notre-Dame-de-Grâce),
Asselin (Richmond-Wolfe),
Balcer,
Batten,
Beaulé,
Béchard,
Bélanger,
Bell,
Benson,
Berger,
Bigg,
Blouin,
Boulanger,
Boutin,
Cantelon,
Cantin,
Cardiff,
Caron,
Cashin,
Chapdelaine,
Chrétien,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Crossman,
Crouse,
Cyr,
Deachman,
Deschatelets,
Dionne,
Doucett,
Drouin,
Dubé,
Dupuis,
Éthier,
Eudes,
Fane,
Favreau,
Fleming,
Flemming,
Forest,
Forgie,
Foy,
Francis,
Frenette,
Gelber,
Gendron,
Girouard,
Granger,
Gray,
Gundlock,
Habel,
Hahn,
Haidasz,
Hales,
Hamilton,
Harley,
Hellyer,
Howe (Wellington-Huron),
Jones (Mme),
Jorgenson,
Kennedy,
Kindt,
Konantz (Mme),
Lachance,
Lambert,
Langlois,
Laniel,
Latulippe,
Laverdière,
Leduc,
Legault,
Lessard (Saint-Henri),
Macaluso,
Macdonald,
MacInnis,
MacNaught,
MacRae,
McBain,
McIlraith,
McIntosh,
McLean (Charlotte),
McMillan,
McNulty,
Madill,
Mandziuk
Marcoux,
Martin (Essex-Est),
Matte,
Moreau,
Munro,
Nasserden,
Nesbitt,
Nowlan,
Nugent,
O'Keefe,
Otto,
Ouellet,
Pascoe,
Pépin,
Pickersgill,
Pilon,
Plourde,
Prud'homme,
Rapp,
Regan,
Ricard,
Richard,
Robichaud,
Rochon,
Rock,
Rouleau,
Roxburgh,
Ryan,
Rynard,
Skoreyko,
Southam,
Stenson,
Stewart,
Tardif,
Teillet,
Tremblay,
Tucker,
Turner,
Walker,
Watson (Assiniboïa),
Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Webb,
Winkler—131.

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions.*

Sur motion de M. Favreau, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'à compter du lundi 21 septembre 1964, les heures de séance de la Chambre soient celles que prévoient le Règlement et les ordres provisoires.

Sur motion de M. Favreau, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Que, nonobstant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 56 du Règlement, à la prochaine occasion où l'on appellera une motion relative à un ordre visant les subsides, les prévisions de dépenses des départements gouvernementaux non encore abordés soient aussitôt entamées pour examen, et que ladite motion soit réputée être la sixième et dernière motion de subsides durant la présente session.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

1 Administration centrale (y compris l'ancien crédit relatif à l'exploitation et à l'entretien des wagons officiels) $ 3,773,800 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

1a Administration centrale 78,400 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures trente-sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1922—*M. Lessard* (Lac-Saint-Jean)—17 septembre

Quel est le nombre, par province, des anciens combattants qui touchent une pension à 100 p. 100?

N° 1923—*M. MacRae*—17 septembre

1. Dans la province du Nouveau-Brunswick, combien de récipiendaires d'allocations aux anciens combattants (toutes catégories) ont subi des interventions chirurgicales ou des traitements médicaux dans des institutions autres que l'hôpital militaire de Lancaster au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1964?

2. Quels étaient les diagnostics et les traitements? Dans quels hôpitaux ont-ils eu lieu? Quel était le nom du chirurgien et du médecin présent?

3. Comment les préposés aux traitements ont-ils disposé de ces cas, et en vertu de quelle règle ou de quel règlement ces cas ont-ils été acceptés ou rejetés?

4. Quels étaient les préposés aux traitements dans chaque cas?

5. Combien de cas ont été payés comme cas d'urgence et combien ont été payés en vertu d'une autorisation antérieure concernant ce que l'on appelle hospitalisation de son choix?

6. Dans combien de cas a-t-on accordé des autorisations selon ce que l'on appelle l'hospitalisation de son choix?

N° 1924—*M. MacRae*—17 septembre

1. Dans la province du Nouveau-Brunswick, combien de récipiendaires d'allocations aux anciens combattants (toutes catégories) ont subi des interventions chirurgicales ou des traitements médicaux dans des institutions autres que l'hôpital militaire de Lancaster au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1963?

2. Quels étaient les diagnostics et les traitements? Dans quels hôpitaux ont-ils eu lieu? Quel était le nom du chirurgien et du médecin présent?

3. Comment les préposés aux traitements ont-ils disposé de ces cas, et en vertu de quelle règle ou de quel règlement ces cas ont-ils été acceptés ou rejetés?

4. Quels étaient les préposés aux traitements dans chaque cas?

5. Combien de cas ont été payés comme cas d'urgence et combien ont été payés en vertu d'une autorisation antérieure concernant ce que l'on appelle hospitalisation de son choix?

6. Dans combien de cas a-t-on accordé des autorisations selon ce que l'on appelle l'hospitalisation de son choix?

N° 1925—*M. Laprise*—17 septembre

Quelles sommes Radio-Canada a-t-il versées annuellement à Radio Nord Inc. depuis 1958?

N° 1926—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—17 septembre

Relativement aux trois postes de psychologues actuellement vacants au pénitencier de Kingston, *a*) depuis combien longtemps chacun de ces postes est-il vacant, *b*) quelles qualités exige-t-on des titulaires de ces postes, c) quel traitement est attaché à chacun de ces postes, *d*) le gouvernement a-t-il l'intention de remplir ces postes?

N° 1927—*M. Watson* (Assiniboïa)—17 septembre

1. Combien de véhicules à moteur ont franchi le poste-frontière d'Emerson (Manitoba) entre minuit et huit heures du matin, du 15 mai au 15 septembre 1964?

2. Combien de véhicules à moteur ont franchi le poste-frontière de North Portal (Saskatchewan) entre minuit et huit heures du matin, du 15 mai au 15 septembre 1964?

3. Combien de véhicules à moteur ont franchi le poste-frontière de Regway (Saskatchewan) entre minuit et huit heures du matin, du 15 mai au 15 septembre 1964?

4. Combien de véhicules à moteur ont franchi le poste-frontière de Coutts (Alberta) entre minuit et huit heures du matin, du 15 mai au 15 septembre 1964?

5. Combien de véhicules à moteur ont franchi chacun de ces postes chaque jour, du 15 mai au 15 septembre 1964?

N° 1928—*M. Grafftey*—17 septembre

Tous les véhicules militaires doivent-ils être équipés de ceintures de sûreté, et tous les militaires doivent-ils utiliser ces ceintures lorsqu'ils circulent sur des routes publiques?

N° 1929—*M. Cameron* (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles)—17 septembre

Quels sont les dates d'échéance et les taux d'intérêt des émissions d'obligations du gouvernement des États-Unis dans lesquelles le gouvernement canadien a investi les fonds américains qu'il a reçus à la suite de la conclusion du Traité relatif au fleuve Columbia?

N° 1930—*M. Mather*—17 septembre

1. Les représentants des maires et des municipalités ont-ils demandé au gouvernement fédéral d'étudier avec les gouvernements des provinces et les municipalités le coût de la construction de routes dans les régions urbaines, que chaque partie devrait assumer?

2. Le gouvernement approuve-t-il ce projet?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le lundi 21 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	3 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 151

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

M. l'Orateur dépose à la Chambre,—Extrait du procès-verbal d'une réunion des membres de la Commission de la régie intérieure de la Chambre des communes du Canada, tenue à Ottawa le lundi 14 septembre 1964, dont voici le texte:

REVISION DE TRAITEMENTS

Les membres de la Commission ont autorisé que soit payé, à chaque employé de la Chambre des communes compris dans les catégories suivantes, le taux de traitement indiqué immédiatement sous le montant du traitement qu'il recevait au 1er octobre 1963 et, dans le cas d'un employé nommé après cette date, le taux indiqué immédiatement sous le taux qu'il touchait à la date de sa nomination; les nouveaux taux de traitement seront versés aux employés et anciens employés de la Chambre des communes de la manière prescrite dans le Règlement sur la rémunération avec effet rétroactif.

Date d'entrée en vigueur: 1er octobre 1963

Second greffier adjoint

De:	10400	10800	11300	11800
A:	10900	11300	11800	12300

En vigueur du 1er octobre 1963 au 11 mai 1964 inclusivement.

Chef des journaux anglais

Chef des journaux français

Chef de la division des comités et des bills privés

Éditeur des débats et chef de la division des sténographes (anglais)
Éditeur des débats et chef de la division des sténographes (français)

De:	9480	9880	10300	10700	11100
A:	9900	10400	10800	11200	11600

Chef du personnel

De:	8760	9120	9480	9880	10300
A:	9140	9500	9900	10300	10700

En vigueur du 1er octobre 1963 au 11 mai 1964 inclusivement.

Du 1er juillet 1964

De:	9480	9880	10300	10700	11100
A:	9900	10400	10800	11200	11600

Éditeur adjoint des débats et sténographe

De:	7950	8250	8550	8850	9150
A:	8190	8490	8790	9090	9390

(Applicable à M. D. Butt seulement)

Chef de la division de l'index et des références
Chef de la division de l'index des débats français
Chef adjoint de la division des comités et des bills privés
Chef adjoint des journaux anglais
Chef adjoint des journaux français

De:	7950	8250	8550	8850	9150
A:	8190	8490	8790	9090	9390

Chef de la division de la papeterie et des fournitures
Chef de la division des sténographes des députés
Maître de poste, Chambre des communes
Sergent d'armes adjoint

De:	6750	6990	7230	7470
A:	6990	7230	7470	7710

Secrétaire de comité
Sténographe adjoint parlementaire

De:	6480	6720	6960	7200
A:	6660	6900	7140	7380

Chef du bureau de distribution parlementaire
Agent du personnel 2

De:	5910	6090	6270	6450
A:	6090	6270	6450	6630

Secrétaire du whip du gouvernement
Secrétaire du whip de l'opposition
Chef adjoint de la division des sténographes des députés
Maître de poste adjoint, Chambre des communes
Préposé aux documents parlementaires
Greffier des ordres

De:	5610	5790	5970	6150
A:	5790	5970	6150	6330

Commis surveillant

De:	5340	5520	5700	5880
A:	5520	5700	5880	6060

Secrétaire de l'Orateur de la Chambre
Secrétaire du greffier de la Chambre
Secrétaire du sergent d'armes

De:	5100	5280	5460	5640
A:	5280	5460	5640	5820

Commis principal
Secrétaire du greffier adjoint

De:	4860	5040	5220	5400
A:	5040	5220	5400	5580

Secrétaire de l'Orateur suppléant
Secrétaire du deuxième greffier adjoint
Secrétaire

De:	4470	4650	4830	5010
A:	4620	4800	4980	5160

Copiste parlementaire

De:	4530	4770	5010
A:	4680	4920	5160

Surveillant 1 de l'entretien des bureaux

De:	4410	4590	4770	4950
A:	4560	4740	4920	5100

Commis 4

De:	4260	4410	4560	4710
A:	4410	4560	4710	4860

Secrétaire du leader du parti du Crédit social
Secrétaire du leader du Nouveau parti démocratique
Secrétaire du chef du Ralliement créditiste

De:	4740
A:	4890

Sténographe de député

De:	3810	4050	4260
A:	3960	4200	4410

Commis 3

De:	3750	3900	4050	4200
A:	3900	4050	4200	4350

Commis (emplois continus ou temporaires et emplois de session)

De:	3930
A:	4080
De:	4170
A:	4320
De:	4380
A:	4530

Sténographe 2

De:	3150	3300	3450	3600
A:	3270	3420	3570	3720

Vari-typiste, classe 2
Commis 2

De:	2970	3120	3270	3420
A:	3090	3240	3390	3540

Commis-messager

De:	2520
A:	2610

Commis 1 (relèvements semestriels)

De:	2100	2190	2280	2370	2460	2550	2640	2730	2820
A:	2190	2280	2370	2460	2550	2640	2730	2820	2910

Agent d'administration 4 (Cabinet du chef de l'opposition)

De:	7020	7320	7680	8040
A:	7260	7560	7920	8280

Agent d'administration 2 (Cabinet du chef de l'opposition)

De:	6300	6480	6720	6960
A:	6480	6660	6900	7140

Secrétaire de haut fonctionnaire (Cabinet du chef de l'opposition)

De:	4410	4590	4770	4950
A:	4560	4740	4920	5100

M. l'Orateur dépose aussi à la Chambre,—Extrait du procès-verbal d'une réunion des membres de la Commission de la régie intérieure de la Chambre des communes du Canada, tenue à Ottawa le jeudi 17 septembre 1964, dont voici le texte:

Congés annuels du personnel de la Chambre des communes employé soit à plein temps soit pendant la session

La Commission a décidé ce qui suit:

Le congé annuel normal du personnel régulier de la Chambre des communes employé à plein temps consiste en quinze (15) jours ouvrables dans le cas de ceux qui ont moins de vingt-cinq (25) ans de service, et en vingt (20) jours ouvrables dans le cas de ceux qui comptent vingt-cinq (25) ans ou plus de service.

Si, à cause de la nature de ses fonctions, un employé ne peut pas obtenir, ou décide de ne pas prendre, plus de trois (3) jours ouvrables à titre de congé de vacances alors que la Chambre siège, cet employé aura droit à cinq (5) jours supplémentaires de congé.

Les employés de session de la Chambre des communes accumuleront le congé de vacances à raison d'un jour et quart ($1\frac{1}{4}$) pour chaque mois de service pendant lequel ils auront touché leur traitement pour au moins dix (10) jours ouvrables. Toutefois, il ne sera accordé aux employés de session que les jours de congé qu'ils auront gagnés.

De façon générale, les employés réguliers ou les employés de session de la Chambre des communes en congé annuel ne seront pas remplacés, que leur absence survienne alors que la Chambre est en session ou pendant qu'elle ne siège pas.

Les dispositions qui précèdent ne modifient en rien la méthode de calculer le congé compensatoire accordé au personnel régulier ou au personnel de session pour le travail accompli un jour qui est normalement un jour férié dans le service public comme le prescrit le paragraphe (1) de l'article 62 de la Loi sur le service civil, ou un samedi.

Les règlements ci-dessus, exécutoires à compter du 1er janvier 1964, s'appliquent à tous les bureaux, services ou directions de la Chambre des communes.

M. Batten, du comité spécial du drapeau canadien, présente le deuxième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande qu'il soit autorisé à augmenter son quorum de 8 à 10 membres, et que l'article 67(2) du Règlement soit suspendu à cet égard.

Du consentement unanime, sur motion de M. Batten, appuyé par M. Ricard, ledit rapport est agréé.

M. Stewart, secrétaire parlementaire du Secrétaire d'État, dépose à la Chambre,—Manuel de la Société Radio-Canada sur les lignes de conduite et les règlements, intitulé: «Political and Controversial Broadcasting», revisé au 25 octobre 1963. (Texte anglais)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

Administration et généralités

1	Administration centrale, y compris la part fédérale des dépenses du Secrétariat du Conseil canadien des ministres des ressources et des subventions de $120,000 aux fins de recherches sur le Nord et pour les expéditions de recherches scientifiques dans les régions septentrionales	$ 1,591,500 00
5	Subventions aux provinces, conformément aux accords conclus, avec l'approbation du gouverneur en conseil, entre le Canada et les provinces, pour aider à l'aménagement de chemins d'accès aux ressources	8,625,000 00
10	Octrois aux provinces, conformément aux accords conclus, avec l'approbation du gouverneur en conseil, entre le Canada et les provinces, de sommes égales à la moitié des sommes réellement dépensées par ces provinces pour l'aménagement de terrains de camping et de pique-nique	200,000 00

Parcs nationaux

15	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la conservation et la mise en valeur des ressources fauniques, l'exécution de la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et paiements aux propriétaires de terrain qui assurent un habitat pour les oiseaux migrateurs conformément aux ententes conclues selon les conditions et modalités approuvées par le gouverneur en conseil, paiement à la Commission des champs de bataille nationaux de sommes accordées en vertu de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec et subventions selon le détail des affectations	11,485,600 00
20	Construction et acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	14,253,600 00

Ressources hydrauliques

30	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la quote-part du Canada des frais du conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie, et autorisation de faire des avances recouvrables, à concurrence du total des parts de la province du Manitoba et de la province d'Ontario du coût des travaux de régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul, ainsi que des parts des organismes provinciaux et d'organismes extérieurs du coût des levés hydrométriques	2,097,200 00
35	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel et autorisation de faire des avances recouvrables à concurrence du total des parts des organismes provinciaux et d'organismes extérieurs du coût des levés hydrométriques	304,500 00

40 Subventions aux provinces pour la construction de digues et autres ouvrages destinés à la conservation et à la régularisation des ressources hydrauliques, conformément aux ententes conclues entre le Canada et les provinces 8,950,000 00

ADMINISTRATION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

45 Administration, fonctionnement et entretien, y compris des subventions et des contributions, selon le détail des affectations, autorisation de faire des avances recouvrables à l'égard de services rendus pour le compte du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, autorisation de vendre de l'énergie électrique et de l'huile combustible (et de fournir les services connexes), conformément aux modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs privés d'endroits éloignés où il n'existe pas d'autres sources locales d'approvisionnement et autorisation accordée au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales d'assurer, en ce qui a trait à l'activité commerciale des Esquimaux, l'instruction et la surveillance nécessaires, la fourniture de matières, l'achat de produits finis et, nonobstant toute autre loi, la vente de tels produits finis 22,524,700 00

50 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris l'autorisation de faire des avances recouvrables, selon des montants ne dépassant pas dans l'ensemble la quote-part du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à l'égard des dépenses relatives à l'instruction et à la formation professionnelle, autorisant de faire des avances recouvrables à l'égard de services rendus et de travaux exécutés sur des propriétés autres que des propriétés fédérales dans le cas où le ministère est seul en mesure d'exécuter lesdits travaux et rendre lesdits services, et autorisation d'un programme de construction ou d'acquisition de logements destinés aux Exquimaux et la vente de maisons aux Esquimaux, selon les modalités et conditions et aux prix que pourra approuver le gouverneur en conseil 13,067,400 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

Direction des régions septentrionales
Commission d'énergie du Nord canadien

L25 Avances à la Commission d'énergie du Nord canadien au titre de dépenses en immobilisations conformément au paragraphe (1) de l'article 15 de la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien 6,450,000 00

L30 Avances en vertu des accords conclus conformément à la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique 8,384,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

Administration et généralités

1a Administration centrale—Pour élargir les fins du crédit 1 du budget principal des dépenses pour 1964-1965 de façon à autoriser le paiement d'une contribution au Conseil canadien des ministres des ressources d'un montant égal à la moitié de l'ensemble des contributions des provinces, mais ne dépassant pas $50,000 .. 1 00

Parcs nationaux

15a Administration, fonctionnement et entretien y compris les subventions mentionnées au Budget des dépenses .. 62,000 00

Ressources hydrauliques

30a Administration, fonctionnement et entretien—Pour élargir les fins du crédit 30 du budget principal des dépenses de 1964-1965, de façon à inclure les dépenses du gouvernement relatives aux enquêtes sur les fleuves Fraser et Nelson et pour fournir un autre montant de 1,080,000 00

35a Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 20,000 00

Régions septentrionales

45a Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions et les contributions mentionnées au Budget des dépenses 1,468,000 00

50a Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Pour élargir la portée du crédit 50 de manière à inclure le paiement de compensations, tel que le prescrit le gouverneur en conseil, aux personnes touchées par le déplacement de la ville d'Aklavik 16,900 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Nord canadien et Ressources nationales

Direction des régions septentrionales

L24a Prêts au Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (ci-après appelés les «Territoires») pendant l'année financière en cours et les années suivantes, conformément aux modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, en vue de permettre à ce gouvernement de consentir des prêts hypothécaires aux résidents des Territoires pour l'achat ou la construction de maisons à coût modique dans les Territoires 330,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres nos 1 à 6 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-55, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer;

M. Prittie, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Laing, membre du conseil privé de la reine,—Prévisions de dépenses et budget d'exploitation de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année expirant le 31 mars 1965, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952 (Versions française et anglaise), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-1378, en date du 3 septembre 1964, approuvant lesdits budget et prévisions.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1931—*M. Bell*—18 septembre

En ce qui concerne le quai et le brise-lames de St. Martins, comté de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, quels travaux d'entretien et de réparation y ont été faits, à quel montant se sont élevées les dépenses et quels sont les projets pour l'avenir?

N° 1932—*M. Irvine*—18 septembre

Quand le gouvernement se propose-t-il d'annoncer les dispositions qu'il entend prendre au sujet du mémoire présenté par la *Canadian Fasteners Institute* le 11 août 1964?

N° 1933—*M. Horner* (Acadia)—18 septembre

1. Quand a-t-on établi la Commission des eaux des provinces des Prairies?

2. Toutes les provinces des Prairies se sont-elles unies à cette époque pour appuyer la Commission des eaux?

3. Quand a-t-on entrepris la première étude?

4. La province d'Alberta y a-t-elle participé?

N° 1934—*M. Scott*—18 septembre

1. Le gouvernement ou tout autre organisme du gouvernement, y compris la Commission des transports du Canada, a-t-il reçu du canton de Scarborough une demande d'installation de signaux de la circulation à l'intersection du chemin Danforth et de l'avenue Midland?

2. Cette installation exige-t-elle l'approbation de la Commission des transports du Canada? Dans le cas de l'affirmative, une réponse a-t-elle été donnée et, dans le cas de la négative, pour quelle raison?

3. A quelle date le canton de Scarborough a-t-il fait sa première demande?

4. Quelle disposition le gouvernement entend-il prendre pour s'assurer qu'il est promptement donné suite à cette demande?

N° 1935—*M. Jorgenson*—18 septembre

1. Vérifie-t-on la qualité du travail qu'exécutent les employés d'Air Canada?

2. Quel est le but de ces vérifications et dans quelle mesure servent-elles à établir les cotes de compétence des employés?

3. Lors de ces vérifications, les conversations avec les employés d'Air Canada et les passagers qui désirent faire des réservations sont-elles enregistrées sur magnétophone?

4. Depuis combien longtemps cette pratique existe-t-elle?

N° 1936—*M. Côté* (Chicoutimi)—18 septembre

Quel est le nom de l'industrie installée à Port-Alfred ces derniers temps et qui bénéficiera des dégrèvements fiscaux consentis pour les zones défavorisées?

N° 1937—*M. Macquarrie*—18 septembre

1. Quand a-t-on acheté le terrain destiné à l'érection d'un bureau de poste à North-Rustico et à Mount Stewart, Île-du-Prince-Édouard?

2. Quand se propose-t-on de commencer la construction de ces édifices?

3. Quelles sont les dimensions projetées desdits édifices?

4. De l'espace de bureau sera-t-il prévu à l'intention de tout autre ministère du gouvernement du Canada?

5. A quelle date ces édifices seront-ils terminés?

6. Pour quelles raisons ces projets de construction ont-ils été retardés?

N° 1938—*M. Macquarrie*—18 septembre

1. Quand a-t-on acheté le terrain destiné à l'érection d'un bureau de poste à Crapaud, Île-du-Prince-Édouard?

2. Quelle est la superficie du terrain acheté?

3. De qui l'a-t-on acheté?

4. Combien a-t-on payé pour le terrain?

5. A quelle date a-t-on commencé la construction et quand sera-t-elle terminée?

6. Quelles sont les dimensions de l'édifice?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 21 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	3 h. p.m.
	Le mardi 22 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
	Le mercredi 23 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 15 p.m.
	Le jeudi 24 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*à huis clos*)	10 h. a.m. 3 h. p.m. 8 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 152

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Matheson, appuyé par M. Godin, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-122, Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada (Secret professionnel), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les trois questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1709—*M. Coates*

1. Quels sont les noms des fonctionnaires fédéraux qui travaillent dans la circonscription de York-Sunbury (Nouveau-Brunswick)?

2. Quels postes occupent-ils?

3. Quel est leur traitement annuel?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du Secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1803—*M. Howe* (Hamilton-Sud)

1. Le gouvernement effectue-t-il ou appuie-t-il des travaux de recherche relatifs à des méthodes naturelles de combattre les insectes et les mauvaises herbes au lieu d'utiliser des produits chimiques? Dans l'affirmative, à quels établissements et sous quelle direction de tels travaux de recherche sont-ils effectués?

2. Quel montant annuel le gouvernement doit-il verser à l'égard de ces travaux de recherche?

M. Beer, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1820—*M. Caouette*

1. Quels sont les travaux d'hiver qui ont été effectués dans le comté de Villeneuve au cours de la dernière saison?

2. Quel est le montant de ces travaux et quelles sont les sommes que devait verser ou qu'a versées le gouvernement fédéral pour ces travaux?

3. Le gouvernement fédéral doit-il encore des montants en vertu de ces travaux à certaines de ces municipalités? Dans l'affirmative, quels sont les travaux qui n'ont pas encore été payés par le gouvernement fédéral?

4. Quel est le total de la quote-part du gouvernement fédéral qui n'a pas encore été versé à l'égard de ces travaux dans le comté de Rouyn-Noranda?

5. Le gouvernement a-t-il pris des mesures en vue de hâter le versement des montants non payés à l'égard des travaux d'hiver effectués dans le comté de Rouyn-Noranda et, dans l'affirmative, quelles sont-elles?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du Secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est lu pour la sixième et dernière fois, suivant les dispositions de l'article 56(2) du Règlement et l'ordre adopté le jeudi 17 septembre 1964;

M. Gordon, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, la Chambre se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

Les prévisions de dépenses de huit départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant l'ordre adopté le jeudi 17 septembre 1964, ainsi qu'il suit:

PRODUCTION DE DÉFENSE

B—ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE

20 Administration et fonctionnement . . . . . $ 2,600,000 00

FINANCES

1 Administration centrale, y compris l'exécution de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, de la Loi sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies, de la Loi sur les prêts relatifs au grain des Prairies, de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, les traitements et dépenses du bureau de l'inspecteur général des banques et les subventions qui apparaissent au détail des affectations . . . . . $ 2,710,400 00

JUSTICE

1 Administration, y compris le Bureau du surintendant des faillites, subventions et contributions, selon le détail des affectations, gratifications aux veuves et autres

personnes à la charge des juges décédés en fonctions, et autorisation de faire des avances recouvrables pour l'administration de la justice au nom des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Territoire du Yukon . . . . . $ 2,109,600 00

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat—

1 Indemnité de logement (maison) au président du Sénat . . . . . $ 3,000 00

REVENU NATIONAL

1 Administration, fonctionnement et entretien, y compris l'autorisation, nonobstant les dispositions de la Loi sur l'administration financière, de dépenser les recettes provenant, au cours de l'année, d'entreprises et de particuliers qui ont besoin de services spéciaux . . $ 44,388,500 00

CONSEIL PRIVÉ

1 Entretien et administration de la résidence du premier ministre . . . . . $ 32,500 00

COMMERCE

1 Administration centrale, y compris les cotisations à payer aux organismes internationaux énumérés dans le détail des affectations . . . . . $ 5,180,500 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

1 Administration centrale . . . . . $ 6,491,400 00

A rapporter.

Le rapport est reçu et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-35, Loi modifiant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers;

M. Sharp, appuyé par M. Favreau, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Woolliams, appuyé par M. Aiken, propose,—Que le bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question qui en fait l'objet soit déférée au comité permanent de la banque et du commerce.

Après discussion, avec l'assentiment unanime, ladite proposition de motion est retirée.

La motion principale, mise aux voix, est agréée sur division.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois sur division et déféré au comité permanent de la banque et du commerce.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-121, Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles;

M. Favreau, au nom de M. Hays, appuyé par M. Sharp, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Laing, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'auditeur général concernant l'examen des comptes et des états financiers de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 12 de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, chapitre 57, Statuts du Canada, 1907-1908, et aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

A dix heures huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1939—*M. Orlikow*—21 septembre

1. Combien d'immeubles des postes contiennent des judas à travers lesquels on peut surveiller les employés?

2. Dans quels immeubles des postes a-t-on installé des judas?

3. Quelles directives a-t-on données aux personnes chargées par le ministère des Postes de la surveillance des employés du ministère à travers ces judas?

4. Par suite de la surveillance à travers les judas, des employés du ministère des Postes ont-ils été accusés de vol? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre, où et quand cela s'est-il fait?

5. Par suite de la surveillance à travers les judas, a-t-on vérifié si des employés des postes fument ou prennent trop de temps pour la pause-café?

6. Les renseignements obtenus par les surveillants des postes au moyen des judas sont-ils utilisés en vue des décisions relatives à l'avancement des employés des postes?

*N° 1940—*M. Knowles*—21 septembre

1. Le gouvernement songe-t-il à étudier la demande que le Conseil des Arts du Canada lui a présentée d'augmenter sa Caisse de dotation, afin qu'il puisse accroître son activité conformément au mémoire qu'il a soumis au gouvernement le 3 mars 1964 et, dans le cas de l'affirmative, quelle décision le gouvernement a-t-il prise?

2. S'il n'a encore pris aucune décision favorable, la question demeure-t-elle toujours à l'étude?

*N° 1941—*M. Fisher*—21 septembre

1. Avant que le ministre des Forêts annonçât, en juillet, «la ligne de conduite provisoire relative aux grains de provende», a-t-on songé aux avantages qu'en retireraient les cultivateurs du nord-ouest de l'Ontario, c'est-à-dire ceux des régions situées entre Nipigon et les régions de Rainy River, de Dryden et de Kenora? Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces avantages?

2. Si l'on n'a pas songé à ces avantages, pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

3. A-t-on songé à fournir une aide financière pour le transport par camion des grains de provende du Manitoba jusque dans la région du nord-ouest de l'Ontario? Sinon, pourquoi n'a-t-on pas adopté pareille ligne de conduite, étant donné surtout la situation géographique du nord-ouest de l'Ontario et son éloignement des centres ordinaires de distribution de l'Est?

4. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises afin d'expliquer aux cultivateurs du nord-ouest de l'Ontario comment les atteindrait cette nouvelle ligne de conduite provisoire, y compris les dates et le texte de tous communiqués de presse, et les renseignements transmis aux camionneurs qui font le transport vers ou dans le nord-ouest de l'Ontario?

5. Si aucune mesure n'a été prise, quelle en est la raison?

N° 1942—*M. Mather*—21 septembre

1. Quel est le nombre total des employés du gouvernement fédéral du Canada?

2. Quel est le nombre total des employés de la défense (armée, marine, aviation et autres services de défense)?

N° 1943—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—21 septembre

1. Le tracé de la route transcanadiene des comtés de Victoria et de Carleton, province du Nouveau-Brunswick, a-t-il été modifié? Dans le cas de l'affirmative, *a*) envisage-t-on la construction d'un autre pont sur la rivière Saint-Jean, entre Andover et Hartland (Nouveau-Brunswick), dont le gouvernement assumerait 90 p. 100 des frais, *b*) où sera situé ce pont et quelle distance le sépare (i) du pont de la route transcanadienne actuellement situé à environ un mille au nord d'Hartland, (ii) du pont de la route transcanadienne reliant actuellement Andover et Perth?

2. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a-t-il fait certaines recommandations en vue de l'abandon du pont qui relie actuellement Perth à Andover et qui fait partie du réseau routier transcanadien?

3. A-t-on pris une décision au sujet de la construction d'un pont de la route transcanadienne aux endroits ou à proximité des endroits suivants, *a*) Kilburn, *b*) Florenceville?

4. Quel est le coût estimatif de ce pont et le gouvernement fédéral acceptera-t-il d'en assumer une proportion de 90 p. 100?

5. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a-t-il recommandé l'abandon de la route transcanadienne entre Kilburn et Beechwood?

N° 1944—*M. Armstrong*—21 septembre

1. Quelle part le gouvernement fédéral a-t-il payée du coût de l'école secondaire de formation professionnelle du comté de Pictou, à New Glascow (N.-É.), pendant l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1964?

2. Quel montant le gouvernement fédéral a-t-il versé pour le fonctionnement du Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse, à Truro, pendant l'année financière 1963-1964?

3. Quel montant le gouvernement fédéral a-t-il versé pour le fonctionnement du Centre de formation des pêcheurs de la Nouvelle-Écosse, à Pictou, pendant l'année financière 1963-1964?

4. Quel montant le gouvernement fédéral a-t-il versé pour le fonctionnement de l'Institut d'arpentage de la Nouvelle-Écosse, à Lawrencetown, en 1963-1964?

5. Le gouvernement fédéral exerce-t-il une surveillance sur la qualité des cours et de l'instruction que dispensent les écoles techniques ou les écoles de formation professionnelle de la Nouvelle-Écosse qui reçoivent une aide pécuniaire en vertu de la loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle?

N° 1945—*M. Prittie*—21 septembre

1. Le ministre des Pêcheries a-t-il reçu une lettre de la *Pacific Trollers' Association* dans laquelle on demande au gouvernement d'établir un genre de permis pour pratiquer la pêche sur le littoral du Pacifique?

2. Le genre de permis que demande la *Pacific Trollers' Association* est-il en vigueur dans le cas de certaines pêcheries du Canada?

3. Le gouvernement est-il au courant du genre de restrictions relatives aux permis exigés sur la côte du Pacifique aux États-Unis?

4. Le gouvernement songe-t-il à apporter des restrictions aux permis visant la pêche qui se pratique sur le littoral du Pacifique, au Canada?

N° 1946—*M. Scott*—21 septembre

1. Le gouvernement a-t-il récemment rencontré des représentants des États-Unis afin de discuter avec eux le programme d'encouragement du gouvernement canadien au sujet de la fabrication des pièces d'automobiles?

2. Étant donné l'urgence et l'importance de la question, le gouvernement a-t-il offert d'apporter certaines modifications à son programme? Quelle est la nature de ces modifications et dans quelle mesure les hauts fonctionnaires des États-Unis les ont-ils acceptées?

N° 1947—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—21 septembre

1. Quel est le montant total des subventions à la recherche médicale que le gouvernement a accordées à chaque école canadienne de médecine au cours de chacune des cinq dernières années?

2. A quelle fin précise chacune des subventions a-t-elle été accordée l'an dernier?

N° 1948—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—21 septembre

1. Quel est le montant total des subventions à la recherche dentaire que le gouvernement a accordées à chaque école dentaire au cours de chacune des cinq dernières années?

2. A quelle fin précise chacune des subventions a-t-elle été accordée l'an dernier?

Dépôt de bills—Mercredi prochain

21 septembre—*Le ministre des Finances*—Bill intitulé: «Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mardi 22 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. 30 a.m.
	Le mercredi 23 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 15 p.m.
	Le jeudi 24 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*à huis clos*)	10 h. a.m. 3 h. p.m. 8 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 153

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur informe la Chambre que, sous la catégorie «Chef du personnel», les mots «En vigueur du 1er octobre 1963 au 11 mai 1964 inclusivement» qui figurent dans l'extrait du procès-verbal d'une réunion de la Commission de la régie intérieure, tenue le lundi 14 septembre 1964, concernant les revisions de traitement pour des employés de la Chambre des communes de certaines catégories, déposé à la Chambre le vendredi 18 septembre 1964, ainsi qu'à la page 702 des *Procès-verbaux* de la même date, doivent être remplacés par les mots suivants: «En vigueur du 1er octobre 1963 au 30 juin 1964 inclusivement».

M. Batten, du comité spécial du drapeau canadien, présente le troisième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande que les procès-verbaux et témoignages du Comité mixte du Sénat et de la Chambre institué pour faire étude et rapport sur le choix d'un motif approprié et distinctif de drapeau national pour le Canada, recueillis en 1945 et 1946, soient déférés au Comité.

Du consentement unanime, sur motion de M. Batten, appuyé par M. Ricard, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Favreau, appuyé par M. Teillet, il est ordonné,—Que les postes énumérés au budget principal et au budget supplémentaire (A) de 1964-1965 concernant le ministère des Affaires des anciens combattants, qui ont été présentés à la Chambre durant la présente session, soient retirés du comité des subsides et déférés au comité permanent des Affaires des anciens combattants, sous réserve toujours des attributions du comité des subsides relativement au vote des deniers publics.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Favreau, au nom de M. Hays, appuyé par M. Sharp: Que le Bill C-121, Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions.*

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Favreau, au nom de M. Hays, appuyé par M. Sharp: Que le Bill C-121, Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures et une minute du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre 278, S.R.C., 1952.

Par M. Gordon, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 12(2) de ladite loi, chapitre 46, Statuts du Canada, 1955.

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 septembre 1964, demandant copie de toute communication expédiée par le conseil municipal de Winnipeg, depuis le 31 août 1964, au ministre de la Justice, ainsi que de toute réponse à une telle communication, au sujet des soumissions identiques en vue de la fourniture de certains matériels électriques présentées par la Canada Wire and Cable Company Limited, la Canadian Westinghouse Company Limited, la Phillips Electrical Company Limited et la Pirelli Cables Limited.—(*Avis de motion portant production de documents n° 163*)

A dix heures vingt-quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1949—*M. Watson* (Assiniboïa)—22 septembre

1. Tous les parcs nationaux du Canada exigent-ils des frais de mise à l'eau à l'égard d'embarcations?

2. En vertu de quel règlement exige-t-on ces frais et quand ce règlement a-t-il été adopté?

3. Dans quels parcs nationaux exige-t-on des frais de mise à l'eau et quel montant exige-t-on par jour et/ou par semaine?

4. Pourquoi exige-t-on des frais de mise à l'eau?

N° 1950—*M. Cantelon*—22 septembre

Le gouvernement de la Saskatchewan a-t-il demandé au gouvernement fédéral d'inclure dans l'accord relatif à la défalcation triennale de l'impôt les entreprises qui récupèrent la potasse grâce à des procédés de solution dans l'eau, au même titre que les entreprises qui creusent les puits de mines? Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le gouvernement entend-il prendre?

N° 1951—*M. Coates*—22 septembre

1. Combien d'officiers détenant le grade de major ou un grade supérieur et combien d'officiers d'un rang équivalent dans les deux autres armes se sont retirés de postes à responsabilité exécutive ou administrative au ministère de la Défense nationale depuis le 1er mai 1963?

2. Combien d'entre eux ont fait savoir qu'ils avaient assumé un poste dans des industries de défense qui ont des contrats pour le ministère de la Production de défense et/ou pour le ministère de la Défense nationale?

N° 1952—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—22 septembre

1. Quels pesticides, herbicides ou autres composés chimiques utilisés en agriculture emploie-t-on en fructiculture dans la péninsule du Niagara?

2. Le gouvernement effectue-t-il ou encourage-t-il des recherches relatives à la durée de ces produits chimiques sur les fruits ou dans le sol des vergers et, dans le cas de l'affirmative, dans quelles institutions ou sous quelle direction ces recherches sont-elles effectuées?

3. Quel montant annuel le gouvernement dépense-t-il à l'égard de ces recherches?

N° 1953—*M. Fisher*—22 septembre

1. Avant que la Commission du service civil n'ait annoncé le concours 64-381, a-t-on songé à faire remplir par l'Office national de l'énergie les fonctions requises pour ce poste? Sinon, pour quelles raisons?

2. Jusqu'à ce moment, qui a assumé ces fonctions?

3. Quel traitement a touché cette personne ou ces personnes?

N° 1954—*M. Loney*—22 septembre

Un fonctionnaire du ministère des Travaux publics a-t-il examiné la rampe de lancement des petites embarcations à Dyers Bay, Ontario, en 1964? Dans l'affirmative, quelle était la teneur de son rapport?

*N° 1955—*M. Rynard*—22 septembre

1. Qui sont les directeurs et les administrateurs de la société Great Lakes Broadcasting?

2. Quel est le capital-actions de la société?

3. Lesdits directeurs et administrateurs détiennent-ils la plupart de ces actions?

Dépôt de bills—Jeudi prochain

22 septembre—*M. Lachance*—Bill intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (Restriction visant la publication des procédures judiciaires)».

22 septembre—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les serments d'allégeance (Déclaration solennelle)».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 23 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	3 h. 30 p.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
	Le jeudi 24 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*à huis clos*)	10 h. a.m. 3 h. p.m. 8 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 154

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Batten, du comité spécial du drapeau canadien, présente le quatrième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande qu'il soit autorisé à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers.

Du consentement unanime, sur motion de M. Batten, appuyé par M. Ricard, ledit rapport est agréé.

M. Batten, du comité spécial du drapeau canadien, présente le cinquième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande qu'un compte rendu sténographique officiel de ses délibérations soit pris et transcrit en 20 exemplaires, lors de l'audition de témoins, au gré du Comité et pour l'usage confidentiel de ses membres.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Batten, appuyé par M. Ricard, ledit rapport est agréé.

M. Gordon, appuyé par M. Martin (Essex-Est) présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-123, Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les quatre questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1217—*M. Bell*

1. Depuis le 1er janvier 1964, combien de marins grecs ont été déportés, ou le seront, après avoir purgé les peines d'emprisonnement qui leur ont été imposées pour entrée illégale au Canada?

2. Quels sont les noms de ces personnes, les lieux de condamnation, les peines et les amendes qui leur ont été imposées?

3. Les marins des autres nationalités sont-ils poursuivis de la même manière que les marins grecs lorsqu'ils entrent au Canada illégalement?

M. Badanai, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1243—*M. Martineau*

1. Quels sont les noms des personnes actuellement détenues dans des prisons à travers le pays et qui sont censées être déportées du Canada lorsqu'elles auront purgé leur peine?

2. Dans chaque cas, quel est le nom de l'offense commise?

3. Dans chaque cas, quel est le motif de telle déportation?

M. Badanai, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, dépose la réponse à l'ordre susdit.

*N° 1905—*M. Muir* (Lisgar)

Quelle est la quantité (en livres) des importations et des exportations de dindes, œufs, porcs et produits du porc entre le Canada et les États-Unis durant la période allant du 1er janvier au 31 août 1964?

M. Sharp, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1927—*M. Watson* (Assiniboïa)

1. Combien de véhicules à moteur ont franchi le poste-frontière d'Emerson (Manitoba) entre minuit et huit heures du matin, du 15 mai au 15 septembre 1964?

2. Combien de véhicules à moteur ont franchi le poste-frontière de North Portal (Saskatchewan) entre minuit et huit heures du matin, du 15 mai au 15 septembre 1964?

3. Combien de véhicules à moteur ont franchi le poste-frontière de Regway (Saskatchewan) entre minuit et huit heures du matin, du 15 mai au 15 septembre 1964?

4. Combien de véhicules à moteur ont franchi le poste-frontière de Coutts (Alberta) entre minuit et huit heures du matin, du 15 mai au 15 septembre 1964?

5. Combien de véhicules à moteur ont franchi chacun de ces postes chaque jour, du 15 mai au 15 septembre 1964?

M. Sharp, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Postes ou le sous-ministre des Postes et les associations d'employés, relativement à l'établissement de trous de regard qu'utilise le ministère

afin de surveiller les employés des postes à leur travail ou lorsqu'ils sont dans les salles de toilette.—(*Avis de motion portant production de documents n° 164—M. Orlikow*)

L'avis de motion portant production de documents *n° 165* est réservé à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et la province du Nouveau-Brunswick et d'autres au sujet de l'agrandissement proposé du parc national de Fundy et/ou de la piste proposée de Fundy au cours des 10 dernières années.—(*Avis de motion portant production de documents n° 166—M. Bell*)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 9 septembre 1964, demandant copie de toute correspondance, de tous télégrammes ou autres documents échangés entre le ministre fédéral de l'Agriculture et le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, depuis le mois d'avril 1964, relativement à la question de demande d'aide pour les producteurs de sucre et de sirop d'érable de la province de Québec.—(*Avis de motion portant production de documents n° 161*)

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1956—*M. Coates*—23 septembre

1. Quel montant des sommes affectées à l'Office d'expansion économique de la région atlantique a été engagé jusqu'ici par cet Office?

2. Des montants engagés, combien en a-t-on affecté à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île du Prince-Édouard et à Terre-Neuve?

N° 1957—*M. Slogan*—23 septembre

1. Combien de détenus se sont évadés du pénitencier de Stoney Mountain au cours de la dernière année?

2. Le ministère de la Justice prend-il de meilleures précautions en vue de prévenir l'évasion de détenus?

N° 1958—*M. Webb*—23 septembre

1. Combien de Canadiens ont fait du service militaire à Hong-Kong durant la dernière guerre?

2. Combien ont été tués au combat ou y sont morts?

3. Combien survivent actuellement?

4. Combien reçoivent actuellement une pension de plus de 55 p. 100?

5. Quels sont les projets du gouvernement, s'il en est, à l'égard de ces anciens combattants?

N° 1959—*M. Webb*—23 septembre

1. M. Owen Clark, du comté de Northumberland, a-t-il reçu, pour avoir évacué sa propriété, une indemnité de dérangement en plus des $55,000 qu'il a touchés à l'égard de sa ferme, où sera construit le nouveau pénitencier fédéral dans le comté de Northumberland, Ontario, et, sinon, a-t-il droit à cette indemnité?

2. M. Clark a-t-il reçu quelque autre montant lors des négociations qui ont accompagné l'achat de cette propriété?

N° 1960—*M. More*—23 septembre

1. Au cours de la dernière année, ou récemment, combien d'étudiants canadiens sont allés en Russie étudier dans les institutions de ce pays ou les visiter?

2. Dans quelles universités soviétiques ont-ils étudié et lesquelles ont-ils visitées et quelle a été la durée de leur séjour?

3. Au cours de la dernière année, ou récemment, combien de professeurs canadiens ont été invités en U.R.S.S. pour donner des cours, à titre de professeur étranger, dans quelque université soviétique?

4. *a*) Quels sont leurs noms et qualités, *b*) quelles institutions soviétiques ont offert des chaires à des professeurs étrangers, *c*) durant combien longtemps ces professeurs ont-ils donné des cours?

5. Au cours de la dernière année ou récemment, combien d'étudiants soviétiques sont venus au Canada étudier dans nos universités ou les visiter?

6. Dans quelles universités ont-ils étudié et lesquelles ont-ils visitées et quelle a été la durée de leur séjour?

7. Au cours de la dernière année ou récemment, combien de professeurs soviétiques sont venus au Canada, sur invitation en vue d'y donner des cours universitaires?

8. *a*) Quels sont leur noms et qualités, *b*) dans quelles universités canadiennes ont-ils rempli leur mission, *c*) quelle fut la durée de leur séjour, dans chaque cas?

N° 1961—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—23 septembre

1. Quel a été le niveau moyen annuel des eaux dans chacun des Grands lacs au cours des dix dernières années?

2. Quel a été le niveau moyen mensuel des eaux dans chacun des Grands lacs au cours des derniers douze mois?

3. A-t-on prédit le niveau de l'eau pour quelque temps à venir, et dans le cas de l'affirmative, quelles sont les prévisions?

4. Quel est le montant estimatif des pertes financières subies par *a*) les entreprises commerciales, *b*) l'industrie, *c*) les gouvernements et autres administrations, et *d*) les particuliers, par suite de l'abaissement du niveau de l'eau dans les Grands lacs?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 155

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. Howe (Hamilton-Sud), appuyé par M. Scott, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-124, Loi modifiant la Loi sur les serments d'allégeance (Déclaration solennelle), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides;

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Avec l'assentiment unanime, l'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est suspendue.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

PÊCHERIES

1 Administration centrale, y compris les subventions et les contributions selon le détail des affectations .. .. ..$ 1,159,000 00

GESTION ET EXPANSION DES PÊCHERIES

5	Administration et entretien, y compris la quote-part du Canada des dépenses de commissions internationales, selon le détail des affectations, et des frais des programmes et des projets auxquels participent conjointement les provinces et l'industrie	12,949,100 00
10	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	1,737,900 00
15	Subventions, contributions et subsides selon les montants et sous réserve des conditions spécifiées dans les titres de sous-crédits énumérés au détail des affectations	1,050,000 00

OFFICE DES RECHERCHES SUR LES PÊCHERIES DU CANADA

20	Administration, fonctionnement et entretien, y compris une sommes de $75,000 pour subventions aux recherches sur les pêches et pour des bourses d'études, et autorisation de consentir des avances recouvrables à concurrence de la participation de la Commission internationale des pêches des Grands lacs au coût des travaux de répression de la lamproie et des recherches sur la lamproie	5,865,000 00
25	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	1,693,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

PÊCHERIES

1a	Administration centrale	55,000 00

GESTION ET EXPANSION DES PÊCHERIES

5a	Direction et entretien, y compris la quote-part du Canada des dépenses de commissions internationales, selon le détail des affectations, et des frais de programmes et des projets auxquels participent conjointement les provinces et l'industrie	913,000 00
10a	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Pour prolonger les fins du crédit 10 du budget principal des dépenses pour 1964-1965, de façon à prévoir l'acquisition de terrains pour la Commission internationale de la pêche du saumon du Pacifique, comme l'exige l'article VIII de la Convention (c. 11, Statuts de 1957)	1 00
15a	Subventions, contributions et subsides selon les montants et sous réserve des conditions spécifiées dans les titres des sous-crédits énumérés au détail des affectations	400,000 00

OFFICE DES RECHERCHES SUR LES PÊCHERIES DU CANADA

20a	Administration, fonctionnement et entretien	220,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures et sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1962—*M. Chatterton*—24 septembre

1. Quels sont les services de transbordement assurés par le gouvernement fédéral ou par tout organisme du gouvernement y compris les sociétés de la Couronne?

2. Entre quels endroits chacun de ces services fonctionne-t-il?

3. Combien en a-t-il coûté aux contribuables canadiens pour chacun de ces services au cours de la dernière année financière?

4. Quels nouveaux services de transbordement le gouvernement projette-t-il d'établir?

5. Quel est le coût annuel estimatif de ces nouveaux services de transbordement aux contribuables canadiens?

N° 1963—*M. Bell*—24 septembre

A-t-on demandé des offres ou des soumissions à l'égard du programme de réarmement et de transformation des frégates et des destroyers d'escorte et, dans le cas de l'affirmative, quels étaient le montant original, les frais totaux et le nombre de jours qu'a exigés chacun des travaux dans les chantiers des côtes Est et Ouest?

N° 1964—*M. Bell*—24 septembre

1. Le navire de la Confédération a-t-il fait l'objet d'un reportage télévisé de Radio-Canada à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) le 5 septembre? Sinon, pour quelle raison?

2. Le navire a-t-il fait l'objet d'un reportage sur le réseau national à l'occasion de toute autre escale au cours du voyage? Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

N° 1965—*M. MacEwan*—24 septembre

Quand a-t-on effectué les travaux d'amélioration et d'agrandissement au *Nova Scotia Fishermen's Training Centre* de Pictou (Nouvelle-Écosse) et quelle a été la contribution du gouvernement fédéral au coût de ces travaux?

N° 1966—*M. MacEwan*—24 septembre

Quand a commencé la construction de l'école secondaire professionnelle de Stellarton, comté de Pictou (Nouvelle-Écosse) et quel montant le gouvernement fédéral a-t-il contribué au coût de la construction et des fournitures?

N° 1967—*M. Coates*—24 septembre

La «Fishermen's Association of Northport to the Strait of Canso» a-t-elle demandé qu'aucun nouveau permis de pêche au homard transférable ne soit pas accordé aux détenteurs actuels de pareils permis, et dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le ministre des Pêcheries a-t-il prises à ce sujet?

N° 1968—*M. Coates*—24 septembre

La «Fishermen's Association of Northport to the Strait of Canso» a-t-elle demandé qu'un pêcheur au homard ne puisse utiliser plus de 400 cages, et qu'aucun détenteur d'un permis de pêche au homard ne puisse pratiquer cette pêche s'il utilise moins de 200 cages, et dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le ministre des Pêcheries a-t-il prises à ce sujet?

N° 1969—*M. Coates*—24 septembre

La «Fishermen's Association of Northport to the Strait of Canso» a-t-elle demandé que l'utilisation de plus de 400 cages à homard provoquera la suspension du permis de cette pêche, et dans l'affirmative, quelles mesures le ministre des Pêcheries a-t-il prises à ce sujet?

N° 1970—*M. Coates*—24 septembre

La «Fishermen's Association of Northport to the Strait of Canso» a-t-elle demandé que soient appliquées des mesures sévères relativement à la prise de homards de diverses grandeurs, et dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le ministre des Pêcheries a-t-il prises à ce sujet?

N° 1971—*M. Coates*—24 septembre

La «Fishermen's Association of Northport to the Strait of Canso» a-t-elle demandé que des permis d'aides soient émis chaque année, et dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le ministre des Pêcheries a-t-il prises à ce sujet?

N° 1972—*M. Coates*—24 septembre

La «Fishermen's Association of Northport to the Strait of Canso» a-t-elle demandé que soit adoptée une loi interdisant la pêche le dimanche, et dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le ministre des Pêcheries a-t-il prises à ce sujet?

N° 1973—*M. Loney*—24 septembre

Le ministère des Travaux publics songe-t-il à exécuter des travaux de construction, de rénovation ou de réparation aux quais de l'État situés à Stokes Bay, en Ontario?

N° 1974—*M. Loney*—24 septembre

Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a-t-il pris une décision, jusqu'ici, au sujet de l'acquisition de l'emplacement de Point Clark Light, en vue de l'établissement d'un site national historique?

N° 1975—*M. Caouette*—24 septembre

1. Combien de membres de la Gendarmerie Royale sont décédés au cours des dix dernières années?

2. Sur ce nombre, combien se trouvaient en service et combien se trouvaient à leur retraite?

3. Combien de cas de suicide a-t-on relevé depuis 10 ans parmi les membres de la Gendarmerie Royale en service et à la retraite?

N° 1976—*M. Orlikow*—24 septembre

1. Dans quels ministères, organismes, offices ou commissions de l'État exige-t-on que les fonctionnaires ou les postulants à un poste de la fonction publique remplissent une formule dans laquelle on demande d'indiquer «l'origine ethnique, la croyance ou la désignation religieuse»?

2. Pourquoi ces ministères, organismes, offices ou commissions posent-ils ce genre de questions?

N° 1977—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—24 septembre

Les pêcheurs de Capstick, comté de Victoria (Nouvelle-Écosse), ont-ils demandé au ministre du Travail d'effectuer immédiatement des réparations au brise-lames, et dans le cas de l'affirmative, quelle réponse a-t-on rendue?

N° 1978—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—24 septembre

1. Que projette le ministère intéressé en vue de réparer et d'améliorer le brise-lames pour l'utilisation des pêcheurs à Capstick, comté de Victoria (Nouvelle-Écosse)?

2. Quand seront effectuées ces réparations et améliorations?

N° 1979—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—24 septembre

A-t-on approuvé définitivement la mise en service d'un nouveau transbordeur pour wagons de chemin de fer entre le port de Sydney-Nord (Nouvelle-Écosse) et Terre-Neuve?

*N° 1980—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—24 septembre

1. Relativement à la demande de soumissions pour la «Construction d'installations terminales à un quai public à Sydney-Nord (Nouvelle-Écosse)», dont les délais expirant à 3 heures de l'après-midi, le 30 septembre 1964, le ministère a-t-il inclus dans ses plans la construction d'une voie d'évitement, et sinon, les plans originaux comportaient-ils la construction de pareille voie?

2. Le ministre des Transports a-t-il reçu de M. H. Moraze, président-gérant de «Flotte Administrate des îles Saint-Pierre et Miquelon», une lettre où il était mentionné qu'une voie d'évitement de chemin de fer était nécessaire sur un quai public à Sydney-Nord, car autrement le ministère ne pourrait continuer à utiliser ces installations portuaires? Quelle réponse a-t-on donnée à M. Moraze?

3. Si la construction d'une voie d'évitement n'est pas incluse dans les plans actuels, dont les soumissions doivent être présentées au plus tard le 30 septembre 1964, songera-t-on immédiatement à établir pareille voie sur le quai public dont on projette la construction au port de Sydney-Nord?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 25 septembre	
371 É.O.	Défense (*à huis clos*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 156

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Lachance, appuyé par M. Tardif, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-125, Loi modifiant le Code criminel (Restriction visant la publication des procédures judiciaires), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

IMMIGRATION

10 Administration, fonctionnement et entretien, y compris, sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor, subvention au transport d'immigrants et de colons sur l'océan et à l'intérieur du pays et subvention pour autres secours, y compris les soins en cours de route et en attendant l'embauchage; et paiements aux provinces en conformité d'ententes conclues avec l'approbation du gouverneur en conseil à l'égard de dépenses assumées par les provinces pour venir en aide aux immigrants indigents et $10,000 de subventions aux organismes d'assistance aux immigrants .. .. ..$ 13,552,200 00

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Avec l'assentiment unanime, l'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est suspendue.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

CITOYENNETÉ

5 Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions et les contributions pour des cours de langues et pour l'encouragement du civisme .. .. ..$ 1,715,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

CITOYENNETÉ

5a Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions et les contributions pour les cours de langue et l'encouragement du civisme—Pour élargir la portée du crédit 5 du Budget des dépenses de 1964-1965, pour comprendre les subsides aux organismes qui paraissent au détail de ce budget 72,300 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Quinzième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition des requérants dont les noms suivent, déposée après le 1er avril 1964, et présentée le 24 septembre, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement:

Max J. Garmaise, de la ville de Rouyn (Québec), Edmund Charles Bovey, de la ville de Willowdale (Ontario), Frederick Arthur Meredith Huycke, de la cité de Toronto (Ontario), René Amyot, de la cité de Québec (Québec), et Robert Bruce Craddock, de la ville de Port Credit (Ontario), en vue d'obtenir une loi constituant en société *Brada Pipe Lines Ltd.*, et pour d'autres fins.— *M. Nugent.*

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1981—*Mme Jones*—25 septembre

1. Selon quelle formule accorde-t-on des subventions en vue de la construction de navires sur les Grands lacs?

2. Quel montant a-t-on accordé chaque année depuis le début du programme?

3. Combien de navires ont été construits?

N° 1982—*Mme Jones*—25 septembre

1. Quelle est la capacité *a*) d'emmagasinage et *b*) d'exploitation des élévateurs terminus de Vancouver?

2. Combien de boisseaux de céréales ont été expédiés de Vancouver au cours de chacune des 10 dernières campagnes agricoles?

3. Quelle a été la durée de la saison de navigation à l'égard de chacune des années en question?

N° 1983—*Mme Jones*—25 septembre

1. Est-ce qu'une partie des grains qui se trouvaient dans l'élévateur du gouvernement à Saskatoon a été transportée par chemins de fer à Halifax durant la campagne agricole 1963-1964? Dans le cas de l'affirmative, combien?

2. Quel a été le prix par boisseau de ce transport de la Tête des lacs à Halifax?

N° 1984—*Mme Jones*—25 septembre

1. Quelle est la capacité actuelle des élévateurs à Churchill relativement *a*) à l'entreposage et *b*) au fonctionnement?

2. Quelles étaient les quantités de grains expédiés durant chacune des dix dernières saisons d'expédition?

3. Quelle était, en jours, la longueur de la saison d'expédition effective durant chacune de ces dix années?

N° 1985—*M. Mather*—25 septembre

Songe-t-on à ouvrir de nouveau les installations de l'aéroport et à rétablir le service à l'aéroport de Boundary Bay, en Colombie-Britannique?

N° 1986—*M. Loney*—25 septembre

Le ministère des Travaux publics songe-t-il à effectuer des travaux de construction, de rénovation ou de réparation aux quais de l'État, à Southampton, comté de Bruce (Ontario)?

N° 1987—*M. Gray*—25 septembre

Quel est le dernier état relatif à la politique du Canada concernant la création de forces nucléaires nationales au sein de l'OTAN?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le lundi 28 septembre	
308 É.O.	Drapeau canadien (*à huis clos*)	3 h. 30 p.m.
	Le mardi 29 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
208 É.O.	Affaires des anciens combattants (*Prévisions de dépenses*)	10 h. a.m.
307 É.O.	Défense (*à huis clos*)	3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Le mercredi 30 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
	Le jeudi 1er octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Privilèges et élections (*Question de fonds—Bill C–7*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill S–35*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 157

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Pilon, il est ordonné,—Que le nom de M. Patterson soit substitué à celui de M. Olson sur la liste des membres du comité permanent des affaires des anciens combattants.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1744—*M. Nesbitt*

1. En avril ou mai 1963, a-t-on consenti un prêt à l'Inde relativement à la vente d'un certain nombre d'avions Caribou?

2. A quelles conditions a-t-on vendu les avions en question et de combien d'appareils s'agissait-il?

3. Quelles étaient les conditions du prêt?

4. A-t-on livré de ces avions à l'Inde et, dans le cas de l'affirmative, combien?

5. Des remboursements ont-ils été effectués à l'égard de ce prêt, et, dans le cas de l'affirmative, à quelles conditions et pour quels montants?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1764—*M. Fisher*

1. Quelles parties de la route Transcanadienne situées à l'ouest de la Tête des Lacs jusqu'à la frontière du Manitoba a-t-on terminées?

2. A quelle date les travaux ont-ils été terminés? Quel est le nom des entrepreneurs et le pourcentage de la quote-part versée par le gouvernement fédéral relativement à chaque contrat?

3. Combien de fois et à quels intervalles les autorités fédérales examinent-elles les travaux terminés afin de s'assurer de leur qualité et dans quelle mesure ils satisfont aux conditions requises?

4. Sur combien de tronçons le gouvernement a-t-il découvert des failles qui exigent des réparations considérables?

5. Si l'autorité fédérale ne vérifie pas la durabilité de la construction, quels renseignements reçoit-elle de l'autorité provinciale au sujet de l'état de ces tronçons complétés?

6. Combien de milles de route terminés sur ce tronçon répondent aux normes de la route Transcanadienne?

7. Dans la mesure où les autorités fédérales le savent, quelle partie est actuellement en voie de construction et à quelles dates limites devront se terminer les parties inachevées?

8. Pourquoi met-on un si grand nombre d'années à terminer la construction de ce tronçon de la route Transcanadienne?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Favreau, au nom de M. Hays, appuyé par M. Sharp: Que le Bill C-121, Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. Nugent, appuyé par M. Paul, propose: Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question qui fait l'objet du bill soit déférée au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation pour plus ample étude et rapport.

Il s'élève un débat;

M. Baldwin, appuyé par M. McIntosh, soumet: Que la motion soit modifiée par l'adjonction, immédiatement après le dernier mot, de ce qui suit:

«à condition cependant que, nonobstant cette motion, ledit Bill reste inscrit au *Feuilleton* en vue de la deuxième lecture, sans préjudice du droit d'aborder une motion en vue de la deuxième lecture.»

DÉCISION DE M. L'ORATEUR SUPPLÉANT

La présidence déclare le sous-amendement irrecevable en ce qu'il est incompatible avec l'amendement, qui propose de déférer la question de fond du bill à un comité permanent, tandis que le sous-amendement propose de permettre à la Chambre d'aborder la deuxième lecture du bill et ses phases subséquentes.

Après quoi, l'honorable représentant de Peace River (M. Baldwin) en appelle à la Chambre de la décision de la présidence.

M. l'Orateur suppléant met aux voix la question suivante: «La décision de la présidence est-elle maintenue?»—Et la décision est maintenue par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Armstrong, Asselin (Richmond-Wolfe), Badanai, Batten, Beaulé, Béchard, Beer, Benidickson, Boutin, Brewin, Byrne, Cadieux, Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles), Cantin, Carter, Cashin, Choquette, Chrétien, Côté (Chicoutimi), Crossman, Cyr, Davis, Deachman, Dionne, Drury, Dubé, Dupuis, Éthier, Eudes, Favreau, Fisher, Forgie, Francis, Gauthier, Gelber, Granger, Gray, Groos, Guay, Habel, Hahn, Haidasz, Harley, Hays, Hellyer, Herridge, Honey, Howard, Jewett (Mlle), Klein, Knowles, Konantz (Mme), Lachance, Laing, Laniel, Leblanc, Leboe, Legault, Lessard (Lac-Saint-Jean), Lessard (Saint-Henri), Loiselle, Macaluso, Macdonald, MacEachen, MacNaught, McIlraith, McNulty, McWilliam, Marcoux, Martin (Essex-Est), Matheson, Matte, Moreau, Mullally, Munro, Nicholson, O'Keefe, Olson, Orlikow, Otto, Patterson, Peters, Pilon, Plourde, Prud'homme, Richard, Rinfret, Rock, Rouleau, Roxburgh, Ryan, Sauvé, Stewart, Tardif, Teillet, Temple, Tucker, Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Webster—99.

CONTRE

Messieurs

Alkenbrack, Balcer, Baldwin, Cantelon, Cardiff, Chatterton, Churchill, Clancy, Coates, Cooper, Danforth, Dinsdale, Doucett, Fane, Fleming, Flemming, Hales, Hamilton, Horner (Acadia), Irvine, Kennedy, Kindt, MacLean (Queens), MacRae, McIntosh, Madill, Mandziuk, Martineau, Monteith, Moore, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Muir (Lisgar), Nasserden, Nesbitt, Nugent, Pascoe, Pugh, Rapp, Ricard, Smith, Southam, Starr, Vincent, Watson (Assiniboïa), Winkler—45.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 23 septembre 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1988—*M. Mather*—28 septembre

Depuis qu'on a annoncé au mois d'août l'abolition de l'amnistie au sujet des personnes qui entrent illégalement au Canada, combien de personnes ont cherché à régulariser leur situation?

N° 1989—*M. Mather*—28 septembre

Songe-t-on à établir un régime de brevets universel que tous les États reconnaîtraient?

N° 1990—*M. Mather*—28 septembre

Si des doses excessives de Phenaticine peuvent endommager les reins, comme l'a signalé l'Administration américaine des aliments et drogues, est-il question d'exiger que le médicament porte une étiquette à cet effet?

N° 1991—*M. Mather*—28 septembre

Air Canada envisage-t-il de créer un système-radar émettant un faisceau d'impulsion *laser* pour la détection de turbulence par ciel clair?

N° 1992—*M. McCutcheon*—28 septembre

1. Y a-t-il à présent un organisme central pour l'achat de fournitures destinées à toutes les réserves indiennes?

2. Est-ce là un changement de procédure?

3. Cet organisme demande-t-il des offres pour la fourniture de matériel destiné à l'usage des réserves indiennes?

4. Les maisons locales ne sont-elles plus invitées à soumettre leurs offres?

N° 1993—*M. Nugent*—28 septembre

1. L'*Atomic Energy of Canada Limited* est-elle entrée en possession d'un terrain dans le township de March dans le comté de Carleton? Dans le cas de l'affirmative, *a*) de qui l'a-t-elle acheté, *b*) combien d'acres, c) quel était le prix par acre, *d*) quelles sont, en détail, les dispositions prises relativement aux égouts sanitaires, aux égouts d'eau pluviale et aux raccordements de canalisation d'eau, *e*) quel montant du coût de ces services sera payé par (i) *Atomic Energy of Canada Limited,* (ii) l'entrepreneur immobilier qui l'a vendu, (iii) le township de March, (iv) toute autre municipalité ou personne, *f*) quand chacun de ces services sera-t-il aménagé sur le terrain acheté, *g*) à quelle fin le terrain sera-t-il employé?

2. L'*Atomic Energy of Canada Limited* a-t-elle négocié avec d'autres propriétaires dans le township de March ou dans le township de Nepean pour un emplacement? Dans le cas de l'affirmative, *a*) avec qui, *b*) à combien, par acre, chacun a-t-il offert de vendre, *c*) quelles dispositions ces personnes ont-elles proposées relativement aux services, *d*) pour quelle raison chacune de ces offres a-t-elle été rejetée en faveur de l'emplacement obtenu?

N° 1994—*M. Fisher*—28 septembre

Des discours prononcés par les membres de la Délégation permanente du Canada au cours des deux dernières sessions de l'Assemblée des Nations Unies, combien l'ont été *a*) en anglais, *b*) en français?

N° 1995—*M. Bell*—28 septembre

1. Est-ce que le National-Canadien a étudié une proposition de supprimer l'arrêt à Coldbrook (N.-B.) de l'autorail qui fait la navette entre Saint-Jean et Moncton et, dans le cas de l'affirmative, quelle était la décision?

2. Sur quoi se fondait cette décision?

3. La société a-t-elle tenu compte du fait qu'aux alentours de Coldbrook il y a un important lotissement urbain habité par plus de deux milles personnes?

N° 1996—*M. Scott*—28 septembre

1. Un représentant de la municipalité de Scarborough a-t-il fait parvenir une demande au bureau local de la Société centrale d'hypothèques et de logement, situé à Scarborough (Ontario), en vue de faire modifier le règlement établie aux termes de la loi nationale sur l'habitation de façon à exiger, pour l'approbation d'un prêt hypothécaire, que les entreprises de construction d'appartements aient recours aux services d'un surintendant de la construction qui possède les qualités requises et qui soit compétent? Dans l'affirmative, quelle a été la réponse de la Société centrale d'hypothèques et de logement à cette demande?

2. Si la Société centrale d'hypothèques et de logement a rejeté la demande, quelles sont, en détail, les raisons de ce refus?

N° 1997—*M. Mather*—28 septembre

Vu l'augmentation à raison de 26 p. 100 des accidents mortels de la circulation, durant le premier trimestre de 1964, ce qui a occasionné 781 décès, le gouvernement fédéral envisage-t-il de convoquer, sous ses auspices, une conférence nationale pour encourager la sécurité routière?

N° 1998—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—28 septembre

Songe-t-on à aménager des installations portuaires à la réserve indienne d'Eskasoni, afin de faciliter l'expédition du bois à pâte de cette région?

N° 1999—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—28 septembre

Du 1er novembre 1963 jusqu'aujourd'hui, quel nombre total de tonnes de marchandises le National-Canadien a-t-il expédiées à Terre-Neuve par le port de Mulgrave (N.-É.)?

N° 2000—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—28 septembre

Quelles mesures prend-on actuellement afin d'accroître les installations d'eau ménagère à la réserve indienne d'Eskasoni et d'y installer des bouches d'incendie?

Dépôt de bills—Mercredi prochain

28 septembre—*M. Ormiston*—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'immigration (Intervention étrangère dans les différends industriels)».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 29 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
208 É.O.	Affaires des anciens combattants (*Prévisions de dépenses*)	10 h. a.m.
307 É.O.	Défense (*à huis clos*)	3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Le mercredi 30 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
	Le jeudi 1er octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Privilèges et élections (*Question de fonds—Bill C–7*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill S–35*)	10 h. a.m.
208 É.O.	Affaires des anciens combattants (*Prévisions de dépenses*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 158

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Gundlock soit substitué à celui de M. Lamb sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Favreau, au nom de M. Hays, appuyé par M. Sharp: Que le Bill C-121, Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion de M. Nugent, appuyé par M. Paul: Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question qui fait l'objet du bill soit déférée au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation pour plus ample étude et rapport.

Après plus ample discussion, ladite proposition de motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,	Cooper,	Gundlock,	Irvine,
Balcer,	Danforth,	Hales,	Jones (Mme),
Bell,	Diefenbaker,	Hamilton,	Jorgenson,
Bigg,	Dinsdale,	Horner (Acadia),	Kennedy,
Cantelon,	Fairweather,	Horner (Jasper-Edson),	Lambert,
Cardiff,	Fane,	Howe (Wellington-Huron),	MacEwan,
Chatterton,	Fleming,		MacInnis,
Churchill,	Flemming,		MacLean (Queens),
Coates,	Girouard,		Macquarrie,

MacRae,
McBain,
McCutcheon,
McIntosh,
Martineau,
Millar,
Monteith,
Moore,
Muir
(Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir
(Lisgar),
Nasserden,
Nesbitt,
Nielsen,
Nugent,
Pascoe,
Paul,
Pugh,
Rapp,
Rhéaume,
Ricard,
Simpson,
Southam,
Stenson,
Vincent,
Wadds (Mme),
Watson
(Assiniboïa),
Webb,
Winkler—61.

CONTRE

Messieurs

Addison,
Armstrong,
Asselin
(Notre-Dame-de-Grâce),
Badanai,
Basford,
Batten,
Beaulé,
Béchard,
Beer,
Benidickson,
Berger,
Blouin,
Boulanger,
Boutin,
Brewin,
Byrne,
Cadieux,
Cameron
(Nanaïmo-Cowichan-Les Îles),
Cantin,
Caron,
Carter,
Cashin,
Choquette,
Chrétien,
Côté (Chicoutimi),
Côté (Longueuil),
Crossman,
Cyr,
Deachman,
Deschatelets,
Dionne,
Drouin,
Drury,
Dubé,
Dupuis,
Éthier,
Eudes,
Favreau,
Fisher,
Forgie,
Foy,
Gauthier,
Gelber,
Gendron,
Gordon,
Granger,
Gray,
Greene,
Grégoire,
Groos,
Guay,
Habel,
Hahn,
Haidasz,
Harley,
Hays,
Hellyer,
Herridge,
Honey,
Howard,
Jewett (Mlle),
Klein,
Knowles,
Konantz (Mme),
Lachance,
Lamontagne,
Laniel,
Latulippe,
Leblanc,
Leboe,
Legault,
Lessard
(Lac-Saint-Jean),
Macaluso,
MacEachen,
MacNaught,
McIlraith,
McLean
(Charlotte),
McMillan,
McNulty,
McWilliam,
Marcoux,
Martin (Essex-Est),
Mather,
Matheson,
Matte,
Mitchell,
Moreau,
Mullally,
Munro,
Nicholson,
O'Keefe,
Olson,
Otto,
Patterson,
Pearson,
Pennell,
Pepin,
Perron,
Peters,
Pilon,
Plourde,
Prittie,
Prud'homme,
Robichaud,
Rochon,
Rock,
Rondeau,
Rouleau,
Roxburgh,
Ryan,
Sauvé,
Sharp,
Stewart,
Tardif,
Teillet,
Temple,
Turner,
Walker,
Watson
(Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Webster—120.

La motion principale, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois.

M. Hays, appuyé par M. Sauvé, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude dudit bill.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

En conséquence, ledit bill est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures huit minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Favreau, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant une prétendue coalition dans la vente et la distribution du lait dans la région d'Ottawa (Ontario), présenté le 2 septembre 1964 par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,—Budgets revisés d'établissement de la Northern Transportation Company Limited et de l'Eldorado Aviation Limited pour l'année expirant le 31 décembre 1964, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-1403, en date du 3 septembre 1964, approuvant lesdits budgets. (Texte anglais)

A dix heures vingt-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2001—*M. Mather*—29 septembre

La Fédération nationale des retraités et des citoyens âgés a-t-elle demandé que les personnes bénéficiaires de la pension de vieillesse à l'âge de 65 ans continuent de jouir des services médicaux et d'hospitalisation gratuits et, dans le cas de l'affirmative, qu'est-ce que le gouvernement compte faire à ce sujet?

N° 2002—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—29 septembre

1. A-t-on affecté des fonds fédéraux à l'aménagement de l'aéroport de Mount Hope, à Hamilton, et, dans le cas de l'affirmative, à quelle date furent-ils disponibles?

2. Quel a été le montant accordé et à quelles fins?

N° 2003—*M. Dinsdale*—29 septembre

1. M. J. B. Rudnyckyi est-il membre de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel était l'objet de son voyage en Suisse et dans le Nord de l'Italie, cet été, *b*) a-t-il fait ce voyage sous les auspices de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, *c*) a-t-il présenté un rapport sur les questions relatives au bilinguisme et au biculturalisme en Europe, *d*) lui a-t-on confié des travaux de recherches sur le bilinguisme et le biculturalisme en Europe par suite de la réponse donnée à la question n° 1464 faite à la Chambre des communes le 9 juillet 1964?

2. Combien d'autres enquêteurs, outre M. Jacques Brazeau et M. Rudnyckyi, se livrent actuellement à des recherches en Europe pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et *a*) quel est leur mandat et quelle rémunération touchent-ils, *b*) quel est leur nom?

N° 2004—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—29 septembre

1. Quelles sommes le ministère des Transports ou le National-Canadien ont-ils offertes en échange des terrains nécessaires pour les installations portuaires et ferroviaires de North-Sydney?

2. Quels sont le nom et l'adresse de ceux à qui ont été faites ces offres?

3. Quel a été le prix finalement convenu dans chaque cas et à l'ordre de qui les chèques ont-ils été faits?

Avis de motions émanant des députés

N° 62—*M. Mather*—29 septembre

La Chambre est d'avis qu'on devrait étudier l'opportunité de maintenir, pendant une période de six mois, la pension de vieillesse du mari ou de l'épouse décédé afin de permettre au survivant d'acquitter ses dettes.

Dépôt de bills—Jeudi prochain

29 septembre—*Le ministre du Travail*—Bill intitulé: «Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 30 septembre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	3 h. 30 p.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
	Le jeudi 1er octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Privilèges et élections (*Substance du Bill C–7*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill S–35*)	10 h. a.m.
208 É.O.	Affaires des anciens combattants (*Prévisions de dépenses*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 159

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Greene et Munro soient substitués à ceux de MM. Morison et Kelly sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie du procès-verbal rédigé à Edmonton, Alberta, lors d'une réunion qui a eu lieu le 2 mars 1964, entre le surintendant de l'Agence indienne et les Indiens de la bande Paul, et au cours de laquelle certaines dettes dues par ces derniers ont été étudiées.—(*Avis de motion portant production de documents n° 165—M. Horner (Jasper-Edson)*)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Favreau, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du directeur des enquêtes et recherches, Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 44 de ladite loi, chapitre 314, S.R.C., 1952.

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du Bureau fédéral de la statistique pour l'année financière close le 31 mars 1964.

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2005—*M. Mather*—30 septembre

Quels prix ont été accordés à la Société Radio-Canada depuis le 1er janvier 1963 pour l'excellence de ses programmes de radio et de télévision?

N° 2006—*M. Asselin* (Richmond-Wolfe)—30 septembre

Quel est le revenu en espèces de la ferme, par province, pour les six premiers mois de 1964, si on le compare à la même période en 1963, en tenant compte de la révision du revenu de l'industrie laitière publiée récemment par le Bureau fédéral de la statistique?

N° 2007—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—30 septembre

1. A cette date, combien d'étudiants ont reçu un prêt du gouvernement fédéral à l'intention des étudiants dans chaque province et territoire?

2. Quel est le montant total des prêts accordés dans chaque province et territoire?

N° 2008—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—30 septembre

1. A cette date, quel est le bilan de la caisse d'assurance-chômage?

2. Quelles sont ses perspectives?

N° 2009—*M. Coates*—30 septembre

1. Le ministère des Postes a-t-il modifié sa ligne de conduite en ce qui concerne la pratique de faire commencer et terminer la livraison postale au bureau de poste et, dans le cas de l'affirmative, *a*) quand l'a-t-il modifiée, *b*) pourquoi l'a-t-il modifiée?

2. A-t-on modifié sensiblement le parcours de la route rurale n° 2 de Amherst (Nouvelle-Écosse) après la réception des soumissions et, dans le cas de l'affirmative, a-t-on songé à faire un nouvel appel d'offres pour ce service afin de permettre à ceux qui auraient soumissionné, eu égard à la modification, de le faire?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 1er octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Privilèges et élections (*Substance du Bill C–7*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill S–35*)	10 h. a.m.
208 É.O.	Affaires des anciens combattants (*Prévisions de dépenses*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 160

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 1er OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Hahn, du comité spécial de la défense, présente le quatrième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

CHAPITRE I—COMITÉ SPÉCIAL DE LA DÉFENSE

1. Le 8 mai 1964, par l'adoption de la résolution suivante, la Chambre des communes instituait le Comité spécial de la défense:

Il est décidé—Qu'un comité spécial soit nommé pour continuer l'étude des problèmes relatifs à la défense, entreprise par le comité spécial au cours de la dernière session, et faire à l'occasion rapport de ses observations et de ses avis en l'espèce;

Que le Comité ait le pouvoir de convoquer des personnes, d'exiger la production de documents et de dossiers et d'interroger des témoins;

Qu'il soit autorisé à se transporter d'un endroit à un autre;

Que les procès-verbaux et délibérations du comité spécial, tenues au cours de la dernière session, ainsi que les témoignages qu'il a alors recueillis, soient remis audit comité et versés à ses archives; et

Que le Comité se compose de 24 membres désignés par la Chambre à une date ultérieure et que le paragraphe (1) de l'article 67 du Règlement soit suspendu à cet égard.

2. Le 14 mai 1964, la Chambre désignait ainsi qu'il suit les vingt-quatre membres du Comité:

Il est ordonné—Que le comité spécial de la défense, formé le 8 mai 1964, soit composé de MM. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce), Béchard, Brewin, Deachman, Fane, Granger, Groos, Hahn, Harkness, Lambert, Langlois, Laniel, Lessard (Lac-Saint-Jean), Lloyd, MacLean (Queens), MacRae, Martineau, Matheson, McMillan, Nielsen, Pilon, Smith, Temple et Winch.

Plus tard, MM. MacInnis et McNulty ont été nommés et sont maintenant membres du Comité.

Un sous-comité directeur comprenant MM. Hahn (président), Lambert (vice-président), Langlois, Lessard (Lac-Saint-Jean), MacLean, Temple et Winch a été formé pour arranger et préparer d'avance le travail du Comité.

3. Le Comité a tenu 30 réunions afin de recevoir des renseignements et des opinions et faire des études sur les matières visant la défense. Ce nombre comprend quatre jours passés à une visite de la région maritime (Atlantique), à un exercice de la flotte et à une visite au quartier général du SACLANT, à Norfolk (Virginie). En outre, le Comité a visité l'armée canadienne au camp de Gagetown (N.-B.) et le Collège militaire royal de Kingston (Ont.).

4. Le 12 mai, la Chambre des communes a déféré au Comité, pour qu'il l'étudie et en fasse rapport, le Bill C-90, intitulé Loi modifiant la loi sur la défense nationale. L'étude de ce bill a été le premier article au programme du Comité.

Les témoins entendus du ministère de la Défense nationale ont été l'honorable Paul T. Hellyer, ministre, l'honorable Lucien Cardin, ministre associé, M. Elgin B Armstrong, sous-ministre, le brigadier W. J. Lawson, juge-avocat général, et M. Jack Hodgson, sous-ministre adjoint de la Défense nationale (finances).

On a entendu le témoignage des personnes suivantes étrangères à la fonction publique: le brigadier Richard S. Malone, de Winnipeg (Man.), le maréchal de l'Air W. A. Curtis et le major-général W. H. S. Macklin, tous deux de Toronto (Ont.).

Dans son deuxième rapport à la Chambre, en date du 10 juin 1964, le Comité a fait rapport à la Chambre que le Bill C-90 n'avait pas subi de modifications.

5. Pendant l'étude du Bill C-90, Le Comité a entendu des témoignages relatifs aux répercussions qu'aurait la réorganisation projetée des forces armées sur les besoins au chapitre de l'effectif de trois armes. On a attiré tout particulièrement l'attention sur le problème des militaires qui seront mis à la retraite contre leur gré. A ce sujet, le Comité a fait certaines observations et recommandations dans son troisième rapport à la Chambre, en date du 17 juin 1964.

6. Le Comité a passé trois jours, au cours de la dernière semaine de juillet, à visiter nos forces maritimes sur le littoral de l'Est. Une journée a été passée au quartier-général du SACLANT, à Norfolk, en Virginie. Les personnes suivantes ont présenté des mémoires:

Le contre-amiral J. V. Brock, commandant de la région maritime; le commodore de l'Air F. S. Carpenter, commandant adjoint de la région maritime; le commodore E. N. Clarke, surintendant de la région de la côte atlantique; le commodore R. L. Hennessy, commodore pour le personnel de la région atlantique; le lieutenant-commander W. T. Marchant; le lieutenant-colonel S. S. R. Conway; le capitaine R. W. Timbrell; le commander W. S. Blandy; le capitaine G. C. Edwards; le lieutenant-commander S. H. Rowell; le lieutenant-commander D. H. Tate; le capitaine T. C. Pullen; le commandant d'aviation Robert McNair; M. W. B. Bailey; M. R. Dexter; le lieutenant-commander H. J. Bird; le lieutenant-commander W. A. Byatt; le lieutenant-commander R. F. Strouts; le commodore J. C. Pratt; le commander C. G. Pratt; le capitaine D. L. Macknight; le commander D. H. P. Ryan; le commander A. E. Fox; le commander B. C. Thillaye; l'amiral H. P. Smith, commander allié suprême de la marine américaine pour l'Atlantique; le vice-amiral Charles E. Weakley, de la marine américaine, commander de la force de guerre anti-sous-marine de l'Atlantique, accompagné du vice-amiral R. D. Hogle, chef

de l'état-major au quartier-général du SACLANT; le commander J. B. Carling; le major J. D. Dillon; le commander S. Bruland; le commander J. J. Doak; le commander J. L. Davis et le capitaine R. J. Davis.

7. Lors de l'étude par le Comité du Programme de planification civile d'urgence, l'honorable Charles M. Drury, ministre de la Production de défense, et M. Paul Faguy, directeur de l'Organisation des mesures d'urgence, ont témoigné.

8. Le Comité a étudié l'application du Programme de formation des officiers des forces régulières. Au cours de cette étude, le Comité a reçu les témoignages du ministre associé de la Défense nationale, l'honorable Lucien Cardin, et du sous-ministre de la Défense nationale, M. Elgin B. Armstrong. Le détail des renseignements concernant les divers plans a été fourni par le commodore H. V. M. Groos, directeur du Programme de formation des officiers des forces régulières, le colonel W. R. Sawyer, vice-commandant et directeur des études au Collège militaire royal, et le commander G. Clark.

Le Comité a visité le Collège militaire royal de Kingston (Ont.) et a reçu sur place des mémoires du commodore de l'Air L. G. Birchall, commandant du Collège militaire royal, de M. G. F. G. Stanley, chef du département de l'Histoire, et du colonel G. F. Stevenson, président de la Commission des entrevues de la région centrale de l'Armée.

9. Le Comité a considéré le rôle et les fonctions des forces de réserve. A ce sujet, il a entendu le témoignage de l'honorable Lucien Cardin, ministre associé de la Défense nationale, et du colonel C. P. MacPherson, directeur de la milice et des cadets.

Le lieutenant-colonel W. R. Learmonth, président de la Conférence des associations de défense, et trois autres membres de cet organisme ont comparu devant le Comité et rendu témoignage au sujet des forces de réserve. Le Comité a aussi entendu le témoignage des personnes suivantes:

Le brigadier E. R. Suttie, président de la commission de réorganisation de l'Armée canadienne (milice), le commodore R. I. Hendy, président du comité ministériel chargé d'étudier le rôle et l'organisation de la Marine royale du Canada, et le colonel d'aviation J. W. P. Draper, président du comité ministériel chargé d'étudier les services auxiliaires de l'Aviation royale du Canada.

10. Le Comité soumet ce rapport dès maintenant afin que la Chambre des communes ait ses recommandations avant que le gouvernement prenne une décision définitive sur certaines lignes de conduite qu'a étudiées le Comité.

11. Le Comité a reçu une série de documents sur des sujets concernant la défense, dont la remise avait été ordonnée à la dernière session. Le Comité a l'intention de les étudier, ainsi que d'autres questions, au cours des derniers mois de la présente session.

12. Le Comité a l'intention de soumettre, immédiatement avant la fin de la présente session du Parlement, un autre rapport provisoire portant sur toute son activité pendant la session.

CHAPITRE II—LES TROIS ARMES

Marine

13. L'efficacité de nos forces maritimes et le calibre des officiers et des hommes qui les composent ont vivement impressionné le Comité.

14. Le Comité a vu des démonstrations du fonctionnement de l'hélicoptère HSS-2 à partir d'un escorteur d'escadre. Cette importante invention canadienne, qui comprend le système d'atterrissage *Bear-Trap*, est très impressionnante. Le Comité a été heureux d'apprendre que d'autres pays s'intéressent beaucoup à cet appareil.

15. On nous a expliqué la manœuvre du *Provider*. Ce vaisseau qui, à grande vitesse, se ravitaille en solides et en liquides, représente un progrès marqué. La mise au point de ce vaisseau a donné lieu à des difficultés du point de vue de la mécanique et des contrats. De l'avis du Comité, ces difficultés ne portent pas atteinte à la valeur générale du vaisseau. Toutefois, le Comité devrait en faire l'étude lorsqu'il examinera les «pratiques d'achat».

16. Pendant les exercices de défense antiaérienne au large des Bermudes, l'emploi de canons de 3.70 pouces n'a pas réussi dans plusieurs cas. On a remarqué que ces armes n'offraient qu'une défense restreinte contre les avions supersoniques. On a exprimé des doutes quant à l'utilité de cette arme complexe.

17. Le Comité conclut que, tels qu'ils sont constitués présentement, notre Marine et le commandement maritime de l'ARC constituent une équipe très au point et spécialisée pour la guerre anti-sous-marine. L'ARC, qui possède des avions spéciaux, est bien formée et bien équipée pour exercer un rôle dans ce domaine.

18. A mesure que seront mis au rancart des vaisseaux anciens, servant à d'autres fins qu'à la guerre anti-sous-marine, notre Marine sera effectivement restreinte à son rôle particulier de guerre anti-sous-marine. Elle ne sera pas alors en mesure de se défendre contre des attaques aériennes ni de livrer des combats à la surface. On remarque qu'actuellement la Marine n'a que des moyens très restreints pour transporter des troupes et du matériel.

19. Dans le cas d'une guerre nucléaire, il est peu probable qu'on utilise des convois. Néanmoins, le pouvoir de repérer et d'assurer la surveillance des flottes modernes de sous-marins ennemis en temps de paix a un effet préventif et constitue, par conséquent, une tâche utile pour la Marine du Canada.

20. Une guerre du type classique ou une action importante de l'ONU pourraient exiger l'appui de convois d'hommes et de matériel. Les grandes puissances n'ont pas seules le droit d'employer les sous-marins et nous pouvons nous attendre que d'autres pays en acquerront. Il nous faut donc une Marine de guerre anti-sous-marine pour accomplir cette mission.

21. La portée d'une menace sous-marine suscite de graves soucis relativement au prix qu'il en coûterait pour que notre potentiel ASM atteigne un niveau acceptable, compte tenu du matériel actuel. Comme l'utilisation des sous-marins étrangers du dernier modèle et de meilleure qualité, particulièrement propulsés par l'énergie nucléaire et armés d'engins nucléaires, se généralise de plus en plus, il devient indispensable d'effectuer sans délai des recherches et de mettre en œuvre des forces et des tactiques ASM plus efficaces. Le Comité est d'avis que le programme canadien *Hydro-Foil*, s'il réussit, pourrait en partie régler cette difficulté.

22. Le Comité reconnaît que le Canada doit continuer à jouer son rôle en matière de guerre anti-sous-marine en collaboration avec ses alliés.

23. Le Comité constate avec plaisir que le Livre blanc dit qu'une tendance se dessine en vue d'organiser des forces terrestres et aériennes mobiles et se complétant les unes les autres, augmentant ainsi les moyens d'action du Canada pour le maintien de la paix. Il faudrait songer à étendre le rôle restreint de la Marine, afin que celle-ci puisse seconder les deux autres armes dans ce domaine.

24. On a désaffecté ou l'on désaffectera bientôt un certain nombre de vaisseaux. Il faut songer à les remplacer. On a le choix entre des vaisseaux de guerre anti-sous-marins et/ou des vaisseaux qui permettront d'accomplir des tâches plus variées. De l'avis du Comité, le Canada n'a pas les moyens de se payer une Marine apte à toutes les fonctions, mais il doit continuer à se spécialiser.

Le Comité appuie l'intention annoncée récemment de moderniser un certain nombre de nos vaisseaux de guerre anti-sous-marins. Il faudrait ensuite s'occuper d'abord d'acquérir des vaisseaux aptes à donner un appui logistique et à répondre aux besoins en matière de transport de nos troupes terrestres. Il faudrait étudier à fond cette question en collaboration avec le ministère des Transports. L'emploi du *Bonaventure* à cette fin coûte cher, est moins efficace, et enlève à cette importante unité de guerre anti-sous-marine la tâche qui lui a été confiée. En dehors de cela, les autres vaisseaux de remplacement devraient augmenter notre flotte de guerre anti-sous-marine.

Le Comité s'inquiète des moyens restreints de défense antiaérienne de notre flotte actuelle. Il estime qu'il faudrait étudier à fond le problème, afin de décider si, compte tenu des restrictions budgétaires, il y aurait moyen de leur assurer une plus grande protection contre les attaques aériennes qu'ils n'en ont à l'heure actuelle.

25. Étant donné ce qu'accomplissent d'autres pays qui entrent dans le domaine de la propulsion au moyen de l'énergie nucléaire, le Comité est d'avis qu'il serait très avantageux pour l'industrie et la défense du Canada si notre pays faisait de même. Toutefois, compte tenu des fortes dépenses en cause, le Comité croit qu'une telle mesure devrait se borner pour le moment à des études que feraient conjointement les ministères de la Défense nationale, de l'Industrie et des Transports sur la question de savoir si cela est souhaitable et réalisable, et que le gouvernement canadien devrait stimuler les industries privées intéressées à la propulsion au moyen de l'énergie nucléaire en leur accordant son appui à l'égard d'études visant des programmes d'essai ou d'expérimentation.

26. Le Comité se rend compte que le service dans la Marine, donnant lieu à de longues absences en mer, crée pour le personnel des difficultés familiales toutes particulières. Pendant son séjour à Halifax, le Comité a constaté que la pénurie aiguë de logements pour la Marine intensifiait ces problèmes relatifs au moral du personnel dans la région du port d'Halifax. Le Comité a appris que, sur la côte du Pacifique, le logement était meilleur et coûtait moins cher, fait qui accentue les problèmes relatifs au moral et au coût de la vie sur le littoral de l'Atlantique.

Armée

27. Des membres du Comité se sont rendus au camp Gagetown, pour y voir les manœuvres d'été de l'Armée et des démonstrations de nouvelles formations tactiques. Il y a entendu les personnes suivantes: le major général R. Rowley, officier général commandant, armée en campagne, camp Gagetown; le colonel C. D. Simpson, commandant du camp, camp Gagetown; le brigadier Norman Wilson Smith; le lieutenant-colonel John Clarkson, et le lieutenant-colonel Gordon Sellars. Le Comité a été bien impressionné par la bonne tenue et le moral des troupes du camp Gagetown.

28. Dans son rapport intérimaire, présenté lors de la dernière session, le Comité spécial de la défense a parlé du problème que constitue l'absence de mobilité tactique de notre armée. L'acquisition de quelque 480 voitures blindées pour le transport des militaires, dans un avenir prochain, devrait amoindrir le problème, mais il faudrait poursuivre les efforts en vue d'accroître la mobilité tactique des effectifs aéroportés.

Recommandations

29. Le Comité recommande:

a) Que le programme *Hydro-Foil* se poursuive en collaboration avec nos alliés et qu'on continue de suivre de près la mise en œuvre de ce programme et ses répercussions économiques;

b) Qu'une décision soit prise bientôt au sujet du programme de remplacement des navires, la priorité étant donnée à l'acquisition de navires de soutien logistique pour le transport des troupes terrestres;
c) Qu'on songe à doter notre flotte d'une protection antiaérienne;
d) Que, de concert avec des dirigeants de la Société centrale d'hypothèques et de logement, des hauts fonctionnaires de la Marine et du ministère de la Défense nationale continuent à étudier avec les autorités de la région d'Halifax-Dartmouth les solutions possibles du problème de logement du personnel de la Marine dans cette région, et
e) Que des études conjointes soient faites sur la question de savoir si la propulsion au moyen de l'énergie nucléaire est souhaitable et réalisable, ainsi qu'il en est question à l'alinéa 25.

CHAPITRE III—PLANIFICATION CIVILE D'URGENCE

30. L'objectif primordial de la planification civile d'urgence est de trouver des moyens de prévoir maintenant ce qui pourra se faire en cas d'attaque nucléaire ou d'une grande calamité d'ordre civil. Les mesures projetées devraient garantir:

a) Le maintien du gouvernement civil à tous les paliers;
b) L'identification et la répartition des ressources disponibles après l'attaque pour en permettre l'emploi efficace en vue de la survie de la population et du maintien de toute activité militaire nécessaire, et,
c) La communication de renseignements à la population civile, en vue de lui permettre de se servir des moyens existants de protection.

31. En cas d'urgence, il est essentiel de recueillir rapidement tous les renseignements possibles concernant les différents aspects de la situation. Il faudra transmettre rapidement ces renseignements à ceux qui devront prendre des mesures. Par conséquent, une des tâches essentielles de la planification civile d'urgence est de garantir l'existence d'un réseau efficace de communications dans tout le pays advenant un état d'urgence.

32. En un cas d'urgence, tous les cadres du gouvernement civil en fonction doivent remplir leurs fonctions respectives. Les cadres de l'OMU (Organisation des mesures d'urgence) fourniraient les moyens de communication, l'expérience de ses spécialistes et joueraient un rôle de coordination tout en assurant la direction des divers gouvernements civils. Les organisations de l'OMU exercent leur activité dans toutes les provinces et, sur un total de 4,000 municipalités, 2,100 en sont dotées, ece qui assure la protection de quelque 80 p. 100 de la population. Il reste à faire les efforts nécessaires pour assurer la protection des autres municipalités.

33. Les responsabilités et les attributions assignées aux différents cadres de la hiérarchie gouvernementale varieraient nécessairement d'après la nature de l'état d'urgence qui pourrait aller de la calamité locale d'ordre civil à une attaque nucléaire importante atteignant de vastes portions de notre territoire. Il est important de définir les responsabilités et les attributions assignées à chaque palier de gouvernement d'après ces diverses circonstances. On a constaté que la répartition de ces responsabilités est mal définie. La Conférence fédérale-provinciale sur les mesures d'urgence ne s'est pas réunie depuis décembre 1962 et aucune réunion n'est actuellement prévue. Aucun exercice national n'a eu lieu depuis plusieurs années. Le Comité craint que ce manque de liaison continue et de contacts avec les provinces n'ait sérieusement compromis l'efficacité des plans. Les brèches qui existent dans le domaine des différentes responsabilités assignées n'ont pas été efficacement comblées.

34. On n'a pris aucune initiative en vue de protéger la population contre le souffle. Le bref délai d'alerte rendrait l'évacuation des grands centres de

population une entreprise douteuse. Le coût de l'aménagement d'abris convenables contre le souffle est si élevé qu'il semble injustifié. Le Comité estime, à l'unanimité, que les ressources nécessaires afin de fournir à la population une protection contre le souffle pourraient servir plus utilement à la défense militaire et qu'elles pourraient ainsi contribuer à prévenir la guerre.

Il est possible d'établir, utilement et à peu de frais, un système de défense contre les engins balistiques intercontinentaux. Pour cela, il faudrait réétudier la décision de ne pas fournir d'abris contre le souffle à la population civile. On croit peu vraisemblable, néanmoins, que les aspects économiques du réseau antibalistique ou de l'aménagement d'abris contre le souffle permettent prochainement la réalisation de ces programmes.

35. Les retombés radio-actives pourraient constituer un grand danger pour les régions du pays non atteintes par l'attaque nucléaire. Les moyens permettant de détecter et de prévoir ces retombées ont été prévus. En cas de retombée, on aurait généralement une période d'avertissement raisonnable.

On a établi des programmes prévoyant des prêts hypothécaires, des emprunts bancaires et des renseignements, afin d'inciter les propriétaires de maisons à construire leurs propres abris contre le souffle. Toutes ces initiatives ont échoué. Une bonne partie de cette publicité ne porte aucun fruit et la plupart des brochures aboutissent dans la corbeille à papier. En général, le public ne s'y intéresse pas en temps de paix relative. C'est un fait qu'il faut admettre.

36. En Alberta, on a entrepris un relevé des édifices publics pour savoir s'ils pourraient servir d'abris contre les retombées. Il s'agit là d'une étude d'essai. Nous n'avons encore aucun renseignement sur le coût de cette enquête ni sur les frais entraînés par la modification éventuelle des édifices existants pour les transformer, d'après les normes requises, en abris. Il se peut que l'enquête menée en Alberta démontre qu'il est possible d'assurer une protection contre le souffle dans les édifices publics à un prix raisonnable.

37. Le gouvernement fédéral a dépensé une moyenne de 26.7 millions de dollars par an pour la planification civile d'urgence ces six dernières années. Ces dépenses se chiffraient au départ à un minimum de 4.1 millions en 1957-1958 pour atteindre un maximum de quelque 70 millions en 1961-1962. Au cours de la présente année financière, la dépense prévue est de 19 millions. Le Royaume-Uni prévoit une dépense moindre par habitant, soit un total de 38.5 millions. Les États-Unis dépenseront davantage par habitant, soit 358 millions.

Les dépenses relatives aux éléments essentiels d'un réseau de communications, d'un réseau d'alerte, d'une organisation centrale de planification et d'agences de coordination des organismes extérieurs ainsi qu'à des recherches restreintes sur les abris anti-retombées, seraient relativement modestes et elles sont indispensables pour procurer une sécurité fondamentale et des possibilités de survie. On pourrait encore prévoir d'autres dépenses importantes destinées aux abris contre le souffle et contre les retombées, à des programmes intensifs d'instruction publique ainsi qu'à d'autres initiatives utiles. Le Comité estime que, pour se conformer à l'ordre des priorités, les dépenses destinées à la planification civile d'urgence devraient se limiter aux sommes nécessaires concernant les éléments essentiels mentionnés ci-dessus.

38. Il s'est produit récemment un déclenchement accidentel du système d'alerte à Ottawa (Ontario). Cette fausse alerte a fait ressortir plusieurs points faibles des méthodes administratives de l'OMU qu'il faudrait rectifier. L'une des grandes faiblesses a été qu'un grand nombre de personnes ignoraient qu'il fallait ouvrir la radio pour se renseigner.

39. En conséquence, le Comité recommande:

a) Qu'une réunion fédérale-provinciale sur la planification d'urgence soit tenue avant la fin de l'année. A l'avenir, des réunions devraient avoir

lieu au moins une fois l'an, afin d'assurer une liaison constante entre les les deux paliers de gouvernement. Il faut instituer une planification conjointe, qui reconnaît clairement les attributions des divers gouvernements;

b) Que les exercices nationaux de l'OMU reprennent et se fassent régulièrement;

c) Que prennent fin les dépenses relatives au programme actuel de construction d'abris familiaux;

d) Que les recherches soient intensifiées en vue de mettre au point des techniques expéditives de protection familiale avec le matériel disponible;

e) Que soit complétée l'étude sur les abris publics contre les retombées entreprise en Alberta. Il faudrait ensuite faire une analyse fondée sur les faits qu'elle aura révélés, afin d'établir les frais qu'entraînerait la construction d'abris anti-retombées dans tout le pays et de déterminer le pourcentage de population qu'ils pourraient ainsi protéger;

f) Qu'une décision soit prise au sujet des abris contre les retombées. La population ne veut pas construire d'abris. Il est financièrement impossible que le gouvernement fédéral procure des abris à toute la population. par conséquent, il incombe au gouvernement de décider, en se fondant sur les frais révélés par l'enquête menée en Alberta, s'il va assurer la protection d'une partie de la population;

g) Que des programmes soient établis en vue de communiquer périodiquement au public des renseignements essentiels par la télévision, la radio et la presse, et

h) Qu'on songe à vérifier périodiquement le système d'alerte dans toutes les localités du pays.

CHAPITRE IV—PROGRAMME D'INSTRUCTION POUR LA FORMATION D'OFFICIERS DES FORCES RÉGULIÈRES (ROTP)

40. Les forces armées auront besoin d'environ 1500 nouveaux officiers chaque année. D'après les témoignages recueillis, il faudra recruter approximativement 450 officiers par année parmi les diplômés d'université, afin de pouvoir maintenir une proportion raisonnable d'officiers ayant atteint ce niveau d'instruction. Ces données sont susceptibles d'être modifiées; mais tant que l'étude n'aura pas été achevée, elles représentent les besoins courants.

41. Les forces armées doivent affronter la concurrence qui s'offre dans l'industrie et dans d'autres carrières possibles pour les diplômés d'université. Les programmes visant à stimuler l'instruction constituent le seul moyen de faire face à cette concurrence. Le Comité convient qu'un programme semblable au Programme de formation d'officiers des forces régulières (ROTP) est nécessaire. Les témoignages indiquent que les autres méthodes suivies en vue d'attirer les diplômés d'université vers les carrières permanentes n'ont pas réussi.

42. Le ministère de la Défense nationale nous a fourni deux tableaux fort utiles montrant la proportion des départs résultant de refus aux examens dans les collèges militaires du Canada et les universités. La proportion des départs après la réussite des examens est établie par collège militaire, section universitaire, discipline et chaque arme.

TABLEAU 1
11 août 1964

Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP) et statistiques de la formation des officiers (basé sur les inscriptions et les départs durant les cinq années passées)

Catégorie (a)		Année préparatoire Candidats avec immatriculation (b)	1re année Candidats avec immatriculation supérieure (c)	2e année (d)	3e année (e)	4e année (f)	Diplômés (g)	Années au service 1re	Années au service 2e (h)	Années au service 3e	Ne se retirent pas des rangs après 3 années de service (4e année de service)
(CMR)	Ont doublé leur année	1	2	2	4	1					
	Nouvelles inscriptions	175	125	92	71	59					
	Total d'inscriptions	176	127	94	75	60					
	Ont abandonné	51	35	23	16	2		58	58	57	29
	Ont réussi	125	92	71	59	58					
(RMC)	Ont doublé leur année	—	4	5	1	1	58				
	Nouvelles inscriptions	—	63	53	46	44					
	Total d'inscriptions	—	67	58	47	45					
	Ont abandonné	—	14	12	3	1		44	44	43	37
	Ont réussi	—	53	46	44	44	44				
(RR)	Ont doublé leur année	—	1	—	6	1					
	Nouvelles inscriptions	—	129	88	82	72					
	Total d'inscriptions	—	130	88	88	73					
	Ont abandonné	—	42	6	16	3		70	70	69	51
	Ont réussi	—	88	82	72	70	70				
Total des collèges des forces armées du Canada.	Ont doublé leur année	1	7	7	11	3					
	Nouvelles inscriptions	175	317	233	199	175					
	Total d'inscriptions	176	324	240	210	178					
	Ont abandonné	51	91	41	35	6		172	172	169	117
	Ont réussi	125	233	199	175	172	172				
Section universitaire de la ROTP—Moyenne de l'effectif		71	228	199	182	151	151	149	147	145	78

NOTE 1—Les chiffres indiqués dans cette section représentent la moyenne annuelle de l'effectif dans la section universitaire, par année scolaire. La section universitaire est dirigée par chaque arme. Une grande partie du recrutement a lieu sur place aux universités durant l'année scolaire et on s'efforce, autant que possible, d'intéresser les étudiants qui ont réussi à une ou à plusieurs années scolaires. Les services interarmes s'efforcent de maintenir le nombre des universitaires au maximum de la proportion autorisée. Mais, étant donné que les étudiants sont inscrits dans leur 2e, 3e, 4e ou 5e année, il n'est pas pratique de préparer un graphique montrant les échecs et les abandons comme dans le cas des collèges des forces armées du Canada.

Total de la ROTP	247	552	439	392	329	323	321	319	314	195
OFFICIERS PROMUS DES RANGS										
a) sans diplômes	—	—	—	—	—	—	197	196	196	195

NOTE 2—Un officier promu des rangs (sans avoir un diplôme) est d'habitude qualifié dans un domaine particulier. L'emploi subséquent au grade d'officier est normalement limité à son corps en particulier ou dans sa spécialisation. Pareils officiers *n'ont pas* le choix de se retirer; et, par conséquent, les chiffres indiqués dans la dernière colonne reflètent uniquement les pertes normales.

b) avec diplômes	1	22	19	20	17	17	17	17	17	17

NOTE 3—L'effort des forces armées de choisir dans leurs rangs des candidats pour un enseignement universitaire et pour la promotion a été très restreint par le nombre très limité d'hommes qui ont la formation nécessaire et l'aptitude scolaire pour être admis à l'université.

TABLEAU 2 NOMBRES EXERÇANT L'OPTION DE LA LIBÉRATION JUSQU'AU 31 AOÛT 1963

Comparaison par discipline académique et cadre du service navigant c. le service non navigant

Discipline académique	Catégorie	Admissibles				Option exercée				Pourcentage			
		Marine	Armée	Aviation	Total	Marine	Armée	Aviation	Total	Marine	Armée	Aviation	Total
										%	%	%	%
GÉNIE	Col. des forces armées du Canada												
	Service navigant	—	—	83	—	—	—	23	—	—	—	28	—
	Service non navigant	—	—	59	—	—	—	18	—	—	—	31	—
	Total	55	122	142	319	24	21	41	86	44	17	29	27
	Université												
	Service navigant	—	—	69	—	—	—	27	—	—	—	39	—
	Service non navigant	—	—	177	—	—	—	94	—	—	—	53	—
	Total	24	77	246	347	18	42	121	181	75	55	49	52
	Total—Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières	79	199	388	666	42	63	162	267	53	32	42	40
ARTS, SCIENCES ET AUTRES	Col. des forces armées du Canada												
	Service navigant	—	—	69	—	—	—	11	—	—	—	16	—
	Service non navigant	—	—	25	—	—	—	6	—	—	—	24	—
	Total	27	140	94	261	12	40	17	69	44	29	18	26
	Université												
	Service navigant	—	—	37	—	—	—	7	—	—	—	19	—
	Service non navigant	—	—	48	—	—	—	18	—	—	—	38	—
	Total	21	217	85	323	7	96	25	128	33	44	29	40
	Total—Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières	48	357	179	584	19	136	42	197	40	38	24	34
TOTAL	Col. des forces armées du Canada												
	Service navigant	—	—	152	—	—	—	34	—	—	—	22	—
	Service non navigant	—	—	84	—	—	—	24	—	—	—	29	—
	Total	82	262	236	580	36	61	58	155	44	23	25	27
	Université												
	Service navigant	—	—	106	—	—	—	34	—	—	—	32	—
	Service non navigant	—	—	225	—	—	—	112	—	—	—	50	—
	Total	45	294	331	670	25	138	146	309	56	47	44	46
	Total—Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières	127	556	567	1,250	61	199	204	464	48	36	36	37

43. Le Comité estime que les résultats obtenus au *Royal Military College* ont été très satisfaisants, étant donné qu'ils valent, et dépassent même, ceux d'institutions comparables des États-Unis et de Grande-Bretagne, et qu'ils se comparent très avantageusement avec ceux des universités civiles du Canada. On a constaté, toutefois, que la proportion d'étudiants, au Collège militaire royal et à *Royal Roads,* qui abandonnent leurs études est très élevée pour diverses raisons. L'inscription au Collège militaire royal exige l'immatriculation dans le cas d'étudiants provenant de toutes les régions du pays. Le nombre d'étudiants qui abandonnent leurs études à ce niveau est uniformément élevé. Vu qu'à ce collège les études se poursuivent dans les deux langues, cela contribue à augmenter le nombre des élèves qui abandonnent leurs études; mais il en ressort simplement la nécessité particulière du bilinguisme.

44. Le Comité a étudié en détail les procédés suivis relativement à la sélection et, bien que satisfait dans l'ensemble des méthodes employées, il recommande instamment que les candidats soient choisis avec plus de soin encore, afin de réduire, au Collège militaire royal et à *Royal Roads,* le nombre d'étudiants refusés au départ, parce que leur instruction est insuffisante ou parce qu'ils sont incapables de se plier à la discipline militaire.

En outre, on n'a pas encore acquis suffisamment d'expérience au sujet du «programme visant au diplôme complet» au *Royal Military College,* depuis son inauguration en 1956, pour connaître exactement ce que permet d'envisager ce programme relativement à la formation d'officiers de carrière. Plusieurs années d'expérience sont encore nécessaires.

45. Il est démontré que, relativement aux forces armées, le rythme de déperdition des universités civiles est élevé. On considère parfaitement normal que les cadets qui poursuivent leurs études aux universités civiles soient plus portés à quitter les forces armées, lorsqu'ils ont accompli la période de service obligatoire. Le nombre insuffisant d'officiers de la marine, et surtout de diplômés en génie, ayant poursuivi leurs études aux universités civiles, préoccupe le Comité.

46. Les témoins ont fourni diverses données sur le coût du Programme de formation d'officiers des forces régulières. On constate qu'il est impossible de faire une comparaison précise entre les frais des collèges militaires et des universités civiles. Il est difficile de se rendre compte si, relativement à la formation des officiers, les collèges militaires sont plus avantageux que les universités civiles; mais le Comité estime, d'après les témoignages recueillis, que l'écart entre le coût des uns et des autres est peu sensible. Ainsi les avantages intangibles des collèges militaires prennent relativement plus d'importance.

47. Le Comité ne peut se ranger à l'opinion de la Commission Glassco, selon laquelle il faudrait abaisser la compétence et réduire le nombre du personnel enseignant des collèges militaires. Le Comité, au contraire, est fortement d'avis qu'il faudrait maintenir au plus haut point le calibre de ce personnel.

Le Comité a constaté avec regret que, dans bien des cas, les installations du *Royal Military College* sont démodées et il ne peut concevoir qu'on obtienne d'excellents résultats avec des laboratoires et des salles de lecture aménagés dans des endroits qui servaient auparavant de chaufferies, d'étables, de granges, et ainsi de suite. Le Comité estime également que le matériel est insuffisant et recommande instamment que remède soit porté à ces lacunes. Bien que le Comité ait appris avec satisfaction la nouvelle touchant le nouveau dortoir au *Royal Military College,* il insiste pour que soient corrigées les lacunes encore existantes.

48. Le Comité a été très satisfait dans l'ensemble du haut calibre de l'enseignement, de la discipline et de l'état physique qui existent dans les collèges

militaires. Les membres du Comité sont convaincus que ces institutions fournissent des jeunes gens de bonne formation et pourvus de la motivation voulue pour servir comme officiers subalternes dans nos forces armées.

49. Le Comité accepte la décision visant à porter à quatre ans la durée du service obligatoire; mais les répercussions du programme des prêts aux étudiants sur le recrutement effectué en vertu du programme de formation d'officiers des forces régulières le préoccupe quelque peu. On est d'accord pour dire que, bien que les deux facteurs susmentionnés puissent compliquer le recrutement, les cadets qui sont effectivement recrutés seront probablement portés à rester dans l'armée.

50. Le Comité fait également remarquer que, bien que les diplômés en vertu du Programme de formation d'officiers des forces régulières qui démissionnent après leur service obligatoire représentent une perte pour les forces armées. ils sont néanmoins un grand atout pour le pays dans son ensemble en leur qualité de simples citoyens.

51. Le Comité approuve l'introduction de l'étude et de l'emploi obligatoires du français dans les «matières qui ne portent pas sur la langue» dans le cours du *Royal Military College.*

Le Comité s'est demandé s'il y avait lieu d'élever le Collège militaire royal au rang d'institution décernant des degrés. Il a conclu que, pour en arriver là, il faudrait accepter un nombre beaucoup plus grand de diplômés des collèges militaires.

Recommandations

52. En conséquence, le Comité recommande:

a) Que l'étude dont il a été question dans les témoignages soit effectuée afin qu'on puisse prévoir de façon précise le nombre des officiers diplômés d'université dont on aura besoin;

b) Que le nombre éventuel de cadets à former en vertu du Programme de formation d'officiers des forces régulières dans les collèges militaires du Canada, par opposition aux universités civiles, soit déterminé le plus tôt possible. Le Comité estime qu'il faudrait en former le plus grand nombre possible dans ces collèges;

c) Que les installations désuètes du *Royal Military College* soient immédiatement remplacées et qu'on fournisse le matériel nécessaire;

d) Qu'une étude soit faite sur les installations du Collège militaire royal et de *Royal Roads,* afin d'y relever les lacunes existantes et d'y apporter remède;

e) Que les élèves soient choisis avec plus de soin afin de réduire au Collège militaire royal et à *Royal Roads* la proportion de ceux qui abandonnent leurs études au début.

CHAPITRE V—FORCES DE RÉSERVE

53. Avant l'apparition de la menace de guerre nucléaire, dans les années 50, les forces de réserve et une force régulière de peu d'envergure constituaient l'effectif militaire du Canada en temps de paix. Le rôle principal de la petite force régulière consistait à fournir un service d'instruction aux réserves.

La menace d'une guerre nucléaire ne laissait plus le temps de procéder à la mobilisation; aussi le besoin d'avoir une grande «force existante» s'est-il fait sentir. Le Canada a mis sur pied des forces régulières de 120,000 hommes; voilà pourquoi l'importance des forces de réserve a diminué au point que des doutes sérieux ont surgi quant à la question de savoir si elles avaient un rôle utile à jouer. Dans l'armée, on a diminué l'instruction spécialisée et intensifié la formation en matière de survie dans le cas d'une attaque nucléaire.

Si l'impasse actuelle au sujet du recours aux armes nucléaires amoindrit le risque d'une guerre nucléaire, en revanche, elle augmente les possibilités d'une guerre «localisée» du type classique. Les forces régulières qui constituent les «forces existantes» du Canada continueront d'exister, mais elles devront encore puiser dans les effectifs de nos réserves. Le rôle essentiel des forces de réserve sera de fournir ce renfort.

54. En temps de crises, nos forces plus nombreuses auront besoin de plus d'armes, de matériel et d'hommes. Pendant que s'effectuera le ravitaillement en armes et en matériel, les hommes pourront recevoir leur instruction. L'une des principales tâches que devront accomplir les officiers d'expérience et les autres membres compétents de la réserve sera de dispenser l'instruction à ces hommes.

55. Les militaires qui quittent la force permanente pour retourner à la vie civile constituent une source abondante d'hommes expérimentés et bien formés. Jusqu'ici, un tel groupe de militaires expérimentés n'a jamais existé. Malheureusement, la possibilité de puiser à cette source se trouve considérablement diminuée, vu qu'aucun registre n'est tenu de leur adresse. Il faudrait avoir en quelque sorte une liste de la réserve supplémentaire, ce qui modifierait considérablement les besoins de la réserve.

56. Le programme de l'Organisation des mesures d'urgence se fonde sur l'emploi des forces de réserve et des forces régulières. Les mesures à prendre pour assurer la survie s'apprennent facilement et ne sont pas tellement compliquées en soi pour que toutes les troupes de réserve ne puissent recevoir une formation en la matière en plus de leur instruction régulière. Il en coûterait beaucoup de maintenir des forces de réserve à cette seule fin. Par conséquent, le Comité convient qu'il ne faut pas maintenir des forces de réserve uniquement pour assurer les opérations de survie, mais que ces opérations devraient être enseignées à toutes les troupes qui, au besoin, pourraient jouer un rôle dans ce sens.

57. Avant toute réorganisation, les frais d'entretien de la réserve s'élevaient à près de 55 millions de dollars par année. Vu la faible proportion des crédits de la défense qui est affectée à l'équipement des forces régulières et l'importance moindre qu'ont les forces de réserve face à l'effectif relativement nombreux des forces régulières, le Comité estime qu'il faudrait tout faire pour maintenir des forces de réserve efficaces, compte tenu des affectations budgétaires, sans oublier que l'argent épargné grâce à la réduction des effectifs militaires et à la fusion des unités peut être utilisé à bon escient pour donner une meilleure formation aux militaires et leur fournir du meilleur matériel. On a réduit de cinq millions et quart de dollars le budget des réserves auxiliaires de la MRC et de l'ARC. Quant au budget de la milice, rien n'indique quelles épargnes totales on pourrait réaliser dans ce domaine.

58. Le rôle des réserves consiste à fournir des hommes bien formés en vue d'une situation critique. Les témoignages que des représentants des trois armes ont déposés devant le Comité indiquent que plusieurs réservistes, pour des raisons de familles, d'affaires, d'âge, de santé, ne pourraient pas faire de service actif. Ainsi les réserves ne serviraient plus leur but principal. Il faudrait songer à modifier la loi sur la défense nationale de sorte que les réservistes soient soumis à des appels restreints à l'activité. Les limites d'âge et les normes d'aptitude devraient être fixées de telle sorte que la plupart des réservistes soient aptes à l'activité de service. Il a été mentionné que l'appel obligatoire à l'activité pourrait influer sur l'enrôlement dans les forces de réserve; mais il semble inutile de maintenir des troupes nombreuses qui ne seraient pas prêtes à servir au besoin.

59. La réserve de la MRC et la Milice recrutent un grand nombre de leurs officiers parmi ceux qu'ont fournis les programmes de la Division universitaire d'instruction navale (UNTD) et du corps école d'officiers canadiens (CEOC). Il a été prouvé que, pour toutes sortes de raisons, un grand nombre de diplômés ayant fait partie de l'UNTD et du CEOC ne s'enrôlent pas dans les unités de la réserve active. C'est une pure perte et le Comité se réjouit des mesures qui ont été prises afin que ce programme d'instruction soit appliqué seulement dans les universités dont la situation rend possible l'enrôlement de leurs diplômés. A l'avenir, il faudrait se soucier de placer les unités de la UNTD et du CEOC à des endroits tels que, lorsque les unités de réserve changent, elles sont toujours assurées d'avoir un nombre suffisant d'officiers ayant reçu une formation universitaire.

Il faudrait obliger les diplômés qui ont fait partie du CEOC et de l'UNTD de servir dans les forces de réserve pendant une période de temps déterminée.

60. La Commission Suttie et le Comité Draper ont formulé des arguments en faveur de l'affectation d'un officier du quartier général de la Défense nationale à la surveillance du fonctionnement de leur service respectif de la réserve. Le Comité Hendy a indiqué que l'organisation du commandement des divisions navales (COND) était inutilement coûteuse et mal conçue. Une surveillance convenable de l'activité de la réserve s'impose. Votre Comité estime qu'on devrait désigner au quartier général de la Défense un officier supérieur dont la tâche principale consisterait à surveiller tous les aspects de l'activité de nos forces de réserve.

61. Aucune mesure visant l'intégration des réserves ne devrait être prise avant que l'intégration de l'Armée active soit chose faite. D'autre part, il faudrait tenter de loger les unités dans les locaux ordinaires, afin que les frais d'administration soient les moins élevés possibles. Il faudrait songer à réaliser des économies en plaçant certains bureaux de recrutement de la force active et les unités de réserve dans les mêmes locaux.

62. Il existe des preuves nombreuses que les méthodes administratives ayant trait aux réserves sont désuètes, gênantes, restrictives, mesquines et entravent de façon générale tout fonctionnement efficace. Il faudrait étudier minutieusement les recommandations formulées dans les rapports Hendy et Suttie au sujet de ces méthodes, y compris les méthodes visant l'attestation, la solde, les approvisionnements, la comptabilité, l'utilisation des bâtiments militaires par les civils, et remédier aux conditions qui ont donné lieu à l'expression de ces recommandations.

63. Les trois divisions des réserves ont exprimé des doléances au sujet du calibre du personnel de la force régulière qui est affecté aux unités de réserve. Nul doute que des personnes très compétentes de l'armée régulière y sont affectées; mais la norme générale devrait être élevée.

Présence de la Marine royale du Canada (RMRC)

64. La réserve navale doit remplir quatre tâches principales: fournir le personnel nécessaire pour accomplir des fonctions spéciales en cas d'urgence, constituer une base en cas de mobilisation, s'occuper des opérations de survie et assurer la présence de la Marine en temps de paix. Le Comité Hendy a accepté ces rôles et votre Comité les accepte aussi.

65. Le Comité Hendy s'est inquiété au sujet de l'effectif des réserves de la Marine. Il estime que la réduction proposée de 4000 à 2400, pour tous les grades, répondrait aux plans de mobilisation, mais qu'on ne tient compte de l'armement, ni des navires de l'État (les navires du ministère des Transports), ni de la Gendarmerie royale du Canada, ni de la flotte de la réserve. Le Comité Hendy ne considère pas, cependant, qu'il serait possible de remplir ces cadres

en ayant recours aux anciens membres de la Marine régulière. Vu les restrictions budgétaires qui s'imposent, le Comité accepte que l'effectif soit réduit.

Le Comité Hendy était d'avis que les économies qu'il a proposées permettraient d'accroître l'effectif de la réserve de la MRC, compte tenu des restrictions budgétaires. Le Comité admet que la chose est souhaitable, s'il est possible de réaliser des économies.

66. D'après les témoignages recueillis, le roulement annuel du personnel de la réserve de la Marine est en moyenne de 30 p. 100. On a aussi signalé qu'un fort pourcentage du personnel de la réserve de la Marine était trop jeune pour faire partie du service actif. Le Comité souscrit à la recommandation du Comité Hendy qui demande que l'âge minimum d'admission dans la réserve de la Marine soit relevé. Il s'accorde aussi à dire qu'il faut améliorer l'instruction afin de pouvoir restreindre le roulement du personnel.

67. Le rapport du Comité Hendy présente certaines recommandations utiles visant à améliorer la compétence administrative dans la réserve de la Marine. Il faudrait donner suite à ces recommandations.

68. D'après les témoignages recueillis, les restrictions visant les dépenses ont entraîné la fermeture des divisions de l'Air de la réserve de la Marine. Le Comité convient qu'on ne doit pas affecter des fonds à des avions destinés aux opérations militaires pour la réserve de la Marine royale. Il est donc d'avis qu'il n'y a pas lieu de rouvrir les divisions de l'Air de la Marine. Toutefois, le Comité pense que des mesures pourraient être prises pour permettre aux membres de la réserve de la Marine de se maintenir en forme en utilisant les appareils des escadrons de la Marine royale actuellement établis sur nos littoraux.

Milice

69. Le gouvernement a confié cinq tâches principales à la Milice: fournir un renfort aux forces de combat, former les unités logistiques et spéciales qui n'existent pas en temps de paix, fournir un service d'instruction pour appuyer la force de combat, munir d'hommes certains postes de sécurité advenant un cas d'urgence et collaborer aux opérations de survie. Le Comité estime que tels sont les principaux rôles que l'effectif de la Milice doit exercer.

70. Le Comité a longuement débattu la question du nombre d'hommes nécessaires pour accomplir ces tâches. Le gouvernement a indiqué qu'il faudrait 30,000 miliciens, répartis comme il suit:

a) Renforts (forces de combat)	7,000—8,000 officiers et hommes de troupe
Unités spéciales (engagements envers l'OTAN)	1,000
b) Service d'instruction pour appuyer la force de combat	18,000 officiers et hommes de troupe
c) Sécurité interne	2,500
d) Installations—Survie nationale	1,500
	30,000 environ

Le Comité ne peut ni accepter ni rejeter ce chiffre approximatif; toutefois, il signale que les besoins possibles en fait de sécurité interne semblent avoir été gravement sous-estimés. Le Comité reconnaît également que les besoins changeront et qu'il faudra faire des revisions périodiques.

71. D'après les témoignages recueillis, la situation dans laquelle se trouve actuellement la Milice n'est pas satisfaisante; il faudrait y remédier bientôt. La moyenne du roulement annuel dépasse 50 p. 100. Il semble qu'en raison

de l'âge, de l'aptitude physique et du manque d'assiduité aux exercices, l'efficacité moyenne de la Milice soit de 50 p. 100. La proportion moyenne des hommes de troupe par rapport aux officiers n'est que de 6 à 1. Ces chiffres, qui comprennent le quartier général, sont approximatifs. Bien que la Milice compte d'excellentes unités, dont la réputation dépasse de beaucoup la moyenne, il est bien loin d'en être ainsi dans le cas de certaines autres.

Le Comité reconnaît que le maintien de la Milice est une affaire de sentiment et de tradition; mais, étant donné son importance et la dépense de 38 millions de dollars qu'elle entraîne chaque année, on ne peut y tolérer un faible niveau d'efficacité.

72. Le gouvernement a annoncé que, pour des raisons d'ordre budgétaire, l'effectif actuel de la Milice tomberait de 45,000 militaires de tous grades à environ 30,000. Pour compter seulement 30,000 hommes (voir l'alinéa 70) il faudrait qu'elle soit efficace dans une proportion d'à peu près 100 p. 100. Le Comité estime que ce serait chimérique. Il est donc de l'avis de la Conférence des associations de la défense, savoir qu'un effectif à 30,000 ne saurait suffire, à moins que l'enrôlement dans la Milice, même si l'on tient compte d'une plus grande efficacité, ne s'accroisse. Par conséquent, il faut admettre que, une fois qu'elle aura été réduite à 30,000 militaires de tous grades, la Milice ne sera plus en mesure de s'acquitter de toutes ses fonctions proposées.

73. Il est manifeste qu'il faudra réduire le nombre des unités de la Milice. Cette réduction doit s'effectuer en fonction surtout de l'efficacité des unités, de leur répartition géographique, de leur rapport avec les forces régulières actuelles et de la mesure dans laquelle il y aura concurrence en vue de faire partie de la Milice.

74. La Commission Suttie a formulé un certain nombre de recommandations. Celles qui ont trait à l'administration, à la fourniture de matériel convenable, à l'instruction, à l'âge, aux conditions requises quant à la santé et aux relations extérieures revêtent une importance capitale. Leur mise en pratique aiderait considérablement à réduire le roulement du personnel et à hausser le rendement de la Milice au niveau requis.

75. La réduction de l'effectif et l'amélioration de l'efficacité de la Milice devraient permettre de réaliser des économies. La Commission Suttie a indiqué qu'afin de rendre la Milice efficace, il faudrait affecter certaines des économies réalisées à l'achat de matériel et à l'instruction. Le Comité convient que ces mesures devraient être prises. A quoi servirait-il de comprimer les dépenses si le rendement de l'effectif réduit n'est pas meilleur que celui de l'effectif actuel.

76. Le Comité reconnaît que le ministère de la Défense nationale doit assumer seul la responsabilité des modifications à faire dans le cas des réserves. Le Comité propose aussi que la Conférence des associations de la défense soit encouragée à continuer d'exercer un rôle consultatif actif auprès du ministre de la Défense nationale.

Réserve auxiliaire de l'ARC

77. Le Comité Draper a recommandé que la mission spéciale de la réserve auxiliaire de l'ARC soit d'appuyer les forces terrestres et aériennes. Les avions dont dispose la réserve auxiliaire ne lui permettent pas de seconder pleinement ces forces. La réserve auxiliaire ne peut pas apporter un appui total à l'Armée dans le cas de diverses tâches.

78. Il en coûterait très cher de doter la réserve auxiliaire d'avions militaires du dernier modèle, destinés au transport aérien ou à l'appui tactique. Le Comité estime que la priorité en ce qui a trait à l'équipement de ce genre doit revenir à la force régulière.

79. La réserve auxiliaire aurait donc pour mission principale de maintenir la compétence, atteinte à grand prix, du personnel navigant de la force régulière qui a quitté le service, mais qui, à cause de l'âge et des aptitudes physiques, serait encore apte à servir. Ainsi, en cas d'urgence, il serait possible d'avoir recours à ces compétences.

80. Les fonctions secondaires de la réserve auxiliaire consistent à exercer un rôle dans les opérations de survie pour le compte de l'OMU, à effectuer des opérations de recherches et de sauvetage, et, de concert avec l'Armée, à participer aux exercices d'instruction.

81. Le Comité Draper est d'avis que les économies réalisées par suite des réductions des frais de fonctionnement permettraient, compte tenu des restrictions budgétaires, à un plus grand nombre d'unités de pratiquer les exercices de vol. Il n'a fourni aucun chiffre appuyant cette affirmation. Si cet avis est exact, il serait logique de le mettre en pratique. En outre, on devrait songer à garder ceux qui ont des aptitudes pour le vol en permettant aux membres de la réserve de recevoir une formation dans les unités de réserve de l'ARC, là où existent des installations et du matériel satisfaisants.

Recommandations

82. Le Comité recommande donc:

a) Qu'on établisse une liste supplémentaire de la réserve, où l'on inscrira les noms des officiers des forces régulières et de réserve, et des sous-officiers d'expérience qui abandonnent les forces armées lorsqu'ils sont encore assez jeunes pour servir en cas d'urgence. Il est proposé de faire les inscriptions sur cette liste pour une période maximum de dix ans;

b) Que la loi sur la défense nationale soit modifiée de façon à prévoir l'appel des forces de réserve tout en leur assurant la sécurité de l'emploi;

c) Que des normes d'aptitude et des limites d'âge soient prescrites pour le personnel de la réserve de manière à correspondre de plus près aux exigences du service régulier;

d) Que les programmes du CEOC et de l'UNTD comportent l'obligation de la part des recrues de s'engager à faire trois ans de service actif dans une unité de réserve, quand c'est possible, après l'obtention de leur diplôme universitaire;

e) Que soit nommé au quartier général de la défense nationale un officier supérieur qui aura pour seule fonction de surveiller l'activité des forces de réserve;

f) Que les méthodes administratives des forces de réserve soient revisées et simplifiées;

g) Que seul du personnel de qualité supérieure et provenant des forces régulières soit affecté aux unités de réserve;

h) Que l'on donne suite aux recommandations du Comité Hendy relativement à l'instruction, à l'administration et aux limites d'âge;

i) Que les possibilités d'économies indiquées par le Comité Hendy soient vérifiées. Si ces économies sont réalisables, l'effectif de la réserve de la Marine royale du Canada devrait être augmenté en conséquence;

j) Que les escadrons de la réserve navale ne soient pas remis en opération, mais que le ministère de la Défense nationale examine s'il est possible de permettre à la réserve de l'aéronavale, à Halifax et à Esquimalt, de recevoir son instruction avec les escadrons de l'aéronavale régulière;

k) Que le nombre des unités de la milice soit établi d'après les facteurs exposés au paragraphe 73 de façon que l'organisation tienne davantage compte de la réalité des choses;

l) Que les recommandations de la Commission Suttie, dont il est question au paragraphe 74 soient mises en œuvre le plus tôt possible;

m) Que des crédits suffisants soient prévus pour permettre d'équiper et de former convenablement la milice;

n) Qu'une étude détaillée soit faite des dépenses pour assurer le nombre d'escadres aériennes auxiliaires que l'ARC peut maintenir en service grâce aux fonds disponibles. Il faudrait en maintenir le plus grand nombre possible en activité.

83. Pour donner suite au cinquième chapitre, il faudrait pouvoir consacrer plus de temps à étudier l'application et le coût des programmes relatifs aux cadets.

CHAPITRE VI—GÉNÉRALITÉS

84. Un certain nombre d'autres sujets restés à l'étude sont mentionnés dans le rapport intérimaire du Comité spécial de la défense, à la fin de la session de 1963. Vu que certaines de ces questions restent encore à étudier, le Comité se propose de le faire au cours de ses prochaines séances.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules nos 1 à 17*) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 14 aux Journaux*)

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Fairweather soit substitué à celui de M. Lamb sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

M. MacEachen, appuyé par M. Drury, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-126, Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (documents)

L'article n° 136 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

Bills privés

Les ordres nos 1 et 2 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

L'ordre n° 3 est appelé et, du consentement unanime, est réservé.

Le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures cinq minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

A dix heures vingt-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2010—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—1er octobre

1. Quel est, estime-t-on, le nombre de personnes qui recevront, en 1975, des pensions de retraite en vertu du Régime de pension du Canada?

2. Parmi ceux-là, quel est le nombre de ceux qui recevront le maximum de la pension?

3. Combien recevront l'allocation de la sécurité de la vieillesse?

4. Quel est, estime-t-on, le montant total des pensions de retraite qui sera payé cette année-là *a*) même le régime de pension et *b*) la sécurité de la vieillesse?

N° 2011—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—1er octobre

1. Quel est le montant total estimatif de la contribution au Régime de pension du Canada, de ceux qui commenceront à recevoir une pension en vertu de ce régime avant le 1er janvier 1976?

2. Quel est le montant total estimatif des pensions que ces personnes recevront du régime?

N° 2012—*M. Dinsdale*—1er octobre

1. Les pompes centrifuges ou pompes à engrenages servant à l'abreuvement des bestiaux sur les fermes sont-elles classées comme machines agricoles dans la liste du *Tarif des douanes*?

2. Les pompes centrifuges ou pompes à engrenages devant servir dans les batteries d'arrosage utilisées sur la ferme à des fins agricoles sont-elles classées comme machines agricoles dans la liste du *Tarif des douanes*?

3. Dans le cas d'une réponse négative à la question n° 1 et d'une réponse affirmative à la question n° 2, quelle est la différence entre les pompes centrifuges et les pompes à engrenages utilisées pour l'abreuvement et les mêmes pompes utilisées dans les batteries d'arrosage à des fins agricoles?

4. Les machines et les moteurs qui sont incorporés ou fixés aux pompes centrifuges ou pompes à engrenages utilisées pour l'abreuvement des bestiaux sur les fermes sont-ils classés comme machines agricoles aux fins du *Tarif des douanes*?

5. Les machines et les moteurs qui sont incorporés ou fixés aux pompes centrifuges ou pompes à engrenages utilisées dans les batteries d'arrosage sur les fermes sont-ils classés comme machines agricoles aux fins du *Tarif des douanes*?

6. Les machines et les moteurs incorporés ou fixés à des têtes de travail de pompes devant servir à l'abreuvement sur les fermes sont-ils classés comme machines agricoles aux fins du *Tarif des douanes*?

7. En principe, quelle est la différence entre les fonctions, au point de vue agricole, *a*) des têtes de travail de pompes et *b*) des pompes centrifuges ou pompes à engrenages?

N° 2013—*M. Howe* (Wellington-Huron)—1er octobre

1. Combien construira-t-on de gares-centres et de terminus-satellites par suite de l'établissement du nouveau service de messageries qu'offre le National-Canadien?

2. Où ces gares-centres et ces terminus-satellites seraient-ils situés?

3. Quelles gares fermerait-on advenant la réalisation de ce projet?

N° 2014—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—1er octobre

1. Les pronostics relatifs au chômage sont-ils établis de façon courante dans n'importe lequel des importants centres industriels du Canada et dans le cas de l'affirmative, pour quels centres sont-ils calculés?

2. Sur quoi s'appuie-t-on pour établir ces calculs et à quels intervalles se font-ils?

N° 2015—*M. Howe* (Wellington-Sud)—1er octobre

1. Le gouvernement a-t-il répondu à l'invitation des États-Unis de prendre part au premier Symposium international sur la dessalaison de l'eau et, dans le cas de l'affirmative, quelle a été la réponse?

2. A-t-on désigné les délégués au Symposium et, dans le cas de l'affirmative, qui sont-ils?

*N° 2016—*M. Rhéaume*—1er octobre

1. Combien de personnes possèdent maintenant leur numéro d'assurance sociale?

2. Sur ce nombre, combien se sont inscrits de façon «bénévole»?

N° 2017—*M. Rhéaume*—1er octobre

1. Le ministère des Transports a-t-il acheté le matériel de lutte contre l'incendie supplémentaire requis pour assurer un degré minimum de protection à l'aéroport de Fort Smith (T. N.-O.)? Dans le cas de l'affirmative, ce matériel est-il sur place?

2. Si ce matériel n'est pas encore acheté, quand le serait-il et à quelle date sera-t-il installé sur place?

N° 2018—*M. Rhéaume*—1er octobre

Le ministère des Transports a-t-il examiné le volume du transport par air à destination et en provenance de l'aéroport de Sawmill Bay, au cours de l'an dernier? Dans le cas de l'affirmative, le ministère songe-t-il à assumer de nouveau la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien de cet aéroport? Sinon, le ministère entreprendra-t-il immédiatement une telle étude, afin de pourvoir l'aéroport de Sawmill Bay (T.-N.-O.) d'installations et de services satisfaisants?

N° 2019—*M. Rhéaume*—1er octobre

1. Combien d'étudiants ont été admis en douzième année, dans les Territoires du Nord-Ouest, pendant l'année scolaire 1963-1964?

2. Combien de ces étudiants se sont présentés aux écrits à la fin de l'année scolaire?

3. Quel service ou organisme a préparé ces examens; où et par quel organisme ont-ils été corrigés?

4. Quels ont été les résultats obtenus, c'est-à-dire combien d'élèves ont *a*) échoué, *b*) réussi, c) été jugés aptes à s'inscrire dans une université?

N° 2020—*M. MacEwan*—1er octobre

1. A-t-on fait des appels d'offres publics pour les nouveaux travaux de soutènement sur la rive et les réparations à la route conduisant au phare de l'île Caribou (N.-É.)? Dans le cas de la négative, quelles sont les personnes et les sociétés qui ont été invitées à soumissionner pour ces travaux?

2. Quels étaient le nom des soumissionnaires et le montant des différentes soumissions?

3. A qui a-t-on adjugé le contrat?

N° 2021—*M. Coates*—1er octobre

1. Quelle est la proportion des Canadiens âgés de plus de 65 ans qui habitent des régions considérées comme urbaines?

2. Quel a été le changement de pourcentage dans ce groupe entre 1951 et 1961?

3. Combien de Canadiens âgés de plus de 65 ans vivent à présent dans des centres d'au moins 10,000 habitants?

N° 2022—*M. Coates*—1er octobre

Pour la gouverne d'autres employeurs, le gouvernement dirait-il ce qu'il compte faire relativement à ceux qui tirent parti du régime de pension du service public et dont les prestations reçues en vertu de ce régime, de la caisse de sécurité de la vieillesse et du programme national de pension pourront dépasser la totalité de leur traitement au moment de la retraite?

N° 2023—*M. Coates*—1er octobre

1. Quelles dispositions compte-t-on prendre pour faire en sorte que les fonds accumulés en vertu du programme national de pension soient placés de manière à assurer aux cotisants le meilleur rendement possible, compte tenu de la garantie?

2. Quelles mesures sont prévues pour le cas où une province ou une municipalité ne rembourserait pas les fonds qui lui ont été prêtés?

3. Ces fonds sont-ils sujets à la surveillance du gouvernement fédéral?

N° 2024—*M. Cantelon*—1er octobre

1. Quelle a été la quote-part de chaque province aux termes de la loi canadienne sur les prêts aux étudiants?

2. Quel montant d'argent chaque province a-t-elle utilisé?

N° 2025—*M. Laprise*—1er octobre

La municipalité de Champneuf, comté de Chapleau, a-t-elle déjà fait connaître son intention de se prévaloir des avantages du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités? Dans l'affirmative, quel est ou quels sont le ou les projets et à combien se chiffre la participation fédérale, provinciale et municipale?

N° 2026—*M. Rhéaume*—1er octobre

1. Quel est le montant total des capitaux engagés par la division de l'Air de la Gendarmerie royale du Canada sous chacune des rubriques: bâtiments, aéronefs, véhicules, pièces, et à chacun des endroits suivants: *a*) Churchill (Manitoba), *b*) Fort Smith (T. N.-O.), *c*) Inuvik (T. N.-O.), *d*) Frobisher Bay (T. N.-O.)?

2. Quel effectif a la division de l'Air de la GRC à chacun des postes susmentionnés?

3. Quel est le montant total des frais d'entretien et d'exploitation de la division de l'Air de la GRC pour les années financières 1961-1962 et 1962-1963 à chacun des postes susmentionnés et sous chacune des rubriques suivantes: *a*) traitements, y compris les indemnités d'isolement, *b*) frais de voyage et de déménagement du personnel, *c*) frais nets relatifs aux logements de l'État fournis au personnel, *d*) montant global des frais d'exploitation des aéronefs, véhicules et autres appareils?

4. Quel a été le nombre total de milles parcourus par les avions de la GRC ayant leur base à chacun des postes susmentionnés, au cours des années financières 1961-1962 et 1962-1963?

N° 2027—*M. Latulippe*—1er octobre

1. Quel est le nombre des personnes considérées comme la main-d'œuvre de la production au Canada?

2. Quel est le nombre des personnes qui ont payé l'impôt sur le revenu au cours de la dernière année fiscale?

3. Quel est le nombre des mères de famille qui travaillent à la maison sans aucun salaire?

4. Quel est le nombre au Canada de toutes les personnes à charge ou inaptes à travailler (enfants, étudiants ou adultes) qui n'ont aucun revenu?

5. Quelle est la population totale au Canada?

N° 2028—*M. Latulippe*—1er octobre

1. Quel a été le nombre des particuliers et des compagnies qui ont contribué à l'impôt sur le revenu *a*) en 1942, *b*) en 1952, *c*) en 1962?

2. Quel a été le montant global payé en impôt sur le revenu par les particuliers et par les compagnies *a*) en 1942, *b*) en 1952, *c*) en 1962?

3. Quel a été le nombre des contribuables qui ont payé l'impôt sur le revenu dans la province d'Ontario et dans la province de Québec *a*) en 1942, *b*) en 1952, *c*) en 1962, et quels sont les montants pour chaque province?

N° 2029—*M. MacEwan*—1er octobre

Le ministre du Travail a-t-il reçu de l'Office d'expansion économique de la région atlantique un rapport concernant le chômage dans le comté de Pictou, après que, sur la recommandation du Conseil du travail du district de New-Glasgow, cette question eut été confiée à l'examen de l'Office?

N° 2030—*M. Pilon*—1er octobre

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures serait-il en mesure de dire si la Commission mixte internationale a terminé l'étude du projet de canalisation de la rivière Richelieu?

N° 2031—*M. Armstrong*—1er octobre

1. Quelle quote-part le gouvernement fédéral a-t-il versée à la Nouvelle-Écosse pendant chacune des années financières suivantes: 1961-1962, 1962-1963, 1963-1964 et 1964-1965 (estimation), à l'égard des chefs de dépense suivants: *a*) subventions sans réserve (détailler), *b*) subventions conditionnelles (détailler), *c*) versements aux particuliers: (i) prestations d'assurance-chômage, (ii) allocations familiales, (iii) sécurité de la vieillesse et (iv) autres?

2. Quel est le montant global de tous les versements effectués pendant chacune des années susmentionnées?

3. Quelle quote-part, par habitant, le gouvernement fédéral a-t-il versée à l'égard de chacune des catégories susmentionnées et comparer avec la quote-part, par habitant, qu'il a versée à chacune des neuf autres provinces?

N° 2032—*M. Bell*—1er octobre

1. Quelle est la proportion du personnel par rapport au nombre des détenus au pénitencier de Dorchester (Nouveau-Brunswick) et comment cette proportion est-elle comparable à celle des autres pénitenciers canadiens?

2. Depuis quelques années, a-t-on reçu des plaintes des organisations du personnel concernant le manque de personnel ou autres problèmes connexes, au pénitencier de Dorchester? Dans le cas de l'affirmative, qu'a-t-on fait à ce sujet?

N° 2033—*M. Bell*—1er octobre

Comment ont été répartis entre les diverses institutions d'enseignement du Nouveau-Brunswick les fonds prévus en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants?

*N° 2034—*M. Aiken*—1er octobre

1. Le gouvernement fédéral songe-t-il à déménager dans une autre localité le bureau principal de l'agence de la marine actuellement situé à Parry Sound?

2. Le gouvernement songe-t-il à établir à Sault-Sainte-Marie (Ontario) une base maritime pour le ministère des Transports? Dans le cas de l'affirmative, *a*) pourquoi, *b*) certaines tâches actuellement accomplies à Parry Sound seront-elles dorénavant accomplies à Sault-Sainte-Marie?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 161

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 2 OCTOBRE 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Cooper, au nom de M. Ormiston, appuyé par M. Rapp, présente avec la permission de la Chambre, le Bill C-127, Loi modifiant la Loi sur l'immigration (Intervention étrangère dans les différends industriels), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

M. Laing, appuyé par M. Martin (Essex-Est), propose,—Que la question des niveaux des eaux du réseau des Grands lacs soit renvoyée au Comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau pour qu'il en fasse une étude et soumettre un rapport à ce sujet.

Il s'élève un débat;

M. Winkler, appuyé par M. Nielsen, propose l'amendement suivant: Que les mots suivants soient ajoutés après l'expression «réseau des Grands lacs», à la première ligne de ladite résolution:

«et la proposition relative à l'aménagement d'un barrage à Rampart, dans l'État de l'Alaska, sur le fleuve Yukon».

Après discussion, ladite proposition d'amendement est retirée avec l'assentiment unanime.

Le débat se poursuit sur la motion principale;

M. Scott, appuyé par M. Howe (Hamilton-Sud), propose l'amendement suivant: Que la motion soit modifiée en y ajoutant ce qui suit:

«et que le comité soit autorisé à retenir, au besoin, les services d'un personnel technique et de bureau.»

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est agréée.

Après plus ample discussion, la motion principale modifiée est agréée. En voici la teneur: Que la question des niveaux des eaux du réseau des Grands lacs soit renvoyée au Comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau pour qu'il en fasse une étude et soumettre un rapport à ce sujet, et que le Comité soit autorisé à retenir, au besoin, les services d'un personnel technique et de bureau.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

B—OFFICE FÉDÉRAL DU CHARBON

65	Administration et enquêtes de l'Office fédéral du charbon	$ 179,400 00
70	Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil et subventions relatives au charbon de l'Est, selon des conventions conclues en vertu de la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces Atlantiques ..	15,815,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 7 inclusivement sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-57, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer (Moratoires applicables aux abandons d'exploitation);

M. Southam, appuyé par M. Rapp, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2035—*M. Mather*—2 octobre

1. Combien d'accidents mortels se sont produits dans les foyers canadiens, au cours des cinq dernières années?

2. Quelle est la proportion des enfants en cause?

N° 2036—*M. Basford*—2 octobre

1. Au cours des années financières 1962-1963 et 1963-1964, combien de temps en moyenne la Division des douanes et de l'accise du ministère du Revenu national a-t-elle pris pour déterminer la juste valeur marchande des produits qu'on demandait à importer du Japon?

2. Combien d'évaluateurs, s'il en est, sont postés au Japon en vue de seconder le ministère du Revenu national, Division des douanes et de l'accise, lorsqu'il s'agit d'établir la juste valeur marchande des produits du Japon qui font l'objet de demandes d'importation?

N° 2037—*Mr. Irvine*—2 octobre

Les biens ayant déjà servi à l'École de l'Observation aérienne n° 4, à Crumlin (Ontario) ont-ils été remis à la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour liquidation? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelles offres, s'il en est, ont été reçues concernant l'achat des bâtiments et/ou des biens, b) à quelle date prévoit-on avoir disposé de ces biens de façon définitive?

N° 2038—*M. Laprise*—2 octobre

1. Quelles sont les commissions d'enquête qui ont été formées à la demande des autorités fédérales depuis 1957?

2. Quelles sont celles qui ont déposé leurs rapports définitifs depuis ce temps et combien chacune de ces commissions a-t-elle coûté?

3. Quelles sont celles dont les rapports sont à venir et quand prévoit-on qu'ils seront déposés?

N° 2039—*M. Laprise*—2 octobre

1. Quelles sont les commissions d'enquête qui ont été formées à la demande des autorités gouvernementales de chacune des provinces depuis 1957?

2. Quelles sont celles qui ont déjà déposé leurs rapports définitifs et combien chacune d'entre elles a-t-elle coûté?

3. De ces commissions, quelles sont celles dont les rapports sont à venir et quand prévoit-on qu'ils seront déposés?

N° 2040—*M. Madill*—1er octobre

1. M. W. M. Lee, du cabinet du ministre de la Défense nationale, est-il fonctionnaire? Sinon, *a*) à quel titre s'y trouve-t-il, *b*) quelles sont ses fonctions, *c*) quel traitement reçoit-il?

2. M. Lee était-il dans l'exercice de ses fonctions, au village de Beeton, Ontario, aux environs du 24 septembre? Dans le cas de l'affirmative, de quelles fonctions s'agit-il?

3. Ses frais de voyage, aller et retour à Beeton ont-ils été défrayés, en tout ou en partie, par le gouvernement du Canada?

N° 2041—*M. Crouse*—2 octobre

Le gouvernement a-t-il songé à l'opportunité d'inclure une section de la côte soit dans le comté de Lunenburg soit dans celui de Queens dans les limites actuelles du deuxième parc national prévu dans le secteur de Kejimkujik du comté de Queens? Dans le cas de l'affirmative, quelle somme a-t-on affectée à cette superficie supplémentaire et combien d'acres ajouterait-on ainsi à la superficie du parc?

*N° 2042—*M. Francis*—2 octobre

1. En 1958 le ministère de la Justice, par l'entremise de la Gendarmerie royale, a-t-il effectué une enquête pour déterminer si Hal Banks avait employé des menaces et de la violence pour avancer ses opérations syndicales?

2. Le 23 février 1959, le gouvernement de l'époque a-t-il reçu, par suite de ladite enquête, un rapport complet du complot qui a abouti aux voies de fait contre Walsh?

3. Le gouvernement d'alors a-t-il pris des mesures quelconques pour traduire Banks devant le tribunal à la lumière de cette preuve?

4. Le 14 juin 1961, un autre rapport contenant un autre compte rendu du complot Walsh, a-t-il été envoyé au gouvernement par le ministère de la Justice?

5. Des dispositions ont-elles été prises contre Banks par suite de cette preuve?

6. A quelle date a-t-on établi la Commission d'enquête sur les questions relatives à la destruction de marchandises transportées sur les Grands lacs, le fleuve Saint-Laurent et leurs affluents?

7. A quelle date la Commission a-t-elle présenté son rapport?

8. A quelle date le gouvernement a-t-il intenté des poursuites contre Hal Banks?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 166—*M. Rhéaume*—2 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les études, et tous les rapports, mémoires et autres documents dont s'est servi le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales pour décider que, depuis deux ans, le prix des aliments avait diminué, dans l'est de l'Arctique et dans le nord du Québec, et ainsi établir les listes de versements au titre de l'assistance sociale aux Esquimaux.

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Lundi prochain

2 octobre—*Le ministre de la Justice:*

Que cette Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le vendredi 9 octobre 1964, demeure ajournée jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi du mardi suivant, et que l'application des dispositions pertinentes du Règlement et des ordres provisoires soit suspendue à cet égard.

Dépôt de bills—Lundi prochain

2 octobre—*M. Matheson*—Bill intitulé: «Loi concernant le mariage (Âge compétent pour pouvoir contracter mariage)».

Avis de motions émanant du gouvernement—Lundi prochain

2 octobre—*Le ministre de l'Agriculture:*

Que les recommandations contenues dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies, déposé le 29 juillet 1964, et, notamment, les deux sujets suivants, savoir:

1. La question de savoir si le personnel permanent de l'administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies devrait être placé sous la juridiction de la Commission du service civil, et

2. La question de savoir si d'autres changements devraient être apportés au fonctionnement de l'Administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies, soient renvoyés au Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation pour qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le lundi 5 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	3 h. p.m.
	Le mardi 6 octobre	
208 É.O.	Affaires des anciens combattants (*Prévisions de dépenses*)	9 h. 30 a.m.
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*).....	10 h. a.m.
	Le mercredi 7 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m.
16	Procédure et organisation.....	12 h. 30 p.m.
	Le jeudi 8 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 162

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 5 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Macquarrie soit substitué à celui de M. Pigeon sur la liste des membres du comité permanent des privilèges et des élections.

M. Matheson, appuyé par M. Brown, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-128, Loi concernant le mariage (Âge compétent de pouvoir contracter mariage), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement, et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Que les recommandations contenues dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies, déposé le 29 juillet 1964, et, notamment, les deux sujets suivants, savoir:

1. La question de savoir si le personnel permanent de l'administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies devrait être placé sous la juridiction de la Commission du service civil, et

2. La question de savoir si d'autres changements devraient être apportés au fonctionnement de l'Administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies,

soient renvoyés au Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation pour qu'il fasse les recommandations qu'il jugera opportunes.—*Le ministre de l'Agriculture.*

Le Bill C-121, Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 2043—*M. MacEwan*—5 octobre

1. A-t-on mis en adjudication l'aménagement d'une cale sèche à Clarenville (Terre-Neuve)?

2. A quoi servira cette cale sèche et qui l'utilisera?

N° 2044—*M. Macquarrie*—5 octobre

1. Quels bacs transbordeurs sont maintenant en service entre Borden et le cap Tormentine?

2. A quelle date chacun est-il entré en service?

3. Quel a été le coût de construction de chaque navire?

4. De 1953 à 1963 inclusivement, quel a été le coût total annuel d'exploitation de tous les bacs transbordeurs en service à cet endroit?

N° 2045—*M. Macquarrie*—5 octobre

1. Des fonctionnaires ou des organismes du gouvernement du Canada étudient-ils les effets qu'aurait sur le transport des marchandises vers l'Île du Prince-Édouard et en provenance de cette île l'aménagement d'une chaussée sur laquelle ne passerait pas de chemin de fer? Dans le cas de l'affirmative, pour quand prévoit-on la fin de cette étude?

2. Quel est présentement le coût estimatif de l'aménagement d'une chaussée de ce genre entre l'Île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick: *a*) sans rails, *b*) avec des rails?

N° 2046—*M. Macquarrie*—5 octobre

1. Quel a été le nombre de véhicules (camions, remorques, automobiles, autobus) transportés par le service de transbordeur entre Borden et le cap Tormentine au cours de chacune des années 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962 et 1963?

2. Combien de wagons de marchandises ont été transbordés au cours des mêmes années?

3. Quel a été le nombre d'occupants des voitures transbordées au cours des années en question? Quel a été le nombre de voyageurs par train?

4. Quels sont les chiffres de chaque catégorie dont il est fait mention aux questions n°s 1, 2 et 3 pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1964?

5. Combien a rapporté la vente des billets de transport au cours de chacune des années en question?

N° 2047—*M. Thompson*—5 octobre

A quel endroit le ministère des Transports s'attend-il d'établir la base d'hydravions présentement à Rockcliffe et que le ministère des Transports doit céder prochainement au ministère de la Défense nationale?

N° 2048—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—5 octobre

1. Le gouvernement est-il au courant d'un rapport de la Fédération du travail d'Ontario qui mentionne que 2,500,000 Canadiens vivent dans la misère? Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement a-t-il entrepris une étude pareille?

2. Le gouvernement a-t-il envisagé la création d'une Commission royale d'enquête pour examiner et soumettre son rapport sur la question de la pauvreté au Canada?

N° 2049—*M. Martineau*—5 octobre

1. Quels territoires comprend la région desservie par le bureau du Service national de placement qui est situé dans la ville de Pembroke, dans la province d'Ontario?

2. Le gouvernement fédéral a-t-il classé cette région parmi les régions où il y a excédent de main-d'œuvre?

3. Cette région comprend-elle une partie du comté de Pontiac, dans la province de Québec?

4. Sur quels critères s'est-on appuyé pour déclarer que la ville de Pembroke et la région desservie par le bureau du Service national de placement de cette ville étaient des régions où il y avait un excédent de main-d'œuvre?

5. A-t-on pris comme l'un des critères le nombre de ceux qui demandent des prestations d'assurance-chômage ou le nombre de personne qui sont inscrites au bureau du Service national de placement de Pembroke?

6. Ces données statistiques comprenaient-elles ceux qui demandent des prestations d'assurance-chômage ou les personnes qui demandent un emploi et qui habitent dans le comté de Pontiac? Dans le cas de l'affirmative, combien de réclamants et de postulants venaient du comté de Pontiac et quel pourcentage du total des réclamants et des postulants de la région de Pembroke ces réclamants et postulants représentaient-ils?

N° 2050—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—5 octobre

1. Quel était, au 30 septembre, le nombre d'étudiants dans chacune des provinces et territoires auxquels des prêts ont été accordés conformément à la loi canadienne sur les prêts aux étudiants?

2. Quel est, dans chacune des provinces et territoires, le montant total des prêts maintenant accordés?

N° 2051—*M. Mather*—5 octobre

1. Y a-t-il une preuve statistique qui établit un rapport entre l'action de fumer des cigarettes et le cancer du poumon?

2. Combien y a-t-il eu de décès occasionnés par le cancer du poumon au Canada durant les années 1962, 1963 et le premier semestre de 1964?

3. Songe-t-on *a*) à réglementer la publicité pour les cigarettes dans l'intérêt de la santé publique, ou, *b*) à encourager les sociétés de tabac à le faire?

N° 2052—*M. Howard*—5 octobre

1. Le ou vers le 22 juillet 1964, Radio-Canada a-t-elle expédié par livraison *Exprès*, au rédacteur du *News* de Fort Nelson (C.-B.) une circulaire intitulée: *Service supplémentaire aux radiodiffuseurs pour le réseau de télévision?*

2. Radio-Canada savait-elle qu'aucune émission de télévision n'était captée à Fort Nelson ni à des milles de là et qu'il n'y avait pas de service de livraison *Exprès* à Fort Nelson?

N° 2053—*M. Simpson*—5 octobre

1. A-t-on adjugé le contrat pour la préparation des plans du lotissement urbain proposé dans la région de Baker Lake, au Keewatin (Territoire du Nord-Ouest) et, dans le cas de l'affirmative, à quelle entreprise d'ingénieurs a-t-on confié les travaux?

2. A-t-on fait des appels d'offres pour ces travaux? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelles sont les entreprises qui ont soumissionné et *b*) quelle publicité a-t-on faite à ce sujet?

*N° 2054—*M. Knowles*—5 octobre

1. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration sait-il si les personnes dont les noms suivent se trouvent à Toronto et, dans le cas de l'affirmative, lesquelles s'y trouvent: Chuck Gordon, Gene Kuhn, C. E. Benjamin, Richard Mahoney, Mme Richard Mahoney, Ralph Cherry, Charlie Moore, Ralph Sanders, Bill McDougall, Roger Melton, Gene Bell et un nommé Hawkins?

2. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration sait-il si l'une ou l'autre des personnes mentionnées ci-dessus travaillent dans l'un des journaux quotidiens de Toronto? Dans le cas de l'affirmative, dans quel journal et à quel titre?

3. *a*) Quel est le lieu d'origine de chacune des personnes mentionnées ci-dessus, *b*) le ministère connaît-il l'expérience qu'a chacune d'elles en tant que briseur de grèves, *c*) leur présence au Canada en tant que briseurs de grèves est-elle conforme à la ligne de conduite du gouvernement?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 168—*M. Cantelon*—5 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des formules de demande utilisées dans chacune des provinces pour les versements effectués en vertu du programme de prêts aux étudiants?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 6 octobre	
208 É.O.	Affaires des anciens combattants (*Prévisions de dépenses*)	9 h. 30 a.m.
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*)	10 h. a.m.
	Le mercredi 7 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 15 p.m.
	Le jeudi 8 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 163

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 6 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Forgie, du comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Conformément à l'ordre de renvoi du 22 septembre 1964, le Comité a étudié le budget principal et le budget supplémentaire (A) 1964-1965 se rapportant au ministère des Affaires des anciens combattants et il a décidé de recommander à la Chambre de les adopter.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules n°s 1 et 2*) est ci-annexé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 15 aux Journaux*)

Les postes des prévisions budgétaires susmentionnés se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

Le Bill C-121, Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance-récolte.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur l'assurance-récolte en vue d'autoriser le gouverneur en conseil à conclure

des accords concernant l'établissement d'un programme de réassurance-récolte pour suppléer aux régimes provinciaux d'assurance-récolte; de prévoir la création au Fonds du revenu consolidé d'une caisse spéciale, connue sous le nom de Caisse de réassurance-récolte, à laquelle seront crédités les montants payés par une province sous le régime d'un accord de réassurance-récolte et sur laquelle seront imputés les montants requis pour le paiement des réclamations de réassurance; d'autoriser à l'occasion des avances faites sur le Fonds du revenu consolidé sous forme de prêts sans intérêt consentis à la Caisse de réassurance-récolte; et d'autoriser la remise, aux producteurs de grain dont le grain est produit sur des terres assurées, de sommes payées au moyen de perceptions que permet la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Hays, appuyé par M. McIlraith, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-129, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus durant le mois d'août 1964. (Versions française et anglaise)

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1541, en date du 1er octobre 1964, autorisant, en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, le financement à long terme, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, en plus de celui qui a été autorisé par l'arrêté en conseil C.P. 1963-843 du 30 mai 1963, à l'égard de la vente d'outillage de production par divers fournisseurs canadiens et de service de génie de construction par *Beamer and Lathrop Limited,* Niagara Falls (Ontario), à la *Compania Manufacturera de Papeles y Cartones S.A.,* Santiago, Chili, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961.

Par M. Sharp,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1525, en date du 1er octobre 1964, autorisant, en vertu de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, la revision des contrats d'assurance, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, approuvés originairement par les arrêtés en conseil C.P. 1963-1564 du 24 octobre 1963 et C.P. 1964-1222 du 6 août 1964, en vue de l'expédition à la République populaire de Bulgarie de 250,000 tonnes métriques de blé ou l'équivalent sous forme de farine, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961.

Avec l'assentiment unanime, à 9 h. 58 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2055—*M. Woolliams*—6 octobre

1. Quelle subvention a été versée au National-Canadien en 1963 à même le Trésor fédéral?

2. Quelle subvention lui a été promise et/ou payée pour 1964?

N° 2056—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—6 octobre

1. Qui a été l'heureux soumissionnaire pour la construction de la route rurale n° 2 à Whycocomagh en Nouvelle-Écosse?

2. Combien d'offres ont été faites et quels sont les noms, adresses et montants proposés par les soumissionnaires?

N° 2057—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—6 octobre

Qui a fixé la cotisation annuelle de $2 des membres du Club de golf Cape Breton Highland, dont il est fait mention à la page 8419 des *Débats* du 21 septembre 1964 et quels facteurs sont entrés en ligne de compte pour fixer une telle cotisation?

*N° 2058—*M. Orlikow*—6 octobre

1. La Division des marins brevetés du SIM du Canada a-t-elle accepté une charte de la Division numéro 2 de la Division de l'Atlantique et du Golfe du SIM d'Amérique du Nord?

2. La Division numéro 2 de la Division de l'Atlantique et du Golfe du SIM d'Amérique du Nord est-elle aussi connue sous le nom de *Brotherhood of Marine Engineers* et forme-t-elle une partie constituante d'un syndicat connu sous le nom de *Marine Engineers Beneficial Association* et, dans l'affirmative, la *Marine Engineers Beneficial Association* est-elle sous le contrôle de Paul Hall, président du SIM d'Amérique du Nord?

3. Les administrateurs du Syndicat maritime possèdent-ils quelque renseignement à l'effet que Hal Banks a été chargé de l'activité de ces syndicats sur les Grands lacs et, dans l'affirmative, M. Banks s'occupera-t-il ainsi des *Canadian Marine Engineers*?

*N° 2059—*M. Orlikow*—6 octobre

1. Le SIM du Canada a-t-il envoyé, avec l'approbation du Conseil d'administration des syndicats des transports maritimes, des marins à l'école *Andrew Furuseth* de New York, pour qu'ils y «apprennent les techniques démocratiques»?

2. Le Conseil d'administration possède-t-il un exemplaire de la liste des sujets enseignés à l'école *Furuseth* et le nom des instructeurs et, dans le cas de l'affirmative, quels sujets y enseigne-t-on et quels sont les noms des instructeurs?

3. Le Conseil d'administration des syndicats des transports maritimes est-il au courant que Hal Banks enseigne à l'école *Andrew Furuseth* que le SIM maintient à New York et, dans le cas de l'affirmative, le Conseil d'administration des syndicats des transports maritimes a-t-il songé à demander au SIM du Canada de ne plus envoyer d'étudiants à cette école?

N° 2060—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—6 octobre

Quel rôle sera appelé à jouer le ministère de l'Agriculture dans la prochaine étude du Service canadien de la faune, au point de vue des effets des parasiticides sur la faune?

N° 2061—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—6 octobre

Quel rôle sera appelé à jouer le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social dans la prochaine étude du Service canadien de la faune, au point de vue des effets des parasiticides sur la faune?

N° 2062—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—6 octobre

1. Quel rôle remplit le gouvernement fédéral à l'égard de la série d'explosions dans le lac Supérieur?

2. Que coûte au gouvernement la poursuite de ces expériences?

N° 2063—*M. McIntosh*—6 octobre

1. Le 1er janvier 1964, combien parmi les fonctionnaires du gouvernement du Canada, exclusion faite des forces armées et de la Gendarmerie royale, avaient été nommés par arrêté en conseil?

2. Le 1er janvier 1964, combien parmi les fonctionnaires du gouvernement du Canada, exclusion faite des forces armées et de la Gendarmerie royale, avaient été nommés en vertu de la Loi sur le service civil?

N° 2064—*M. McIntosh*—6 octobre

Arrive-t-il parfois que les Commissaires aux termes de la Partie I de la Loi sur les enquêtes soient nommés autrement que par arrêté en conseil?

N° 2065—*M. Bell*—6 octobre

Y a-t-il eu des pourparlers entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick au sujet de la responsabilité à l'égard du pont à l'accès Est du parc national de Fundy à Alma? Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le résultat quant à la responsabilité et au commencement de la construction?

N° 2066—*M. Gelber*—6 octobre

1. Quels sont les renseignements les plus récents que possède le ministère du Travail au sujet du nombre de personnes qu'emploie chaque gouvernement provincial, et quel est le traitement annuel moyen dans chaque province?

2. Quels sont les renseignements les plus récents que possède le ministère du Travail au sujet du nombre de personnes qui, dans chaque province, travaillent dans les écoles primaires et secondaires, et quel est le traitement annuel moyen dans chaque province?

3. Quels sont les renseignements les plus récents que possède le ministère du Travail au sujet du nombre de personnes qui, dans chaque province, travaillent pour le compte d'une municipalité, et quel est le traitement annuel moyen dans chaque province?

N° 2067—*M. Côté* (Chicoutimi)—6 octobre

1. Quel est le pourcentage de réserve-or déposé au Fonds monétaire international en garantie des monnaies fiduciaires ou des virements bancaires effectués par les banques centrales des pays qui adhèrent et contribuent au Fonds monétaire international?

2. Cet or est-il déposé dans les voûtes du Fonds monétaire international ou si l'on utilise seulement les certificats-or à la place de l'or véritable?

3. Durant les dix dernières années le Canada a-t-il été obligé d'effectuer des règlements internationaux en or massif pour ses échanges commerciaux?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 164

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 7 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur présente le onzième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, dont voici la teneur:

1. Le Comité, à sa réunion du 26 août 1964, a décidé que la question de la structure des comités de la Chambre des communes justifiait, par son importance et son ampleur, la nomination d'un quatrième sous-comité, uniquement chargé d'étudier ce sujet particulier.

2. Le Comité a, en outre, décidé que le sous-comité devrait être aussi représentatif que possible et compter parmi ses membres les présidents des trois autres sous-comités, puisque le secteur à considérer par ce sous-comité empiète sur celui des trois autres.

3. Un sous-comité des comités de la Chambre a été en conséquence nommé; il se compose des membres suivants:

M. Olson (président),
Mlle Jewett,
MM. Fairweather, Grégoire, Knowles, Lambert et Walker.

4. A sa première réunion du 3 septembre 1964, le sous-comité a étudié de façon générale comment aborder la tâche qui lui avait été confiée. Les documents suivants, préparés spécialement pour le Comité, ont été mis à la disposition du sous-comité:

a) Mémoire sur certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation de la Chambre des communes britannique (M. George Carty).
b) Mémoire sur certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation du Parlement français (M. George Carty).
c) La structure des comités de la Chambre des communes à Westminster (M. Philip Laundy).

d) La structure des comités de l'Assemblée nationale française (M. Philip Laundy).
e) La réforme des comités parlementaires (M. Robert Armstrong).
f) La structure des comités du Congrès des États-Unis (M. Michael Kirby).
g) La classification des comités de la Chambre des communes du Canada (M. Michael Kirby).
h) La liste des divers comités parlementaires ou comités du Congrès dans les législatures du Canada, de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis (M. Michael Kirby).
i) Certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation de l'Assemblée législative de l'État de Victoria (M. C. B. S. Dobson).
j) Certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation de l'Assemblée législative de l'État de la Nouvelle-Galles du Sud (M. C. B. S. Dobson).
k) Données statistiques préparées par la Direction des comités et des bills d'intérêt privé de la Chambre des communes.
l) Liste des propositions de réforme parlementaire, soumises par les chefs de parti et autres membres de la Chambre des communes.

5. En outre, la documentation suivante est signalée à l'attention du sous-comité:

a) Certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation des Parlements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (M. Robert Thompson).
b) Canadian Public Administration, volume VI, n° 1 (livraison de mars 1963 consacrée dans une large mesure à la question des comités législatifs).
c) The Reform of Parliament (Bernard Crick, publié par Weidenfeld and Nicholson, 1964).
d) Procedure in the Canadian House of Commons (W. F. Dawson, publié par l'University of Toronto Press, 1962).
e) What's Wrong with Parliament? (Andrew Hill et Anthony Whichelow, publié par les Penguin Books, 1964).

6. La deuxième réunion du sous-comité s'est tenue le 10 septembre 1964 et on y a étudié une méthode de travail et exposé certains problèmes fondamentaux. Le sous-comité reconnaît en principe que la structure des comités de la Chambre des communes devrait être renforcée afin de la rendre plus efficace; son rapport dans ce sens a reçu l'approbation du Comité.

7. Avec cet objectif en vue, le sous-comité se pose, de concert avec le Comité plénier, les questions suivantes:

a) Les comités devraient-ils être réorganisés en fonction d'une spécialisation plus poussée? Dans le cas de l'affirmative, devrait-il y avoir un certain nombre de petits comités ayant chacun une juridiction correspondante à celle d'un ministère du gouvernement? Ou devrait-on tendre à un nombre moins considérable de comités ayant un effectif plus nombreux et un champ d'activité plus vaste ainsi que le pouvoir de nommer autant de sous-comités qu'ils le désirent?
b) Ces comités à fins déterminées devraient-ils être des comités permanents ou des comités spéciaux? Y aurait-il lieu de maintenir certains comités permanents, comme le Comité des comptes publics et celui des prévisions des dépenses? Dans quelle mesure les comités spéciaux devraient-ils être maintenus à des fins telles que l'étude de la procédure et des privilèges et la tenue d'enquêtes spéciales?
c) Quels mandats attribuer à ces comités techniques? Devrait-on leur soumettre les prévisions de dépenses et la législation?

d) Si un nombre réduit de comités à effectif considérable est préférable à un grand nombre de petits comités, devraient-ils dans une certaine mesure correspondre aux neufs comités permanents du Cabinet, récemment formés?

e) Devrait-on créer des comités distincts pour étudier des questions telles que les sociétés de la Couronne et la délégation du pouvoir législatif?

f) Combien de membres devraient compter les comités permanents spécialisés? Devraient-ils être composés de telle sorte que chacun des députés appartienne à un comité au moins? Devrait-il être interdit aux députés d'appartenir à plus d'un comité ou de préciser plus d'un comité?

g) La Chambre devrait-elle s'ajourner à certaines époques pour permettre aux comités de se réunir? Dans l'affirmative, à quelle époque devraient intervenir de tels ajournements? Quelle en devrait être la durée?

h) Dans quelle mesure les comités devraient-ils jouir de la faculté d'initiative?

i) Devrait-on autoriser tous les comités ou certains d'entre eux, au besoin, à continuer de siéger d'une session à l'autre pendant la durée d'une législature parlementaire sans nouvelle nomination?

j) Des règles de procédure, comparables au Règlement de la Chambre, devraient-elles être établies de façon à régir la bonne marche des comités et à définir les fonctions de leur président?

k) Devrait-on adjoindre aux comités les services de conseillers ou d'un personnel de recherche?

8. Le Comité, sur la recommandation de son sous-comité, a décidé de procéder, en priorité, à l'examen de la question que soulève l'alinéa *i*) du paragraphe 7. Le fait que tous les comités de la Chambre cessent d'exister avec la prorogation d'une session du Parlement semble au Comité soulever un grave problème. Les comités ont souvent du mal à terminer leur tâche avant la date limite d'une prorogation. Il n'est pas toujours possible à un comité, avant la fin d'une session, de compléter son enquête et de préparer son rapport, si on veut bien tenir compte des nombreux retards inévitables dans de semblables enquêtes. Dans de telles circonstances, un comité doit choisir entre un rapport incomplet ou l'abandon d'un travail inachevé. Même si un comité peut être nommé de nouveau après l'ouverture d'une nouvelle session, des retards sont inévitables et il y a solution de continuité. En outre, l'intervalle entre deux sessions qu'un comité pourrait utiliser avec profit est présentement perdu.

9. Sur la recommandation de son sous-comité, le Comité a donc décidé d'envisager la possibilité d'une réforme qui permettrait aux comités de la Chambre d'être constitués pour la durée d'une législature parlementaire et de poursuivre leurs travaux au-delà de la date de prorogation de toute session au cours d'une semblable législature.

10. La convocation et la prorogation du Parlement constituent autant d'expressions de l'exercice de la prérogative royale. Le Comité sait parfaitement que, une fois qu'une session du Parlement s'est terminée par une prorogation, aucune des deux Chambres ne peut poursuivre ses travaux, ni par elle-même ni par les comités qui en émanent, tant que le Parlement n'a pas été convoqué à une nouvelle session par proclamation royale. Agir autrement constituerait un empiètement de la prérogative royale. Beauchesne l'affirme catégoriquement (cf 4e édition, note 301, paragraphe (1)) qu'aucun comité ne peut siéger après la prorogation.

11. Beauchesne poursuit: (note 301, paragraphe (2)

«En 1873, un comité spécial fut nommé pour étudier certaines questions afférentes au Pacifique-Canadien, avec pouvoir de siéger après la pro-

rogation; mais, après un examen attentif, les leaders de la Chambre constatèrent et convinrent que cette procédure n'était pas régulière. Sir John A. MacDonald, parlant de cette question à la Chambre, le 3 novembre 1873, s'exprima comme il suit: «Après examen, nous avons constaté que cette Chambre ne pouvait conférer le pouvoir (de siéger après la prorogation), et cela pour une excellente raison, savoir que si le Parlement pouvait nommer un comité qui siégerait durant l'intersession, il pourrait nommer aussi un comité plénier de la Chambre qui siégerait durant l'intersession. Cela constituerait un empiètement sur la prérogative de prorogation que possède la Couronne, et le Parlement, à titre de comité plénier, pourrait siéger indéfiniment.» On prit alors des dispositions pour que la Chambre s'ajourne longtemps, afin de permettre au comité de compléter son étude et de rédiger son rapport.»

12. Par ailleurs, le Comité n'ignore pas que, dans certaines législatures provinciales, des comités siègent, en fait, entre deux sessions. Ainsi, l'Assemblée législative d'Ontario autorise fréquemment des comités, autres que des comités permanents, à poursuivre leur activité pendant l'intervalle qui margine la fin d'une session et l'ouverture de la session suivante, et l'article 65 de la Loi sur l'Assemblée législative d'Ontario prévoit expressément le paiement des dépenses encourues par les membres des comités particuliers à qui on accorde le droit de siéger entre les sessions.

13. Il est, en outre, intéressant de remarquer que le Comité de remaniement des circonscriptions électorales nommé par l'Assemblée législative du Québec a fait les recommandations suivantes dans son rapport à la Chambre le 21 juillet 1964:

«Le Comité recommande à l'unanimité que le mandat du sous-comité soit étendu et qu'il comprenne l'autorisation de siéger lorsque la Chambre ne siège pas et même après la prorogation.

Le Comité recommande que les fonds nécessaires soient mis à la disposition du sous-comité pour rémunérer ses membres et employés et pour payer leur frais.

Le Comité recommande que la Chambre l'autorise à siéger même après la session actuelle et qu'un rapport de ses délibérations, propositions et recommandations ne soit présenté qu'à la prochaine session.»

Le rapport a été adopté par la Chambre. (Procès-verbaux de l'Assemblée législative de la province de Québec, n° 112, le 21 juillet 1964.)

14. Le Comité est d'avis que la Chambre ne devrait pas accorder à un comité le pouvoir de siéger au-delà de la prorogation d'une session par simple résolution ni même au moyen d'une modification de l'article 65 du Règlement étant donné que l'une et l'autre de ces procédures empiéteraient sur la prérogative royale. Il semble au Comité que cette réforme ne pourrait être convenablement mise en œuvre que par une loi. Il y a de nombreux précédents où la prérogative royale a été restreinte au moyen d'une loi du Parlement, loi au sujet de laquelle il faut obtenir le consentement de la Reine (à ne pas confondre avec la sanction royale) avant son adoption par la Chambre. Étant donné, qu'en pratique, l'application de la prérogative royale relève aujourd'hui des ministres de Sa Majesté, qui détiennent en fait le pouvoir, le Comité recommande que le gouvernement considère sérieusement la présentation d'un tel projet de loi prochainement.

15. En attendant que ce soit fait, le Comité recommande l'adoption d'une solution provisoire aux problèmes qui découlent de la pratique actuelle en ce qui concerne les séances de comités. Le Comité entrevoit deux façons de procéder qui sont exposées ci-dessous aux fins de renseigner et de guider la Chambre.

16. On pourrait suivre le précédent de 1873, cité par Beauchesne (paragraphe 11 ci-dessus), d'après lequel la prorogation du Parlement pourrait être retardée jusqu'au dernier jour possible (par exemple la veille du jour d'ouverture d'une nouvelle session), et un comité, lorsqu'on le juge nécessaire ou souhaitable, pourrait être autorisé par résolution de la Chambre à se réunir pendant la période d'ajournement de la Chambre.

17. Au moment de la prorogation d'une session, un comité de la Chambre pourrait, lorsqu'on juge nécessaire ou souhaitable qu'il continue son enquête, être transformé en commission au sens de la Loi sur les enquêtes (chapitre 154). Par la suite, il pourrait être nommé de nouveau à titre de comité parlementaire lors de la session suivante et être saisi des procès-verbaux de la période pendant laquelle il siège à titre de commission aux termes de la résolution qui le nomme à nouveau.

18. On pourrait adopter la formule suivante pour l'inclure dans le rapport de tout comité qui a estimé devoir recommander que ses membres soient nommés pour constituer une commission aux termes de la Loi sur les enquêtes:

> «Sachant que ses fonctions cesseront dès la prorogation, le comité recommande qu'une commission, formée de ceux d'entre ses membres que le ministre de ..... estimera opportun d'y nommer, soit formée selon les dispositions de la Loi sur les enquêtes, chapitre 154 des Statuts révisés du Canada, 1952, pour tenir des séances aux temps et lieux que la commission peut juger à propos, aux fins d'obtenir les renseignements supplémentaires qui peuvent lui être fournis. Il recommande en outre que soient accordés à cette commission les pouvoirs habituels de convoquer des témoins et de les interroger sous serment, d'inspecter les lieux et, d'une façon générale, de procéder à une enquête complète sur tous les sujets et objets du mandat fixé par la résolution et de présenter ses rapports.»

19. Le Comité recommande que l'une des façons de procéder exposées aux paragraphes 16 à 18 soit adoptée pour être normalement appliquée en attendant le vote de la loi qui accordera aux comités le pouvoir de siéger au-delà de la prorogation d'une session parlementaire. Le Comité accorde sa préférence à la méthode exposée au paragraphe 16.

20. Le Comité est d'avis que la Chambre devrait, sans empiéter sur la prérogative royale, modifier l'article 65 du Règlement de façon à permettre que les membres de ses comités permanents soient nommés pour la durée d'une législature plutôt que pour la durée d'une session. Par conséquent, le Comité recommande que l'article 65 du Règlement soit modifié par la substitution à la ligne 2 des mots «la première session de chaque législature» aux mots «chaque session».

21. Le Comité recommande, en outre, que le pouvoir de nommer des sous-comités devrait automatiquement être inclus dans le mandat confié à tous les comités nommés par la Chambre. Pour faire suite à cette recommandation, le Comité propose que les mots relatifs aux pouvoirs des comités permanents soient modifiés de la façon suivante:

> «Que les comités permanents de cette Chambre soient autorisés à examiner toutes les questions qui leur seront renvoyées par la Chambre, et à faire rapport de leurs observations et opinions sur ces questions, à assigner des témoins et à ordonner la production de tous papiers et documents, et à déléguer à des sous-comités la totalité ou l'un quelconque de leurs pouvoirs, sauf celui de faire rapport directement à la Chambre.»

M. l'Orateur présente le douzième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, dont voici la teneur:

Introduction

1. Le Comité, par l'intermédiaire de son sous-comité de l'effectif, a maintenant examiné la plupart des questions soumises à ce dernier. Les recommandations suivantes représentent l'opinion unanime des membres du Comité à la suite de nombreuses réunions du sous-comité.

2. Peu après sa création, le sous-comité de l'effectif a fait distribuer un questionnaire à tous les membres du Parlement. Les réponses reçues ont été examinées avec soin; la grande majorité de celles-ci, a-t-on constaté, appuyaient les recommandations ci-dessous. Il convient de signaler également que les points de vue exprimés dans les réponses au questionnaire n'avaient aucun rapport avec les affiliations de parti. Le Comité est donc convaincu que ces recommandations refléteront du même coup l'opinion de l'ensemble de la Chambre.

Facilités de recherche pour les députés

3. Le Comité est d'avis qu'on devrait prendre immédiatement des mesures pour améliorer les moyens de recherche dont disposent les députés. L'idéal serait de nommer des assistants de recherche à raison d'un au moins pour chaque dix députés. Leurs fonctions comprendraient la préparation de données statistiques, l'examen du pour et du contre des arguments qui leur sont soumis, le résumé des commentaires de la presse et la rédaction de notes pour les discours. Il serait également souhaitable d'assurer un service de traduction au sein de l'organisation de recherche.

4. A ce propos, nous avons appris que l'effectif du Service de consultation législative de la bibliothèque du Congrès compte au moins 222 assistants de recherche très compétents. Le Comité reconnaît qu'une proportion d'un assistant de recherche pour dix députés constitue un idéal auquel nous devrions tendre, plutôt qu'un objectif immédiatement réalisable. Nous pensons néanmoins que le moment est venu de commencer modestement à établir de meilleurs services de recherche pour les députés fédéraux du Canada.

5. Le Comité demande donc instamment au président du Sénat et à l'Orateur de la Chambre de bien vouloir envisager la nomination d'un petit personnel de recherche, qui constituera le noyau à partir duquel s'établira un Service de consultation législative au sein de la bibliothèque du Parlement.

Communications

6. Le Comité est d'avis que les modifications aux règlements des transports récemment approuvées par la Commission de régie intérieure ont supprimé certaines anomalies. Nous pensons qu'on devrait maintenant s'occuper des communications télégraphiques et téléphoniques, compte tenu des règlements et limitations appropriées.

7. Le Comité recommande, en outre, que la franchise postale soit accordée au courrier qui quitte Ottawa pendant la période entre deux sessions du Parlement.

Installations

8. Le Comité est nettement d'avis que, dès que cela sera matériellement possible, chaque député devrait avoir son bureau personnel et que sa secrétaire devrait occuper un bureau adjacent, soit seule, soit en compagnie d'une autre secrétaire.

Secrétariat

9. Le Comité est d'avis que les services de secrétariat à l'usage des députés devraient être assurés à plein temps. Il devrait y avoir, en outre, un centre

sténographique où les députés pourraient trouver une aide supplémentaire. Un député devrait conserver le droit de choisir sa propre secrétaire, mais celle-ci devrait, avant d'être recrutée, subir un examen de compétence et ses conditions de travail devraient être prévues par des règlements appropriés.

Cours de formation parlementaire à l'usage des nouveaux députés

10. Le Comité est d'avis que tous les nouveaux députés devraient bénéficier d'un cours intensif d'initiation parlementaire destiné à les familiariser avec les grandes lignes du règlement et de la procédure de la Chambre, avec le personnel de la Chambre et ses attributions, la bibliothèque et son organisation, les divers services courants à leur disposition, tels que la poste, le secrétariat et les loisirs, ainsi qu'avec le fonctionnement des ministères. Ce cours d'orientation devrait relever de l'autorité générale du greffier de la Chambre, assisté à cet égard par d'autres hauts fonctionnaires, comme le bibliothécaire du Parlement. La partie du cours relative au fonctionnement des ministères du gouvernement serait confiée à des fonctionnaires supérieurs des ministères et organismes en cause.

Groupes interparlementaires

11. Le Comité approuve la nomination d'un secrétaire des Associations parlementaires, comme le recommandait le sixième rapport. On devrait améliorer, pensons-nous, la façon de choisir les membres de ces délégations et d'autres groupes. Selon nous, il importe sans doute que les délégations soient composées de députés bien renseignés et représentatifs et présentent une certaine continuité dans leur effectif, mais il est aussi impérieux que chaque membre de la Chambre ait l'occasion de participer à cet important aspect de la fonction parlementaire. A cette fin, on pourrait envisager de choisir par roulement au moins les deux tiers des membres de chaque délégation.

12. Enfin, nous pensons qu'il faudrait accorder plus d'attention aux affectations des crédits relatifs au travail de ces délégations en tâchant de financer la participation des divers groupes parlementaires de façon ordonnée, équitable et réaliste.

M. l'Orateur présente le treizième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, dont voici la teneur:

1. Le Comité, par l'intermédiaire de son sous-comité de la procédure, continue d'étudier le Règlement de la Chambre des communes ainsi que les pratiques qui y sont suivies. Outre les recommandations déjà faites et acceptées par la Chambre à titre d'essai, le Comité recommande trois autres amendements au Règlement, qui, à son avis, devraient être adoptés à titre d'essai pour la période s'ouvrant avec la date d'adoption du présent rapport et se terminant à la fin de la session actuelle, à moins que la Chambre n'en ordonne autrement.

(1) *Motions portant ajournement de la Chambre pour discuter des affaires d'importance publique pressante.*

2. Le Comité est d'avis que certaines ambiguïtés de l'article 26 du Règlement devraient être élucidées. Le droit, pour l'Orateur, de permettre aux députés de discuter de l'importance pressante du débat aux termes de l'article en cause devrait être établi. De plus, il ne devrait y avoir aucun appel de la décision que rend l'Orateur après avoir entendu le débat à ce sujet.

3. Le Comité recommande, par conséquent, que l'article 26 du Règlement soit modifié par le retranchement du paragraphe (3) et son remplacement par ce qui suit:

Paragraphe (3) de l'article 26 du Règlement:

26. (3) Il remet ensuite à l'Orateur un exposé de l'affaire dont il propose la discussion. Si l'Orateur met en doute le caractère pressant de l'affaire proposée, il peut inviter les députés à en discuter. Toute décision sur l'importance pressante de la question, que rend l'Orateur après avoir entendu les raisons formulées à cet égard, est sans appel, nonobstant les dispositions de l'article 12(1) du Règlement. Si l'Orateur estime que l'affaire proposée est dans l'ordre, et qu'elle a une importance publique pressante, il en donne lecture et demande à la Chambre si ce député doit être autorisé à présenter ladite motion. S'il y a alors opposition, l'Orateur demande aux députés qui appuient la motion de se lever de leur place et, si vingt députés ou plus se lèvent en conséquence, l'Orateur accorde la parole au député qui a sollicité l'autorisation.

(2) *Débat en comité plénier de la Chambre sur les résolutions précédant les Bills qui comportent une dépense de deniers publics*

4. Le Comité est conscient que, dans bien des milieux, on souhaite l'abolition du débat en comité plénier sur les résolutions précédant les bills qui comportent une dépense de deniers publics. Il existe, cependant, un doute sur la question de savoir si l'abolition du renvoi de ces résolutions au comité plénier serait valide du point de vue constitutionnel et on peut soutenir, non sans raison, que le droit à un débat limité, à cette étape de l'examen d'une mesure de ce genre, devrait être maintenu.

5. Le Comité recommande donc que le Règlement soit modifié par l'adjonction de l'article 61A, dont voici le texte:

Article 61A du Règlement:

61A. (1) Lorsqu'une résolution précédant un bill qui comporte une dépense de deniers publics a été renvoyée au comité plénier de la Chambre, le délai prévu pour l'examen de cette résolution en comité plénier ne doit pas excéder un jour de séance. Aux fins du présent article, une telle résolution est réputée avoir été étudiée pendant un jour de séance, pourvu que l'ordre portant formation de la Chambre en comité plénier ait été le premier à être considéré à l'appel des ordres du jour inscrits au nom du Gouvernement les lundis, mardis, jeudis ou vendredis, et que le débat se soit continué, s'il y a lieu, jusqu'à l'heure normale de l'ajournement prévu l'un de ces jours. Un tel ordre ayant été appelé un lundi, mardi, jeudi ou vendredi, a préséance sur toutes autres affaires jusqu'à l'heure d'ajournement ce jour-là, sauf s'il en est disposé plus tôt. Dans toutes autres circonstances, un total de cinq heures est réputé l'équivalent d'un jour de séance.

(2) Nonobstant les dispositions de tout autre article, aucun député ne doit parler plus de vingt minutes pendant le délai consacré à l'examen, par le comité plénier de la Chambre, d'une résolution précédant un bill qui comporte la dépense de deniers publics.

6. Pour faire suite à ce qui précède, le Comité recommande que l'article 16 du Règlement soit modifié pour se lire comme il suit:

Article 16 du Règlement:

16. Les délibérations sur les affaires des députés, sauf aux termes des articles 15(4), 38 et 61A du Règlement, ne seront pas suspendues par l'application du Règlement touchant l'ajournement de la Chambre pour la discussion d'une affaire précise d'une importance publique pressante ou touchant l'attribution de temps à certains débats.

(3) *Examen de l'article 1er (titre abrégé) d'un bill par le comité plénier de la chambre.*

7. De l'avis du Comité, le Comité plénier de la Chambre, plutôt que d'étudier l'article 1er d'un bill qui n'en renferme que le titre abrégé dès le début de l'étape de l'examen en comité, pourrait le faire avec beaucoup plus d'à-propos une fois qu'il a été disposé de tous les autres articles du bill.

8. Le Comité recommande, par conséquent, que l'article 78 du Règlement soit modifié par le retranchement du paragraphe (1) et son remplacement par ce qui suit:

Paragraphe (1) de l'article 78 du Règlement:

78. (1) En comité plénier, l'examen du préambule est d'abord remis à plus tard; et si l'article premier ne renferme qu'un titre abrégé, son examen est également remis à plus tard; chaque autre article est alors pris en considération dans l'ordre qui lui appartient. Le premier article (s'il ne renferme que le titre abrégé), le préambule et le titre sont mis à l'étude en dernier lieu.

9. Ainsi que le notait le paragraphe premier du présent rapport, le Comité recommande que les trois propositions contenues aux présentes soient adoptées pour le reste de la session actuelle, sauf ordre contraire de la Chambre.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Cardiff, Doucett, McIntosh, Muir (Lisgar) et Noble soient substitués à ceux de MM. Cadieu (Meadow-Lake), Horner (The Battlefords), Moore, Rapp et Ricard sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 1381—*M. Langlois*

1. En ce qui concerne les bureaux de poste dans la circonscription de Mégantic *a*) qui autorise les achats effectués par les différents bureaux de poste, tels que savon, balais, serviettes, etc., *b*) pour combien d'années à l'avance est-il permis d'effectuer ces achats, *c*) qui est le ou les fournisseurs pour ces différents bureaux de poste?

2. Pour les années 1962, 1963 et 1964, quel a été le montant des achats effectués par chacun de ces différents bureaux de poste et qui en était le ou les fournisseurs?

3. Les bureaux de poste peuvent-ils acheter ces produits nécessaires à l'entretien de l'édifice, tels que savon, balais, serrures de poste, huile à chauffage, serviettes, etc., dans la municipalité où se trouve situé l'édifice?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

L'avis de motion portant production de documents n° 168 est réservé à la demande du gouvernement.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Affaires courantes ordinaires.*

M. Favreau, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,— Copie d'une lettre, en date du 5 octobre 1964, adressée au ministre de la Justice par M. J. R. Lemieux, commissaire suppléant de la Gendarmerie royale du Canada, au sujet de la présence de Hal C. Banks aux États-Unis. (Texte anglais)

M. l'Orateur présente le quatorzième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, dont voici la teneur:

1. Le Comité, par l'intermédiaire de son sous-comité de la procédure, a étudié l'opportunité de décréter que la Chambre ne siégera pas certains jours de fête, à moins que la Chambre n'en ordonne autrement.

2. Le Comité recommande donc que l'article 2 du Règlement soit modifié par l'adjonction du paragraphe (4), dont voici le texte:

Paragraphe (4), *article 2 du Règlement:*

2. (4) Nonobstant les dispositions du paragraphe (1) du présent article, et sauf ordre contraire, la Chambre ne siégera pas les jours suivants: le jour de l'An, le Vendredi saint, le jour fixé pour la célébration de l'anniversaire de naissance du Souverain, la fête de Saint-Jean-Baptiste, la fête du Dominion, la fête du Travail, le jour d'actions de grâce, le jour du Souvenir, le jour de Noël.

A six heures onze minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2068—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—7 octobre

Quelle suite l'Office d'expansion économique de la région atlantique a-t-il donnée à la requête contenue dans le mémoire présenté par les municipalités du nord du Cap-Breton demandant une aide financière pour l'établissement d'un chantier de construction maritime sur l'emplacement du *North Sydney Marine Railway*?

N° 2069—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—7 octobre

Quelle suite l'Office d'expansion économique de la région atlantique a-t-il donnée à la requête contenue dans le mémoire présenté par les municipalités du nord du Cap-Breton demandant une aide financière pour la construction d'un quai pour les pêcheurs de la *Cape Breton Co-Operative Fisheries Limited* à Alder Point (Nouvelle-Écosse)?

N° 2070—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—7 octobre

Est-ce que l'approvisionnement d'eau pour consommation domestique a été condamné par les autorités sanitaires à la Réserve indienne de Wycocomagh?

N° 2071—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—7 octobre

1. Quels sont le nom et l'adresse du conseiller médical ou des conseillers médicaux qui assurent les soins aux Indiens de la Réserve Eskasoni?
2. A quelle date ont-ils été nommés et quelle est leur rémunération?
3. Quel est le total de leur rémunération depuis le jour de leur nomination?

N° 2072—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—7 octobre

1. A combien se sont chiffrés les frais de publicité du Programme d'encouragement de l'emploi des travailleurs âgés?
2. Combien d'entre eux ont obtenu un emploi par suite de ce programme?
3. Le gouvernement est-il d'avis que le programme a été un succès?
4. Le gouvernement se propose-t-il d'apporter des modifications au programme et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles?

N° 2073—*M. Coates*—7 octobre

1. Combien d'offres a-t-on reçues relativement à la construction de l'Institution pénale pour les jeunes délinquants qui doit s'élever à Springhill (N.-É.)?

2. Quels sont les noms des maisons qui ont présenté des soumissions et à combien se chiffraient les offres, dans chaque cas?

3. Quand doit-on commencer la contruction de ladite Institution pénale pour les jeunes délinquants?

N° 2074—*M. Smith*—7 octobre

Depuis le 8 avril 1963, s'est-il présenté des cas où le gouvernement n'a pas entamé ou continué des poursuites en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, alors que de telles mesures avaient été recommandées au gouvernement avant cette date? Dans le cas de l'affirmative, combien y a-t-il eu de cas semblables?

*N° 2075—*M. Irvine*—7 octobre

1. Le premier ministre a-t-il communiqué par téléphone avec M. Norman Depoe de la Société Radio-Canada le 9 ou le 10 septembre 1964, lorsque ce dernier était à Fredericton (Nouveau-Brunswick)?

2. L'un des membres du gouvernement fédéral a-t-il formulé des plaintes à la Société Radio-Canada au sujet de l'émission relative au congrès national des conservateurs sur les objectifs du Canada?

N° 2076—*M. Côté* (Chicoutimi)—7 octobre

1. Quel est le montant total du capital d'exploitation de la *Société d'assurance des crédits à l'exportation* qui provient du Trésor national ou du Fonds du revenu consolidé alimenté par les taxes publiques?

2. Quel est actuellement le montant total des prêts en cours de l'Export Finance Corporation Ltd. (société appartenant aux banques à charte) qui sont garantis par la *Société d'assurance des crédits à l'exportation?*

N° 2077—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—7 octobre

Le Bureau de poste de Hamilton (Ontario) a-t-il reçu des plaintes au sujet du triage défectueux et de la livraison retardée du courrier? Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures ont été prises?

N° 2078—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—7 octobre

1. Quel a été le rôle du gouvernement fédéral dans l'arrosage au phosphamidon de 160,000 acres au Nouveau-Brunswick à titre d'expérience dans la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette?

2. Pourquoi n'a-t-on pas choisi une superficie beaucoup plus petite pour cette expérience?

Avis de motions émanant des députés

N° 63—*M. Scott*—7 octobre

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait envisager l'institution d'un ministère des Affaires des consommateurs dirigé par un ministre et que ce ministère soit à la disposition de tous ceux qui désirent faire des représentations sur n'importe quel problème intéressant les consommateurs. Conjointement avec

des agences provinciales, il appliquerait des lois destinées à la protection du consommateur, y compris la protection contre les techniques de vente peu scrupuleuses, la publicité fallacieuse, la qualité inférieure et le prix trop élevé de certains articles et les systèmes de crédit détournés. Ce ministère ferait des recherches et des essais soutenus par les deniers publics et mettrait à la disposition du public des preuves désintéressées de la qualité relative des marchandises.

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Vendredi prochain

7 octobre—*M. Olson (pour le compte du Comité spécial de la procédure et de l'organisation)*:

Que le onzième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le 7 octobre 1964, soit maintenant agréé.

7 octobre—*M. Knowles (pour le compte du Comité spécial de la procédure et de l'organisation)*:

Que le treizième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le 7 octobre 1964, soit maintenant agréé.

7 octobre—*M. Knowles (pour le compte du Comité spécial de la procédure et de l'organisation)*:

Que le quatorzième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le 7 octobre 1964, soit maintenant agréé.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 8 octobre	
356-S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 165

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 8 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné,—Que soient publiées en appendice au hansard de ce jour les lettres en date du 7 octobre 1964, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressées à M. D. G. Chance, secrétaire de la Commission mixte internationale, renfermant les renvois à la Commission mixte internationale relatifs au niveau des eaux des Grands lacs et à la pollution des eaux des Lacs Érié et Ontario et de la section internationale du Fleuve Saint-Laurent.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

Les ordres n°s 1 et 2 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

L'ordre n° 3 est appelé et, du consentement unanime, est réservé.

Le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de téléphone Bell du Canada, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures deux minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

A dix heures dix minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2079—*M. Basford*—8 octobre

Quels sont les noms, dimensions, ports d'attache et les buts ou usages projetés de tous les bateaux motorisés du ministère des Tranports, d'une longueur totale de 20 pieds ou plus, stationnés sur la côte ouest?

N° 2080—*M. Basford*—8 octobre

Quels sont les noms, dimensions, ports d'attache et buts ou usages projetés de tous les bateaux motorisés du ministère des Pêcheries, d'une longueur totale de 20 pieds ou plus, en station sur la côte ouest?

N° 2081—*M. Basford*—8 octobre

Quels sont les noms, dimensions, ports d'attache et buts ou usages projetés de tous les bateaux motorisés de la Gendarmerie royale d'une longueur totale de 20 pieds ou plus, en station sur la côte ouest?

N° 2082—*M. Francis*—8 octobre

Pour chaque ministère, *a*) combien de concours fermés ont été tenus durant chacune des trois dernières années, *b*) combien de ces concours ont fait l'objet d'un appel, *c*) dans combien de ces concours un appel a-t-il été maintenu, *d*) dans combien de ces appels le résultat final a-t-il été la promotion d'un candidat autre que celui qui avait été recommandé en premier lieu?

N° 2083—*M. Marcoux*—8 octobre

1. Combien y a-t-il de polices d'assurance-vie en vigueur au Canada?

2. Combien y a-t-il de polices d'assurance-vie en vigueur dans la province de Québec?

3. Quel est le montant total de primes qui ont été payées dans la province de Québec et de cette somme, quel pourcentage a été payé *a*) à des compagnies canadiennes-françaises, *b*) à des compagnies canadiennes-anglaises, *c*) à des compagnies étrangères?

4. Quel est le pourcentage des primes payées dans la province de Québec qui a été réinvesti dans cette province?

5. Quel est l'éventail du portefeuille de ces compagnies relativement à leurs réinvestissements dans la province de Québec?

6. Quel est le pourcentage de la population canadienne dont la vie est assurée dans les compagnies d'assurance-vie?

7. Quel est le pourcentage de la population de la province de Québec dont la vie est assurée dans cesdites compagnies?

N° 2084—*M. Prittie*—8 octobre

1. A combien s'élèvent au total les budgets du ministère de la Défense nationale pour les années financières allant de 1949-1950 à 1963-1964 inclusivement?

2. A combien s'élèvent au total les dépenses réelles du ministère de la Défense nationale pour les années financières allant de 1949-1950 à 1963-1964 inclusivement?

N° 2085—*M. Prittie*—8 octobre

A-t-on reçu une demande de la municipalité du township, de Richmond (C.-B.) pour l'acquisition, par ce township, de la salle de récréation de l'ancienne station de l'ARC à Sea Island, en Colombie-Britannique? Dans le cas de l'affirmative, *a*) le ministère en cause a-t-il entamé des négociations avec le township de Richmond, *b*) où en sont rendues ces négociations?

N° 2086—*M. Côté* (Chicoutimi)—8 octobre

1. Le gouvernement se propose-t-il de modifier la loi sur les banques en vue de permettre la création d'une banque à charte coopérative dont le capital serait souscrit par les *Caisses Populaires du Québec* et d'autres institutions financières apparentées? Sinon, étudiera-t-il cette question?

2. Le gouvernement songe-t-il à adopter une loi qui permettrait aux *Caisses Populaires du Québec*, tout en gardant les principes qui les animent, d'obtenir si elles le désirent une charte de banque coopérative avec tous les mêmes privilèges qui sont accordés aux banques à charte commerciales? Sinon, étudiera-t-il cette question?

N° 2087—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—8 octobre

1. Le gouvernement est-il au courant des allégations selon lesquelles dans plusieurs immeubles de rapport à Ottawa: *a*) une seule laiterie, une seule boulangerie et une seule maison de nettoyage sont autorisées à avoir accès à l'immeuble pour conclure des affaires, *b*) la plupart de ces maisons accordent au propriétaire ou au surintendant de l'immeuble une commission en espèces ou sous forme de services gratuits, ou de services à prix réduit, ou sous forme de part aux bénéfices, et c) dans certains cas le bail comporte l'obligation d'avoir recours aux services de maisons spécifiées au risque d'expulsion à défaut d'utiliser ces services?

2. La Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce a-t-elle entrepris une enquête à ce sujet et, dans le cas de l'affirmative, quelles maisons et immeubles font l'objet d'une enquête?

3. Si aucune enquête n'a été instituée, envisage-t-on d'en faire une?

N° 2088—*M. MacEwan*—8 octobre

Parmi les fonctionnaires que le ministère de la Défense nationale doit congédier à la fin de novembre, combien approchent de l'âge de la retraite?

N° 2089—*M. Caouette*—8 octobre

1. La Banque du Canada a-t-elle le droit de consentir des crédits aux pays étrangers? Dans l'affirmative, quels sont *a*) les taux d'intérêt, *b*) les conditions?

2. La Banque du Canada a-t-elle déjà exercé ces droits? Dans l'affirmative, *a*) quels pays en ont bénéficié, *b*) en quelles années, c) quels taux d'intérêt ont-ils payés?

3. La Banque du Canada pourrait-elle faire bénéficier les gouvernements provinciaux et les municipalités de cette même politique de crédit?

Dépôt de bills—Lundi prochain

8 octobre—*M. Whelan*—Bill intitulé: «Loi concernant l'inspection du tabac et des produits du tabac destinés au commerce international et interprovincial (Loi sur l'inspection du tabac)».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 166

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 9 OCTOBRE 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. Drury, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copies des lettres en date du 7 octobre 1964, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressées à M. D. G. Chance, secrétaire de la Commission mixte internationale, renfermant les renvois à la Commission mixte internationale relatifs au niveau des eaux des Grands lacs et à la pollution des eaux des lacs Érié et Ontario et de la Section internationale du fleuve Saint-Laurent. (Versions française et anglaise)

M. Drury dépose aussi à la Chambre,—Copie de la lettre en date du 1er octobre 1964, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée à M. D. G. Chance, secrétaire de la Commission mixte internationale, renfermant le renvoi à la Commission mixte internationale relatif à la pollution des eaux de la rivière Rouge traversant la frontière internationale. (Versions française et anglaise)

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné,—Que ladite lettre soit publiée en appendice au hansard de ce jour.

M. Knowles, appuyé par M. Baldwin, propose,—Que le treizième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le 7 octobre 1964, soit maintenant agréé.

Il s'élève un débat;

M. Woolliams, appuyé par M. Winkler, propose l'amendement suivant: Que la motion soit modifiée par le retranchement des mots «soit maintenant agréé» et leur remplacement par ce qui suit:

«ne soit pas adopté maintenant, mais soit renvoyé au Comité spécial de la procédure et de l'organisation avec des instructions visant à faire modifier le paragraphe (2) du projet d'article 61A du Règlement, mentionné à l'alinéa 5 dudit rapport, en retranchant tout ce qui suit le mot «député» à la ligne 1 dudit paragraphe (2) et en y substituant ce qui suit:

«sauf le premier ministre et le leader de l'Opposition et/ou un ministre proposant une résolution introductive d'un bill qui comporte une dépense de deniers publics et le député qui prend la parole immédiatement après ce ministre pour lui répondre, ne doit parler plus de 20 minutes pendant le délai consacré à l'examen de cette résolution par le comité plénier de la Chambre».

Il s'élève un débat;

M. More, appuyé par M. Southam, soumet le sous-amendement que voici:

«Nonobstant tout disposition contenue dans l'article provisoire proposé 61A(1) du Règlement, si le premier ministre et le leader de l'Opposition ou un ministre proposant une résolution introductive d'un bill qui comporte une dépense de deniers publics et le député qui prend la parole immédiatement après ce ministre pour lui répondre parlent plus de 20 minutes pendant le délai consacré à l'examen de cette résolution par le comité plénier de la Chambre, le délai alors prévu pour le débat doit être prolongé de la période en sus des 20 minutes durant laquelle ils ont parlé.»

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur décide que la proposition de sous-amendement est irrecevable parce qu'elle est incompatible avec l'amendement actuellement à l'étude.

L'amendement à la motion principale, mis aux voix, est rejeté sur division.

Le débat se poursuit sur la motion principale,

M. Nielsen, appuyé par M. Churchill, soumet l'amendement suivant:

«Que la motion soit modifiée par le retranchement des mots «soit maintenant agréé» et leur remplacement par ce qui suit:

«ne soit pas adopté maintenant, mais soit renvoyé au Comité spécial de la procédure et de l'organisation avec des instructions visant à faire modifier le paragraphe (2) du projet de l'article 61A du Règlement, mentionné à l'alinéa 5 dudit rapport, en retranchant tout ce qui suit le mot «député» à la ligne 1 dudit paragraphe (2) et en y substituant ce qui suit:

«sauf le premier ministre et le leader de l'Opposition proposant une résolution introductive d'un bill qui comporte une dépense de deniers publics ne doit pas parler plus de 20 minutes pendant le délai consacré à l'examen de cette résolution par le comité plénier de la Chambre».

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur déclare l'amendement irrecevable parce que l'essentiel de l'amendement constitue la même question sur laquelle la Chambre a déjà statué durant la présente séance.

La motion principale, mise aux voix, est agréée sur division.

Voici le texte dudit rapport:

1. Le Comité, par l'intermédiaire de son sous-comité de la procédure, continue d'étudier le Règlement de la Chambre des communes ainsi que les pratiques qui y sont suivies. Outre les recommandations déjà faites et acceptées par la Chambre à titre d'essai, le Comité recommande trois autres amendements au Règlement, qui, à son avis, devraient être adoptés à titre d'essai pour la période s'ouvrant avec la date d'adoption du présent rapport et se terminant à la fin de la session actuelle, à moins que la Chambre n'en ordonne autrement.

(1) *Motions portant ajournement de la Chambre pour discuter des affaires d'importance publique pressante.*

2. Le Comité est d'avis que certaines ambiguïtés de l'article 26 du Règlement devraient être élucidées. Le droit, pour l'Orateur, de permettre aux députés de discuter de l'importance pressante du débat aux termes de l'article en cause devrait être établi. De plus, il ne devrait y avoir aucun appel de la décision que rend l'Orateur après avoir entendu le débat à ce sujet.

3. Le Comité recommande, par conséquent, que l'article 26 du Règlement soit modifié par le retranchement du paragraphe (3) et son remplacement par ce qui suit:

Paragraphe (3) de l'article 26 du Règlement:

26. (3) Il remet ensuite à l'Orateur un exposé de l'affaire dont il propose la discussion. Si l'Orateur met en doute le caractère pressant de l'affaire proposée, il peut inviter les députés à en discuter. Toute décision sur l'importance pressante de la question, que rend l'Orateur après avoir entendu les raisons formulées à cet égard, est sans appel, nonobstant les dispositions de l'article 12(1) du Règlement. Si l'Orateur estime que l'affaire proposée est dans l'ordre, et qu'elle a une importance publique pressante, il en donne lecture et demande à la Chambre si ce député doit être autorisé à présenter ladite motion. S'il y a alors opposition, l'Orateur demande aux députés qui appuient la motion de se lever de leur place et, si vingt députés ou plus se lèvent en conséquence, l'Orateur accorde la parole au député qui a sollicité l'autorisation.

(2) *Débat en comité plénier de la Chambre sur les résolutions précédant les Bills qui comportent une dépense de deniers publics*

4. Le Comité est conscient que, dans bien des milieux, on souhaite l'abolition du débat en comité plénier sur les résolutions précédant les bills qui comportent une dépense de deniers publics. Il existe, cependant, un doute sur la question de savoir si l'abolition du renvoi de ces résolutions au comité plénier serait valide du point de vue constitutionnel et on peut soutenir, non sans raison, que le droit à un débat limité, à cette étape de l'examen d'une mesure de ce genre, devrait être maintenu.

5. Le Comité recommande donc que le Règlement soit modifié par l'adjonction de l'article 61A, dont voici le texte:

Article 61A du Règlement:

61 A. (1) Lorsqu'une résolution précédant un bill qui comporte une dépense de deniers publics a été renvoyée au comité plénier de la Chambre, le délai prévu pour l'examen de cette résolution en comité plénier ne doit pas excéder un jour de séance. Aux fins du présent article, une telle résolution est réputée avoir été étudiée pendant un jour de séance,

pourvu que l'ordre portant formation de la Chambre en comité plénier ait été le premier à être considéré à l'appel des ordres du jour inscrits au nom du Gouvernement les lundis, mardis, jeudis ou vendredis, et que le débat se soit continué, s'il y a lieu, jusqu'à l'heure normale de l'ajournement prévu l'un de ces jours. Un tel ordre ayant été appelé un lundi, mardi, jeudi ou vendredi, a préséance sur toutes autres affaires jusqu'à l'heure d'ajournement ce jour-là, sauf s'il en est disposé plus tôt. Dans toutes autres circonstances, un total de cinq heures est réputé l'équivalent d'un jour de séance.

(2) Nonobstant les dispositions de tout autre article, aucun député ne doit parler plus de vingt minutes pendant le délai consacré à l'examen, par le comité plénier de la Chambre, d'une résolution précédant un bill qui comporte la dépense de deniers publics.

6. Pour faire suite à ce qui précède, le Comité recommande que l'article 16 du Règlement soit modifié pour se lire comme il suit:

Article 16 du Règlement:

16. Les délibérations sur les affaires des députés, sauf aux termes des articles 15(4), 38 et 61A du Règlement, ne seront pas suspendues par l'application du Règlement touchant l'ajournement de la Chambre pour la discussion d'une affaire précise d'une importance publique pressante ou touchant l'attribution de temps à certains débats.

(3) *Examen de l'article 1er (titre abrégé) d'un bill par le comité plénier de la Chambre.*

7. De l'avis du Comité, le Comité plénier de la Chambre, plutôt que d'étudier l'article 1er d'un bill qui n'en renferme que le titre abrégé dès le début de l'étape de l'examen en comité, pourrait le faire avec beaucoup plus d'à-propos une fois qu'il a été disposé de tous les autres articles du bill.

8. Le Comité recommande, par conséquent, que l'article 78 du Règlement soit modifié par le retranchement du paragraphe (1) et son remplacement par ce qui suit:

Paragraphe (1) de l'article 78 du Règlement:

78. (1) En comité plénier, l'examen du préambule est d'abord remis à plus tard; et si l'article premier ne renferme qu'un titre abrégé, son examen est également remis à plus tard; chaque autre article est alors pris en considération dans l'ordre qui lui appartient. Le premier article (s'il ne renferme que le titre abrégé), le préambule et le titre sont mis à l'étude en dernier lieu.

9. Ainsi que le notait le paragraphe premier du présent rapport, le Comité recommande que les trois propositions contenues aux présentes soient adoptées pour le reste de la session actuelle, sauf ordre contraire de la Chambre.

M. Knowles, appuyé par M. Grégoire, propose,—Que le quatorzième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le 7 octobre 1964, soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

Voici le texte dudit rapport:

1. Le Comité, par l'intermédiaire de son sous-comité de la procédure, a étudié l'opportunité de décréter que la Chambre ne siégera pas certains jours de fête, à moins que la Chambre n'en ordonne autrement.

2. Le Comité recommande donc que l'article 2 du Règlement soit modifié par l'adjonction du paragraphe (4), dont voici le texte:

Paragraphe (4), *article 2 du Règlement:*

2. (4) Nonobstant les dispositions du paragraphe (1) du présent article, et sauf ordre contraire, la Chambre ne siégera pas les jours suivants, le jour de l'An, le Vendredi saint, le jour fixé pour la célébration de l'anniversaire de naissance du Souverain, la fête de Saint-Jean-Baptiste, la fête du Dominion, la fête du Travail, le jour d'actions de grâce, le jour du Souvenir, le jour de Noël.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15*(3) *du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 6 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-56, Loi modifiant le Code criminel (Manipulations frauduleuses en matière de fiducie);

M. Fisher, appuyé par M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois;

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à mardi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article provisoire 2(4) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 2090—*M. Bell*—9 octobre

1. Une étude a-t-elle été faite relativement à la construction d'un nouveau bureau de poste à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick? Dans le cas de l'affirmative, quel en a été le résultat?

2. A-t-on décidé de reconstruire sur l'emplacement actuel ou en bordure de la ville?

*N° 2091—*M. Fisher*—9 octobre

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'effectuer un réarmement d'importance majeure du navire *Bonaventure* en 1966? Dans le cas de l'affirmative, ces réparations vont comporter quelles dépenses? Plus précisément, quelle en sera la dépense globale? Quelle partie de la dépense sera consacrée à l'entretien et quelle partie servira à un programme d'immobilisations?

2. Quelle dépense estimative maximum serait nécessaire pour que le *Bonaventure* comble ses exigences?

3. Y a-t-il possibilité que ce navire soit jamais retourné à la Marine britannique? Dans le cas de l'affirmative, l'entente comporte quelles conditions relativement aux modifications qui seraient acceptables aux Britanniques et qui devra payer les frais de tels changements?

4. En réarmant le *Bonaventure,* a-t-on l'intention de le convertir en un transport de troupes efficace? Si tel est le cas, a-t-on songé à acquérir un navire logistique de la flotte comme la Marine britannique est à en construire au coût approximatif de deux millions de livres?

5. Combien de fonctionnaires exécutifs de la Marine royale canadienne travaillent-ils aux projets de modification du *Bonaventure,* à part les officiers de navire et le personnel administratif ordinaire qui s'occupent de ce navire?

N° 2092—*M. Côté* (Chicoutimi)—9 octobre

1. Le gouvernement du Canada a-t-il demandé officiellement à la France d'accorder à la délégation générale du Québec à Paris le statut diplomatique? Dans l'affirmative, *a*) quand a-t-il fait une telle demande, *b*) de quels motifs l'a-t-il appuyée, *c*) a-t-il reçu une réponse et dans quels termes?

2. Dans la négative, le gouvernement du Canada a-t-il l'intention de formuler une telle demande à la France et quand le fera-t-il?

N° 2093—*M. MacEwan*—9 octobre

Le gouvernement a-t-il l'intention de retirer le charbon de l'administration de l'Office fédéral du charbon pour le confier à l'administration du Conseil national de l'énergie, comme l'a récemment laissé entendre le secrétaire parlementaire du premier ministre?

N° 2094—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—9 octobre

1. Des immeubles fédéraux construits au cours des cinq dernières années, quels sont ceux qui sont munis d'une rampe ou d'une entrée de plain-pied à l'intention des personnes en fauteuils roulants?

2. Quels immeubles fédéraux construits au cours des cinq dernières années n'en comportent pas?

N° 2095—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—9 octobre

Au cours de chacune des dix dernières années, quelle a été, dans chaque province, la proportion *a*) de morts-nés et *b*) de malformations congénitales (tous genres) par 1000 naissances?

N° 2096—*M. Marcoux*—9 octobre

1. Est-ce que le loyer payé par les Chemins de fer nationaux au Pacifique-Canadien pour l'utilisation de la gare du Palais à Québec est toujours basé sur les ententes conclues en 1932 et 1933?

2. Est-ce que le loyer aujourd'hui comprend les mêmes services que ceux qui étaient inclus en 1933?

3. Quelles sont les sommes payées par les Chemins de fer nationaux, en locations à la gare du Palais à Québec, au Pacifique-Canadien pour les années 1933 et 1942 ainsi que pour chacune des années depuis 1957?

N° 2097—*M. Marcoux*—9 octobre

1. Est-ce que les Chemins de fer nationaux du Canada, pour ses employés de Montréal, ont organisé des cours d'anglais pour les francophones et des cours de français pour les anglophones? Dans l'affirmative, depuis quelle date?

2. Est-ce que ces cours sont gratuits ou si les employés ont droit à un remboursement complet ou partiel?

3. Quel est le nombre exact d'employés, hommes et femmes, qui bénéficient de ces cours?

4. Est-ce que les Chemins de fer nationaux du Canada, pour ses employés de Québec, ont organisé des cours d'anglais pour les francophones et des cours de français pour les anglophones? Dans l'affirmative, depuis quelle date?

5. Est-ce que ces cours sont gratuits ou si les employés ont droit à un remboursement complet ou partiel?

6. Quel est le nombre exact d'employés, hommes et femmes, qui bénéficient de ces cours?

N° 2098—*M. Marcoux*—9 octobre

Pour chacune des années entre 1939 et 1955 inclusivement, *a*) quel est le total d'heures chargées aux Chemins de fer nationaux par le Pacifique-Canadien pour l'entretien et la mise en fonction des wagons du National-Canadien à la gare du Palais à Québec, *b*) quel est le coût total de ces heures chargées pour la réparation de cesdits wagons, *c*) quel est le coût des pièces de rechange qui ont été facturées au National-Canadien par le Pacifique-Canadien?

N° 2099—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—9 octobre

Le gouvernement a-t-il reçu des instances de la part du conseil municipal de Niagara Falls déplorant l'augmentation dans les taux d'assurance PSI et recommandant la mise en œuvre d'un régime *Medicare* sur le plan national? Dans le cas de l'affirmative, quelle a été la réponse?

N° 2100—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—9 octobre

Que coûte au gouvernement la publicité qui accompagne la présente émission des obligations d'épargne du Canada?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 13 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 14 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m.
16	Procédure et organisation.....	12 h. 45 p.m
	Le jeudi 15 octobre	
371 É.O.	Comptes publics.....	9 h. 30 a.m.
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 167

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 13 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Whelan, appuyé par M. Roxburgh, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-130, Loi concernant l'inspection du tabac et des produits du tabac destinés au commerce international et interprovincial (Loi sur l'inspection du tabac), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-129, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte;

M. Hays, appuyé par M. Sauvé, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'indemnisation des marins marchands.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands en vue

a) de réduire la période pendant laquelle un marin doit être invalide avant qu'une indemnité puisse lui être versée;

b) d'augmenter le montant maximum qui est payable à titre de frais d'inhumation à l'égard d'un marin qui succombe à une blessure:

c) de prévoir que l'indemnité payable aux enfants à charge d'un marin qui succombe à une blessure, ou payable à l'égard de ceux-ci, peut, avec l'approbation de la Commission d'indemnisation des marins marchands, être versée à chaque semblable enfant de moins de vingt et un ans qui fréquente l'école;

d) de relever l'indemnité minimum dont la loi exige le paiement à un marin blessé pour une invalidité totale temporaire ou permanente; et

e) de pourvoir au paiement, sur le Fonds du revenu consolidé, d'une indemnité supplémentaire aux veuves et aux enfants à charge de marins dont le décès, attribuable à des blessures, est antérieure au 1er juin 1957;

et en vue d'apporter à ladite loi certains autres changements de nature à en améliorer l'exécution.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. MacEachen, appuyé par M. Teillet, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-131, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. MacEachen, appuyé par M. Teillet, propose,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession, adoptée par la Conférence internationale du Travail le 25 juin 1958, et que cette Chambre approuve ladite Convention.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-126, Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral;

M. MacEachen, appuyé par M. Benson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures deux minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Seizième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition des requérants dont les noms suivent, déposée après le 1er avril 1964, et présentée le 9 octobre, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement:

Lloyd Grant Current, de la ville de Waterloo (Ontario), Samuel Eckler, de la cité de Toronto (Ontario), Richard Humphrys, de la cité d'Ottawa (Ontario), et plusieurs autres personnes de différentes provinces canadiennes, en vue d'obtenir une loi constituant en société *Canadian Institute of Actuaries* et/ou «Institut Canadien des Actuaires», et pour d'autres fins.—*M. Wahn.*

A dix heures vingt-six minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 2101—*M. Irvine*—13 octobre

1. Quelles soumissions la Corporation de disposition des biens de guerre a-t-elle reçues à l'égard des biens qu'on désignait autrefois sous le nom d'établissement naval *Prevost,* à London (Ont.) et à combien s'élevaient ces soumissions?

2. Qui les a finalement achetés?

*N° 2102—*M. Fisher*—13 octobre

1. Quels sont les projets pour ce qui est d'établir des archives et une bibliothèque à Louisbourg (Nouvelle-Écosse), y compris le coût estimatif, l'espace estimatif prévu, le nombre de livres et de documents à loger, l'importance et les qualités exigées du personnel, le nombre de montres et de tables, les facilités mises à la disposition des étudiants, et l'organisation du service au regard des autres ministères du gouvernement?

2. Combien d'argent dépense-t-on présentement à des fins de recherches en Angleterre, en France et aux États-Unis pour le projet de Louisbourg?

3. Quelles données historiques recueille-t-on et dans quelle mesure ces données sont-elles pertinentes pour autant qu'il s'agisse du projet de reconstruction?

4. Quels sont les noms des personnes qui font les recherches, quelles qualités possèdent-elles du point de vue des études et de l'expérience, et quels sont les montants et le mode de paiement de leurs traitements et de leurs dépenses?

N° 2103—*M. Coates*—13 octobre

1. Qui fut l'adjudicataire pour la fourniture et l'installation des pierres tombales et des plaques commémoratives dans la région d'Halifax pour le ministère des Affaires des anciens combattants, durant la période de douze mois commençant le 1er octobre 1964?

2. Combien d'offres a-t-on reçues, et quel était le montant de chaque offre?

N° 2104—*M. Marcoux*—13 octobre

1. Est-ce que les wagons-marchandises des Chemins de fer Nationaux du Canada à destination ou au delà de Toledo, Columbus, Cincinnati ou Cleveland, toutes de l'état d'Ohio empruntent complètement la *Detroit & Toledo Shore Line Railroad Company* jusqu'à Detroit, Michigan ou de Detroit, Michigan via la *Grand Trunk Western Railroad*? Dans la négative, pourquoi?

2. Est-ce que les wagons-marchandises des chemins de fer américains à destination de Toronto, Montréal ou Québec et venant de ou au delà de Toledo, Columbus, Cincinnati ou Cleveland, toutes de l'état d'Ohio empruntent complètement la *Detroit & Toledo Shore Line Railroad Company* jusqu'à Detroit, Michigan ou de Detroit, Michigan via la *Grand Trunk Western Railroad*? Dans la négative, pour quelles raisons?

N° 2105—*M. Mather*—13 octobre

Quel a été le montant en dollars de la dette fédérale en 1940, 1950, 1960 et 1963?

N° 2106—*M. Mather*—13 octobre

1. Combien de personnes recevaient des soins dans les institutions d'hygiène mentale du Canada à la fin des années civiles 1961, 1962 et 1963?

2. Quel pourcentage ou proportion de la population ces personnes ont-elles représenté durant les années en cause?

N° 2107—*M. Lambert*—13 octobre

1. Quel est le montant de l'annulation par écrit des dettes relatives aux graines de semence des cultivateurs de l'Ouest entre 1876 et 1925, comme l'annonçait récemment le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales?

2. Quel en était le montant à l'égard de chacune des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta?

3. Est-il possible de faire une estimation des superficies en cause dans chacune des trois provinces susmentionnées et, dans le cas de l'affirmative, quel est la superficie respective libérée de liens par suite de cette mesure dans chacune des provinces des Prairies?

N° 2108—*M. Grafftey*—13 octobre

1. Combien de nouveaux professeurs de médecine se joignent chaque année au personnel enseignant des facultés de médecine du Canada?

2. Combien de nouveaux professeurs de médecine nos facultés de médecine devraient-elles s'adjoindre chaque année pour maintenir, en 1970, les normes actuelles de la médecine au Canada?

N° 2109—*M. Grafftey*—13 octobre

1. Quel a été le montant total des subventions sollicitées cette année par le Conseil canadien des recherches médicales et destiné aux recherches générales au Canada?

2. Quelle part du montant sollicité cette année par le Conseil canadien des recherches médicales a-t-elle effectivement été accordée par le gouvernement fédéral?

N° 2110—*M. Grafftey*—13 octobre

1. Combien de Canadiens possédant les qualités requises ont demandé à être admis aux écoles de médecine du Canada cette année?

2. Combien de Canadiens possédant les qualités requises ont été acceptés aux écoles de médecine du Canada cette année?

Avis de motions portant production de documents—Le mercredi 21 octobre

N° 169—*M. Coates*—13 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'une copie du télégramme qui a été envoyé le 4, le 5 ou le 6 octobre par le ministre de la Justice ou par quelqu'un en son nom à la Société Radio-Canada pour se plaindre du programme où il a donné ses vues sur l'affaire Hal Banks.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 14 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 15 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*à huis clos*).....	9 h. 30 a.m.
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 168

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 14 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Aiken, Danforth, Noble, Rynard et Smith soient substitués à ceux de MM. Fleming (Okanagan-Revelstoke), Grafftey, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Rhéaume et Simpson sur la liste des membres du comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1664—*M. Barnett*

A compter de l'année 1920-1921, quelles sont, pour chaque année financière, les dépenses effectuées par la Direction du génie (ports et rivières) du ministère des Travaux publics, sur la côte maritime de la Colombie-Britannique, relativement *a*) au montant total, *b*) au port de Vancouver, *c*) à la rivière Fraser—port de New-Westminster, *d*) au port de Victoria, *e*) au reste de la côte, réparties de façon à indiquer les totaux concernant (i) les quais et radeaux pour navires à vapeur, y compris le coût auxiliaire du dragage et des brise-lames, et (ii) les ports de pêche, y compris les quais, les radeaux, le dragage et les brise-lames auxiliaires?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1939—*M. Orlikow*

1. Combien d'immeubles des postes contiennent des judas à travers lesquels on peut surveiller les employés?

2. Dans quels immeubles des postes a-t-on installé des judas?

3. Quelles directives a-t-on données aux personnes chargées par le ministère des Postes de la surveillance des employés du ministère à travers ces judas?

4. Par suite de la surveillance à travers les judas, des employés du ministère des Postes ont-ils été accusés de vol? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre, où et quand cela s'est-il fait?

5. Par suite de la surveillance à travers les judas, a-t-on vérifié si des employés des postes fument ou prennent trop de temps pour la pause-café?

6. Les renseignements obtenus par les surveillants des postes au moyen des judas sont-ils utilisés en vue des décisions relatives à l'avancement des employés des postes?

M. Nicholson, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie des formules de demande utilisées dans chacune des provinces pour les versements effectués en vertu du programme de prêts aux étudiants.—(*Avis de motion portant production de documents n° 168—M. Cantelon*)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. MacEachen, appuyé par M. Benson: Que le Bill C-126, Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et l'étude en comité plénier en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2111—*M. Grafftey*—14 octobre

1. Combien de fonctionnaires sont à présent employés au bureau des relations fédérales-provinciales du Conseil privé?

2. Combien de ces fonctionnaires y travaillent à plein temps?

N° 2112—*M. Coates*—14 octobre

1. Combien de sociétés ont soumissionné pour les travaux de réparation du mur de soutènement de Parrsboro (N.-É.)?

2. Quels sont les noms des soumissionnaires, le montant de la soumission dans chaque cas et le contrat a-t-il été adjugé au plus bas soumissionnaire?

3. Le gouvernement fédéral assume-t-il toute la responsabilité des travaux de réparation du mur de soutènement en question?

N° 2113—*M. Gelber*—14 octobre

Au cours des quinze dernières années, combien de concours d'architecture ont eu lieu au Canada à la demande des autorités fédérales, provinciales et municipales relativement à des édifices publics?

N° 2114—*M. Coates*—14 octobre

A-t-on amené d'Halifax cinquante membres de la Marine canadienne pour protéger des magasins d'armes dans la province de Québec durant la visite royale?

N° 2115—*M. Coates*—14 octobre

1. Combien de personnes la Commission du service civil a-t-elle employées pour enseigner le français aux fonctionnaires?

2. Quelle est l'échelle des traitements de ces personnes et à combien s'élève la dépense annuelle à cette fin?

3. Une direction spéciale a-t-elle été établie pour l'exécution de ce programme et quel est le coût estimatif pour le Trésor fédéral de l'établissement de cette direction et de son fonctionnement chaque année?

N° 2116—*M. Lambert*—14 octobre

1. La direction du National-Canadien a-t-elle récemment apporté des changements ou a-t-elle l'intention d'en apporter bientôt au régime des équipes de train de la région des Montagnes du N.-C.? Dans le cas de l'affirmative, de quels changements s'agit-il et en quoi touchent-ils le personnel des équipes de train?

2. Existe-t-il actuellement entre la direction et le personnel roulant un contrat de travail visant les changements et les conditions d'emploi dans l'intervalle entre les différents contrats et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces dispositions? Y a-t-il de telles dispositions qui visent des parcours entre deux subdivisions?

N° 2117—*M. Laprise*—14 octobre

1. Quels sont les noms et les dates et lieux de naissance des 46 étudiants et étudiantes canadiens qui ont récemment commencé un séjour d'étude à Cuba?

2. Quand sont-ils partis?

3. Quand doivent-ils revenir au pays?

4. Par qui sont payés les frais de déplacement et de séjour de ces étudiants et de ces étudiantes?

N° 2118—*M. MacEwan*—14 octobre

Parmi les officiers qui, en novembre, apprendront qu'ils seront prématurément mis à la retraite, combien sont à deux années près de l'âge normal de la retraite pour les officiers de leurs grades respectifs?

N° 2119—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—14 octobre

1. Au 30 septembre 1964, combien de prêts avaient été accordés aux étudiants du Canada, par province et par territoire?

2. Quel était le montant total des prêts accordés dans chaque province et territoire au 30 septembre?

N° 2120—*M. Laprise*—14 octobre

Un bureau de poste sera-t-il prochainement construit à Taschereau, comté de Chapleau? Dans l'affirmative, *a*) quels terrains ont été visités en vue de cette construction, *b*) quels terrains ont été achetés, *c*) à qui appartenaient ces terrains, *d*) à quel prix ces terrains ont-ils été achetés, *e*) quand demandera-t-on des soumissions pour la construction de ce bureau de poste?

N° 2121—*M. Fleming* (Okanagan-Revelstoke)—14 octobre

1. Quelle somme Air Canada a-t-elle déboursée pour procurer de nouveaux uniformes à ses hôtesses, en donnant les frais du dessinateur, le coût de la publicité ainsi que toutes autres dépenses imposées à la société et aux hôtesses?

2. Combien de styles a-t-on soumis à Air Canada et qui les a soumis?

3. Quel style la société a-t-elle choisi, pour quelles raisons et quel montant a-t-on payé au dessinateur?

4. La fabrication de ces uniformes fait-elle l'objet d'un contrat et, dans le cas de l'affirmative, a-t-on invité des soumissions, qui en a présentées, et qui a obtenu le contrat?

*N° 2122—*M. Fleming* (Okanagan-Revelstoke)—14 octobre

1. A-t-on mis des voitures officielles à la disposition des premiers ministres provinciaux le mardi 13 octobre pour les transporter à la station d'Uplands de l'ARC et leur permettre d'assister au départ de Sa Majesté la Reine? Sinon, pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

2. Une ou plusieurs demandes de transport dans des voitures officielles ont-elles été faites au nom des premiers ministres et, dans l'affirmative, pourquoi ont-elles été refusées?

3. Lorsque les premiers ministres des provinces arrivent à Ottawa pour assister à des conférences fédérales-provinciales, sont-ils accueillis par un haut fonctionnaire du Secrétariat d'État pour assurer que toutes dispositions ont été prises à leur entière satisfaction; en pareilles occasions, met-on des voitures officielles à leur disposition au lieu de leur arrivée et leur fournit-on des moyens de transport officiels pour la durée des conférences? Sinon, pourquoi ne le fait-on pas?

N° 2123—*M. Marcoux*—14 octobre

La *Detroit and Toledo Shore Line Railroad Company* appartient-elle en partie à la *Grand Trunk Western Railroad Company,* une filiale des Chemins de fer Nationaux du Canada et, dans le cas de l'affirmative, quelle personne ou quel organisme s'est porté garant solidairement et conjointement du capital, de l'intérêt et des versements au fonds d'amortissement relatifs aux obligations de première hypothèque de la *Detroit and Toledo Shore Line Railroad Company,* Série A, 3¼ p. 100, 30 ans, au montant de $2,708,000 et échu le 1er décembre 1962?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 170—*M. Grafftey*—14 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de copie de toutes lettres et de tous télégrammes et autres documents préparés par le bureau du Conseil privé en vue des relations fédérales-provinciales depuis l'institution de ce bureau, relatifs aux suggestions et aux propositions du gouvernement fédéral en vue de l'amélioration du rouage consultatif permanent entre le gouvernement fédéral et les provinces.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 15 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*à huis clos*).....	9 h. 30 a.m.
356-S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 169

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 15 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur présente un rapport du Comité mixte des deux Chambres pour la Bibliothèque du Parlement, dont voici le texte:

Le Comité mixte pour la Bibliothèque du Parlement s'est réuni le 15 octobre 1964 et a l'honneur de soumettre les recommandations suivantes:

Afin de rendre les taux des salaires des catégories d'employés de bureau de la Bibliothèque du Parlement conformes à ceux qui ont été récemment revisés pour des catégories analogues dans le service civil (T.B. 629228 en date du 13 août 1964), nous recommandons les revisions de salaires suivantes à compter du 1er octobre 1963:

Aide de bibliothèque 1				
De:	2910	3060	3210	3360
A:	3030	3180	3330	3480
Aide de bibliothèque 2				
De:	3510	3660	3810	3960
A:	3660	3810	3960	4110
Aide de bibliothèque 3				
De:	3930	4080	4230	4380
A:	4080	4230	4380	4530
Aide de bibliothèque 4				
De:	4260	4440	4620	4800
A:	4410	4590	4770	4950

Commis de bibliothèque 1

De:	3390	3540	3690	3840
A:	3540	3690	3840	3990

Commis de bibliothèque 2

De:	4050	4200	4350	4500
A:	4200	4350	4500	4650

Commis de bibliothèque 3

De:	4410	4590	4770	4950
A:	4560	4740	4920	5100

Commis de bibliothèque 4

De:	4860	5040	5220	5400
A:	5040	5220	5400	5580

Secrétaire de bibliothèque 1

De:	4470	4650	4830	5010
A:	4620	4800	4980	5160

Secrétaire de bibliothèque 2

De:	5100	5280	5460	5640
A:	5280	5460	5640	5820

Commis surveillant de bibliothèque

De:	5340	5520	5700	5880
A:	5520	5700	5880	6060

Administrateur de bibliothèque

De:	5730	5910	6090	6270	6450
A:	5910	6090	6270	6450	6630

M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie du décret du conseil C.P. 1964-1/1543, en date du 8 octobre 1964, concernant la remise de droits de douane à la Société Générale de Financement du Québec à compter du 1er octobre 1965. (Textes français et anglais)

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Peters et Scott soient substitués à ceux de MM. Martin (Timmins) et Barnett sur la liste des membres du comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 15 octobre 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Robert Taschereau, C.P., juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gou-

verneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, aujourd'hui 15 octobre, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre afin de l'informer qu'il a adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill C-121, Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles.

Bill C-129, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-123, Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances;

M. Gordon, appuyé par M. Sharp, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (*documents*)

L'article n° 136 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

(*Bills privés*)

L'ordre n° 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-13, Loi constituant en corporation la Laurentide Bank of Canada;

M. Basford, appuyé par M. Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu.

Un message est reçu de l'honorable Robert Taschereau, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour, M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi accordant des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Gordon, appuyé par M. Sharp: Que le Bill C-123, Loi modifiant certaines lois dont l'application relève du Département des assurances, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois et déféré au comité permanent de la banque et du commerce.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures cinq minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 septembre 1964, demandant copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Postes ou le sous-ministre des Postes et les associations d'employés, relativement à l'établissement de trous de regard qu'utilise le ministère afin de surveiller les employés des postes à leur travail ou lorsqu'ils sont dans les salles de toilette.—(*Avis de motion portant production de documents n° 164*)

A dix heures vingt-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2124—*M. Southam*—15 octobre

1. Divers organismes intéressés de la Saskatchewan, et, en particulier, de la ville d'Estevan (Sask.), ont-ils demandé au gouvernement fédéral de maintenir le *South Saskatchewan Regiment?*

2. Le ministre de la Défense nationale ou ses représentants ont-ils décidé quel sera le statut futur de ce fameux régiment?

N° 2125—*M. Grafftey*—15 octobre

1. Combien de candidats canadiens diplômés ont présenté des demandes d'admission aux facultés canadiennes d'art dentaire cette année?

2. Combien de candidats canadiens diplômés les facultés canadiennes d'art dentaire ont-elles admis cette année?

N° 2126—*M. Marcoux*—15 octobre

1. Le ministère des Transports a-t-il autorisé des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'aérogare de Moncton (N.B.) au prix de $1,127,000?

2. Le ministère a-t-il l'intention de rénover et d'agrandir l'aéroport de Québec?

N° 2127—*M. Marcoux*—15 octobre

1. Le nombre des trains des Chemins de fer Nationaux du Canada qui utilisent actuellement la gare du Palais à Québec a-t-il diminué sensiblement en comparaison des années 1939 à 1955?

2. Le ministère de la Défense nationale a-t-il payé les frais d'entretien des trains Québec-Valcartier depuis 1939?

3. Le loyer que les Chemins de fer Nationaux du Canada versent aux Chemins de fer du Pacifique-Canadien est-il le même que celui qu'ils payaient de 1939 à 1955 et, dans le cas de l'affirmative, pourquoi a-t-on maintenu le même loyer?

4. Si le loyer a été augmenté ou diminué, quel a été le montant de l'augmentation ou de la diminution et comment a-t-on motivé ces changements?

N° 2128—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—15 octobre

1. Quelles sont les attributions explicites du Comité sur la fréquence des anomalies congénitales du Conseil fédéral de l'hygiène?

2. Quels montants sont mis à la disposition de ce Comité par an?

N° 2129—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—15 octobre

Dans chacune des provinces et dans chacune des dix dernières années, combien y a-t-il eu de mortalités par l'usage des armes à feu dans des accidents de chasse?

N° 2130—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—15 octobre

1. Maintenant que le Conseil municipal de Hamilton s'est engagé à prendre l'aéroport de *Mount Hope* à sa charge, des fonds fédéraux seront-ils disponibles pour l'amélioration de l'aéroport en question?

2. A combien se chiffre la somme qui a déjà été octroyée et dans quels buts précis a-t-elle été allouée?

N° 2131—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—15 octobre

Le Conseil municipal de St. Catharines a-t-il fait savoir au gouvernement qu'il déplorait l'augmentation des taux d'assurance de la *PSI*, et recommandant l'établissement prochain du régime national de l'assurance-maladie, et dans le cas de l'affirmative, quelle réponse le gouvernement leur a-t-il faite?

N° 2132—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—15 octobre

Le gouvernement a-t-il songé à retirer au parti nazi du Canada les privilèges de la poste, en vertu de l'article 7 de la Loi sur les postes?

N° 2133—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—15 octobre

Le gouvernement a-t-il jamais fait une étude du taux de la mortalité au Canada par rapport aux catégories de revenu et, dans le cas de l'affirmative, quels ont été les résultats de cette étude?

N° 2134—*M. Muir* (Lisgar)—15 octobre

1. Pour les années se terminant le 31 décembre 1962 et le 31 décembre 1963, quel est le montant total des cotisations syndicales perçues au Canada et remises aux pays étrangers?

2. Quel est le montant total de ces cotisations remises aux États-Unis?

N° 2135—*M. Muir* (Lisgar)—15 octobre

1. Le gouvernement a-t-il établi une comparaison entre le coût de la vie et le revenu des personnes âgées qui demeurent dans les régions urbaines et celles qui demeurent à la campagne? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les résultats de cette étude?

2. Dans le cas de la négative, le gouvernement se propose-t-il de faire une telle étude?

N° 2136—*M. Horner* (Jasper-Edson)—15 octobre

Le gouvernement a-t-il l'intention de construire de nouvelles casernes pour la Gendarmerie royale à Mayerthorpe, en Alberta; dans le cas de l'affirmative, quand le fera-t-il?

N° 2137—*M. Horner* (Jasper-Edson)—15 octobre

1. Y a-t-il eu une modification quelconque, ces douze derniers mois, à l'importation de France au Canada du sperme de Charloais et, dans le cas de l'affirmative, quels sont les nouveaux règlements?

2. Dans le cas de la négative, quelles conséquences auront les nouveaux règlements des États-Unis sur les éleveurs de Charloais au Canada?

N° 2138—*M. Horner* (Jasper-Edson)—15 octobre

1. De quelle méthode la Gendarmerie royale du Canada se sert-elle pour l'achat de voitures dans le nord de l'Alberta?

2. Y a-t-on apporté une modification quelconque l'année dernière?

3. Quels marchands dans l'ensemble du nord de l'Alberta ont présenté des soumissions ces deux dernières années?

4. Quels ont été les adjudicataires heureux et quels prix ont été payés en 1963, en 1964?

N° 2139—*M. Latulippe*—15 octobre

1. Le chemin de fer Pacifique-Canadien a-t-il l'intention de réduire de 50 p. 100 ses parcours dans diverses régions de la province de Québec et, entre autres choses, annuler les trajets connus sous les numéros 202 et 203, entre le lac Mégantic et Montréal?

2. Le gouvernement s'assurera-t-il que rien ne sera fait avant que la population intéressée ait été consultée?

3. Le gouvernement prendra-t-il, avant le 25 octobre 1964, des mesures pour prévenir ou retarder cette diminution des services?

N° 2140—*M. Coates*—15 octobre

1. Combien d'officiers retraités ayant atteint le grade de major ou un grade plus élevé dans l'Armée et combien d'officiers ayant atteint un grade équivalent dans les deux autres armes sont actuellement à l'emploi de sociétés qui ont obtenu des contrats du ministère de la Production de défense, en l'occurrence, Canadair, DeHavilland, Canadian Aviation Electronics, R.C.A. Victor, Canadian Marconi, Hawker Siddeley, Canadian Vickers Ltd., Litton Systems Ltd., Canadian Pratt and Whitney, Canadian Westinghouse, Collins Radio Co., et Computing Services?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms des personnes en question et quels postes occupent-elles dans les sociétés susmentionnées?

3. A quelle date ont-elles été engagées par les sociétés en question?

4. Si le gouvernement n'a pas entrepris une telle étude, quand se propose-t-il de le faire?

N° 2141—*M. Coates*—15 octobre

Pourquoi a-t-on amené d'Halifax cinquante membres de la Marine canadienne pour protéger des magasins d'armes dans la province de Québec durant la visite royale?

Avis de motions émanant des députés

N° 64—*M. Asselin* (Richmond-Wolfe)—15 octobre

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'opportunité de modifier la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants afin d'accorder aux anciens combattants qui se sont établis comme agriculteurs à plein temps, en reconnaissance des services qu'ils ont rendus à leur pays, les avantages supplémentaires offerts par la Loi sur la corporation de crédit agricole, et, sans restreindre la portée générale de cette loi, mettre à leur disposition les prêts correspondants et surtout des prêts d'un montant équivalent, sans diminuer le moindrement les dispositions avantageuses qui existent maintenant en faveur des anciens combattants.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 170

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 16 OCTOBRE 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Pearson, appuyé par M. Diefenbaker, il est résolu,—Qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants:

A

SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ

ÉLISABETH DEUX,

par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni,
du Canada et de ses autres royaumes et territoires,
Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE,

Le ..... les Communes du Canada, en Parlement assemblés, désirent humblement transmettre à Votre Majesté ce témoignage de notre loyauté, de notre affection et de notre respect les plus profonds ainsi que l'expression du sentiment de reconnaissance que nous éprouvons à la suite de votre récente visite au Canada.

La présence dans notre pays de Votre Majesté et de Son Excellence royale le prince Philip, à l'occasion du centenaire des réunions des Pères de la Confédération, à Charlottetown et à Québec, a réchauffé et ému le cœur de tous les vrais Canadiens. Vos messages inspireront et guideront le peuple canadien alors que, tous ensemble, nous travaillons à assurer ce progrès national dont vous avez parlé en termes si touchants.

Nous prions pour que vous, notre gracieuse et bien-aimée Souveraine, continuiez à régner pendant de nombreuses années.

Sur motion de M. Pearson, appuyé par M. Diefenbaker, il est ordonné,—Que ladite Adresse soit grossoyée, et qu'un Message soit transmis au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre des communes a adopté ladite Adresse et priant Leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre dans ladite Adresse en insérant les mots «Sénat et».

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

REVENU NATIONAL

Société centrale d'hypothèques et de logement

L20 Avance à la Société centrale d'hypothèques et de logement aux fins prévues au paragraphe (1) de l'article 37 de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, à l'égard de l'acquisition, de la mise en valeur, de la construction et de l'amélioration de terrains et édifices .. ..$ 216,000 00

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A cinq heures du soir, M. l'Orateur prend le fauteuil.

Le Sénat transmet un message à la Chambre pour l'informer qu'il a adopté l'Adresse à Sa Très Excellente Majesté la Reine, transmettant à Sa Majesté le témoignage de notre loyauté, de notre affection et de notre respect les plus profonds, ainsi que l'expression du sentiment de reconnaissance que nous éprouvons à la suite de sa récente visite au Canada, et a inséré dans les espaces en blanc qui s'y trouvent les mots «Sénat et».

Le Sénat transmet un message à la Chambre conçu dans les termes suivants:

Résolu: Que l'Adresse suivante soit grossoyée et présentée à Son Excellence le Gouverneur général, savoir:

A Son Excellence le Général le très honorable Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service Distingué, à qui ont été décernées la Croix Militaire et la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Le Sénat ..... du Canada, assemblés en Parlement ont agréé une Adresse à Sa Très Excellente Majesté la Reine, transmettant à

Sa Majesté le témoignage de notre loyauté, de notre affection et de notre respect les plus profonds, ainsi que l'expression du sentiment de reconnaissance que nous éprouvons à la suite de sa récente visite au Canada, dans les termes exposés dans notre commune Adresse ci-jointe, et prient respectueusement Votre Excellence de bien vouloir transmettre ladite Adresse à Sa Majesté la Reine.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général demandant respectueusement à Son Excellence de daigner transmettre notre commune Adresse à Sa Très Excellente Majesté la Reine, offrant à Sa Majesté le témoignage de notre loyauté, de notre affection et de notre respect les plus profonds, ainsi que l'expression du sentiment de reconnaissance que nous éprouvons à la suite de sa récente visite au Canada, plus particulièrement énoncés dans ladite commune Adresse, et demande à la Chambre des communes de se joindre à cette Chambre dans l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en y insérant les mots «et les Communes».

Sur motion de M. McIlraith, appuyé par M. Diefenbaker, il est résolu,— Que cette Chambre donne son assentiment à l'Adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général, demandant respectueusement qu'il plaise à Son Excellence de transmettre l'Adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté la Reine;

Que les mots «et les Communes» soient insérés dans l'Adresse du Sénat; et

Qu'un message soit transmis au Sénat pour faire connaître à Leurs Honneurs que cette Chambre se joint au Sénat dans ladite Adresse.

M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, et M. l'Orateur en donne lecture ainsi qu'il suit:

GEORGES-P. VANIER

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget supplémentaire (B) des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1965 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Résidence du Gouverneur général, Ottawa.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. McIlraith, appuyé par M. Nicholson, ledit message et ledit budget supplémentaire (B) des dépenses, 1964-1965, sont déférés au comité des subsides.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 4 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-43, Loi modifiant la Loi sur les postes (Écrits haineux);

M. Orlikow, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

Avec la permission de la Chambre, il est ordonné,—Que ledit bill conserve son rang au *Feuilleton.*

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en anglais et en français) du surintendant des assurances du Canada, volume II—États annuels relatifs aux compagnies d'assurance contre les accidents et contre la maladie, pratiquée par les compagnies d'assurance-vie au Canada, pour l'année close le 31 décembre 1963, conformément à l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70, S.R.C., 1952.

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 septembre 1964, demandant copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et de tous les autres documents échangés, depuis le 1er janvier 1963, entre le gouvernement et tout organisme ou ministère gouvernemental et toute autre personne, groupement ou organisation, et concernant la nécessité d'installer l'électricité sur les quais ou radeaux de Bella Coola (C.-B.), ainsi que l'imposition de droits en vertu du Règlement sur les quais de l'État.—(*Avis de motions portant production de documents n° 159*)

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 14 octobre 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2142—*M. Howard*—16 octobre

1. Depuis le 1er juillet 1962, a-t-on consacré des fonds au gravelage et à l'entretien des routes de la réserve indienne de Telegraph Creek et, dans le cas de l'affirmative, quel en a été le montant?

2. A quelle(s) date(s) ce travail a-t-il été accompli et quels ont été les bénéficiaires des paiements effectués?

*N° 2143—*M. McCutcheon*—16 octobre

1. A l'occasion de la visite de Sa Majesté à Ottawa, quelles agences de presse ou de photographie furent accréditées à la visite royale pour photographier la participation de nos forces armées?

2. Des équipes d'agences de presse ou de photographie étrangères furent-elles accréditées à cette fin? Dans le cas de l'affirmative, quelles étaient-elles?

N° 2144—*M. Latulippe*—16 octobre

1. Quelle est la principale source des profits ou des revenus de la Banque du Canada?

2. Les profits nets annuels sont-ils remis en entier au gouvernement, à l'avantage du peuple?

3. Quels profits la Banque du Canada a-t-elle réalisés en 1944, 1954 et 1963?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 171—*M. Howard*—16 octobre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toutes les lettres, de tous les télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement ou tout ministère, organisme ou division du gouvernement et toute autre personne ou tout groupe, organisation ou gouvernement depuis le 1er janvier 1964, concernant le service douanier à Atlin (C.-B.).

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le lundi 19 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Le mardi 20 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill S–35*)	10 h. a.m.
256–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*Association canadienne des consommateurs*)	10 h. a.m.
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Le mercredi 21 octobre	
16	Procédure et organisation	12 h. 30 p.m.
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 22 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*)	10 h. a.m.
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Le vendredi 23 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	9 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 171

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 19 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Lambert soit substitué celui de Mme Wadds sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

M. Olson, appuyé par Mlle Jewett, propose,—Que le onzième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le 7 octobre 1964, soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Voici le texte dudit rapport:

1. Le Comité, à sa réunion du 26 août 1964, a décidé que la question de la structure des comités de la Chambre des communes justifiait, par son importance et son ampleur, la nomination d'un quatrième sous-comité, uniquement chargé d'étudier ce sujet particulier.

2. Le Comité a, en outre, décidé que le sous-comité devrait être aussi représentatif que possible et compter parmi ses membres les présidents des trois autres sous-comités, puisque le secteur à considérer par ce sous-comité empiète sur celui des trois autres.

3. Un sous-comité des comités de la Chambre a été en conséquence nommé; il se compose des membres suivants:

M. Olson (président),
Mlle Jewett,
MM. Fairweather, Grégoire, Knowles, Lambert et Walker.

4. A sa première réunion du 3 septembre 1964, le sous-comité a étudié de façon générale comment aborder la tâche qui lui avait été confiée. Les documents suivants, préparés spécialement pour le Comité, ont été mis à la disposition du sous-comité:

a) Mémoire sur certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation de la Chambre des communes britannique (M. George Carty).

b) Mémoire sur certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation du Parlement français (M. George Carty).

c) La structure des comités de la Chambre des communes à Westminster (M. Philip Laundy).

d) La structure des comités de l'Assemblée nationale française (M. Philip Laundy).

e) La réforme des comités parlementaires (M. Robert Armstrong).

f) La structure des comités du Congrès des États-Unis (M. Michael Kirby).

g) La classification des comités de la Chambre des communes du Canada (M. Michael Kirby).

h) La liste des divers comités parlementaires ou comités du Congrès dans les législatures du Canada, de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis (M. Michael Kirby).

i) Certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation de l'Assemblée législative de l'État de Victoria (M. C. B. S. Dobson).

j) Certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation de l'Assemblée législative de l'État de la Nouvelle-Galles du Sud (M. C. B. S. Dobson).

k) Données statistiques préparées par la Direction des comités et des bills d'intérêt privé de la Chambre des communes.

l) Liste des propositions de réforme parlementaire, soumises par les chefs de parti et autres membres de la Chambre des communes.

5. En outre, la documentation suivante est signalée à l'attention du sous-comité:

a) Certains aspects intéressants de la procédure et de l'organisation des Parlements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (M. Robert Thompson).

b) Canadian Public Administration, volume VI, n° 1 (livraison de mars 1963 consacrée dans une large mesure à la question des comités législatifs).

c) The Reform of Parliament (Bernard Crick, publié par Weidenfeld and Nicholson, 1964).

d) Procedure in the Canadian House of Commons (W. F. Dawson, publié par l'University of Toronto Press, 1962).

e) What's Wrong with Parliament? (Andrew Hill et Anthony Whichelow, publié par les Penguin Books, 1964).

6. La deuxième réunion du sous-comité s'est tenue le 10 septembre 1964 et on y a étudié une méthode de travail et exposé certains problèmes fondamentaux. Le sous-comité reconnaît en principe que la structure des comités de la Chambre des communes devrait être renforcée afin de la rendre plus efficace; son rapport dans ce sens a reçu l'approbation du Comité.

7. Avec cet objectif en vue, le sous-comité se pose, de concert avec le Comité plénier, les questions suivantes:

a) Les comités devraient-ils être réorganisés en fonction d'une spécialisation plus poussée? Dans le cas de l'affirmative, devrait-il y avoir un

certain nombre de petits comités ayant chacun une juridiction correspondante à celle d'un ministère du gouvernement? Ou devrait-on tendre à un nombre moins considérable de comités ayant un effectif plus nombreux et un champ d'activité plus vaste ainsi que le pouvoir de nommer autant de sous-comités qu'ils le désirent?

b) Ces comités à fins déterminées devraient-ils être des comités permanents ou des comités spéciaux? Y aurait-il lieu de maintenir certains comités permanents, comme le Comité des comptes publics et celui des prévisions des dépenses? Dans quelle mesure les comités spéciaux devraient-ils être maintenus à des fins telles que l'étude de la procédure et des privilèges et la tenue d'enquêtes spéciales?

c) Quels mandats attribuer à ces comités techniques? Devrait-on leur soumettre les prévisions de dépenses et la législation?

d) Si un nombre réduit de comités à effectif considérable est préférable à un grand nombre de petits comités, devraient-ils dans une certaine mesure correspondre aux neufs comités permanents du Cabinet, récemment formés?

e) Devrait-on créer des comités distincts pour étudier des questions telles que les sociétés de la Couronne et la délégation du pouvoir législatif?

f) Combien de membres devraient compter les comités permanents spécialisés? Devraient-ils être composés de telle sorte que chacun des députés appartienne à un comité au moins? Devrait-il être interdit aux députés d'appartenir à plus d'un comité ou de préciser plus d'un comité?

g) La Chambre devrait-elle s'ajourner à certaines époques pour permettre aux comités de se réunir? Dans l'affirmative, à quelle époque devraient intervenir de tels ajournements? Quelle en devrait être la durée?

h) Dans quelle mesure les comités devraient-ils jouir de la faculté d'initiative?

i) Devrait-on autoriser tous les comités ou certains d'entre eux, au besoin, à continuer de siéger d'une session à l'autre pendant la durée d'une législature parlementaire sans nouvelle nomination?

j) Des règles de procédure, comparables au Règlement de la Chambre, devraient-elles être établies de façon à régir la bonne marche des comités et à définir les fonctions de leur président?

k) Devrait-on adjoindre aux comités les services de conseillers ou d'un personnel de recherche?

8. Le Comité, sur la recommandation de son sous-comité, a décidé de procéder, en priorité, à l'examen de la question que soulève l'alinéa *i*) du paragraphe 7. Le fait que tous les comités de la Chambre cessent d'exister avec la prorogation d'une session du Parlement semble au Comité soulever un grave problème. Les comités ont souvent du mal à terminer leur tâche avant la date limite d'une prorogation. Il n'est pas toujours possible à un comité, avant la fin d'une session, de compléter son enquête et de préparer son rapport, si on veut bien tenir compte des nombreux retards inévitables dans de semblables enquêtes. Dans de telles circonstances, un comité doit choisir entre un rapport incomplet ou l'abandon d'un travail inachevé. Même si un comité peut être nommé de nouveau après l'ouverture d'un nouvelle session, des retards sont inévitables et il y a solution de continuité. En outre, l'intervalle entre deux sessions qu'un comité pourrait utiliser avec profit est présentement perdu.

9. Sur la recommandation de son sous-comité, le Comité a donc décidé d'envisager la possibilité d'une réforme qui permettrait aux comités de la Chambre d'être constitués pour la durée d'une législature parlementaire et de poursuivre leurs travaux au-delà de la date de prorogation de toute session au cours d'une semblable législature.

10. La convocation et la prorogation du Parlement constituent autant d'expressions de l'exercice de la prérogative royale. Le Comité sait parfaitement que, une fois qu'une session du Parlement s'est terminée par une prorogation, aucune des deux Chambres ne peut poursuivre ses travaux, ni par elle-même ni par les comités qui en émanent, tant que le Parlement n'a pas été convoqué à une nouvelle session par proclamation royale. Agir autrement constituerait un empiètement de la prérogative royale. Beauchesne l'affirme catégoriquement (cf 4e édition, note 301, paragraphe (1)) qu'aucun comité ne peut siéger après la prorogation.

11. Beauchesne poursuit: (note 301, paragraphe (2))

> «En 1873, un comité spécial fut nommé pour étudier certaines questions afférentes au Pacifique-Canadien, avec pouvoir de siéger après la prorogation; mais, après un examen attentif, les leaders de la Chambre constatèrent et convinrent que cette procédure n'était pas régulière. Sir John A. MacDonald, parlant de cette question à la Chambre, le 3 novembre 1873, s'exprima comme il suit: «Après examen, nous avons constaté que cette Chambre ne pouvait conférer le pouvoir (de siéger après la prorogation), et cela pour une excellente raison, savoir que si le Parlement pouvait nommer un comité qui siégerait durant l'intersession, il pourrait nommer aussi un comité plénier de la Chambre qui siégerait durant l'intersession. Cela constituerait un empiètement sur la prérogative de prorogation que possède la Couronne, et le Parlement, à titre de comité plénier, pourrait siéger indéfiniment.» On prit alors des dispositions pour que la Chambre s'ajourne longtemps, afin de permettre au comité de compléter son étude et de rédiger son rapport.»

12. Par ailleurs, le Comité n'ignore pas que, dans certaines législatures provinciales, des comités siègent, en fait, entre deux sessions. Ainsi, l'Assemblée législative d'Ontario autorise fréquemment des comités, autres que des comités permanents, à poursuivre leur activité pendant l'intervalle qui margine la fin d'une session et l'ouverture de la session suivante, et l'article 65 de la Loi sur l'Assemblée législative d'Ontario prévoit expressément le paiement des dépenses encourues par les membres des comités particuliers à qui on accorde le droit de siéger entre les sessions.

13. Il est, en outre, intéressant de remarquer que le Comité de remaniement des circonscriptions électorales nommé par l'Assemblée législative du Québec a fait les recommandations suivantes dans son rapport à la Chambre le 21 juillet 1964:

> «Le Comité recommande à l'unanimité que le mandat du sous-comité soit étendu et qu'il comprene l'autorisation de siéger lorsque la Chambre ne siège pas et même après la prorogation.
>
> Le Comité recommande que les fonds nécessaires soient mis à la disposition du sous-comité pour rémunérer ses membres et employés et pour payer leur frais.
>
> Le Comité recommande que la Chambre l'autorise à siéger même après la session actuelle et qu'un rapport de ses délibérations, propositions et recommandations ne soit présenté qu'à la prochaine session.»

Le rapport a été adopté par la Chambre. (Procès-verbaux de l'Assemblée législative de la province de Québec, n° 112, le 21 juillet 1964.)

14. Le Comité est d'avis que la Chambre ne devrait pas accorder à un comité le pouvoir de siéger au-delà de la prorogation d'une session par simple résolution ni même au moyen d'une modification de l'article 65 du Règlement étant donné que l'une et l'autre de ces procédures empiéteraient sur la prérogative royale. Il semble au Comité que cette réforme ne pourrait être convenablement mise en œuvre que par une loi. Il y a de nombreux précédents où

la prérogative royale a été restreinte au moyen d'une loi du Parlement, loi au sujet de laquelle il faut obtenir le consentement de la Reine (à ne pas confondre avec la sanction royale) avant son adoption par la Chambre. Étant donné, qu'en pratique, l'application de la prérogative royale relève aujourd'hui des ministres de Sa Majesté, qui détiennent en fait le pouvoir, le Comité recommande que le gouvernement considère sérieusement la présentation d'un tel projet de loi prochainement.

15. En attendant que ce soit fait, le Comité recommande l'adoption d'une solution provisoire aux problèmes qui découlent de la pratique actuelle en ce qui concerne les séances de comités. Le Comité entrevoit deux façons de procéder qui sont exposées ci-dessous aux fins de renseigner et de guider la Chambre.

16. On pourrait suivre le précédent de 1873, cité par Beauchesne (paragraphe 11 ci-dessus), d'après lequel la prorogation du Parlement pourrait être retardée jusqu'au dernier jour possible (par exemple la veille du jour d'ouverture d'une nouvelle session), et un comité, lorsqu'on le juge nécessaire ou souhaitable, pourrait être autorisé par résolution de la Chambre à se réunir pendant la période d'ajournement de la Chambre.

17. Au moment de la prorogation d'une session, un comité de la Chambre pourrait, lorsqu'on juge nécessaire ou souhaitable qu'il continue son enquête, être transformé en commission au sens de la Loi sur les enquêtes (chapitre 154). Par la suite, il pourrait être nommé de nouveau à titre de comité parlementaire lors de la session suivante et être saisi des procès-verbaux de la période pendant laquelle il siège à titre de commission aux termes de la résolution qui le nomme à nouveau.

18. On pourrait adopter la formule suivante pour l'inclure dans le rapport de tout comité qui a estimé devoir recommander que ses membres soient nommés pour constituer une commission aux termes de la Loi sur les enquêtes:

> «Sachant que ses fonctions cesseront dès la prorogation, le comité recommande qu'une commission, formée de ceux d'entre ses membres que le ministre de ..... estimera opportun d'y nommer, soit formée selon les dispositions de la Loi sur les enquêtes, chapitre 154 des Statuts révisés du Canada, 1952, pour tenir des séances aux temps et lieux que la commission peut juger à propos, aux fins d'obtenir les renseignements supplémentaires qui peuvent lui être fournis. Il recommande, en outre, que soient accordés à cette commission les pouvoirs habituels de convoquer des témoins et de les interroger sous serment d'inspecter les lieux et, d'une façon générale, de procéder à une enquête complète sur tous les sujets et objets du mandat fixé par la résolution et de présenter ses rapports.»

19. Le Comité recommande que l'une des façons de procéder exposées aux paragraphes 16 à 18 soit adoptée pour être normalement appliquée en attendant le vote de la loi qui accordera aux comités le pouvoir de siéger au-delà de la prorogation d'une session parlementaire. Le Comité accorde sa préférence à la méthode exposée au paragraphe 16.

20. Le Comité est d'avis que la Chambre devrait, sans empiéter sur la prérogative royale, modifier l'article 65 du Règlement de façon à permettre que les membres de ses comités permanents soient nommés pour la durée d'une législature plutôt que pour la durée d'une session. Par conséquent, le Comité recommande que l'article 65 du Règlement soit modifié par la substitution à la ligne 2 des mots «la première session de chaque législature» aux mots «chaque session».

21. Le Comité recommande, en outre, que le pouvoir de nommer des sous-comités devrait automatiquement être inclus dans le mandat confié à tous les

comités nommés par la Chambre. Pour faire suite à cette recommandation, le Comité propose que les mots relatifs aux pouvoirs des comités permanents soient modifiés de la façon suivante:

> «Que les comités permanents de cette Chambre soient autorisés à examiner toutes les questions qui leur seront renvoyées par la Chambre, et à faire rapport de leurs observations et opinions sur ces questions, à assigner des témoins et à ordonner la production de tous papiers et documents, et à déléguer à des sous-comités la totalité ou l'un quelconque de leurs pouvoirs, sauf celui de faire rapport directement à la Chambre.»

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les quatre questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1669—*M. Latulippe*

1. Quels sont les commissions internationales, les comités ou les autres organismes auxquels le Canada participe soit au sein de l'ONU soit au sein d'autres organismes?

2. Quels sont la nature et le but de chacun de ces groupes, quel rôle spécifique le Canada y joue-t-il et quels pays en font partie?

3. Quel est le personnel canadien de chacun de ces groupes, qui les dirige et quelle proportion représentent-ils par rapport aux autres pays?

4. Quelles ont été les dépenses annuelles faites par le Canada à l'égard de chacun de ces groupes depuis leur création?

5. Quelles furent les augmentations ou les diminutions de personnel et de crédits pour chacun de ces groupes depuis leur début et, dans chaque cas, quelles raisons motivèrent ces augmentations ou ces diminutions?

6. Au cours des dix dernières années, le Canada s'est-il retiré de quelque groupe que ce soit? Dans l'affirmative, quels sont-ils et pourquoi?

7. Quelles conditions sont requises généralement avant que le Canada accepte de participer à titre de membre d'une commission internationale des Nations Unies?

M. MacNaught, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1805—*M. Howe* (Hamilton-Sud)

1. Combien de gens, par provinces, bénéficient de soins médicaux dispensés à la charge entière du gouvernement fédéral?

2. Combien de gens, par provinces, bénéficient de soins médicaux dispensés à la charge partielle du gouvernement fédéral?

M. MacNaught, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1854—*M. Howe* (Hamilton-Sud)

1. Combien de calculateurs de tous genres le gouvernement fédéral utilise-t-il en ce moment?

2. Combien de postes dans la fonction publique ont été abolis à la suite de l'utilisation de calculateurs au cours de chacune des cinq dernières années?

3. Qu'a coûté au gouvernement, durant chacune des cinq dernières années, le fonctionnement de ces calculateurs?

M. MacNaught, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1947—*M. Howe* (Hamilton-Sud)

1. Quel est le montant total des subventions à la recherche médicale que le gouvernement a accordées à chaque école canadienne de médecine au cours de chacune des cinq dernières années?

2. A quelle fin précise chacune des subventions a-t-elle été accordée l'an dernier?

M. MacNaught, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Le Bill C-126, Loi concernant les heures de travail, le salaire minimum, les congés annuels et jours de fête payés dans les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral, est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures deux minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hays, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission des grains du Canada pour l'année 1963.

Par Mlle LaMarsh, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur l'application de la Loi sur la santé et le sport amateur pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre 59, Statuts du Canada, 1960-1961.

A dix heures vingt-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 2145—*M. Howard*—19 octobre

Depuis le 1er janvier 1964, a-t-on fourni à des fonctionnaires de pénitenciers du Canada des assommoirs ou autres armes semblables et, dans le cas de l'affirmative, combien de fonctionnaires (par pénitencier) en ont été pourvus?

N° 2146—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—19 octobre

Quels ont été les niveaux moyens du strontium 90 et du cesium 137 dans le lait au Canada chaque mois au cours des trois dernières années?

*N° 2147—*M. Noble*—19 octobre

Radio-Canada ne retransmettra-t-elle plus l'émission de midi en provenance de la *B.B.C.* à Londres? Dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons cessera-t-on de retransmettre cette émission remarquable et sérieuse?

N° 2148—*M. Noble*—19 octobre

Combien d'employés de Radio-Canada ont participé à la diffusion d'émissions de *a*) Charlottetown, *b*) Québec, *c*) Ottawa au cours de la visite de Sa Majesté la Reine au Canada et quel est le coût estimatif dans le cas de chaque ville?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 172—*M. Howard*—19 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les ententes qui sont intervenues en application de l'article 33 du Règlement sur les quais de l'État.

N° 173—*M. Howard*—19 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les exemptions qui ont été accordées conformément au paragraphe (2) de l'article 28 du Règlement sur les quais de l'État.

N° 174—*M. Howard*—19 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1963 entre le gouvernement et tout autre organisme ou ministère gouvernemental et toute autre personne, groupe ou organisation, concernant la question d'un brise-lames et/ou d'installations portuaires à Port Simpson (C.-B.).

N° 175—*M. Howard*—19 octobre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toutes les ententes intervenues entre le gouvernement ou tout ministère, organisme ou service du gouvernement et quelque autre personne, groupe, organisation ou gouvernement au sujet de l'application du Règlement sur les quais de l'État ou la perception des droits de quai sous l'empire de ce Règlement sauf en vertu d'un accord intervenu en conformité de l'article 33 dudit Règlement.

N° 176—*M. Langlois*—19 octobre

Qu'un ordre de la Chambre donné en vue de la production de toute correspondance, télégramme, lettre échangés entre le ministre des Travaux publics, le ministre des Postes et la municipalité de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, comté de Mégantic, concernant la construction d'un bureau de poste et l'achat du terrain pour ladite bâtisse depuis le 1er janvier 1958.

Avis de motions émanant des députés

N° 65—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—19 octobre

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait fournir une pension de $25 par mois aux anciens combattants qui n'ont pas de ressources personnelles mais dont les biens personnels de leur épouse sont assez considérables pour les priver des allocations aux anciens combattants, afin que ces anciens combattants puissent apporter leur part, si minime soit-elle, à leur subsistance.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 20 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill S-35*)	10 h. a.m.
256-S	Crédit de consommation (*mixte*) (*Association canadienne des consommateurs*)	10 h. a.m.
356-S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Le mercredi 21 octobre	
16	Procédure et organisation	12 h. 30 p.m.
356-S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 22 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*)	10 h. a.m.
356-S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Le vendredi 23 octobre	
356-S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	9 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 172

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 20 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Baldwin, du comité permanent des comptes publics, présente le sixième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

1. Voici un autre rapport provisoire sur le travail qu'a accompli le Comité pendant la deuxième session de la 26e législature; il porte sur les réunions que le Comité a tenues du 9 au 31 juillet 1964 inclusivement, alors qu'il s'est ajourné jusqu'à nouvelle convocation du président.

2. Au cours de cette période, le Comité a tenu quinze séances auxquelles ont assisté:

Du ministère de la Défense nationale:
M. E. B. Armstrong, sous-ministre
Le brigadier W. J. Lawson, juge-avocat général

De la Corporation de disposition des biens de la Couronne:
M. Louis Richard, président et directeur général
M. I. M. Mackinnon, directeur général adjoint
M. L. M. Mondor, contrôleur

Du ministère de la Justice:
M. E. A. Driedger, sous-ministre

Du ministère des Transports:
M. G. A. Scott, sous-ministre suppléant
M. R. W. Goodwin, directeur de l'aviation civile
M. H. J. Williamson, chef de la Division de la coordination technique
M. W. A. Ramsay, architecte en chef, Air

Du ministère des Finances:
M. R. B. Bryce, sous-ministre

M. A. B. Hockin, directeur, Division de l'administration financière et de l'analyse économique
M. H. D. Clark, directeur, Division des pensions et des assurances sociales
M. D. W. Franklin, Division de l'analyse des programmes
M. M. H. Wilson, Division de l'administration financière et de l'analyse économique
M. E. W. Johnson, directeur, Section de la comptabilité Bureau du contrôleur du Trésor
M. R. S. Robertson, Direction des autorisations, Bureau du contrôleur du Trésor

De la Banque du Canada:

M. A. C. Lord, chef adjoint du Département des changes

Du ministère des Travaux publics:

M. Lucien Lalonde, sous-ministre
M. G. B. Williams, sous-ministre adjoint (technique)
M. L. P. Boyle, conseiller financier

L'honorable George Hees

Du Conseil des Arts du Canada:

M. Jean Martineau, président
M. Marcel Faribault, membre
M. Trevor Moore, membre
M. C. J. Mackenzie, membre
M. A. W. Trueman, directeur
M. E. Bussière, directeur associé
M. P. M. Dwyer, directeur adjoint pour les arts
Mlle L. Breen, secrétaire-trésorière
M. D. W. Bartlett, secrétaire général intérimaire de la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO
M. L. Perinbam, secrétaire général de la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO
M. D. H. Fullerton, conseiller en matière de placements

Du bureau de l'Auditeur général du Canada:

M. A. M. Henderson, auditeur général
M. George Long, auditeur général adjoint suppléant
M. B. A. Millar, directeur de la vérification
M. D. A. Smith, directeur de la vérification
M. H. G. Crowley
M. S. E. Chapman
M. H. E. Hayes
M. J. M. Laroche
M. T. S. Hogan

3. Au cours de ses réunions, le Comité a étudié les rapports de l'auditeur général pour les années finissant le 31 mars 1962 et 1963 (dans le cas de cette dernière année, depuis les paragraphes 52 à 61 et le paragraphe 175 touchant les questions qui intéressent le ministère des Finances; les paragraphes 64 à 70 inclusivement et six articles contenus dans l'appendice 1 (dépenses non rémunératrices) portant sur des questions intéressant le ministère de la Défense nationale; les paragraphes 79 à 87 inclusivement, le paragraphe 96, et vingt-cinq articles de l'appendice 1 (dépenses non rémunératrices) portant sur des questions concernant le ministère des Transports et le ministère des Travaux publics).

4. Le Comité a aussi examiné les états financiers du Conseil des Arts du Canada, relatifs aux années financières 1961-1962 et 1962-1963, dont l'auditeur général fait mention aux paragraphes 192 et 173 de ses rapports à la Chambre des communes pour les années terminées les 31 mars 1962 et 1963 respectivement. Cet examen a été facilité grâce aux rapports annuels du Conseil pour chacune des deux années financières et aux rapports supplémentaires visant les comptes adressés au président et aux membres du Conseil des Arts du Canada par l'auditeur général, les 31 juillet 1962 et 26 juillet 1963, dont on avait d'avance distribué des exemplaires à titre de documentation aux membres du Comité, le 21 juillet 1964.

5. En plus de ce qui précède, le Comité a étudié plusieurs autres questions comme il est mentionné ci-après.

6. *Sous-comité de la disposition des biens de surplus de la Couronne*

Le 9 juillet 1964, l'auditeur général, à la demande du Comité, a fait rapport de la vente du matériel de surplus, neuf et utilisable, de la Défense nationale par la Corporation de disposition des biens de la Couronne. Ce rapport renfermait une analyse du matériel d'une valeur de $29 millions de dollars représentant 81 p. 100 de la valeur totale (soit $35,600,000) du matériel de surplus dont on s'est occupé au cours de l'année financière 1962-1963. Le rapport indique que la vente de ce matériel d'une valeur de $29 millions de dollars a rapporté $715,106. Le Comité a entendu des déclarations au sujet de la vente de ce matériel excédentaire par M. E. B. Armstrong, sous-ministre de la Défense nationale, et M. Louis Richard, président et directeur général de la Corporation de disposition des biens de la Couronne.

Les membres du Comité s'inquiètent de la grande quantité de matériel qui devient excédentaire et du pourcentage relativement faible de recouvrement qu'en donne la vente. On a proposé que les sections intéressant les ministères dans les Comptes publics fournissent plus de renseignements sur les ventes de matériel et d'outillage excédentaires. Afin de permettre un examen plus approfondi de la question, on a formé un sous-comité composé de MM. Tardif, Hales Winch, Côté (Chicoutimi) et Francis, le 23 juillet 1964, sous la présidence de M. Tardif. Ce sous-comité tient des réunions.

7. *Sous-comité chargé d'étudier la forme des comptes publics*

Après avoir étudié les remarques que l'auditeur général a faites au sujet de la forme des comptes publics dans ses rapports à la Chambre en 1962 et en 1963, le Comité a décidé qu'il y aurait lieu, au cours de la présente session, d'établir un sous-comité chargé d'étudier la question et de faire rapport à ce sujet. Un tel sous-comité a été formé le 23 juillet 1964. Il se compose de MM. Ryan, Prittie, Southam, Smith, Rondeau, Pilon et Cameron (High Park). M. Ryan assure la présidence de ce sous-comité qui tient des réunions.

8. *Conseiller juridique de l'auditeur général*

Le sous-ministre de la Justice a comparu devant le Comité et a expliqué comment il en était venu à conclure que, étant donné que, en vertu de la loi et de la pratique constitutionnelle, le ministre de la Justice est le conseiller juridique officiel de la Couronne et des ministères du gouvernement, il ne devrait pas assumer le rôle officiel de conseiller juridique de l'auditeur général comme lui et ses prédécesseurs l'ont fait dans le passé.

De l'avis du Comité, il est essentiel que l'auditeur général ait recours à un conseiller juridique et en obtienne par écrit des opinions qui soient indépendantes de la Couronne et de l'exécutif du gouvernement. Le Comité a invité l'auditeur général à faire les arrangements nécessaires.

9. *Paiements improductifs*

Le Comité s'est préoccupé du nombre croissant de paiements improductifs que relève l'auditeur général. L'énumération pour l'année terminée le 31 mars 1962 en signalait 22, pour un total de $627,547, tandis que, pour l'année se terminant le 31 mars 1963, on relève 37 cas de ce genre, pour un montant de $1,051,193.

Comme la majorité des cas proviennent de trois ministères,—Travaux publics, Défense nationale et Transports,—les membres du Comité ont interrogé à fond les sous-ministres de ces trois ministères quant aux causes et aux raisons de plusieurs des pertes les plus élevées. Un certain nombre de ces pertes sont attribuables à des circonstances indépendantes de la volonté du ministère en cause, par exemple, le ministère des Travaux publics en tant que ministère de service.

Le Comité est d'avis que la majorité de ces pertes tient à ce que soit qu'on n'exerce pas une prudence normale d'hommes d'affaires lorsqu'on s'engage par contrat, soit que le cahier des charges, l'organisation ou la coordination fasse défaut au ministère. Le Comité est aussi d'avis que le défaut des ministères d'imputer le blâme à qui de droit et de prendre les mesures de redressement qui s'imposent contribue en partie à cet état de choses.

Le Comité réitère la requête qu'il faisait à l'auditeur général en 1961 concernant ce genre de pertes, c'est-à-dire qu'à l'avenir, dans son rapport annuel à la Chambre des communes, l'auditeur général continue d'inclure l'énumération de tous les paiements improductifs qui sont portés à sa connaissance au cours de sa vérification.

10. *Règles et pratiques administratives de la Défense nationale*

Le Comité est bien aise de noter que, à l'exception des paiements faits à l'occasion de la résiliation d'un bail, on ait apporté les changements appropriés, ou qu'on soit en voie de le faire, à chacune des règles administratives des forces armées qui ont fait l'objet d'un commentaire par l'auditeur général. Le Comité espère que ces changements produiront les résultats désirés et il invite l'auditeur général à informer la Chambre des communes de chaque cas où les changements apparaissent insuffisants et où il se produit des abus et du gaspillage des deniers publics.

11. *Paiements faits à l'occasion de la résiliation d'un bail*

Depuis 1960, le Comité a constamment recommandé qu'à l'avenir la période maximum visant les derniers paiements faits à l'occasion de la résiliation d'un bail équivaille à un mois de loyer, au lieu des trois mois qui sont actuellement permis. Le sous-ministre de la Défense nationale a expliqué au Comité que ses recommandations n'avaient pas été acceptées en raison des difficultés qu'auraient pu éprouver les militaires à cet égard, mais que des mesures avaient été prises visant à réduire les réclamations au minimum et que les derniers paiements couvrent en moyenne une période d'un mois environ.

Le Comité ne désire pas que les militaires souffrent un préjudice. Cependant, il est toujours d'avis qu'en permettant le paiement de trois mois de loyer, le règlement actuel prête trop à des abus et entraîne un gaspillage inutile des deniers publics. Il recommande une modification du règlement en vue de réduire à un mois la période maximum. Dans les cas difficiles, une disposition permettrait des versements allant jusqu'à trois mois, à condition que ces cas soient approuvés par le sous-ministre.

12. *Emploi non autorisé des véhicules de la Couronne*

En raison des frais élevés que doit acquitter l'État par suite du grand nombre d'accidents qui se sont produits à l'occasion de l'emploi sans permission de véhicules de la Couronne, le Comité est d'avis qu'il est souhaitable qu'on appli-

que à tous les membres du personnel des sanctions uniformes, suffisamment sévères pour décourager réellement cette manière d'agir. Le Comité recommande que le règlement soit modifié en conséquence.

13. *Aide financière à la ville d'Oromocto*

Le Comité note les observations de l'auditeur général, à l'alinéa 142 de son rapport de 1962, et recommande au ministère des Finances de défalquer à titre de dépenses les prêts dont il était question.

14. *Frais du ministère de la Défense nationale relativement à l'enseignement*

Le Comité note qu'à certaines écoles établies en Ontario par le ministère, la vérification des comptes révèle qu'on n'a pas surveillé d'assez près le calcul des subventions recouvrables du ministère provincial de l'Éducation et que, dans certains cas, les réclamations n'ont pas été faites à l'égard de déboursés pour lesquels des subventions étaient prévues. On a aussi remarqué que le ministère revisait ses méthodes en ce qui concerne ces subventions.

Le Comité demande que l'auditeur général s'occupe de cette question afin qu'il soit possible de recouvrer la partie des subventions non entièrement réclamées par le passé et de faire en sorte que le ministère prenne les mesures voulues pour éviter des pertes à l'avenir.

15. *Assistance fournie aux provinces par les forces armées dans les cas d'urgence civile*

Le Comité constate que certaines provinces n'ont pas réglé leurs arriérés au ministère de la Défense nationale relativement à l'assistance qui, au cours des années antérieures, a été fournie aux provinces par les forces armées dans les cas d'urgence civile. Il note également que n'ayant pas réussi à recouvrer ses créances, le ministère s'en est remis au pouvoir exécutif pour obtenir des directives et il prend acte que les directives en question n'ont pas encore été émises. Le Comité invite l'auditeur général à le tenir au courant du résultat définitif de ces démarches.

16. *Pension versée à un âge peu avancé*

Le Comité note que le ministère de la Défense nationale a effectué un examen général relativement aux prestations attribuables aux termes de la loi sur la pension de retraite des forces canadiennes et a étudié l'avantage qu'il y aurait à établir un régime de pensions différées semblables à celles qui sont prévues aux termes de la loi sur la pension du service public, et il constate que cet examen est encore en cours. Le Comité invite l'auditeur général de porter à sa connaissance tout progrès accompli en ce qui concerne l'établissement d'un régime de prestations de pension différées pour les militaires qui doivent se retirer à un âge relativement jeune.

17. *Attributions discrétionnaires de pensions aux militaires*

Le Comité note que le ministère effectue présentement une étude visant l'établissement d'un régime en vertu duquel les droits à la pension seraient fixés d'une façon précise; si la chose était possible, on pourrait alors se dispenser des délibérations de la Commission des pensions à qui il incombe présentement d'établir les raisons motivant l'autorisation. Le Comité prie l'auditeur général de le prévenir en temps et lieu de toute disposition prise en vue de reviser le régime actuel.

18. *Chevauchement des prestations de pension*

Le Comité constate avec plaisir que c'est l'intention du ministre adjoint de la Défense nationale de porter cette question à l'attention des ministres lors de la modification de la loi sur la pension de retraite des forces canadiennes, afin d'éviter que ne se produisent à l'avenir des incidents de la sorte. Le Comité invite l'auditeur général à le tenir au courant des progrès accomplis.

19. *Contrat visant l'approvisionnement à l'aéroport international de Montréal*

Dans son examen du fond de la question relative à l'attribution du contrat visant l'approvisionnement de l'aéroport international de Montréal et des problèmes auxquels le ministère des Transports a dû faire face par la suite, le Comité a obtenu l'assistance de celui qui était le ministre des Transports à l'époque où le contrat a été conclu.

Le Comité est d'avis qu'il aurait fallu aborder la conclusion de ce contrat avec beaucoup plus de soin, afin de s'assurer que le fournisseur était digne de confiance du point de vue financier et capable de remplir les obligations contractuelles, c'est-à-dire qu'il aurait fallu que chaque actionnaire fournisse des garanties personnelles d'exécution pour un montant suffisant. En outre, le Comité pense que le ministère a été négligent parce qu'il n'a pas employé les moyens à sa disposition pour obtenir l'exécution des conditions prévues au contrat tout particulièrement en ce qui concerne la fourniture du mobilier et de l'outillage et l'acquittement de la dette envers le ministère.

20. *Avances au Compte du fonds des changes*

Le Comité a été heureux de recevoir et d'étudier le rapport du ministre des Finances sur le Compte du fonds des changes qu'il avait demandé dans son cinquième rapport, en 1961.

Le Comité apprend avec plaisir qu'à l'avenir, dès cette année ou dès que l'autorisation parlementaire nécessaire aura été donnée, le solde annuel des bénéfices ou pertes résultant des échanges commerciaux et des placements, y compris les intérêts et l'escompte sur les valeurs, les bénéfices et pertes sur l'achat et la vente de change étranger, d'or et de valeurs, et les rectifications nettes résultant de l'évaluation d'achats et de ventes sans parité au cours de l'année, sera transféré au Fonds du revenu consolidé.

Le Comité approuve la décision du ministre selon laquelle l'excédent de 30.3 millions de dollars, au 31 décembre 1963, soit laissé au Fonds, afin de constituer une réserve pour le cas de pertes futures découlant de la réévaluation.

Le Comité comprend pourquoi le ministre hésite à décider aujourd'hui si les pertes ou gains provenant à l'avenir de changements du taux du change devraient être transférés au Fonds du revenu consolidé à la fin de chaque année, parce que cela pourrait gravement fausser les comptes budgétaires. D'autre part, le Comité note aussi que, selon l'auditeur général, l'excédent actuel serait beaucoup plus élevé si dans le passé les pertes au chapitre du change avaient été imputées sur le compte des dépenses au fur et à mesure qu'elles se produisaient, et que même une baisse de deux cents de la valeur du dollar américain peut de nouveau mettre le Compte du fonds des changes dans une position déficitaire. Pour cette raison, il recommande qu'au cas où l'avoir du Compte baisserait d'un montant suffisant pour éliminer le surplus ci-dessus mentionné et créer un déficit, le ministre des Finances songe alors immédiatement à faire disparaître le déficit afin de maintenir l'entière valeur des avances faites par le Fonds du revenu consolidé au Compte du fonds des changes.

21. *Comptes de pension de retraite*

Le Comité a discuté avec le sous-ministre des Finances les deux questions relatives aux comptes de pension de retraite, c'est-à-dire l'amortissement des déficits actuariels indiqués dans le passé au compte de pension de retraite du service public, au compte de pension des forces armées et au compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, et la question des contributions que l'État n'a pas versées depuis plusieurs années au compte de pension de retraite du service public en rapport avec les relèvements de traitements s'appliquant au service public en général.

Le sous-ministre des Finances a présenté ses observations sur les recommandations qui avaient été faites par le ministre des Finances à la Chambre des communes le 6 mars 1964, au sujet des déficits actuariels indiqués aux trois comptes de pension de retraite, recommandations qui répondaient effectivement aux points soulevés par l'auditeur général dans ses rapports à la Chambre des communes pour les années 1962 et 1963. Le Comité propose que l'auditeur général expose dans son prochain rapport à la Chambre les mises au point qui ont été faites en application du nouveau régime proposé par le ministre.

22. *Erreurs dans le calcul des contributions et des pensions du compte de pension de retraite du service public*

Le sous-ministre des Finances a appris au Comité que des mesures ont été prises pour régler cette question et a proposé au Comité d'attendre pour préparer son rapport que les comptes de l'année courante lui soient présentés. Le Comité s'inquiète de ce que l'on mette tant de temps à rectifier cette situation qu'il juge très grave. Il demande à l'auditeur général de le tenir bien au courant.

23. *Augmentation de la pension par suite du versement de deux traitements*

Le sous-ministre des Finances a informé le Comité qu'il appuie la déclaration de l'auditeur général voulant qu'il soit nécessaire de modifier la loi sur la pension du service public pour éviter d'imputer des frais d'annuités excessifs sur le compte de pension de retraite par suite du paiement de contributions à l'égard de deux traitements lorsqu'un cotisant en congé de retraite d'un ministère accepte un emploi dans une société de la Couronne.

Le Comité s'attend que le projet de loi modificateur qui convient sera présenté en temps et lieu et demande à l'auditeur général de le tenir parfaitement au courant.

24. *Ententes réciproques visant le transfert des prestations de retraite*

Le sous-ministre des Finances a dit au Comité que la question ici en cause comporte des aspects juridiques fort techniques. Le Comité pense que, la prochaine fois que sera modifiée la loi sur la pension du service public, il faudra qu'une modification appropriée prévoie la marche à suivre au sujet de tout montant excédentaire des contributions dans le cas de transfert réciproques.

25. *Intérêt exigé à l'égard des prêts à la Commission de la Capitale nationale*

Dans son quatrième rapport de décembre 1963, le Comité a été d'avis que, vu que les déboursés pour des biens comme ceux de la Commission de la Capitale nationale sont des dépenses de la Couronne plutôt que des placements rémunérateurs, ce serait bien plus tenir compte de la réalité que de demander au Parlement de voter pour l'année en cause les fonds destinés à l'achat des biens qui ne sont pas spécialement destinés à être revendus au lieu d'insérer cette dépense au titre des remboursements de prêts qui devront être absorbés les années suivantes. Aux réunions du Comité, le sous-ministre des Finances a présenté d'autres arguments à l'appui de la présente méthode de financement de ces achats de terrains.

Le Comité continue à penser que les déboursés pour des biens comme ceux-là sont des dépenses de la Couronne plutôt que des mises de fonds rémunératrices et que le Parlement devrait être invité à voter les fonds nécessaires les années où ces biens doivent être achetés. Il signale que, si l'on procédait ainsi, le Parlement n'aurait pas à être invité à mettre à la disposition de la Commission des fonds nécessaires à assurer le service d'emprunts effectués en vertu de la méthode actuellement suivie.

Par conséquent, le Comité recommande encore que le ministère des Finances étudie de nouveau la méthode que suit présentement la Commission de la Capitale nationale et fasse en sorte qu'on tienne davantage compte de la réalité dans le financement de la Commission.

26. *Comptes à percevoir*

Le Comité s'inquiète des faiblesses qui existent dans le contrôle intérieur relativement aux comptes à percevoir et il est d'avis que le Conseil du Trésor doit examiner la question en vue d'établir des méthodes de nature à assurer que les sommes dues à la Couronne sont inscrites comme il convient et que soit établie une méthode de contrôle des comptes à percevoir. Les méthodes de perception doivent être renforcées et fermement appliquées.

Le Comité est de l'avis de l'auditeur général en disant que ce serait instructif pour le Parlement que de publier, chaque année, dans les *Comptes publics du Canada,* sous forme d'explication ou d'inscription dans les livres, un résumé de l'ensemble des comptes à percevoir dus au gouvernement du Canada.

27. *Indemnité indirecte aux banques à charte*

Dans son quatrième rapport de 1963, le Comité a signalé à la Chambre que, tout comme l'auditeur général, il estime que l'arrangement existant entre les banques à charte et le gouvernement du Canada constitue une indemnité indirecte aux banques à charte et qu'il peut être interprété comme contraire à l'objet du paragraphe 1 de l'article 93 de la loi sur les banques.

Le Comité est toujours d'avis que, si les banques doivent être indemnisées pour les services rendus à la Couronne, il faut étudier la manière la plus équitable de le faire au moyen de dispositions statutaires établies par une modification qui pourrait être apportée à la loi sur les banques lors de la revision décennale, en 1965.

LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA

28. Dans le quatrième rapport qu'il a présenté en 1963, le Comité a fait observer que le Conseil se propose d'accepter le recensement de 1956 comme base de répartition des bénéfices et des intérêts réalisés sur le Fonds des subventions d'immobilisation aux universités, ainsi que le principe de la «masse successorale» ou caisse fiduciaire relativement à cette répartition. Vu que d'autres conseillers juridiques et l'auditeur général ont exprimé des doutes sur l'à-propos qu'il y a d'appliquer ces principes, le Comité a différé un plus ample examen de la question.

Le Comité a appris que, dans l'intervalle, le Conseil a entrepris d'attribuer et de répartir d'après les principes susmentionnés les fonds provenant des bénéfices réalisés et des intérêts accumulés. Le Comité estime que la méthode est judicieuse; mais, comme les opinions sont contradictoires au sujet de la question de savoir si la décision prise va à l'encontre de l'alinéa *b*) du paragraphe (2) de l'article 17 de la loi sur le Conseil des Arts du Canada, il recommande qu'on prenne des mesures tendant à modifier la loi de manière à autoriser nettement le Conseil à recourir au recensement de 1956 et au principe de la «masse successorale» pour répartir l'intérêt et les bénéfices réalisés sur le Fonds des subventions d'immobilisation aux universités.

Le président, les membres et les dirigeants du Conseil ont fourni au Comité des explications et des pièces comptables qui l'ont favorablement impressionné.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules nos 13 à 18 inclusivement et le no 20*) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice no 16 aux Journaux*)

M. Pennell, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le huitième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le Bill S-35, Loi modifiant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages recueillis relativement audit bill (*fascicules n°s 3 et 4*) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 17 aux Journaux*)

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Laprise, Legault, Rock, Ryan et Whelan soient substitués à ceux de MM. Blouin, Caouette, Cyr, Deachman et Gendron sur la liste des membres du comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau.

Le Bill C-72, Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures une minute du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Favreau, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur la fabrication, la distribution et la vente des crayons au Canada, présenté le 23 septembre 1964 par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine,—État indiquant les terrains vendus dont le transfert a été effectué par la Compagnie du Pacifique-Canadien durant l'année terminée le 30 septembre 1964, conformément à l'article 8 de la Loi modifiant de nouveau la Loi concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique, chapitre 9, Statuts du Canada, 1886. (Version anglaise)

A dix heures neuf minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2149—*M. Coates*—20 octobre

1. Au cours de la période s'étendant du 20 juillet 1964 au 15 octobre 1964, pendant combien de jours M. Bernard Alasdair Graham s'est-il absenté d'Ottawa en mission officielle?

2. Combien de jours a-t-il passés en Nouvelle-Écosse?

3. Quels sont les endroits où il a séjourné en Nouvelle-Écosse ainsi que le nombre de jours qu'il a passés à chacun de ces endroits?

4. Quel est le montant total des dépenses de M. Graham visant les jours qu'il a passés hors d'Ottawa et l'état détaillé de ses frais de déplacement, de repas et de logement?

5. Combien de jours M. Graham a-t-il passés à Ottawa pendant la période s'étendant depuis le 20 juillet 1964 jusqu'au 15 octobre 1964?

6. Quel est le montant total des dépenses de M. Graham pour ces jours et l'état détaillé des frais de repas et de logement?

7. M. Graham a-t-il reçu une indemnité spéciale pour le transport de son ameublement et de sa famille à Ottawa? Dans le cas de l'affirmative, quel est le montant de l'indemnité spéciale qu'il a touchée?

*N° 2150—*M. Marcoux*—20 octobre

1. Un feu a-t-il eu lieu, à Québec, le 3 septembre 1964 dans l'ancien édifice des Postes, maintenant occupé par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, rue Henderson?

2. Des employés de ce ministère ont-ils été hospitalisés pour avoir été incommodés par la fumée?

3. Ledit édifice est-il à l'épreuve du feu?

4. Est-ce que le nombre de sorties de secours est suffisant et conforme aux réglementations des ministères fédéral et provincial des Travaux publics? Dans la négative, est-ce que le ministre des Travaux publics prendra les dispositions nécessaires à la correction de ces dangereuses anomalies?

N° 2151—*M. Langlois*—20 octobre

Concernant la construction d'un bureau de poste pour les municipalités de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, Coleraine Station, Leeds, Village, Garthby Station et Saint-Méthode, comté de Mégantic, *a*) à qui ces différents contrats ont-ils été adjugés, *b*) quels étaient les soumissionnaires, *c*) quel était le prix pour chacun de ces différents bureaux, *d*) quelles sont les dimensions pour chacun de ces bureaux de poste?

N° 2152—*M. Nesbitt*—20 octobre

1. Combien de commentateurs au service de Radio-Canada assistent aux jeux olympiques de Tokio?

2. Au total, combien d'employés de Radio-Canada tant permanents que temporaires assistent aux jeux olympiques?

N° 2153—*M. Nesbitt*—20 octobre

1. Combien d'opérateurs de caméra Radio-Canada a-t-il désignés pour assurer le compte rendu de la visite récente de Sa Majesté au Canada?

2. Combien parmi ceux-là ont été employés temporairement?

N° 2154—*M. Orlikow*—20 octobre

Le gouvernement envisage-t-il de modifier la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail? Dans l'affirmative, ces modifications permettront-elles de considérer comme pratique déloyale en matière ouvrière le fait pour un employeur de recourir à l'espionnage industriel et de porter ainsi atteinte au droit d'association reconnu aux employés par la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail?

N° 2155—*M. Orlikow*—20 octobre

Le gouvernement envisage-t-il de convoquer une réunion de juges afin de discuter les problèmes créés par l'application de sentences inégales ou excessives aux personnes reconnues coupables par les tribunaux et particulièrement aux délinquants primaires ainsi que l'avantage qu'il y aurait à appliquer plus souvent le régime de la mise à l'épreuve en se fondant sur la ligne de conduite proposée par le ministre de la Justice dans le discours qu'il a adressé récemment aux agents de surveillance à Niagara Falls?

N° 2156—*M. Howard*—20 octobre

A-t-on fourni un assommoir, une matraque, un bâton ou autre arme semblable à des employés des pénitenciers? Dans le cas de l'affirmative, dans quels pénitenciers et dans quels secteurs de ces pénitenciers a-t-on distribué ces armes; les employés ont-ils eu l'occasion de s'en servir et, le cas échéant, dans quelles circonstances?

N° 2157—*M. Howard*—20 octobre

Le National-Canadien a-t-il examiné, directement ou indirectement, au cours des deux dernières années, la possibilité de construire une voie ferrée qui relierait un point quelconque entre Prince-Rupert (C.-B.) et Prince-George (C.-B.) et le Nord en direction des Territoires du Yukon ou de l'État de l'Alaska et, dans le cas de l'affirmative: *a*) quel a été le résultat de cet examen, et *b*) quelle mesure envisage-t-on en conséquence?

N° 2158—*M. Howard*—20 octobre

1. Depuis le 1er janvier 1963, des juges ou des magistrats ont-ils visité des pénitenciers et, dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses desdits juges ou magistrats, les pénitenciers qu'ils ont visités et les dates de ces visites?

2. Les juges ou magistrats ont-ils fait des remarques ou des recommandations à la suite de ces visites et, dans le cas de l'affirmative, quelles ont été ces remarques ou recommandations et quelles mesures a-t-on prises en conséquence?

*N° 2159—*M. Noble*—20 octobre

La Société Radio-Canada a-t-elle reçu des appels téléphoniques, des lettres et des télégrammes de protestation au sujet des pièces de théâtre présentées les 7 et 14 octobre, au programme «Festival» de son réseau de télévision? Dans le cas de l'affirmative, combien de protestations a-t-elle reçues?

N° 2160—*M. Macquarrie*—20 octobre

1. Combien de conférences fédérales-provinciales au niveau ministériel ont eu lieu depuis le 15 avril 1963?

2. Quel était le sujet de chacune de ces conférences?

3. Quels membres du gouvernement du Canada ont assisté, à titre de délégués, à ces rencontres?

4. Combien de conférences intéressant les fonctionnaires des ministères du gouvernement du Canada et des gouvernements de toutes les provinces ont eu lieu au cours de la même période?

5. Quel était le sujet de ces conférences?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi le 28 octobre

N° 177—*M. Grégoire*—20 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport préparé par certains fonctionnaires du ministère des Finances, concernant les dépenses faites par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces du Canada.

N° 178—*M. Howard*—20 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1964 entre le ministère des Transports ou tout autre organisme ou service de ce ministère, établi en Colombie-Britannique, et toute personne, groupement ou organisation et concernant le quai de Port-Simpson (C.-B.), ainsi que le chargement et/ou le déchargement des marchandises à ce quai.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mercredi 21 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 22 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*).....	10 h. a.m.
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Mines, forêts et cours d'eau.....	3h. 30 p.m.
	Le vendredi 23 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	9 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 173

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 21 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Deux pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1826—*M. Orlikow*

1. Quand le ministère des Postes a-t-il adopté des peines disciplinaires pour les employés des postes?

2. Quelles sont les peines disciplinaires pour chaque délit?

3. Les peines sont-elles les mêmes pour tous les employés des postes dans toutes les parties du Canada?

4. Qui décide de la nature des peines?

5. Les employés des postes et leurs organisations ont-ils été consultés au sujet de ces peines?

6. Ont-ils consenti à ce type de peine?

7. Y a-t-il un autre ministère du gouvernement qui suit la règle d'imposer ce genre de peines aux employés dont le travail n'est pas satisfaisant?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

*N° 2143—*M. McCutcheon*

1. A l'occasion de la visite de Sa Majesté à Ottawa, quelles agences de presse ou de photographie furent accréditées à la visite royale pour photographier la participation de nos forces armées?

2. Des équipes d'agences de presse ou de photographie étrangères furent-elles accréditées à cette fin? Dans le cas de l'affirmative, quelles étaient-elles?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie du télégramme qui a été envoyé le 4, le 5 ou le 6 octobre par le ministre de la Justice ou par quelqu'un en son nom à la Société Radio-Canada pour se plaindre du programme où il a donné ses vues sur l'affaire Hal Banks.—(*Avis de motion portant production de documents n° 169—M. Coates*)

Les avis de motions portant production de documents n°s 170 et 176 sont réservés à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toutes les lettres, de tous les télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement ou tout ministère, organisme ou division du gouvernement et toute autre personne ou tout groupe, organisation ou gouvernement depuis le 1er janvier 1964, concernant le service douanier à Atlin (C.-B.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 171—M. Howard*)

Sur motion de M. Knowles, au nom de M. Howard, appuyé par M. Barnett, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toutes les ententes qui sont intervenues en application de l'article 33 du Règlement sur les quais de l'État.—(*Avis de motion portant production de documents n° 172—M. Howard*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1963 entre le gouvernement et tout autre organisme ou ministère gouvernemental et toute autre personne, groupe ou organisation, concernant la question d'un brise-lames et/ou d'installations portuaires à Port Simpson (C.-B.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 174—M. Howard*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toutes les ententes intervenues entre le gouvernement ou tout ministère, organisme ou service du gouvernement et quelque autre personne, groupe, organisation ou gouvernement au sujet de l'application du Règlement sur les quais de l'État ou la perception des droits de quai sous l'empire de ce Règlement sauf en vertu d'un accord intervenu en conformité de l'article 33 dudit Règlement.—(*Avis de motion portant production de documents n° 175—M. Howard*)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Autre réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 1854*), en date du 19 octobre 1964, demandant l'état suivant: 1. Combien de calculateurs de tous genres le gouvernement fédéral utilise-t-il en ce moment ?

2. Combien de postes dans la fonction publique ont été abolis à la suite de l'utilisation de calculateurs au cours de chacune des cinq dernières années?

3. Qu'a coûté au gouvernement, durant chacune des cinq dernières années, le fonctionnement de ces calculateurs?

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 23 septembre 1964, demandant copie de toute la correspondance échangée entre le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et la province du Nouveau-Brunswick et d'autres au sujet de l'agrandissement proposé du parc national de Fundy et/ou de la piste proposée de Fundy au cours des 10 dernières années.—(*Avis de motion portant production de documents n° 166*)

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2161—*M. Lambert*—21 octobre

1. Une accusation de fausses déclarations en vertu des dispositions de la Loi sur l'immigration ou toute autre accusation de ce genre a-t-elle été portée récemment contre Lau Ngar Mye de la région de Toronto?

2. Dans le cas de l'affirmative, y a-t-il eu procès et quels en sont les résultats?

3. Si de telles poursuites judiciaires ont eu lieu, quelles sont les circonstances qui ont soustrait Lau Ngar Mye à la protection assurée par l'amnistie accordée en 1961 aux Chinois qui sont entrés au Canada de façon illégale?

4. Si Lau Ngar Mye a été déclaré coupable et purge maintenant une peine, peut-il se voir imposer une autre peine ou incapacité légale telle que la déportation?

N° 2162—*M. Thompson*—21 octobre

Combien de temps de service en mer chacun des officiers qui font actuellement partie du syndicat international des gens de mer ont-ils à leur actif? Quels étaient leur grade et le nom de leur navire?

N° 2163—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—21 octobre

1. Au cours des trois dernières années, la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce a-t-elle procédé à l'examen des chefs d'accusation voulant que des offres identiques aient été faites à la municipalité d'Hamilton relativement à l'approvisionnement de sel minéral et, dans le cas de l'affirmative, quel a été le résultat de l'enquête?

2. A-t-on pris des mesures judiciaires à la suite des constatations qui ont été faites?

*N° 2164—*M. Grégoire*—21 octobre

1. Combien y a-t-il de Canadiens français dans les postes-clés de l'ARC?

2. Combien compte-t-on de Canadiens français dans toute l'ARC?

3. Les Canadiens français cantonnés dans les bases de l'Ontario peuvent-ils envoyer leurs enfants dans des écoles de langue française subventionnées par le ministère de la Défense nationale?

4. Combien y aura-t-il de Canadiens français après la fusion des trois armes?

5. Songe-t-on à nommer des Canadiens français comme commandants des bases de l'ARC dans le Québec?

6. Les Canadiens français des provinces anglaises ont-ils leurs propres écoles tout comme les Canadiens anglais stationnés aux bases du Québec?

7. Quelle est la proportion de Canadiens français dans la Marine royale canadienne?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 22 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*).....	10 h. a.m.
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
308 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3h. 30 p.m.
	Le vendredi 23 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 174

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 22 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

L'ordre n° 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

L'ordre n° 2 est appelé et, du consentement unanime, est réservé.

Le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Chrétien soit substitué à celui de M. Ryan sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

1	Administration centrale	$ 6,491,400 00

SERVICES DE BIEN-ÊTRE, ALLOCATIONS ET AUTRES PRESTATIONS

5	Administration, y compris les dépenses de la Commission des allocations aux anciens combattants et les subventions selon le détail des affectations	4,097,200 00
10	Allocations aux anciens combattants, allocations de guerre pour les civils et assistance en conformité des dispositions des Règlements sur le fonds d'assistance (allocations aux anciens combattants)	88,975,000 00
15	Autres prestations, y compris allocations pour traitements et autres, sépultures et monuments commémoratifs, cours de formation accordés à certains pensionnés sous le régime du règlement approuvé par le gouverneur en conseil et remboursements en vertu du paragraphe (3) de l'article 12 de la Loi sur la réadaptation des anciens combattants selon des montants déterminés par le ministre des Affaires des anciens combattants, n'excédant pas l'ensemble des sommes équivalant aux redressements ou paiements de compensation en vertu de ladite loi, lorsque les personnes qui ont fait les redressements ou les paiements de compensation n'ont pas reçu de prestations en vertu de la Loi sur les terres destinés aux anciens combattants, ou lorsque, ayant obtenu une aide pécuniaire en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, elles sont considérées par le ministre à la fin de leur contrat ou entente, aux termes de ladite loi comme n'ayant obtenu de ce contrat ou entente aucune prestation ou, en ayant obtenu des prestations moindres que les montants des redressements ou paiements de compensation	5,340,000 00

PENSIONS

20	Frais d'administration	2,634,300 00
25	Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu du décret du conseil C.P. 45/8848 du 22 nov. 1944, Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions; y compris également les attributions spéciales (Terre-Neuve)	170,826,000 00

SERVICES DES TRAITEMENTS

30	Fonctionnement et entretien, y compris l'autorisation, nonobstant la Loi sur l'administration financière, de dépenser le revenu reçu pendant l'année pour les services d'hôpitaux, de prothèse et connexes	44,223,900 00

35 Construction d'hôpitaux, améliorations, matériel et acquisition de terrains 3,294,000 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

40 Exécution de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants; l'établissement de soldats et établissement de familles britanniques; entretien de propriétés, Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie, de recherches techniques et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière; taxes, assurance et maintien des services de ville et autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, des travaux de réparations nécessaires à des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix fermes et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de corriger des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables; et de tous autres travaux qui s'imposent à d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède 4,330,600 00

45 Allocations aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes conclues avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 38 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales en conformité d'une entente conclue avec le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales sous le régime de l'article 38 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants et allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans les réserves indiennes en vertu de l'article 39 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 150,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et terres destinées aux anciens combattants

L55 Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement de bien-fonds; achat d'animaux de ferme et de machines agricoles; et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 38,400,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

1a Administration centrale 42,000 00

SERVICES DE BIEN-ÊTRE, ALLOCATIONS ET AUTRES PRESTATIONS

15a Autres prestations, y compris allocations pour traitements et autres, sépultures et monuments commémoratifs, cours de formation accordés à certains pensionnés sous

le régime du règlement approuvé par le gouverneur en conseil et remboursements en vertu du paragraphe (3) de l'article 12 de la Loi sur la réadaptation des anciens combattants 45,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures deux minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Dix-septième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante dont le nom suit, déposée le 21 octobre, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

The Canadian Dental Association et/ou «L'Association dentaire canadienne», en vue d'obtenir une loi constituant en société *The Royal College of Dentists of Canada* et/ou «Le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada», et pour d'autres fins.—*M. Leduc.*

Dix-huitième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition des requérants dont les noms suivent, déposée après le 1er avril 1964, et présentée le 21 octobre, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement:

Vladimir Ferdinand Bachynski, Ernest John Klassen, John Chanski de la ville de Tuxedo (Manitoba), et plusieurs autres personnes de différentes cités de la même province, en vue d'obtenir une loi constituant en société *Settlers Savings and Mortgage Corporation* et/ou «Settlers, compagnie d'épargne et d'hypothèque», et pour d'autres fins.—*M. Enns.*

A dix heures neuf minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2165—*M. Dinsdale*—22 octobre

1. Quel est la teneur du télégramme que le Comité consultatif de Banff a adressé au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, le 10 juillet 1964?

2. Le Comité consultatif de Banff a-t-il accepté que le motel devant être situé sur le terrain qu'arrose la rivière Bow soit construit à un endroit plus approprié à Banff, ce qui évitera de faire un secteur commercial de l'arrondissement désigné dans le rapport Oberlander comme le plus pittoresque du parc?

3. Quelles raisons le Comité provisoire d'expansion du lotissement urbain de Banff a-t-il alléguées pour rejeter la proposition de construire un motel sur ce lotissement, particulièrement sur les lots 22A et 23A?

4. L'aménagement d'un motel commercial est-il compatible avec le projet de construction d'une promenade avec élargissement en saillies et plantations d'étalages de plantes aquatiques, dont fait mention le rapport Oberlander? Dans le cas de l'affirmative, comment?

5. Le ministre songe-t-il à établir une zone tampon afin d'empêcher que des établissements commerciaux gâchent «la beauté naturelle» du parc?

6. A-t-on loué à un exploitant privé certains autres terrains adjacents à l'emplacement du Bow River Lodge? Dans le cas de l'affirmative, le ministre se propose-t-il de permettre la construction d'autres établissements commerciaux sur ces lots?

7. Le régime de zonage dans les parcs nationaux, dont il est question dans la déclaration du ministre, en date du 18 septembre 1964, correspond-il au régime que le gouvernement précédent avait annoncé au mois de janvier 1963? Sinon, quelles modifications y a-t-on apportées?

*N° 2166—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—22 octobre

Le gouvernement a-t-il envisagé d'étudier en particulier, parmi les recommandations contenues dans le rapport de la Commission Hall, celle qui a trait à l'enseignement médical, afin d'éviter la dégradation de la qualité des soins médicaux au Canada?

N° 2167—*M. MacRae*—22 octobre

Dans la province du Nouveau-Brunswick, combien de récipiendaires d'allocations aux anciens combattants (toutes catégories) ont subi des interventions chirurgicales ou des traitements médicaux dans des institutions autres que l'hôpital militaire de Lancaster au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1964?

N° 2168—*M. MacRae*—22 octobre

Dans la province du Nouveau-Brunswick, combien de récipiendaires d'allocations aux anciens combattants (toutes catégories) ont subi des interventions chirurgicales ou des traitements médicaux dans des institutions autres que l'hôpital militaire de Lancaster au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1963?

N° 2169—*M. Macquarrie*—22 octobre

1. Quel usage a-t-on fait, au cours de la saison 1964, de la salle de récréation à la section Cavendish du parc national de l'Île du Prince-Édouard?

2. Quels sont les employés qui ont été en fonctions dans cet immeuble?

3. Un registre des visiteurs de cet immeuble est-il tenu et, dans le cas de l'affirmative, quel était le nombre total des visiteurs durant la saison 1964?

4. Qui occupait le poste de directeur de la récréation durant la saison 1964?

5. Quels sont les programmes récréatifs qui ont été donnés sous la direction du personnel du parc à la plage de Cavendish?

6. A-t-on reçu en 1964 des observations de la part de groupes ou d'individus qui demandaient à utiliser la salle de récréation pour des programmes organisés par des groupes?

7. Quel genre de réponse a-t-on donné à des pareilles observations?

*N° 2170—*M. Basford*—22 octobre

1. Quels progrès a-t-on accomplis lors de la récente conférence fédérale-provinciale en ce qui a trait à la solution du problème des réclamations contestées quant aux droits d'exploiter le pétrole et aux droits miniers dans la zone qui se situe au large de la Colombie-Britannique?

2. Quelles mesures immédiates le gouvernement du Canada se propose-t-il de prendre pour déterminer qui est, selon la loi, le propriétaire des droits d'exploiter le pétrole et des droits miniers dans la zone qui se situe au large de la Colombie-Britannique?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 179—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—22 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des devis originaux et des derniers devis exigés par rapport à l'agrandissement du terminus du quai public à North-Sydney, en Nouvelle-Écosse, le dépôt des soumissions s'étant terminé le 30 septembre 1964.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 23 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 175

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 23 OCTOBRE 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. McIlraith, appuyé par M. Sharp, le rapport du comité mixte des deux Chambres pour la Bibliothèque du Parlement, au sujet de la revision des taux des salaires des catégories d'employés de bureau de la Bibliothèque, que M. l'Orateur a présenté à la Chambre le jeudi 15 octobre 1964, est agréé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 4 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Orlikow, appuyé par M. Knowles: Que le Bill C-43, Loi modifiant la Loi sur les postes (Écrits haineux), soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. Caron, appuyé par M. Badanai, propose,—Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question de fond du bill soit déférée au comité permanent des affaires extérieures.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill n'est pas lu une deuxième fois mais la question de fond du bill est déférée au comité permanent des affaires extérieures.

Avec l'assentiment unanime, il est donné lecture de l'ordre relatif à la reprise du débat sur la motion de M. Klein, appuyé par M. Walker,—Que le Bill C-21, Loi concernant le génocide, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion de M. MacNaught, appuyé par Mlle LaMarsh, —Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question qui fait l'objet du bill soit déférée au comité permanent des affaires extérieures.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill n'est pas lu une deuxième fois mais la question qui fait l'objet du bill est déférée au comité permanent des affaires extérieures.

Avec l'assentiment unanime, à 5 h. 27 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2171—*M. Fisher*—23 octobre

1. La société Radio-Canada publie-t-elle ou subventionne-t-elle la publication d'une revue mensuelle intitulée «Radio—T.V.»? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le tirage et que coûte cette publication à la société Radio-Canada?

2. La société Radio-Canada ou son personnel publient-ils d'autres revues distribuées parmi les employés?

3. Existe-t-il une publication distribuée parmi les employés de la société Radio-Canada intitulée «Inside». Dans le cas de l'affirmative, quelle est la différence entre les rôles de «Radio—T.V.» et «Inside» et quel est l'écart approximatif entre le coût des deux publications à la société Radio-Canada?

4. Songe-t-on à publier une version moins coûteuse de «Radio—T.V.»?

N° 2172—*M. Coates*—23 octobre

Le ministère des Postes a-t-il l'intention de demander des soumissions en ce qui concerne les routes rurales n°s 3, 4, 5 et 7 à Amherst (N.-É.) quand les contrats expireront, compte tenu du fait que le ministère a jugé nécessaire de le faire pour la route rurale n° 2 lorsqu'il s'est agi d'en modifier le parcours pour qu'il commence et finisse au bureau de poste de Amherst, modification qui s'impose dans le cas des routes rurales susmentionnées?

N° 2173—*M. Prittie*—23 octobre

1. Quel était le montant total des budgets du ministère de la Défense nationale pour chacune des années financières entre 1949-1950 et 1962-1963 inclusivement?

2. Quel était le montant total des dépenses réelles du ministère de la Défense nationale dans chacune des années financières de 1949-1950 à 1962-1963 inclusivement?

N° 2174—*M. Macquarrie*—23 octobre

1. Quels projets sont compris dans le programme des travaux d'hiver du comté de Prince, Île du Prince-Édouard, dont le total prévu pour 1964-1965 s'établit à 3 millions de dollars, selon la déclaration du Solliciteur général?

2. Quelles sommes affectera-t-on à chaque projet?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 26 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	3 h. 30 p.m.
	Le mardi 27 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*Chambre de commerce canadienne*)	10 h. a.m.
	Drapeau canadien (*à huis clos*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 28 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*)	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 29 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*)	10 h. a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.
	Le vendredi 30 octobre	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 176

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 26 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Texte des télégrammes échangés entre le premier ministre du Canada et le président du conseil d'administration et du réseau du National-Canadien, au sujet du programme de mise à exécution de la suppression des itinéraires directs du National-Canadien en ce qui concerne Nakina (Ontario) et Wainwright (Alberta). (Versions française et anglaise)

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que lesdits textes soient publiés en appendice au hansard de ce jour.

M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre, —Texte (français) de l'interview du ministre de la Justice à l'émission «Aujourd'hui», le 15 octobre 1964.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 1760—*M. Fisher*

1. Pour assurer le service sur la côte de Terre-Neuve, le National-Canadien a-t-il nolisé des navires depuis le 1er janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date les a-t-il nolisés, *b*) quels sont le nom et l'adresse des propriétaires, *c*) sous quelles conditions et pour combien de temps les a-t-il nolisés, *d*) quelle somme a-t-il payée chaque année et à qui a-t-il versé l'argent, *e*) quels sont les fonctionnaires du National-Canadien chargés du nolisement, *f*) combien de tonnes chaque navire a-t-il transportées du 1er janvier 1951 au 31 décembre 1963 et *g*) quelle est la capacité en tonnes de chacun des navires?

2. Le National-Canadien a-t-il accordé un boni en plus du prix du nolisement, du 1er septembre 1951 au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, quel était le montant de ce boni et le nom de la personne qui l'a reçu?

3. Le National-Canadien a-t-il payé des salaires aux membres de l'équipage d'un des navires nolisés depuis le 31 janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, *a*) quel montant a-t-il versé aux membres de l'équipage de chacun des navires, *b*) à qui a-t-il versé chacun des montants?

4. Le National-Canadien a-t-il fait, à ses propres frais, des réparations à des bateaux nolisés depuis le 1er janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, combien ont coûté les réparations de chaque bateau et quel était le nom des bateaux en question?

5. Le National-Canadien a-t-il des comptes non encore payés et qui résultent de réparations de bateaux n'appartenant pas au National-Canadien à Saint-Jean, Terre-Neuve, depuis le 1er janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, quels sont *a*) le nom du bateau réparé et *b*) la valeur des réparations de chaque bateau pour chacune des années mentionnées?

6. Quel est le montant réel des réclamations de marchandises perdues présentées à North-Sydney pour chaque année depuis le 1er janvier 1954 jusqu'au 31 décembre 1963? Quel est le montant réel que le National-Canadien a payé aux réclamants chaque année depuis le 1er janvier 1954 jusqu'au 31 décembre 1963?

7. Reste-t-il des comptes non payés et dus au National-Canadien pour transport de marchandises effectué entre le 1er janvier 1959 et le 31 décembre 1962 et dont le montant excède $1,000? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels sont le nom et l'adresse des débiteurs; *b*) quelles mesures a-t-on prises pour recouvrer l'argent et *c*) à quelle date ont été contractés les frais qui ne sont pas encore payés?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 2175—*M. Basford*—26 octobre

1. Sur quelles parties de football de la Ligue nationale de football Radio-Canada possède-t-elle des droits de télévision?

2. Radio-Canada possède-t-elle des droits de retransmission en différé des parties de football qu'elle télédiffuse et dans le cas de la négative, pour quelles raisons?

3. Si la Société Radio-Canada ne possède pas de droits de retransmission en différé, quelles démarches fait-elle pour obtenir de tels droits?

N° 2176—*M. Orlikow*—26 octobre

En faisant leur demande d'autorisation pour l'exploitation d'un canal de télévision privé à Ottawa, les candidats heureux se sont-ils engagés auprès du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion à fournir un certain nombre d'émissions canadiennes en direct dans leurs programmes et, dans le cas de l'affirmative, au cours des mois de juillet, août et septembre 1964, quelle a été la proportion d'émissions canadiennes en direct dans les programmes de CJOH?

N° 2177—*M. Orlikow*—26 octobre

1. Dans leur demande d'exploiter un canal privé de télévision à Ottawa, les requérants heureux se sont-ils engagés envers le B.G.R. à fournir, durant les heures de pointe, soit de sept heures à onze heures du soir, un certain pourcentage d'émissions d'origine canadienne et, dans le cas de l'affirmative, quel est ce pourcentage?

2. Durant les mois de juillet, d'août et de septembre 1964, combien de temps chaque semaine, entre sept heures et onze heures du soir, a-t-on consacré à des émissions dont le contenu a été d'origine *a*) canadienne, *b*) américaine et *c*) britannique?

N° 2178—*M. Orlikow*—26 octobre

Les propriétaires actuels du canal de télévision privée à Ottawa ou leurs associés ont-ils pris l'engagement auprès du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, de produire un certain nombre d'émissions théâtrales d'une heure à Ottawa et, dans le cas de l'affirmative, combien de ces émissions ont-ils produites?

N° 2179—*M. Orlikow*—26 octobre

Les propriétaires actuels de la station CJOH, ou leurs associés, se sont-ils engagés à offrir un prix pour la meilleure pièce de théâtre écrite par un auteur canadien et, dans le cas de l'affirmative, *a*) un tel prix a-t-il déjà été décerné et *b*) quelle en est la valeur?

N° 2180—*M. Orlikow*—26 octobre

Les associés des propriétaires actuels de CJOH se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à réaliser, à Ottawa, des émissions telles que «Open End» devant être présentées à New York et dans d'autres villes américaines? Dans le cas de l'affirmative, ont-elles été réalisées à Ottawa et présentées aux États-Unis?

N° 2181—*M. Orlikow*—26 octobre

Les associés ou les propriétaires actuels de CJOH se sont-ils engagés auprès du B.G.R., à réaliser en collaboration avec une société française et des artistes canadiens, une série d'émissions, en partie en français et en partie en anglais destinées aux enfants? Dans le cas de l'affirmative, ces séries d'émissions ont-elles été réalisées et présentées par la télévision canadienne?

N° 2182—*M. Orlikow*—26 octobre

Les propriétaires actuels du poste CJOH à Ottawa, ou leurs associés, se sont-ils engagés auprès du B.G.R., à réaliser des films fondés sur des romans canadiens en vue de les présenter à l'étranger et, dans le cas de l'affirmative, des films de ce genre ont-ils été réalisés?

N° 2183—*M. Orlikow*—26 octobre

Les propriétaires actuels de la station CJOH à Ottawa se sont-ils engagés auprès du B.G.R., à donner aux articles canadiens l'occasion d'être vus et entendus par des auditoires internationaux et, dans le cas de l'affirmative, combien d'auteurs, de réalisateurs, d'acteurs et d'artistes de music-hall canadien ont été présentés chaque mois par CJOH en 1964?

N° 2184—*M. Orlikow*—26 octobre

Les propriétaires de la station CJOH à Ottawa se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à favoriser d'abord l'encouragement et le perfectionnement de talents canadiens et, dans le cas de l'affirmative, combien d'artistes canadiens ont été présentés aux programmes provenant de CJOH et quels sont leurs noms?

N° 2185—*M. Orlikow*—26 octobre

Les propriétaires actuels de la station CJOH à Ottawa ont-ils entrepris, avec le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, d'échanger avec les États-Unis et l'Angleterre des émissions de spectacle créées à Ottawa, et dans le cas de l'affirmative, a-t-on organisé de tels spectacles?

N° 2186—*M. Orlikow*—26 octobre

1. Relativement à la demande qui a été faite en vue d'établir une station de télévision privée à Ottawa, les heureux requérants ont-ils promis au B.G.R. de dépenser, à même leurs revenus bruts, la somme de $240,000 en rémunération aux artistes prenant part aux programmes canadiens diffusés en direct si on leur accordait l'autorisation d'établir la nouvelle station d'Ottawa?

2. Depuis que la station CJOH est en service, combien a-t-elle dépensé chaque année pour la rémunération des artistes qui ont participé à des programmes diffusés en direct?

N° 2187—*M. Orlikow*—26 octobre

Les heureux requérants dans le cas d'une demande de permis pour établir une station privée de télévision à Ottawa ont-ils indiqué au B.G.R. qu'ils avaient l'intention de réaliser des programmes, en vue de la diffusion au Canada et à l'étranger, d'après des romans comme ceux de *Jalna* et du *Grey Owl* ainsi que des programmes intitulés «*The Northern Trader*» et «*Canadians Abroad*»? Dans l'affirmative, quels programmes ont été réalisés et télédiffusés?

N° 2188—*M. Orlikow*—26 octobre

1. Les requérants heureux du Canal 13, à Ottawa, ont-ils promis au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et télévision qu'ils donneront un minimum de 10 heures de programmes en langue française, chaque semaine, produits à Ottawa, Montréal et Québec?

2. Combien de programmes en langue française ont été émis par la station CJOH depuis ses débuts?

N° 2189—*M. Orlikow*—26 octobre

1. La station de télévision CJOH a-t-elle promis au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et télévision de prévoir dans ses programmes des émissions de variétés et de danse produits à Ottawa avec des artistes, musiciens et autres d'Ottawa?

2. De telles émissions ont-elles été réalisées et, dans l'affirmative, *a*) combien, *b*) à quel coût?

N° 2190—*M. Orlikow*—26 octobre

Les requérants heureux à qui l'on a permis d'aménager un poste privé de télévision à Ottawa ont-ils demandé au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion de comparer la qualité supérieure de leurs plans en vue de l'exploitation du talent et du personnel avec les demandes des autres requérants?

N° 2191—*M. Orlikow*—26 octobre

1. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion envisagerait-il une révocation du permis accordé aux propriétaires de la station CJOH s'il était révélé, à la suite d'un examen, que les engagements pris au sujet des programmes n'ont pas été tenus?

2. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion envisage-t-il d'autres possibilités telles que le transfert du permis à d'autres intéressés?

N° 2192—*M. Mather*—26 octobre

Songe-t-on à la possibilité d'établir une classification uniforme des denrées alimentaires à travers le pays qui permettrait, par exemple, de leur attribuer les classes Canada 1re qualité, 2e qualité, 3e qualité?

N° 2193—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—26 octobre

Le gouvernement a-t-il effectué ou encouragé des recherches portant sur les résultats que pourrait avoir sur l'organisme humain la consommation, pendant une période de vingt années ou plus, d'eau traitée au fluor et, dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les conclusions de chacune de ces études?

N° 2194—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—26 octobre

1. Durant chacune des cinq dernières années, quel surplus a-t-on accumulé à l'égard du programme des prestations supplémentaires de décès (Loi sur la pension du service public) et à quelles fins cette somme a-t-elle servi?

2. A-t-on songé à réduire les primes de ce programme?

N° 2195—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—26 octobre

Le gouvernement canadien a-t-il été pressenti au sujet de sa participation conjointe avec les États-Unis à une étude technique sur un projet de développement hydraulique de tout l'hémisphère et, dans le cas de l'affirmative, quelle a été la réponse?

N° 2196—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—26 octobre

1. Au 30 septembre 1964, combien d'étudiants de chaque province et territoire ont obtenu les prêts aux étudiants du gouvernement canadien?

2. Dans chaque province et territoire, quel a été le montant total des prêts consentis au 30 septembre 1964?

N° 2197—*M. Laprise*—26 octobre

1. Depuis dix ans, le ministère des Transports a-t-il fait ou fait faire *a*) dans le Canada, *b*) dans la province de Québec, des recherches ou des expériences par l'ensemencement des nuages en vue de faire tomber de la pluie, en se servant d'avions ou de générateurs au sol?

2. Dans l'affirmative, *a*) quels montants ont été dépensés annuellement pour ces recherches ou expériences, *b*) quels furent les résultats?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 180—*M. Laprise*—26 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance, des télégrammes, et des lettres échangés, depuis 1954, entre la Weather Engineering Corporation of Canada et le ministère des Transports ou tout organisme au service de ce ministère.

Dépôt de bills—Mercredi prochain

26 octobre—*M. Roxburgh*—Bill intitulé: «Loi concernant le sport national du Canada».

Avis de motions émanant du gouvernement—Mercredi prochain

26 octobre—*Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure, connue sous le nom de Régime de pensions du Canada, afin d'établir au Canada un programme général de pensions de retraite payable à des cotisants; de prévoir le paiement de prestations supplémentaires, notamment de prestations aux veuves et aux orphelins de cotisants ainsi que de prestations aux cotisants qui deviennent invalides; d'assurer la coordination des pensions payables en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse et des prestations payables aux termes du Régime de pensions du Canada et le paiement de pensions ajustées en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse commençant à tout âge à compter de 65 ans; de permettre l'ajustement des pensions et autres prestations en fonction des augmentations des gains et de la hausse du coût de la vie; de décréter que les fonds provenant de l'administration du Régime de pensions du Canada seront placés dans des titres des provinces, des titres de mandataires provinciaux de la Couronne garantis par une province et des titres du Canada; et de prescrire, en outre, que toutes les dépenses occasionnées par le Régime de pensions du Canada, en particulier les frais d'administration, seront financées au moyen de cotisations versées par les employés et les employeurs et de cotisations versées par des personnes à l'égard de leurs gains provenant du travail qu'elles exécutent pour leur propre compte.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 27 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*Chambre de commerce canadienne*).....	10 h. a.m.
308 É.O.	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 28 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 29 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*).....	10 h. a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	10 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3 h. 30 p.m.
	Le vendredi 30 octobre	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 177

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 27 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. MacEachen, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre, —Copie d'une lettre que le ministre du Travail a adressée à la *Manitoba Trucking Association,* le 23 octobre 1964, au sujet des effets du Bill C-126 sur diverses industries relevant de la compétence fédérale. (Texte anglais)

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que ledit texte soit publié en appendice au hansard de ce jour.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus durant le mois de septembre 1964. (Textes français et anglais)

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 2198—*M. Basford*—27 octobre

A-t-on choisi un emplacement pour la construction de l'observatoire Reine Élisabeth II et dans le cas de l'affirmative, quel est cet emplacement?

N° 2199—*M. Hamilton*—27 octobre

1. Quelles sont la valeur et la quantité des importations de riz au Canada, par pays d'origine, pour chacune des dix dernières années?

2. Quelle est la valeur de toutes les céréales exportées en Chine par le Canada pour chacune des dix dernières années?

N° 2200—*M. Gelber*—27 octobre

Quels sont les sept pays qui ont fourni les contributions gouvernementales les plus élevées à l'UNICEF, au cours de chacune des dix dernières années et à quels montants s'élevaient-elles en dollars américains?

*N° 2201—*M. Korchinski*—27 octobre

1. Quelles sont les industries que le ministère de l'Industrie a aidées à s'établir en Saskatchewan depuis sa création?

2. Combien de fonctionnaires y a-t-il dans ce ministère?

3. Quelle est l'échelle des traitements des fonctionnaires dans ce ministère?

4. Combien a-t-on dépensé pour la recherche ou le développement d'industries en Saskatchewan depuis la création de ce ministère?

N° 2202—*M. Korchinski*—27 octobre

1. A quelle date la saison de navigation a-t-elle commencé au port de Churchill en 1964?

2. A quelle date la saison de navigation a-t-elle fini au port de Churchill en 1964?

3. Combien de navires ont chargé du blé au port de Churchill en 1964 et sous quel drapeau chacun de ces navires était-il enregistré?

4. Quelle quantité de blé fut chargée chaque jour au port de Churchill et quelle en était la destination?

5. Vers quels pays des envois ont-ils été faits de Churchill en 1964 et quelle quantité de blé fut envoyée à chacun d'eux?

6. Quelle a été la quantité globale de blé expédié pendant la saison entière de 1964 et 1963?

N° 2203—*M. Orlikow*—27 octobre

1. Ceux qui ont obtenu le droit d'exploiter la station CFTO de Toronto se sont-ils engagés, auprès du B.G.R., à consacrer, durant leur première année d'exploitation, plus de 25 p. 100 de leur revenu brut estimatif à des émissions en direct et, dans le cas de l'affirmative, quel pourcentage de son revenu brut perçu chaque année depuis le début de son exploitation la station CFTO a-t-elle consacré à des émissions en direct?

2. Ceux qui ont obtenu le droit d'exploiter la station CFTO à Toronto se sont-ils engagés, auprès du B.G.R., à consacrer un montant déterminé aux artistes, écrivains et musiciens canadiens, aux décors et accessoires de scène et aux costumes, durant les douze premiers mois d'exploitation et, dans le cas de l'affirmative, *a*) quel montant cet engagement comportait-il et *b*) quelle somme la station CFTO a-t-elle affectée à chacune de ces deux catégories durant sa première année d'exploitation?

N° 2204—*M. Orlikow*—27 octobre

1. Ceux qui ont obtenu le permis d'exploiter la station CFTO se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à consacrer un certain montant aux émissions en direct pendant les deuxième et troisième années d'exploitation de la station? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel est le montant qui a été fixé à l'égard de chacune de ces années, *b*) combien CFTO a-t-elle dépensé à l'égard des émissions en direct au cours des trois premières années de son exploitation?

2. Ceux qui ont obtenu le permis d'exploiter la station CFTO se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à consacrer un pourcentage déterminé du coût des émissions en direct *a*) au théâtre, *b*) aux variétés, *c*) à la musique, *d*) aux chœurs et aux chorales? Dans le cas de l'affirmative, (i) quel a été le pourcentage dans chaque cas et (ii) quel pourcentage des dépenses visant les émissions en direct a été consacré chaque année, depuis la mise en service de CFTO, à chacune de ces catégories?

N° 2205—*M. Orlikow*—27 octobre

1. Ceux qui ont obtenu le permis d'exploiter la station CFTO se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à présenter à leurs téléspectateurs un vaste choix d'émissions canadiennes de nature artistique et dramatique? Dans le cas de l'affirmative, dans quelle mesure leur entreprise s'est-elle engagée à cet égard?

2. Les personnes en cause ont-elles fait savoir au B.G.R. qu'elles étaient entrées en communication avec d'autres villes, Vancouver et Winnipeg, en particulier, en vue de fournir ces émissions à ces stations et d'en partager le coût avec elles? Dans le cas de l'affirmative, quelle était la nature et la teneur de ces renseignements?

N° 2206—*M. Orlikow*—27 octobre

1. Ceux qui ont obtenu le permis d'exploiter la station CFTO se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à téléviser une émission sur l'art dramatique de façon à permettre à d'excellents comédiens des petites troupes théâtrales de se produire à la télévision et à créer des occasions et des stimulants pour les auteurs?

2. Depuis qu'elle est exploitée, la station CFTO a-t-elle transmis, en direct, à ses téléspectateurs, des émissions dramatiques réalisées à Toronto et, dans le cas de l'affirmative, combien y en a-t-il eu et quels en sont les titres?

N° 2207—*M. Laprise*—27 octobre

1. Combien de familles algériennes se sont établies sur des fermes *a*) au Québec, *b*) au Canada, au cours de 1963 et jusqu'à maintenant en 1964?

2. Combien d'Algériens ont occupé des emplois dans l'industrie ou les services *a*) au Québec, *b*) au Canada depuis 1963?

N° 2208—*M. Laprise*—27 octobre

1. En vertu de la Loi sur les pratiques restrictives du commerce, une enquête a-t-elle été faite pour déterminer la cause du prix élevé du sucre l'an dernier? Dans l'affirmative, quelles sont les conclusions de cette enquête?

2. Dans la négative, pourquoi une telle enquête n'a pas été faite?

N° 2209—*M. Marcoux*—27 octobre

1. La Commission sur les pratiques restrictives du commerce a-t-elle procédé à une enquête concernant la conclusion d'accords réciproques visant à éliminer la concurrence et à établir un monopole illégal entre les sociétés *Eagle Pencil Company of Canada Ltd., Dixon Pencil Company Ltd., Eberhard Faber Pencil Co. Canada 1955 Ltd.*, et *Venus Pencil Company Ltd.*, toutes de Toronto (Ont.)? Dans le cas de l'affirmative, *a*) le ministre de la Justice a-t-il reçu un rapport à ce sujet de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce et *b*) quelles mesures le gouvernement a-t-il prises relativement à ce rapport?

2. Si aucune mesure n'a été prise, quand le gouvernement songe-t-il à agir à ce sujet et qu'entend-il faire?

N° 2210—*M. Martineau*—27 octobre

1. Qui est responsable de la participation de George Lincoln Rockwell, chef du parti nazi des États-Unis, à l'émission de télévision de Radio-Canada *This Hour Has Seven Days*?

2. George Lincoln Rockwell a-t-il été rémunéré par Radio-Canada pour sa participation à cette émission? Dans le cas de l'affirmative, quel montant a-t-il reçu?

3. La Société Radio-Canada a-t-elle dépensé des fonds publics pour permettre la participation de George Lincoln Rockwell à cette émission? Dans le cas de l'affirmative, quel montant a été ainsi dépensé? Qui a autorisé ces dépenses?

N° 2211—*M. Martineau*—27 octobre

1. Le ministre de la Justice est-il allé au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le 26 octobre? Dans le cas de l'affirmative, *a*) qui l'accompagnait, *b*) quel était le but de sa visite, *c*) qu'est-il résulté de cette visite, *d*) le ministre préparera-t-il un rapport sur la situation qu'il a observée au cours de sa visite à l'institution, *e*) déposera-t-il ce rapport à la Chambre des communes?

2. Le ministre a-t-il vérifié, en particulier, s'il y a du vrai dans les accusations portées par un ancien détenu de l'institution lors d'une émission qu'a télévisée Radio-Canada, le dimanche 25 octobre, lors de l'émission *This Hour Has Seven Days*? Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures entend-il prendre pour remédier à la situation?

3. A-t-il vérifié, en particulier, les accusations formulées au sujet d'un certain Gaston Nicholas, détenu au pénitencier? A-t-il constaté qu'on aurait refusé à ce dernier le privilège de garder la photographie de sa fille dans sa cellule?

4. Le ministre et son groupe ont-ils pris un repas à l'intérieur de la prison? Dans l'affirmative, *a*) leur a-t-on servi le repas normal de la prison, *b*) un menu spécial a-t-il été prévu pour les prisonniers ce jour-là à cause de la visite du ministre?

5. A-t-on pris ou songe-t-on à prendre des mesures disciplinaires contre le directeur ou des fonctionnaires de cette institution?

6. Les gardes de cette institution sont-ils examinés relativement à leurs aptitudes physiques ou mentales en vue de remplir leurs fonctions?

7. Quelles sont les qualités requises pour remplir ces fonctions?

8. Des gardiens sont-ils congédiés comme étant inaptes à remplir leurs fonctions?

9. Quelles mesures le ministre compte-t-il prendre pour remédier à la situation actuelle dans cette institution et quels comités seront établis à cette fin?

10. Quelles seront les attributions de ces comités et comment seront-ils constitués?

N° 2212—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 octobre

Le bureau de poste d'Hamilton (Ont.) engagera-t-il des employés surnuméraires avant Noël? Dans le cas de l'affirmative, *a*) combien en engagera-t-il, *b*) à quelles catégories d'emplois appartiendront-ils et *c*) quelle sera leur rémunération?

N° 2213—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 octobre

Le gouvernement a-t-il reçu de la Fédération canadienne des aveugles un mémoire demandant l'institution d'une commission royale d'enquête qui étudierait les problèmes des aveugles au Canada et que les aveugles puissent bénéficier de l'assurance-chômage? Dans le cas de l'affirmative, quelle réponse le gouvernement a-t-il donnée?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 28 octobre	
356–S	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 29 octobre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*).....	10 h. a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	10 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3 h. 30 p.m.
	Le vendredi 30 octobre	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 178

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 28 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce), appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que la pétition de *Interprovincial Pipe Line Company* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et les pétitions en vue d'obtenir une loi constituant en société *Mountain Pacific Pipeline Ltd., Institut Canadien des Actuaires* et *Settlers, Compagnie d'épargne et hypothèque,* déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement, soient déférées au Comité permanent du Règlement avec les onzième, quatorzième, seizième et dix-huitième rapports s'y rapportant du greffier des pétitions présentés à la Chambre les vendredi 3 juillet, mardi 18 août, mardi 13 octobre et jeudi 22 octobre 1964 respectivement, afin que le Comité avise à la présentation des recommandations qu'il jugera utiles.

M. Roxburgh, appuyé par M. Ryan, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-132, Loi concernant le sport national du Canada, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Mlle LaMarsh, appuyée par M. Benson, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure, connue sous le nom de Régime de pensions du Canada, afin d'établir au Canada un programme général de pensions de retraite payable à des cotisants; de prévoir le paiement de prestations supplémentaires, notamment de prestations aux veuves et aux orphelins de cotisants ainsi que de prestations aux cotisants qui deviennent invalides; d'assurer

la coordination des pensions payables en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse et des prestations payables aux termes du Régime de pensions du Canada et le paiement de pensions ajustées en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse commençant à tout âge à compter de 65 ans; de permettre l'ajustement des pensions et autres prestations en fonction des augmentations des gains et de la hausse du coût de la vie; de décréter que les fonds provenant de l'administration du Régime de pensions du Canada seront placés dans des titres des provinces, des titres de mandataires provinciaux de la Couronne garantis par une province et des titres du Canada; et de prescrire, en outre, que toutes les dépenses occasionnées par le Régime de pensions du Canada, en particulier les frais d'administration, seront financées au moyen de cotisations versées par les employés et les employeurs et de cotisations versées par des personnes à l'égard de leurs gains provenant du travail qu'elles exécutent pour leur propre compte.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

*N° 2102—*M. Fisher*

1. Quels sont les projets pour ce qui est d'établir des archives et une bibliothèque à Louisbourg (Nouvelle-Écosse), y compris le coût estimatif, l'espace estimatif prévu, le nombre de livres et de documents à loger, l'importance et les qualités exigées du personnel, le nombre de montres et de tables, les facilités mises à la disposition des étudiants, et l'organisation du service au regard des autres ministères du gouvernement?

2. Combien d'argent dépense-t-on présentement à des fins de recherches en Angleterre, en France et aux États-Unis pour le projet de Louisbourg?

3. Quelles données historiques recueille-t-on et dans quelle mesure ces données sont-elles pertinentes pour autant qu'il s'agisse du projet de reconstruction?

4. Quels sont les noms des personnes qui font les recherches, quelles qualités possèdent-elles du point de vue des études et de l'expérience, et quels sont les montants et le mode de paiement de leurs traitements et de leurs dépenses?

M. Turner, secrétaire parlementaire du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, dépose la réponse à l'ordre susdit.

L'avis de motion portant production de documents n° 170 est réservé à la demande du gouvernement.

Sur motion de M. Langlois, appuyé par M. Rondeau, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute correspondance, télégramme, lettre échangés entre le ministre des Travaux publics, le ministre des Postes et la municipalité de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, comté de Mégantic, concernant la construction d'un bureau de poste et l'achat du terrain pour ladite bâtisse depuis le 1er janvier 1958.—(*Avis de motion portant production de documents n° 176*)

M. Grégoire, appuyé par M. Gauthier, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue la production de copie du rapport préparé par certains fonc-

tionnaires du ministère des Finances, concernant les dépenses faites par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces du Canada.—(*Avis de motion portant production de documents n° 177*)

La question est mise en délibération;

L'honorable représentant de Lapointe (M. Grégoire) fait connaître qu'il désire un débat sur ladite motion.

Il est ordonné,—Que le greffier reporte ladite motion à l'ordre relatif aux *Avis de motions* (*documents*), conformément à l'article 47 du Règlement, provisoirement modifié le 20 avril 1964.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1964 entre le ministère des Transports ou tout autre organisme ou service de ce ministère, établi en Colombie-Britannique, et toute personne, groupement ou organisation et concernant le quai de Port-Simpson (C.-B.), ainsi que le chargement et/ou le déchargement des marchandises à ce quai.—(*Avis de motion portant production de documents n° 178—M. Howard*)

Sur motion de M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), appuyé par M. Woolliams, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie des devis originaux et des derniers devis exigés par rapport à l'agrandissement du terminus du quai public à North-Sydney, en Nouvelle-Écosse, le dépôt des soumissions s'étant terminé le 30 septembre 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 179*)

Sur motion de M. Laprise, appuyé par M. Rondeau, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute la correspondance, des télégrammes, et des lettres échangés, depuis 1954, entre la Weather Engineering Corporation of Canada et le ministère des Transports ou tout organisme au service de ce ministère.—(*Avis de motion portant production de documents n° 180*)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Loi sur les prêts aux petites entreprises pour l'année terminée le 31 décembre 1963, conformément à l'article 11 de ladite loi, chapitre 5, Statuts du Canada, 1960-1961.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2214—*M. Latulippe*—28 octobre

1. Quels sont les éléments constitutifs de la masse monétaire, et quels en sont les montants respectifs actuellement?

2. Quel était le montant global de la masse monétaire en décembre 1944 et 1954 et en octobre 1964?

3. A la dernière date possible, quels étaient les montants *a*) de la monnaie métallique, *b*) des billets de la Banque du Canada, *c*) des dépôts du peuple dans les huit banques à charte, *d*) des obligations du Canada, *e*) des bons du Trésor?

4. Les montants déposés dans les caisses populaires, les compagnies de fiducie, les «Credit Unions» sont-ils comptés dans ce qu'on est convenu d'appeler la masse monétaire et quels sont ces montants?

5. Quelle est la proportion de notre masse monétaire qui est garantie par l'or dans les caves de la Banque du Canada?

*N° 2215—*M. Irvine*—28 octobre

1. Quel est le nombre total d'employés, en date du 30 octobre 1964, au ministère de l'Industrie nouvellement créé?

2. Quel est le montant total des salaires de ce ministère?

*N° 2216—*M. Basford*—28 octobre

1. Dans quelle mesure le gouvernement a-t-il envisagé d'appliquer les recommandations du rapport de la Commission Hall relativement à la toxicomanie, indépendamment des recommandations du rapport, dans l'ensemble?

2. Spécifiquement, les services psychiatriques dans les prisons et les pénitenciers se sont-ils améliorés pour être en mesure de s'occuper convenablement des problèmes de morphinomanie ou des autres troubles psychiatriques?

3. Précisément, a-t-on tenté des expériences en vue de faire l'enregistrement des toxicomanes et de leur fournir des narcotiques sous une stricte surveillance médicale conformément à la régie des narcotiques?

N° 2217—*M. Mather*—28 octobre

A quel pourcentage s'élevait le taux de croissance des villes canadiennes dont la population dépassait 100,000 personnes, durant l'année 1963 ou dans la période la plus récemment étudiée?

N° 2218—*M. Mather*—28 octobre

Quel est le chiffre total, en dollars, des dépenses du ministère de la Défense nationale pour la période s'étendant de 1946 à 1963?

*N° 2219—*M. Nasserden*—28 octobre

Le gouvernement prendrait-il en considération l'octroi d'une pension à la veuve et aux enfants de M. Leslie McWilliams, vice-président de l'International Firearms Limited et du maître-armurier, M. Alfred Pinish, tous deux tués d'un coup de feu le 20 août par une bande de prétendus terroristes qui tentaient de s'emparer d'armes et de munitions destinées à servir au cours d'une tentative de renverser le gouvernement?

N° 2220—*M. MacEwan*—28 octobre

Quels travaux se poursuivent à Bailey's Brook (Nouvelle-Écosse) en vertu du présent contrat?

N° 2221—*M. Balcer*—28 octobre

Quel a été le volume des importations et des exportations calculé en dollars entre les pays du Marché commun et le Canada pour chacune des années depuis 1947?

N° 2222—*M. Balcer*—28 octobre

Quel a été le volume des importations et des exportations calculé en dollars entre les États-Unis et le Canada pour chacune des années depuis 1947?

N° 2223—*M. Balcer*—28 octobre

Quel a été le volume des importations et des exportations calculé en dollars entre la Grande-Bretagne et le Canada pour chacune des années depuis 1947?

N° 2224—*M. McCutcheon*—28 octobre

1. Quelle quantité de maïs le Canada a-t-il importée des États-Unis en 1961, 1962 et 1963?

2. Quelle quantité de maïs le Canada a-t-il importée d'autres pays au cours de chacune de ces années?

3. Quel est le plus bas prix déclaré aux élévateurs canadiens au cours de chacune des années en question?

4. Quel est le prix le plus élevé déclaré aux élévateurs canadiens au cours de chacune des années en question?

Dépôt de bills—Vendredi prochain

28 octobre—*M. Howard*—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les jeunes délinquants».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 29 octobre	
208 É.O.	Drapeau canadien (*à huis clos*).....	9 h. a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*).....	10 h. a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	10 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3 h. 30 p.m.
	Le vendredi 30 octobre	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 179

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 29 OCTOBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Batten, du comité spécial du drapeau canadien, présente le sixième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

1. Conformément à l'ordre de renvoi du 10 septembre 1964, le Comité devait étudier la question du drapeau et présenter un rapport à ce sujet.

2. Le 15 septembre 1964, la Chambre des communes a désigné les quinze membres du Comité: Mme Konantz, MM. Batten, Cadieux (Terrebonne), Deachman, Dubé, Flemming (Victoria-Carleton), Langlois, Lessard (Lac-Saint-Jean), Macaluso, Matheson, Monteith, Pugh, Rapp, Ricard, Scott.

3. Le Comité a formé un sous-comité du programme et de la procédure, composé des membres suivants: MM. Batten, Deachman, Monteith, Ricard et Scott.

4. Le Comité a tenu quarante-cinq séances *à huis clos* et a entendu douze témoins dans les domaines suivants: histoire, art héraldique, protocole, art et dessin. Les membres du Comité désirent exprimer leur gratitude à ces témoins qui se sont efforcés de fournir des renseignements détaillés et aussi aux quelques 2000 Canadiens qui ont soumis des modèles et des propositions de drapeau.

5. Le Comité a étudié les motions suivantes:

a) Pour un plébiscite national—motion rejetée par *neuf voix contre cinq* (9—5);

b) L'adoption d'un seul drapeau national—motion adoptée par *quatorze voix contre aucune* (14—0);

c) Que le pavillon marchand canadien, dit «Red Ensign» soit le drapeau national du Canada—motion rejetée par *dix voix contre quatre* (10—4).

6. Les modèles présentés au Comité et ceux qui avaient été soumis auparavant furent classés en trois catégories, notamment:

Catégorie A—les modèles à trois feuilles d'érable;

Catégorie B—les modèles à une feuille d'érable;
Catégoire C—les modèles reproduisant le pavillon britannique et/ou le fleur de lis.

A la suite d'une élimination, selon une façon de procéder acceptée de tous, il ne restait plus qu'un modèle de chaque catégorie. Chacun des derniers modèles a fait l'objet d'un scrutin et les résultats sont les suivants:

A—Le modèle à trois feuilles d'érable a été retenu par *huit voix contre six* (8—6).

B—Le modèle à une feuille d'érable a été retenu par *treize voix contre une* (13—1).

C—Le modèle reproduisant le pavillon britannique et/ou le fleur de lis a été rejeté par *neuf voix contre cinq* (9—5).

Le Comité a ensuite déterminé son choix entre le modèle à trois feuilles d'érable et celui à une seule feuille d'érable en procédant à un nouveau scrutin. Le modèle à une seule feuille d'érable a été retenu par *quatorze voix contre zéro* (14—0).

Comme il avait été convenu, on a ensuite procédé au scrutin pour décider si le dernier modèle choisi était acceptable comme drapeau national du Canada. Le résultat du scrutin a été favorable par *dix voix contre quatre* (10—4).

7. En conséquence, le Comité recommande que le modèle de drapeau à désigner comme drapeau national du Canada soit un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accollée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur.*

8. Le Comité a reçu et discuté une proposition voulant qu'il soumettre à la Chambre des communes deux rapports comme il suit:

> Le présent rapport n° 6, ayant trait au drapeau national et le rapport final n° 7 concernant un drapeau qui symbolise le Canada en tant que membre du Commonwealth des nations et son allégeance à la Couronne.
> La motion a été adoptée par *neuf voix contre cinq* (9—5).

Il a été proposé, et la motion a été appuyée, que le sixième rapport du Comité spécial du drapeau canadien soit adopté. La motion a été adoptée par *dix voix contre quatre* (10—4).

M. Batten, du comité spécial du drapeau canadien, présente le septième et dernier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

A la suite de sa décision sur la recommandation concernant un drapeau national pour le Canada, votre comité a étudié la question d'un drapeau qui symboliserait l'appartenance du Canada au Commonwealth des Nations et son allégeance à la Couronne.

Il a été proposé: «Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour décréter que le *Red Ensign* canadien peut continuer à être arboré comme symbole de l'adhésion du Canada au Commonwealth des Nations et de son allégeance à la Couronne». Une modification a été proposée à l'effet de remplacer les mots «*Red Ensign* canadien» par les mots «Royal Union Flag, communément appelé Union Jack».

La modification a été adoptée par sept voix contre deux et cinq abstentions. La résolution modifiée fut adoptée par huit voix contre une et cinq abstentions.

Par conséquent, votre comité recommande que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour déclarer que le «Royal Union Flag», communément appelé Union Jack, continue à être arboré comme symbole de l'adhésion du Canada au Commonwealth des Nations et de son allégeance à la Couronne.

Il a été proposé, et la motion a été appuyée, que le septième et dernier rapport du Comité spécial du drapeau canadien soit maintenant adopté. La proposition a été adoptée par huit voix contre une et cinq abstentions.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

Une objection est formulée, dans le comité, contre la décision du président (M. Lamoureux) sur une question de rappel au Règlement; et comme on en appelle à la Chambre;

M. l'Orateur suppléant reprend le fauteuil et le président du comité soumet le rapport suivant:

«En comité des subsides, lors de l'étude de la résolution relative aux crédits provisoires, la présidence a déclaré contraire au règlement une discussion des actes de l'honorable député de Vancouver-Quadra (M. Deachman) en ce qui concerne le comité du drapeau.

«L'honorable représentant de Bow-River (M. Woolliams) en a appelé de la décision du président.»

M. l'Orateur suppléant met aux voix la question suivante: «La décision du président sera-t-elle confirmée?»—Et la décision est confirmée par le vote suivant.

POUR

Messieurs

Armstrong,
Asselin (Notre-Dame-de-Grâce),
Basford,
Béchard,
Beer,
Bélanger,
Benidickson,
Berger,
Boulanger,
Boutin,
Byrne,
Cadieux,
Cameron (High Park),
Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles),
Cantin,
Caouette,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cashin,
Choquette,
Chrétien,
Côté (Longueuil),
Cowan,
Deschatelets,
Dionne,
Drouin,
Drury,
Dubé,
Éthier,
Eudes,
Forest,
Forgie,
Foy,
Francis,
Frenette,
Gauthier,
Gelber,
Gendron,
Godin,
Gordon,
Greene,
Grégoire,
Groos,
Guay,
Habel,
Hahn,
Haidasz,
Harley,
Honey,
Howard,
Jewett (Mlle),
Kelly,
Knowles,
Konantz (Mme),
Lachance,
Laing,
LaMarsh (Mlle),
Lamontagne,
Langlois,
Laniel,
Laprise,
Latulippe,
Laverdière,
Leblanc,
Leboe,
Leduc,
Legault,
Lessard (Lac-Saint-Jean),
Lessard (Saint-Henri),
Loiselle,
Macaluso,
Macdonald,
Mackasey,
MacNaught,
McIlraith,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Mather,
Matheson,
Matte,
Moreau,
Morrison,
Mullally,
Munro,
Nixon,
O'Keefe,
Olson,
Orlikow,
Otto,
Pearson,
Pennell,
Perron,
Peters,
Pickersgill,
Pilon,
Plourde,
Prittie,
Prud'homme,
Rinfret,
Rochon,
Rock,
Rondeau,
Rouleau,
Roxburgh,
Ryan,
Sauvé,
Scott,
Sharp,
Tardif,
Teillet,
Thompson,
Tremblay,
Wahn,
Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Webster,
Winch—118.

CONTRE

Messieurs

Aiken,	Girouard,	MacRae,	Pigeon,
Alkenbrack,	Grafftey,	McBain,	Rapp,
Balcer,	Gundlock,	McCutcheon,	Rhéaume,
Baldwin,	Harkness,	Madill,	Ricard,
Bell,	Horner (Acadia),	Millar,	Skoreyko,
Cardiff,	Horner	Monteith,	Slogan,
Chatterton,	(Jasper-Edson),	Moore,	Smallwood,
Churchill,	Jorgenson,	Muir (Cap-Breton-	Starr,
Crouse,	Kennedy,	Nord et Victoria),	Stefanson,
Diefenbaker,	Kindt,	Muir (Lisgar),	Stenson,
Doucett,	Loney,	Nasserden,	Thomas,
Enns,	MacEwan,	Nesbitt,	Valade,
Fane,	MacInnis,	Nowlan,	Vincent,
Flemming,	MacLean (Queens),	Nugent,	Willoughby,
Forbes,	Macquarrie,	Paul,	Winkler,
			Woolliams—59.

Le comité des subsides reprend sa séance.

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (*documents*)

L'article n° 136 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

M. Grégoire, appuyé par M. Rondeau, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport préparé par certains fonctionnaires du ministère des Finances, concernant les dépenses faites par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces du Canada.—(*Avis de motion portant production de documents n° 177*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trois minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Favreau, membre du conseil privé de la reine,—Copie d'un arrangement concernant le maintien de l'ordre dans la cité de Cornerbrook (Terre-Neuve), autorisé par l'arrêté en conseil C.P. 1964-19/1595, en date du 15 octobre 1964, conformément au paragraphe (3) de l'article 20 de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, chapitre 54, statuts du Canada, 1959. (Texte anglais)

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 juin 1964, demandant copie de la correspondance, des télégrammes et des autres documents échangés, depuis le 8 avril 1963, entre le gouvernement ou tout autre organisme ou direction du gouvernement et toute autre personne ou organisation de la Colombie-Britannique, au sujet de la question de l'immigration au Canada de personnes d'origine chinoise, à l'exception de la correspondance émanant de futurs émigrants ou de leurs répondants, pour autant que cette correspondance concerne les futurs émigrants. —(*Avis de motions portant production de documents n° 121*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 octobre 1964, demandant copie du télégramme qui a été envoyé le 4, le 5 ou le 6 octobre par le ministre de la Justice ou par quelqu'un en son nom à la Société Radio-Canada pour se plaindre du programme où il a donné ses vues sur l'affaire Hal Banks.—(*Avis de motion portant production de documents n° 169*)

A dix heures dix-neuf minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2225—*M. Pigeon*—29 octobre

1. Quels sont, à Terre-Neuve, les agents de la Pius Sullivan and Company Limited, 27, rue Springdale, Saint-Jean (T.-N.) à laquelle a été adjugé le contrat pour le forage de puits à Cape Race, récemment?

2. Le travail a-t-il été mis en adjudication et sinon, pour quelles raisons?

3. Si le travail a été mis en adjudication, quels sont les noms des personnes ou des compagnies que l'on a invitées à présenter des soumissions et quel était le montant de chacune?

*N° 2226—*M. Pigeon*—29 octobre

Le National-Canadien envisage-t-il la possibilité d'avoir des inscriptions bilingues sur les uniformes et casquettes des employés du National-Canadien et, sinon, pour quelles raisons?

*N° 2227—*M. Pigeon*—29 octobre

Le ministre du Revenu national envisage-t-il la possibilité d'avoir des inscriptions bilingues sur les uniformes et casquettes des officiers de la douane du Canada et, sinon, pour quelles raisons?

N° 2228—*M. Latulippe*—29 octobre

Au premier octobre 1964 *a*) quel était le nombre des actions émises par chacune des banques à charte du Canada, *b*) quel était la valeur au pair de ces actions dans chacune des banques, pour chaque action et au total, *e*) pour chacune de ces banques, quelle était la valeur des actions au marché, pour chaque action de chaque banque, le total de chaque banque et le total des huit banques ensembles, *d*) quels sont le nombre et la valeur au pair des actions de la Banque du Canada, *e*) quelle est la valeur du marché de ces actions de la Banque du Canada, pour chaque action et au total?

N° 2229—*M. Howard*—29 octobre

1. L'Imprimeur de la Reine a-t-il récemment publié un livre intitulé «Quel ques timbres-poste canadiens» ou portant quelque titre analogue? Dans le cas de l'affirmative, combien de ces livres a-t-on publiés et quel était le coût *a*) de l'impression et *b*) de l'achat de timbres au ministère des Postes, et quel en a été le prix de vente?

2. Le gouvernement sait-il, d'après le nombre de ces livres publiés, quelle valeur ils ont maintenant pour les collectionneurs, si le *Coin Centre of Canada*, 535, rue Sussex, en a eu et, dans le cas de l'affirmative, combien?

3. L'Imprimeur de la Reine a-t-il l'intention de donner suite à ce livre sous forme d'une brochure contenant des timbres dont l'émission a suivi celle des timbres mentionnés sous 1, et, dans le cas de l'affirmative, combien de ces brochures seront publiées et quel est le coût estimatif *a*) de l'impression, et *b*) de l'achat de timbres au ministère des Postes, et quel en sera le prix de vente?

N° 2230—*M. Woolliams*—29 octobre

1. Combien de personnes sont employées à Radio-Canada?

2. Quel est l'investissement total de capitaux de cette société de la Couronne?

3. Pour la dernière année financière complète, quelles ont été les recettes totales de Radio-Canada, gagnées ou produites?

4. Combien d'argent provenant du trésor public a été versé à Radio-Canada en 1963?

5. Combien a coûté au total la production de films de Radio-Canada en 1963, films ou extraits de films qui ne sont pas passés et ne passeront au réseau de télévision?

N° 2231—*M. McCutcheon*—29 octobre

1. Combien de Canadiens âgés de 70 ans et plus ont payé l'impôt sur le revenu au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1963, *a*) dans la province d'Ontario, *b*) dans la province de Québec?

2. Quel montant d'argent les gens de cette classe d'âge ont-ils versé en impôt, au cours de la même année, *a*) dans la province d'Ontario, *b*) dans la province de Québec?

3. Combien de personnes de cette catégorie ont reçu un remboursement de l'impôt versé la même année, *a*) dans la province d'Ontario, *b*) dans la province de Québec?

4. Quelle est la proportion de l'argent perçu en impôts des Canadiens de cette catégorie par rapport au montant total versé au titre de la sécurité de la vieillesse à tous les Canadiens âgés de plus de 70 ans, *a*) dans la province d'Ontario, *b*) dans la province de Québec?

N° 2232—*M. Howard*—29 octobre

1. Le gouvernement a-t-il reçu, depuis le 1er janvier 1964, des demandes en vue de la construction d'un aéroport à la réserve ou près de la réserve indienne de Saint-Eugène, près de Kimberley, C.-B., et dans le cas de l'affirmative, qui a présenté ces demandes, quelle était la nature de chacune d'elles et que se propose-t-on de faire à ce sujet?

2. Lors de l'étude de ces demandes, ou lors de l'étude de la question sans qu'il y ait eu des représentations, a-t-on consulté des députés et, dans l'affirmative, qui sont-ils et quelle réponse ont-ils donnée?

N° 2233—*M. Crouse*—29 octobre

Le gouvernement envisage-t-il de modifier le Règlement de l'assurance-chômage qui dispose qu'un pêcheur ne peut bénéficier de l'achat d'un timbre d'assurance-chômage pour son compte par un acheteur que relativement à une prise de poissons livrée à cet acheteur au cours d'une transaction qui a eu lieu en présence l'un de l'autre?

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Lundi prochain

29 octobre—*M. Batten (président du comité spécial du drapeau canadien)*:

Que le sixième rapport du comité spécial du drapeau canadien, présenté à cette Chambre le jeudi 29 octobre 1964, soit maintenant agréé.

29 octobre—*M. Batten (président du comité spécial du drapeau canadien)*:

Que le septième et dernier rapport du comité spécial du drapeau canadien, présenté à cette Chambre le jeudi 29 octobre 1964, soit maintenant agréé.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 180

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 30 OCTOBRE 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Howard, appuyé par M. Knowles, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-133, Loi modifiant la Loi sur les jeunes délinquants, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Avec l'assentiment unanime, les ordres n°s 1 à 22 sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-76, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1960, en ce qui concerne la représentation des provinces au Sénat et les qualités requises des sénateurs;

M. Caouette, appuyé par M. Grégoire, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 21 octobre 1964, demandant copie de toutes les lettres, de tous les télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement ou tout ministère, organisme ou division du gouvernement et toute autre personne ou tout groupe, organisation ou gouvernement depuis le 1er janvier 1964, concernant le service douanier à Atlin (C.-B.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 171*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 octobre 1964, demandant copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1963 entre le gouvernement et tout autre organisme ou ministère gouvernemental et toute autre personne, groupe ou organisation, concernant la question d'un brise-lames et/ou d'installations portuaires à Port Simpson (C.-B.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 174*)

Dix-neuvième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants dont les noms suivent, déposées après le 1er avril 1964, et présentées le 29 octobre, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement:

The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company, aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et l'autorisant à se dissoudre.—*M. Davis.*

Canadian-Montana Pipe Line Company, aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et l'autorisant à acquérir des propriétés minières, à explorer et à exploiter des puits d'huile, et pour d'autres fins.—*M. Gundlock.*

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2234—*M. Enns*—30 octobre

1. Le ministre des Travaux publics du Manitoba a-t-il pressenti le ministre des Transports au sujet de l'élargissement de la route transcanadienne en une autoroute à quatre voies, en direction de l'ouest, depuis Winnipeg jusqu'au point de jonction de la route n° 4?

2. Est-ce que la ligne Cabot du National-Canadien, non utilisée, sera requise pour la réalisation de ce projet et est-ce que le ministre des Transports demandera avec instance à la Commission des transports d'étudier la demande du Manitoba qui désire que la demande du National-Canadien relative à l'abandon de cette ligne soit entendue avant la fin de l'année, afin que la voie ferrée puisse être enlevée pendant l'hiver et que la construction de l'autoroute directe commence tôt le printemps prochain?

N° 2235—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—30 octobre

1. En date du 31 octobre 1964, quel est l'état financier de la Caisse d'assurance-chômage?

2. Quelles sont ses perspectives d'avenir?

N° 2236—*M. Balcer*—30 octobre

1. Au sujet des avances de crédit que la Banque du Canada peut consentir au gouvernement central et aux provinces, à quelles conditions le fait-elle à l'égard de chaque palier gouvernemental et doit-on dire que les emprunts provinciaux sont plus onéreux que les emprunts fédéraux?

2. Songe-t-on à amender la loi sur la Banque du Canada pour maintenir des sommes en dépôt auprès des administrations provinciales?

*N° 2237—*M. Webb*—30 octobre

Combien d'agents des relations extérieures sont employés à Radio-Canada, et de ce nombre combien y en a-t-il dans chacune des provinces?

N° 2238—*M. Loney*—30 octobre

1. A-t-on demandé des soumissions d'entrepreneurs compétents pour peindre le bureau de poste de Kincardine (Ont.) et, dans le cas de l'affirmative, quels sont ceux qui ont présenté des soumissions et à quelles dates l'ont-ils fait?

2. Quels sont les noms, les adresses et les prix indiqués des personnes qui ont présenté des soumissions?

3. Quel est le nom de l'adjudicataire?

4. A quelle date les travaux devaient-ils commencer?

5. L'adjudicataire a-t-il commencé les travaux à cette date?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 181—*M. Grafftey*—30 octobre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les tableaux et documents préparés par le ministère de l'Industrie en ce qui concerne l'organisation administrative et juridictionnelle dudit ministère.

Dépôt de bills—Lundi prochain

30 octobre—*M. Prittie*—Bill intitulé: «Loi concernant le sport national du Canada (Crosse)».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 3 novembre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
356-S	Crédit de consommation (*mixte*) (*à huis clos*)	10 h. a.m.
253-D	Banque et commerce (*Bill C-123*)	10 h. a.m.
	Le mercredi 4 novembre	
16	Procédure et organisation	12 h. 30 p.m.
	Le jeudi 5 novembre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
253-D	Banque et commerce (*Bill C-123*)	10 h. a.m.
	Le vendredi 6 novembre	
308 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
253-D	Banque et commerce (*Bill C-123*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 181

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Basford, il est ordonné,—Que le nom de M. Leboe soit substitué à celui de M. Thompson sur la liste des membres du comité permanent des privilèges et des élections.

M. Tremblay, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Communiqué de la conférence ministérielle fédérale-provinciale sur les affaires indiennes, les 29 et 30 octobre 1964. (Versions française et anglaise)

M. Prittie, appuyé par M. Mather, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-134, Loi concernant le sport national du Canada (Crosse), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 2082—*M. Francis*

Pour chaque ministère, *a*) combien de concours fermés ont été tenus durant chacune des trois dernières années, *b*) combien de ces concours ont fait l'objet d'un appel, *c*) dans combien de ces concours un appel a-t-il été maintenu, *d*) dans combien de ces appels le résultat final a-t-il été la promotion d'un candidat autre que celui qui avait été recommandé en premier lieu?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* le mercredi 28 octobre 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les Règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 2239—*M. Loney*—2 novembre

A-t-on fait l'inspection, cet automne, de la rampe de lancement de petites embarcations, à Dyers Bay (Ontario), et, le cas échéant, a-t-on recommandé que des réparations et des modifications soient effectuées à cet endroit?

N° 2240—*M. Mather*—2 novembre

Quel est le pourcentage d'accidents d'automobiles mortels par rapport au nombre de véhicules immatriculés au Canada, en 1943, 1953 et 1963?

N° 2241—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—2 novembre

1. Combien de personnes se sont inscrites au Service national de placement dans chaque période de deux semaines en 1964?

2. Quelle proportion des chômeurs ce nombre représenterait-il dans chaque période de deux semaines?

3. Combien de personnes ont réussi à se trouver un emploi par l'entremise du Service national de placement dans chaque période de deux semaines?

N° 2242—*M. Prittie*—2 novembre

1. Jusqu'au 31 octobre 1964, y compris cette date, combien de lettres et de requêtes le gouvernement a-t-il reçues de la part de personnes qui demandaient la modification ou l'abrogation de l'article 150(2)c) du Code criminel, lequel article a trait à la dissémination de renseignements sur le contrôle des naissances?

2. Durant la même période, combien de lettres ou de requêtes le gouvernement a-t-il reçues de la part de personnes qui s'opposaient à la modification ou à l'abrogation dudit article?

3. Combien d'associations professionnelles, religieuses ou autres ont écrit au gouvernement pour demander la modification ou l'abrogation de l'article 150(2)c) du Code criminel?

4. Quel est le nom de ces associations?

5. Combien d'associations professionnelles, religieuses ou autres ont écrit au gouvernement pour protester contre toute modification ou abrogation de l'article 150(2)c) du Code criminel?

6. Quel est le nom de ces associations?

Avis de motion portant production de documents—Mercredi prochain

N° 182—*M. Knowles*—2 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute correspondance, à partir du 1er janvier 1964, entre le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales et toute personne, organisation ou organisme public concernant la vente d'une partie des terres de la réserve *Jacques Cartier Barracks*, ou concernant toute proposition de vendre de telles terres.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 3 novembre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
356-S	Crédit de consommation (*mixte*) (*à huis clos*)	10 h. a.m.
253-D	Banque et commerce (*Bill C-123*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. 30 a.m.
	Le mercredi 4 novembre	
16	Procédure et organisation	12 h. 30 p.m.
	Le jeudi 5 novembre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
253-D	Banque et commerce (*Bill C-123*)	10 h. a.m.
	Le vendredi 6 novembre	
308 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
253-D	Banque et commerce (*Bill C-123*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 182

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 3 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. McNulty, il est ordonné,—Que le nom de M. Leblanc soit substitué à celui de M. Addison sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

CRÉDITS PROVISOIRES

Il est résolu,—Qu'une somme d'au plus $740,710,974.77, c'est-à-dire l'ensemble

a) des deux douzièmes du total des crédits à voter au budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1965, *réduit, sauf* le crédit n° 15 du ministère des Finances, le crédit n° 25 du ministère des Mines et des Relevés techniques, le crédit n° 10 du Conseil national de recherches, les crédits n°s 15 et 25 du ministère des Transports, pour lesquels la fraction est d'un douzième, et le crédit n° 5 de l'Énergie atomique, le crédit n° 20 du ministère des Affaires extérieures, le crédit n° 25 du ministère des Forêts et le crédit n° 20 du Service législatif, pour lesquels aucune fraction n'est indiquée, savoir: $651,829,576.84;

b) des deux nouveaux douzièmes du montant du crédit n° 70 (Annexe A) du ministère des Travaux publics dudit budget principal, savoir: $666,666.67;

c) d'un nouveau douzième du montant des crédits n°s 5 et 10 du ministère des Pêcheries, du crédit n° 5 du Service législatif, du crédit n° 70 du ministère des Mines et des Relevés techniques, du crédit n° 1 du ministère des Postes et du crédit n° 40 (Annexe B) du ministère des Travaux publics dudit budget principal, savoir: $20,263,800;

d) des deux douzièmes de tous les crédits à voter au budget supplémentaire (A), présenté à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement, *sauf* le crédit n° 56a du ministère de la Défense nationale et les crédits n°s L12a, L17a et L37a du Service des prêts, placements et avances, pour lesquels aucune fraction n'est indiquée, savoir: $20,612,522.50;

e) des deux nouveaux douzièmes du montant du crédit n° 103a (Annexe C) du ministère des Transports dudit budget supplémentaire (A), savoir: $872,966.67;

f) des neuf douzièmes du total des crédits à voter au budget supplémentaire (B), présenté à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement, savoir: $46,215,108.75;

g) des deux douzièmes du montant du crédit n° 103b (Annexe D) du ministère des Transports dudit budget supplémentaire (B), savoir: $250,333.34,

soit accordée à Sa Majesté au titre de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'en vue de pourvoir aux crédits accordés à Sa Majesté au titre de certaines dépenses du Service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1965, la somme de $740,710,974.77 soit accordée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada, comme l'énonce la résolution qu'a adoptée aujourd'hui le comité des subsides.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. McIlraith, appuyé par M. MacNaught, obtient la permission de la Chambre de présenter le Bill C-135, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 octobre 1964, demandant copie des devis

originaux et des derniers devis exigés par rapport à l'agrandissement du terminus du quai public à North-Sydney, en Nouvelle-Écosse, le dépôt des soumissions s'étant terminé le 30 septembre 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 179*)

Du consentement unanime, à neuf heures cinquante-huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2243—*M. Fisher*—3 novembre

1. Les tribunaux ont-ils été saisis de la cause de Morris Black et de Samuel Ciglen de Toronto, tous deux inculpés de se soustraire au paiement de l'impôt sur le revenu? Dans le cas de l'affirmative, où en est cette cause actuellement?

2. La Couronne a-t-elle nommé un procureur spécial à cet effet? Dans le cas de l'affirmative, qui, au gouvernement, a confié l'enquête au procureur spécial?

3. Qui est ce procureur, quel est son âge, quelles études a-t-il faites, quelle est sa compétence et son expérience?

4. Ce procureur a-t-il déjà eu l'occasion de traiter d'autres causes semblables émanant de la Couronne? Dans le cas de l'affirmative, lesquelles, et quelle décision finale a-t-on prise dans chacune d'elles?

5. Le ministre de la Justice ou le ministre du Revenu national a-t-il reçu des plaintes quelconques concernant la compétence du procureur spécial dans la cause de Black et Ciglen?

6. Quelles ont été, jusqu'à présent, les rétributions versées à ce procureur spécial?

*N° 2244—*M. Woolliams*—3 novembre

Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre à exécution des termes et conditions du rapport de la commission O'Leary afin d'empêcher d'autres magazines et périodiques canadiens de disparaître pour cause de faillite?

*N° 2245—*M. Woolliams*—3 novembre

1. Quand le gouvernement a-t-il l'intention d'établir la Commission des réclamations des Indiens?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de fermer tous les hôpitaux situés dans les réserves, en particulier celles de Morley et de Gleichen, en Alberta?

N° 2246—*M. Watson* (Assiniboïa)—3 novembre

1. Quand le ministère des Postes a-t-il mené sa dernière enquête dans la ville de Weyburn (Saskatchewan), en vue de mettre sur pied un service de livraison du courrier?

2. Quel a été le résultat de cette enquête?

3. Ce service de livraison du courrier commencera-t-il en 1964, et dans le cas de la négative, quelle est la date la plus rapprochée à laquelle on peut s'attendre à ce service?

N° 2247—*M. Watson* (Assiniboïa)—3 novembre

1. A quel montant s'est élevé le contrat visant la culture, l'amendement du sol, l'ensemencement en avoine, la mise en herbe, la récolte de l'avoine et la mise en balles de la paille à la station de l'ARC de Moose Jaw, à Moose Jaw (Saskatchewan)?

2. Quelle était la superficie en acres à cultiver et à enherber?

3. Combien y a-t-on employé de tonnes d'engrais?

4. A-t-on mis ce travail en adjudication? Dans le cas de l'affirmative, de quelle façon a-t-on annoncé les appels de soumissions?

5. Combien a-t-on reçu de soumissions et quel était le montant de chacune?

6. A qui a-t-on adjugé le contrat? Quel était le montant de ce contrat?

N° 2248—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 novembre

Le gouvernement a-t-il reçu du Comité des femmes âgées pour l'augmentation de la pension, des représentations demandant une augmentation de la pension de vieillesse à $100 en raison du coût de la vie, et une réduction de l'âge auquel on a droit à la pension à 65 ans, et, dans le cas de l'affirmative, quelle a été la réponse du gouvernement?

N° 2249—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 novembre

Quel est *a*) le taux de mortalité infantile, *b*) le taux de mortalité générale, *c*) le revenu moyen, *d*) le taux de chômage à Cornerbrook, Terre-Neuve; New Glasgow, Sydney, Sydney Mines, Amherst, Springhill, Inverness et Liverpool, Nouvelle-Écosse; Campbellton, Minto, St. Stephen, Sussex et Woodstock, Nouveau-Brunswick; Rouyn, Shawinigan, Mont-Laurier, La-Tuque, Saint-Jean, Dolbeau, Jonquière, Port-Alfred, Louiseville, Causapscal, Matane, La-Malbaie et Val-d'Or, Québec; Brantford, Cornwall, Windsor, Pembroke, Timmins, Wallaceburg, Elliot Lake et Chatham, Ontario; et à Blairmore, Alberta—Colombie-Britannique?

N° 2250—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 novembre

Quels sont *a*) le taux de la mortalité infantile, b) le taux de la mortalité générale, c) le revenu moyen, *d*) le taux de chômage à Halifax (N.-É.); à Montréal et Québec (P.Q.); à Hamilton, Toronto et London (Ont.); à Winnipeg (Man.); à Regina et Saskatoon (Sask.); à Edmonton et Calgary (Alberta); à Vancouver et Victoria (C.-B.)?

N° 2251—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 novembre

1. Au 30 septembre 1964, combien d'étudiants de chaque province et de chaque territoire avaient bénéficié des prêts consentis aux étudiants par le gouvernement du Canada?

2. Au 30 septembre 1964, quel a été le total des prêts dans chaque province et dans chaque territoire?

N° 2252—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 novembre

Le gouvernement projette-t-il de contribuer financièrement à l'expansion annoncée récemment des services médicaux, dentaires et de formation des infirmières en Ontario et, dans le cas de l'affirmative, dans quelle mesure y contribuera-t-il?

N° 2253—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—3 novembre

La Banque du Canada tient-elle des registres des pertes d'argent résultant de la falsification de chèques? Dans le cas de l'affirmative, à combien s'est élevée la perte totale pendant chacune des cinq dernières années?

N° 2254—*M. Orlikow*—3 novembre

1. Depuis que le ministère des Postes a adopté le système de judas pour la surveillance des employés, au travail et dans les salles de toilette, certains employés ont-ils été inculpés et reconnus coupables de vol, soit par le ministère ou par les tribunaux? Dans le cas de l'affirmative, combien d'employés et dans quelles villes?

2. A la suite des infractions observées à travers les judas, le ministère des Postes a-t-il incriminé et pénalisé certains de ses employés pour tout autre délit tel que fumer?

N° 2255—*M. Doucett*—3 novembre

1. Quelle quantité de beurre le gouvernement avait-il en entrepôt au 31 octobre 1964?

2. Du beurre a-t-il été exporté au cours de l'année 1964? Dans le cas de l'affirmative, combien en a été exporté, à quel prix et à qui?

3. Quelle quantité d'huile de beurre le gouvernement avait-il en entrepôt au 31 octobre 1964?

4. Quelle quantité d'huile de beurre a été vendue ou cédée du 1er février au 31 octobre 1964?

5. Quelle quantité d'huile de beurre, s'il y en eut, a été exportée, à quel prix et à qui?

N° 2256— *M. Orlikow*—3 novembre

1. Ceux qui ont obtenu le permis d'exploiter la station CFTO se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à téléviser une émission sur l'art dramatique de façon à permettre à d'excellents comédiens des petites troupes théâtrales de se produire à la télévision et à créer des occasions et des stimulants pour les auteurs?

2. Depuis qu'elle est exploitée, la station CFTO a-t-elle transmis, en direct, à ses téléspectateurs, des émissions dramatiques réalisées à Toronto et, dans le cas de l'affirmative, combien y en a-t-il eu et quels en sont les titres?

3. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion envisage-t-il d'autres possibilités telles que le transfert du permis à d'autres intéressés?

N° 2257—*M. Macquarrie*—3 novembre

1. Quels fonctionnaires ou organismes du gouvernement étudient présentement les répercussions que pourrait avoir sur le trafic des marchandises en provenance ou à destination de l'Île-du-Prince-Édouard la construction d'une chaussée sans voie ferrée?

2. A-t-on tenu des audiences publiques, et, dans le cas de l'affirmative, où et quand?

3. A-t-on reçu des mémoires ou observations de la part d'associations ou de particuliers des provinces Maritimes? Dans le cas de la négative, a-t-on l'intention d'appeler la présentation de mémoires ou d'observations?

4. Dans quel sens a-t-on répondu à la proposition faite par la société *Island Development Co.* relativement à la construction d'une chaussée qui relierait l'Île-du-Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick?

5. Quelle autre société ou quelles autres sociétés ont fait des démarches auprès du gouvernement au sujet de la construction de cette chaussée?

N° 2258—*M. Howard*—3 novembre

Les dispositions de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions portant que «rien de contenu dans la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions ou dans l'article 411 du Code criminel ne doit s'interpréter comme s'appliquant à un contrat, accord ou arrangement entre les pêcheurs ou associations de pêcheurs en Colombie-Britannique et des personnes ou associations de personnes se livrant à l'achat ou au traitement du poisson dans la province en question, quant aux prix, à la rémunération ou autres conditions moyennant lesquels le poisson sera pris et fourni à ces personnes par des pêcheurs», cesseront-elles de s'appliquer le 31 décembre 1964 et, dans le cas de l'affirmative, prend-on des mesures en vue de prolonger l'application desdites dispositions après cette date et de quelles mesures s'agit-il?

Avis de motions émanant des députés

N° 66—*M. Mather*—3 novembre

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité d'abolir la taxe de vente de 11 p. 100 sur les produits pharmaceutiques.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 4 novembre	
306 É.O.	Règlement (*Pétitions en retard*)	1 h. 45 p.m.
	Le jeudi 5 novembre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
253-D	Banque et commerce (*Bill C-123*).....	10 h. a.m.
308 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. 30 a.m.
	Le vendredi 6 novembre	
308 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 183

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 4 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Grafftey, appuyé par M. Winkler, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de tous les tableaux et documents préparés par le ministère de l'Industrie en ce qui concerne l'organisation administrative et juridictionnelle dudit ministère.—(*Avis de motion portant production de documents n° 181*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute correspondance, à partir du 1er janvier 1964, entre le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales et toute personne, organisation ou organisme public concernant la vente d'une partie des terres de la réserve *Jacques Cartier Barracks*, ou concernant toute proposition de vendre de telles terres.—(*Avis de motion portant production de documents n° 182—M. Knowles*)

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-135, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965;

M. McIlraith, appuyé par M. MacNaught, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est acceptée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

PRODUCTION DE DÉFENSE

B—Organisation des mesures d'urgence

20	Administration et fonctionnement	$ 2,600,000 00
25	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris l'autorisation de faire des avances recouvrables à concurrence du total de la participation des gouvernements provinciaux au coût des programmes conjoints	2,096,000 00
30	Subventions aux provinces et aux municipalités pour les fins de la protection civile et autres fins connexes et autorisation de consentir des avances recouvrables selon les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor	5,600,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1964-1965

PRODUCTION DE DÉFENSE

C—Sociétés de la Couronne

40b	Canadian Arsenals Limited—Administration et exploitation	1,554,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

ÉNERGIE ATOMIQUE

Commission de contrôle de l'énergie atomique

1	Dépenses d'administration de la Commission	159,000 00
5	Subventions pour recherches et enquêtes sur l'énergie atomique	1,250,000 00

Atomic Energy of Canada Limited (programme de recherches)

10	Exploitation et entretien courants, y compris le matériel de recherche consommable	34,861,400 00
15	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction d'ouvrages près du Centre de recherches nucléaires de Whiteshell pour l'Atomic Energy of Canada Limited	10,306,600 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Atomic Energy of Canada Limited

L5 Avances à l'«Atomic Energy of Canada Limited», selon les montants et les modalités et conditions que le gouverneur en conseil pourra approuver (dont la remise à Sa Majesté, en contrepartie des avances, d'obligations ou actions de la société) pour financer la construction de l'usine génératrice de Douglas Point; financement de la construction de logements et d'autres ouvrages près de l'installation de recherches nucléaires à Whiteshell; autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction de logements et d'autres ouvrages pour l'«Atomic Energy of Canada Limited». 12,277,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES, Y COMPRIS LE CONSEIL DE LA RECHERCHE MÉDICALE

1	Traitements et autres dépenses	26,086,600 00
5	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	5,722,300 00
10	Bourses d'études et subventions d'aide à la recherche . .	23,352,000 00
15	Aide aux recherches industrielles	2,700,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) relatif à la Caisse de sécurité de la vieillesse et aux prêts temporaires consentis à ladite Caisse pendant l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 11(4) de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, chapitre 200, S.R.C., 1952.

A six heures huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2259—*M. MacLean* (Queens)—4 novembre

Au cours des dix-huit derniers mois, le gouvernement a-t-il acheté du terrain dans la ville de Charlottetown? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle est la superficie du terrain acheté, *b*) de qui le terrain a-t-il été acheté, c) quel prix a-t-il payé au total, *d*) quelle est l'utilisation prévue du terrain acheté?

N° 2260—*M. Doucett*—4 novembre

1. Quel est le nombre total du personnel enrôlé et servant dans notre Service militaire à la date du 31 octobre 1964?

2. Quel est le nombre total du personnel enrôlé et servant dans l'Armée canadienne au 31 octobre 1964 *a*) au Canada, *b*) hors du Canada?

3. Quel est le nombre total du personnel enrôlé et servant dans l'Aviation du Canada au 31 octobre 1964 *a*) au Canada, *b*) hors du Canada?

4. Quel est le nombre total du personnel enrôlé et servant dans la Marine du Canada au 31 octobre 1964 *a*) au Canada, *b*) hors du Canada?

5. Quel est le nombre total du personnel civil employé au 31 octobre 1964, *a*) au Canada, *b*) à l'étranger, (i) dans l'Armée canadienne, (ii) dans l'Aviation du Canada, (iii) dans la Marine du Canada?

N° 2261—*M. Coates*—4 novembre

Où en est l'enquête sur la possibilité économique de la mise en valeur des marées de la Baie de Fundy du point de vue de l'énergie électrique?

N° 2262—*M. Coates*—4 novembre

1. Combien de demandes de prêts aux étudiants a-t-on reçues jusqu'à date?

2. De toutes les demandes reçues, combien ont été approuvées à date, combien ont été rejetées et combien sont encore à l'étude?

3. Quelle est la répartition, du point de vue provincial, du nombre total des demandes reçues, rejetées et encore à l'étude?

N° 2263—*M. Coates*—4 novembre

1. Sur les instructions de qui a-t-on commencé l'enquête relative au besoin de logement des familles des membres de la Marine dans la région d'Halifax?

2. Combien de personnes seront impliquées dans l'enquête en question?

3. Quel est le temps estimatif alloué pour compléter l'enquête en question?

4. Un des objectifs de l'enquête est-il de fournir aux membres de la Marine des logements dans les limites de l'agglomération?

5. Le comité établi par le ministre des Postes Nicholson a-t-il reçu ordre d'agir selon les résultats de l'enquête en question?

N° 2264—*M. Coates*—4 novembre

L'Hôtel de la monnaie royale canadienne prend-il les mesures nécessaires afin de frapper une pièce de monnaie où ne figure pas un portrait de la Reine Élisabeth II?

N° 2265—*M. Coates*—4 novembre

1. Quels sont les noms des sous-entrepreneurs qui seront associés à la *Foundation Maritime Limited* relativement à la construction de l'institution pénale pour jeunes délinquants à Springhill (N.-É.)?

2. A quelle date espère-t-on commencer la construction de cette institution?

3. Dans le contrat avec la *Foundation Maritime Limited* une date a-t-elle été fixée pour l'exécution de ce travail et, dans le cas de l'affirmative, quelle est la date en question?

4. Y a-t-il une stipulation visant l'utilisation par l'entrepreneur et le sous-entrepreneur de main-d'œuvre locale dans la construction de cet institution et quelle méthode d'emploi envisage-t-on de suivre relativement à l'embauchage de particuliers pour la construction de l'institution en cause?

N° 2266—*M. Coates*—4 novembre

Le ministère des Travaux publics envisage-t-il la construction d'installations de quai à Tidnish (N.-É.)?

N° 2267—*M. Coates*—4 novembre

1. Quels nouveaux contrats ont été adjugés, depuis le 1er juillet 1964, à la Division de l'Aéronautique de la société *Enamel & Heating Products Ltd.*, Amherst (N.-É.) par le ministère de la Production de défense, et quel est le montant global de ces contrats?

2. Quels sous-contrats ont été confiés à la Division de l'aéronautique de la société *Enamel & Heating Products Ltd.*, Amherst (N.-É), par des premiers contractants avec le ministère de la Production de défense, et quel est le montant global des contrats adjugés?

N° 2268—*M. Coates*—4 novembre

Le ministère de l'Agriculture a-t-il l'intention de mettre fin à l'exploitation de la Ferme expérimentale de Nappan, en Nouvelle-Écosse? Dans le cas de la négative, le gouvernement a-t-il l'intention de réduire d'une façon quelconque l'exploitation de la Ferme expérimentale de Nappan?

N° 2269—*M. Orlikow*—4 novembre

1. Est-ce que les exploitants qui ont demandé et obtenu le canal privé de télévision à Winnipeg se sont engagés vis-à-vis du Bureau des gouverneurs, en faisant leur demande de droit d'exploitation d'une station de télévision à Winnipeg, à présenter une heure et demie par semaine d'émissions sur les affaires publiques, sous forme de colloques, de discussions et d'étude en groupes?

2. Depuis que la station est exploitée, combien de temps par semaine a-t-elle consacré aux affaires publiques?

N° 2270—*M. Orlikow*—4 novembre

1. Est-ce que les exploitants qui ont demandé et obtenu le canal privé de télévision à Winnipeg se sont engagés vis-à-vis du Bureau des gouverneurs, en faisant leur demande de droit d'exploitation d'une station de télévision à Winnipeg, à présenter régulièrement des émissions éducatives et religieuses et, le cas échéant, combien d'heures par semaine se sont-ils engagés à consacrer à ce genre d'émissions?

2. Depuis que la station de télévision est en exploitation, combien d'heures par semaine a-t-elle consacrées aux émissions de ce genre?

N° 2271—*M. Orlikow*—4 novembre

1. Les candidats qui ont obtenu l'exploitation du canal de télévision privée à Winnipeg ont-ils examiné avec le B.G.R., lors de leur demande des droits d'exploitation de ce canal à Winnipeg, la possibilité de réserver une période déterminée de leur temps de programmation hebdomadaire à des émissions d'intérêt rural (y compris des programmes de musique, des visites de foires campagnardes, des causeries d'experts en exploitation agricole et autre) et, dans le cas de l'affirmative, combien de temps se sont-ils engagés à consacrer à ces programmes?

2. Combien de temps cette station a-t-elle consacré à l'émission de ce genre de programme depuis le début de son exploitation?

N° 2272—*M. Orlikow*—4 novembre

1. Les candidats qui ont obtenu l'exploitation du canal de télévision privée à Winnipeg ont-ils examiné avec le B.G.R. la possibilité de donner aux artistes amateurs et professionnels l'occasion d'exercer leurs talents sur ce canal?

2. Des acteurs, musiciens, chanteurs et fantaisistes ont-ils été engagés pour certains programmes du canal privé de télévision à Winnipeg et, dans le cas de l'affirmative, combien et à quelles dates depuis la mise en exploitation du canal?

N° 2273—*M. Orlikow*—4 novembre

Ceux qui ont obtenu le droit d'exploiter la station de télévision privée de Winnipeg se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à consacrer une proportion considérable des heures de télédiffusion à des émissions en direct et à des prises de vue en direct et, dans le cas de l'affirmative, *a*) combien de temps se sont-ils engagés à consacrer à ces émissions par semaine, *b*) combien de temps ont-ils en fait consacré à des émissions en direct depuis que la station est en service?

N° 2274—*M. Orlikow*—4 novembre

Ceux qui ont obtenu le droit d'exploiter la station de télévision privée de Winnipeg se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à fournir un personnel chargé de trouver des artistes professionnels qui seraient dirigés par un réalisateur employé par la station pour leur donner la formation voulue, leur permettre de s'exercer dans les installations de la station et d'enregistrer leurs répétitions sur bande vidéo et, dans le cas de l'affirmative, *a*) la station de télévision privée de Winnipeg a-t-elle suivi cette ligne de conduite et *b*) dans quelle mesure a-t-on appliqué un programme de ce genre?

N° 2275—*M. Orlikow*—4 novembre

Ceux qui ont obtenu le droit d'exploiter la station de télévision privée de Winnipeg se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à consacrer une partie considérable des principales heures de télévision, de 9 h. 30 à 11 h. du soir, à des émissions en direct et, dans le cas de l'affirmative, *a*) combien de temps se sont-ils engagés à consacrer à des émissions en direct, *b*) quelle partie des principales heures la station de télévision privée de Winnipeg a-t-elle consacrée à des émissions en direct depuis qu'elle est en service?

N° 2276—*M. Orlikow*—4 novembre

1. Ceux qui ont obtenu le droit d'exploiter la station de télévision privée à Winnipeg se sont-ils engagés, auprès du B.G.R., lorsqu'ils ont présenté leur demande, à présenter à la télévision des émissions régulières, *a*) de musique populaire exécutée par un orchestre, des chanteurs (prix pour chansons écrites spécialement pour l'émission), *b*) de concerts où figurent des musiciens de profession et comportant du ballet et de la musique symphonique, *c*) d'amateurs, —présentant des exécutants choisis au cours d'auditions tenues partout dans la province et rémunérés, *d*) de musique de cow-boy, y compris orchestre, chanteurs, danses champêtres; et *e*) à caractère ethnique,—musique, danses, chansons et costumes traditionnels des grands groupes ethniques du Manitoba (orchestre, chanteurs et danseurs)?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) combien de temps par semaine se sont-ils engagés à consacrer à chacune de ces émissions, *b*) depuis sa mise en service, combien de temps par semaine la station de télévision privée de Winnipeg a-t-elle consacré à chacun des genres d'émissions susmentionnés?

N° 2277—*M. Orlikow*—4 novembre

1. Les adjudicataires de la station de télévision privée à Winnipeg se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à téléviser régulièrement des émissions *a*) de théâtre familial, réalisé en direct dans les villes canadiennes, y compris Winnipeg, *b*) des extraits de pièces et de productions musicales, ou des répétitions faites à Winnipeg, de façon continue, c) des pièces dramatiques, des concerts de musique vocale ou instrumentale, des représentations d'aptitude physique ou des entretiens de table ronde mettant en scène des élèves d'école secondaire ou des étudiants au niveau universitaire?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) combien de temps par semaine leur a-t-on accordé pour chacun des programmes énumérés plus haut, *b*) depuis que la station privée de Winnipeg est entrée en ondes?

N° 2278—*M. Orlikow*—4 novembre

1. Ceux qui ont obtenu le droit d'exploiter la station de télévision privée de Winnipeg se sont-ils engagés auprès du B.G.R. à réaliser, en collaboration avec l'Université du Manitoba, du musée de Winnipeg et d'autres groupes, une série d'émissions éducatives pour adultes qui porteront sur des sujets d'importance à titre documentaire et de recherches?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) la station de télévision privée de Winnipeg a-t-elle réalisé et télédiffusé des émissions de ce genre, *b*) combien de ces émissions ont été présentées?

N° 2279—*M. Orlikow*—4 novembre

1. Le B.G.R. va-t-il étudier la possibilité de révoquer le permis accordé aux propriétaires du poste CJAY de Winnipeg, si un examen des dossiers révèle que les programmes ne correspondent pas aux engagements pris par ceux qui ont obtenu le droit d'exploiter la station de télévision?

2. Le B.G.R. envisage-t-il d'autres possibilités, comme, par exemple, celle de céder le permis à d'autres intéressés?

Avis de motions portant production de documents—A la prochaine séance du mercredi

N° 183—*M. Howard*—4 novembre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence lui demandant qu'elle fasse déposer devant la Chambre copie de tous les mémoires, exposés et autres documents présentés et de tous les discours prononcés par des membres de chacun des gouvernements provinciaux ou par toute personne représentant un gouvernement provincial à la conférence fédérale-provinciale tenue récemment sur les affaires indiennes.

N° 184—*M. Howard*—4 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les mémoires, exposés et autres documents présentés et de tous les discours prononcés par des membres du gouvernement du Canada ou par toute personne représentant ce gouvernement à la conférence fédérale-provinciale tenue récemment sur les affaires indiennes.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 5 novembre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
253-D	Banque et commerce (*Bill C-123*).....	10 h. a.m.
308 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. 30 a.m.
	Le vendredi 6 novembre	
308 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 184

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 5 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce), du comité permanent du Règlement de la Chambre, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément à son ordre de renvoi du 28 octobre 1964, le Comité a étudié les pétitions suivantes en faveur de bills d'intérêt privé, déposées après le délai prévu à l'article 93 du Règlement, ainsi que les rapports du greffier des pétitions déposés les 3 juillet, 18 août, 13 octobre et 22 octobre 1964.

1. *Pétition de la Interprovincial Pipe Line Company*

Le conseiller juridique de la société a déclaré que l'autorisation nécessaire pour présenter la pétition au Parlement n'avait pas été reçue du conseil d'administration de la société avant le 10 juin 1964, après quoi des mesures ont été prises immédiatement pour faire déposer la pétition nécessaire à la Chambre des communes.

Le conseiller juridique a demandé que la pétition soit reçue.

2. *Pétition visant à l'institution en corporation de la Mountain Pacific Pipeline Ltd.*

Les représentants des pétitionnaires ont déclaré que le retard apporté au dépôt de la pétition est dû au retard occasionné dans la préparation de la documentation de base nécessaire. Ils ont indiqué qu'il était indispensable de procéder à ces mesures législatives au cours de la présente session afin que la société soit en mesure d'entreprendre les travaux de construction l'été prochain.

On a demandé que la pétition soit reçue.

3. *Pétition visant à l'institution en corporation de l'Institut canadien des actuaires.*

L'agent parlementaire a déclaré que le retard apporté au dépôt de la pétition a été occasionné par des discussions prolongées au sein de l'organisation. Le fait que plusieurs des intéressés font aussi partie d'associations américaines a donné lieu à d'autres retards.

Le porte-parole a demandé que la pétition soit reçue.

4. *Pétition visant à l'institution en corporation de la Settlers, société d'épargne et d'hypothèque.*

L'agent parlementaire a expliqué que les pétitionnaires n'avaient entrepris le travail de préparation de la pétition que tout récemment, cette année. Il a fait remarquer que les pétitionnaires désirent obtenir l'institution en corporation à la présente session du Parlement.

On a demandé que la pétition soit reçue.

Après examen des pétitions en faveur des bills d'intérêt privé numérotés ci-dessus de 1 à 4, le Comité recommande que l'application de l'article 93 du Règlement de la Chambre soit suspendue et que ces pétitions soient reçues. Les frais imposables, ainsi qu'il est prévu aux alinés *a*) et *c*) du paragraphe (3) de l'article 94, s'élèvent à $300 dans chaque cas.

Les pétitions susmentionnées et les rapports du greffier des pétitions s'y rapportant sont renvoyés avec le présent rapport.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Hahn, il est ordonné,—Que le nom de M. Addison soit substitué à celui de M. Berger sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le Bill C-135, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 5 novembre 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Robert Taschereau, C.P., juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui 5 novembre, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

L'ordre n° 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de Mme Konantz, appuyée par M. Lloyd: Que le Bill S-6, Loi constituant en corporation la Bank of Western Canada, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion de M. Perron, appuyé par M. Laprise: Que le Bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois, dans six mois à compter de ce jour.

Le débat se poursuit;

Un message est reçu de l'honorable Robert Taschereau, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître qu'il s'est adressé à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

«QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

«Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

«Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

«Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.»

«Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

A—MINISTÈRE

1	Administration centrale	$ 363,600 00
5	Service des compagnies et des corporations	167,300 00
10	Bureau des traductions	1,994,000 00
15	Division des brevets, Division du droit d'auteur et des dessins industriels et Bureau des marques de commerce, y compris des contributions à l'Office international pour la protection des œuvres littéraires et artistiques et à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle et autorisation au gouverneur en conseil, nonobstant la Loi sur les brevets, de prescrire	
	a) la taxe à verser sur dépôt d'une demande de brevet, la taxe à payer sur concession d'un brevet et la taxe à verser sur dépôt d'une pétition de redélivrance d'un brevet après abandon, taxes qui, aux fins de la Loi sur les brevets, seront censées être les taxes prescrites à l'article 75 de ladite loi; et	
	b) les taxes de renouvellement à payer pendant la durée de tout brevet délivré à la suite d'une demande déposée après une date qui sera fixée par décret du conseil, ces taxes constituant une condition préalable du maintien des droits de brevet nonobstant l'article 49 de la Loi sur les brevets	2,810,100 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

A—MINISTÈRE

1a	Administration centrale y compris les frais du Comité consultatif sur la radiodiffusion	84,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures onze minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne mintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hays, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 6 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, chapitre 66, S.R.C., 1952. (Versions française et anglaise)

A dix heures trente-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2 (1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2280—*M. Macquarrie*—5 novembre

1. Quand prévoit-on d'aménager l'installation destinée à la culture de la mousse d'Irlande à Miminegash, Île du Prince-Édouard?

2. Le gouvernement a-t-il reçu des délégations s'opposant à l'installation de cette industrie à Miminegash. Dans le cas de l'affirmative, lesquelles?

3. Quelles raisons ont déterminé le transfert de ce projet de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique au ministère des Pêcheries?

N° 2281—*M. Martin* (Timmins)—5 novembre

1. Combien de passagers d'Air Canada sont *a*) montés *b*) descendus à chacune des villes de Sudbury, North-Bay et Timmins, en Ontario, durant chaque mois à partir du 1er janvier 1963 jusqu'au 31 octobre 1964?

2. Quel a été le revenu pour Air Canada de la vente des billets dans chacune des villes de Sudbury, North Bay et Timmins, en Ontario, durant chaque mois depuis le 1er janvier 1963 jusqu'au 31 octobre 1964?

3. Quel a été le revenu mensuel pour Air Canada au vol n° 241 (Ottawa-Toronto) du 1er janvier 1963 au 31 octobre 1964?

N° 2282—*M. Martin* (Timmins)—5 novembre

1. Le départ de l'envolée 653 d'Air Canada a-t-il été reculé de 45 minutes et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

2. Le départ de l'envolée 275 d'Air Canada (Ottawa-Toronto) a-t-il été avancé de 20 minutes et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

3. Le départ de l'envolée 657 d'Air Canada a-t-il été avancé de 10 minutes et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

4. Le départ de l'envolée 241 d'Air Canada (Ottawa-Toronto) a-t-il été reculé de 30 minutes et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

5. L'envolée 237 d'Air Canada (Ottawa-Toronto) a-t-elle été supprimée et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

6. Le départ de l'envcolée 253 d'Air Canada a-t-il été avancé de 35 minutes et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

7. Le départ de l'envolée 259 d'Air Canada a-t-il été avancé de 40 minutes et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

8. Le départ de l'envolée 262 d'Air-Canada a-t-il été avancé de 35 minutes et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

9. Les envolées 354 et 356 d'Air Canada ont-elles été supprimées et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

N° 2283—*M. Martin* (Timmins)—5 novembre

1. Quelle est la firme qui exploite le petit restaurant de l'Aéroport international de Toronto?

2. A-t-elle une concession, et dans ce cas, quel loyer mensuel ou quel autre revenu le ministère des Transports en retire-t-il?

3. Le ministère des Transports a-t-il l'autorité de fixer les prix de ce restaurant et, dans ce cas, a-t-il exercé ce droit?

4. Quel morceau de viande ce restaurant sert-il sous le nom «Ribeye Steak», au prix de $2.95, et combien d'onces une portion moyenne pèse-t-elle?

5. Le ministère des Transports a-t-il reçu des plaintes ou d'autres remarques sur les prix outrageusement excessifs de ce restaurant et, dans ce cas, quelles sont les mesures qui ont été prises ou qui seront prises?

N° 2284—*M. Coates*—5 novembre

Le gouvernement a-t-il payé les dépenses d'une personne qui aurait accompagné le représentant du Canada aux Jeux olympiques de Tokyo et, dans le cas de l'affirmative, de qui s'agissait-il, à combien se chiffraient les dépenses et pour quelles raisons ces dépenses ont-elles été acquittées?

N° 2285—*M. Loney*—5 novembre

1. Combien de chefs de famille le bureau de poste de Tobermory, comté de Bruce, dessert-il?

2. Quel est le nombre de boîtes de location?

3. Quelles sont les dimensions des boîtes?

4. Quel est le nombre approximatif de chefs de famille recevant leur courrier par la Poste restante?

Avis de motions portant production de documents—A la prochaine séance du mercredi

N° 185—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—5 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies des derniers modèles de drapeau, dans les catégories A, B et C, selon le vote du Comité spécial du drapeau canadien et donné en détail dans le rapport du Comité, à la page 834 des *Procès-verbaux* de la Chambre du 29 octobre 1964.

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Lundi prochain

5 novembre—*M. Asselin* (*Notre-Dame-de-Grâce*), (*président du Comité permanent du Règlement de la Chambre*):

Que le Troisième Rapport du Comité permanent du Règlement de la Chambre, présenté à la Chambre le jeudi 5 novembre 1964, soit maintenant agréé.

Avis de motions émanant du gouvernement—Lundi prochain

5 novembre—*Le ministre du Travail:*

Que le Comité permanent des relations industrielles soit autorisé à entendre et interroger les membres du Conseil d'administration des syndicats des transports maritimes sur ce qu'ils ont accompli et constaté en s'acquittant de leurs fonctions aux termes de la Loi sur la mise en tutelle des syndicats des transports maritimes et à faire rapport à la Chambre de temps à autre.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 6 novembre	
308 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 185

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 6 NOVEMBRE

Onze heures du matin

PRIÈRE

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à la Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-36, Loi constituant en corporation l'Association des Universités et des Collèges du Canada.—*Mlle Jewett.*

Bill S-41, Loi constituant en corporation la Mountain Pacific Pipeline, Ltd. —*M. Deachman.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour la première fois, et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 8 inclusivement sont appelés et, comme ils ne sont pas abordés, perdent leur rang et sont portés au bas de la liste, en conformité des dispositions du paragraphe 2 de l'article 19 du Règlement.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-62, Loi modifiant la Loi sur la Chambre des communes (Titulaire du poste d'Orateur lors de la dissolution);

M. Whelan, appuyé par M. Tardif, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M Knowles, appuyé par M. Olson, propose,—Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question qui fait l'objet du bill soit déférée au comité spécial de la procédure et de l'organisation;

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine,—Classement des prêts et des dépôts non réclamés des banques à charte du Canada au 30 septembre 1964, conformément à l'article 119(1) de la Loi sur les banques, chapitre 48, Statuts du Canada, 1953-1954. (Version anglaise)

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 741*), en date du 22 juillet 1964, demandant l'état suivant: 1. Tenant compte, entre Ottawa et Québec, de tous les revenus reçus par Ottawa (y compris les taxes directes, les taxes indirectes et autres revenus) et de toutes les dépenses dirigées vers Québec (y compris les subventions conditionnelles, inconditionnelles, aux institutions et aux particuliers; y compris toute dépense gouvernementale effectuée par les Travaux publics ou par ailleurs; y compris les dépenses faites par les sociétés de la Couronne fédérale dans cette province), pour les exercices financiers 1959-1960, 1960-1961, 1961-1962 et 1962-1963, combien Ottawa a-t-il versé de plus ou de moins qu'il n'a perçu dans ladite province?

2. Quels sont les tableaux comparatifs pour chaque province?

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Index codifié et Tableau des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* visant la période du 1er janvier 1955 au 30 septembre 1964. (Textes français et anglais)

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 2286—*M. Irvine*—6 novembre

La salle d'armes de la rue Dundas, à London (Ont.), doit-elle être cédée à la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour être vendue et, s'il y a lieu, à quelle date?

N° 2287—*M. MacRae*—6 novembre

1. Combien y a-t-il d'avions relevant du ministère des Transports?
2. De quel genre d'avions s'agit-il et combien valent-ils?

N° 2288—*M. MacRae*—6 novembre

1. Combien d'avions la société Air Canada possède-t-elle actuellement?
2. Quels sont les différents genres et la valeur des avions qu'elle possède?

N° 2289—*M. MacRae*—6 novembre

1. Le ministère des Transports a-t-il récemment acheté un avion Jetstar? Dans le cas de l'affirmative, quel est le coût de cet appareil?
2. Se sert-on de cet avion pour faire l'inspection et l'essai des pistes d'atterrissage?
3. Cet appareil sert-il à d'autres usages?

N° 2290—*M. Macquarrie*—6 novembre

1. Quelle somme a été mise à la disposition de la province de l'Île du Prince-Édouard en vertu de la Caisse des prêts aux étudiants?
2. Des instances ont-elles été reçues du gouvernement de l'Île du Prince-Édouard en vue de l'augmentation de cette somme et, dans le cas de l'affirmative, quelle réponse ont-elles suscitée?

N° 2291—*M. Coates*—6 novembre

1. A quelle date, et sur les instructions de qui le *Red Ensign* canadien a-t-il été enlevé de l'immeuble de la sylviculture à Québec?
2. Quelles sont les raisons d'une telle mesure?
3. A-t-on signalé des incidents relatifs à ce drapeau flottant sur le bâtiment susmentionné?

N° 2292—*M. Gelber*—6 novembre

Combien en coûterait-il à la station CBLT pour retransmettre en couleurs les émissions de réseau qu'elle retransmet actuellement en blanc et noir?

Avis de motions portant production de documents—A la prochaine séance du mercredi

N° 186—*M. Simpson*—6 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les chèques et toutes les copies reproduites au photostat qui concernent M. Harold Chamberland Banks (connu aussi sous le nom de Hal Banks) et dont il était question dans un article paru dans l'édition du 6 novembre du «Daily Star» de Toronto et qui sont présentement sous la garde du ministère du Travail et/ou du Conseil d'administration des syndicats des transports maritimes ou ailleurs, sous le contrôle du gouvernement.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le lundi 9 novembre	
371 É.O.	Privilèges et élections (*Substance du Bill C–7*).....	8 h. p.m.
	Le mardi 10 novembre	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*).....	10 h. a.m.
253–D	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	10 h. a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*Professeur Ziegel, Université de Saskatchewan*).....	10 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3 h. 30 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 186

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 9 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Communiqué publié à la suite d'une réunion d'experts militaires chargés d'étudier les aspects techniques des opérations de maintien de la paix des Nations-Unies, tenue à Ottawa du 2 au 6 novembre 1964. (Versions française et anglaise)

Du consentement unanime, il est ordonné que ledit communiqué soit imprimé en appendice au hansard de ce jour.

Sur motion de M. Baldwin, pour M. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce), appuyé par M. Rinfret, le troisième rapport du comité permanent du Règlement de la Chambre, présenté à la Chambre le jeudi 5 novembre 1964, est agréé.

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement, et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Que le Comité permanent des relations industrielles soit autorisé à entendre et interroger les membres du Conseil d'administration des syndicats des transports maritimes sur ce qu'ils ont accompli et constaté en s'acquittant de leurs fonctions sux termes de la Loi sur la mise en tutelle des syndicats des transports maritimes et à faire rapport à la Chambre de temps à autre.—*Le ministre du Travail.*

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 2199—*M. Hamilton*

1. Quelles sont la valeur et la quantité des importations de riz au Canada, par pays d'origine, pour chacune des dix dernières années?

2. Quelle est la valeur de toutes les céréales exportées en Chine par le Canada pour chacune des dix dernières années?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 2202—*M. Korchinski*

1. A quelle date la saison de navigation a-t-elle commencé au port de Churchill en 1964?

2. A quelle date la saison de navigation a-t-elle fini au port de Churchill en 1964?

3. Combien de navires ont chargé du blé au port de Churchill en 1964 et sous quel drapeau chacun de ces navires était-il enregistré?

4. Quelle quantité de blé fut chargée chaque jour au port de Churchill et quelle en était la destination?

5. Vers quels pays des envois ont-ils été faits de Churchill en 1964 et quelle quantité de blé fut envoyée à chacun d'eux?

6. Quelle a été la quantité globale de blé expédié pendant la saison entière de 1964 et 1963?

M. Pepin, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce, dépose la réponse à l'ordre susdit.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant l'institution au Canada d'un régime de pension.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il est opportun de présenter une mesure, connue sous le nom de Régime de pensions du Canada, afin d'établir au Canada un programme général de pensions de retraite payable à des cotisants; de prévoir le paiement de prestations supplémentaires, notamment de prestations aux veuves et aux orphelins de cotisants ainsi que de prestations aux cotisants qui deviennent invalides; d'assurer la coordination des pensions payables en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse et des prestations payables aux termes du Régime de pensions du Canada et le paiement de pensions ajustées en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse commençant à tout âge à compter de 65 ans; de permettre l'ajustement des pensions et autres prestations en fonction des augmentations des gains et de la hausse du coût de la vie; de décréter que les fonds provenant de l'administration du Régime de pensions du Canada seront placés dans des titres des provinces, des titres de mandataires provinciaux de la Couronne garantis par une province et des titres du Canada; et de prescrire, en outre, que toutes les dépenses occasionnées par le Régime de pensions du Canada, en particulier les frais d'administration, seront financées au moyen de cotisations versées par les employés et les employeurs et de cotisations versées par des personnes à l'égard de leurs gains provenant du travail qu'elles exécutent pour leur propre compte.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

Mlle LaMarsh, appuyée par M. McIlraith, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-136, Loi instituant au Canada un régime général de

pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Hahn, il est ordonné,—Que le nom de M. Habel soit substitué à celui de M. Addison sur la liste des noms des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Du consentement unanime, le Bill C-75, Loi instituant au Canada un régime général de la pension de vieillesse payable à ses cotisants et à leurs survivants, est révoqué et l'ordre y afférent est retiré.

Avec l'assentiment unanime, la résolution portant la nomination d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes pour étudier un bill instituant un régime général de la pension de vieillesse est modifiée et en voici la teneur:

Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé pour étudier le bill C-136 instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard;

Que vingt-quatre membres de la Chambre des communes soient désignés par la Chambre à une date ultérieure pour faire partie du comité mixte et que le paragraphe (1) de l'article 67 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Que ledit comité ait le pouvoir de convoquer des personnes, d'exiger la production de documents et de dossiers, et d'interroger des témoins; qu'il soit autorisé à présenté à l'occasion des rapports et à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner la publication et que l'article 66 du Règlement soit suspendu à cet égard; et

Qu'un message soit adressé au Sénat demandant qu'il s'unisse à cette Chambre aux fins susdites et choisisse, s'il l'estime opportun, certains de ses membres qui seront du comité mixte dont la formation est proposée.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures quatre minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

A dix heures vingt et une minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2293—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—9 novembre

1. Le gouvernement poursuit-il ou encourage-t-il des recherches sur les effets de la pollution de l'air sur les êtres humains, *a*) dans les régions urbaines, et *b*) dans les régions rurales, et, dans le cas de l'affirmative, dans quelles institutions poursuit-on ces recherches et sous quelle direction?

2. Quel a été le résultat de chaque étude faite au cours de l'année passée?

3. Combien cette recherche a-t-elle coûté au gouvernement pour chacune des cinq dernières années?

N° 2294—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—9 novembre

1. Le gouvernement fait-il ou appuie-t-il des recherches sur les conséquences présentes ou futures de la pollution de l'air sur l'agriculture, et, dans le cas de l'affirmative, dans quelles institutions et sous la direction de qui ces recherches sont-elles faites?

2. Quel a été le résultat de chaque étude faite au cours de l'année passée?

3. Combien cette recherche a-t-elle coûté au gouvernement pour chacune des cinq dernières années?

N° 2295—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—9 novembre

1. Le ministère des Transports poursuit-il ou encourage-t-il des recherches en ce qui a trait aux méthodes de réduction de la pollution de l'air, et, dans le cas de l'affirmative, dans quelles institutions et sous la direction de qui effectue-t-on ces recherches?

2. Quel a été le résultat de chacun des projets de recherches effectués au cours de l'année dernière?

3. Pour chacune des cinq dernières années, combien en a-t-il coûté au gouvernement pour ces recherches?

*N° 2296—*M. Pigeon*—9 novembre

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'accorder une prime, boni ou augmentation de salaire au personnel bilingue de la Gendarmerie royale du Canada? Dans l'affirmative, quand et en quoi consistera-t-il?

2. Sinon, pour quelles raisons?

N° 2297—*M. Pigeon*—9 novembre

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de faire installer un système d'air climatisé à l'édifice fédéral de la ville de Joliette (bureau de poste, assurance-chômage, etc.)? Dans l'affirmative, quand?

2. Sinon, pour quelles raisons?

N° 2298—*M. Pigeon*—9 novembre

1. Le système de protection contre les incendies est-il adéquat au plan Cherrier des arsenaux canadiens à Saint-Paul-l'Ermite, comté de l'Assomption?
2. En quelle année a été acheté le système de pompes à incendie?
3. Les boyaux d'arrosage ont-ils été déjà remplacés?

N° 2299—*M. Pigeon*—9 novembre

1. Combien d'employés travaillent présentement au plan Cherrier des arsenaux canadiens à Saint-Paul-l'Ermite, comté de l'Assomption?
2. Depuis le 1er mai 1963, combien d'employés ont perdu leur emploi?
3. Prévoit-on des contrats importants pour le plan Cherrier?

Avis de motions portant production de documents—A la prochaine séance du mercredi

N° 187—*M. Brewin*—9 novembre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Justice et les procureurs généraux et autres ministres provinciaux concernant les méthodes de modification de la constitution du Canada, ainsi que copie de tous autres textes et documents préparés pour la réunion et présentés à la réunion qui s'est tenue en octobre entre le ministre de la Justice et les procureurs généraux relativement à la modification de la constitution du Canada.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mardi 10 novembre	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*)	10 h. a.m.
253–D	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*Professeur Ziegel, Université de Saskarchewan*)	10 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 12 novembre	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.
	Le vendredi 13 novembre	
308 É.O.	Banque et Commerce (*Bill C–123*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 187

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 10 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Hahn, il est ordonné,—Que le nom de M. Nielsen soit substitué à celui de M. Weichel sur la liste des membres du comité permanent des relations industrielles.

Le Bill C-72, Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à autoriser la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada à faire certaines dépenses d'établissement.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure autorisant la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à faire des dépenses d'établissement et à subvenir aux besoins financiers de sociétés affiliées dans l'année 1964, jusqu'à concurrence de $155,000,000, et à faire certaines dépenses d'établissement ainsi qu'à conclure certains contrats avant le 1er juillet 1965; pourvoyant aux exigences financières d'Air Canada dont le montant ne doit pas excéder $5,000,000, soit sous forme de prêts consentis par Sa Majesté à la Compagnie du National ou

sous forme d'émissions de valeurs de la Compagnie du National, autorisées et garanties par Sa Majesté quant à l'intérêt et au principal, le revenu comptant fourni par l'une ou l'autre des deux méthodes ne devant être affecté qu'aux exigences financières d'Air Canada, les besoins en capital de la Compagnie du National elle-même devant être satisfaits entièrement par la vente d'actions privilégiées à Sa Majesté et au moyen des réserves pour amortissement et escompte sur dettes; autorisant Sa Majesté à continuer d'acheter jusqu'au 31 décembre 1965 les actions privilégiées (4%) de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à concurrence d'un montant annuel de 3 pour cent des revenus bruts de la Compagnie; reportant jusqu'au 31 décembre 1965 le maintien en vigueur du moratoire applicable à l'intérêt sur le prêt de $100,000,000, consenti à la Compagnie aux termes de la Loi de 1952 sur la revision du capital des chemins de fer nationaux du Canada; autorisant Sa Majesté à consentir des prêts à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et à Air Canada pour combler le déficit d'exploitation jusqu'au 30 juin 1965, le remboursement de ces prêts devant être prélevé sur les revenus de la compagnie ferroviaire et d'Air Canada ou, si ces revenus sont insuffisants, effectué au moyen d'un crédit subséquent du Parlement à cette fin; et autorisant la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à porter de $480,000,000, limite présentement permise, à $680,000,000 le montant maximum des valeurs échues ou à échoir, ou des valeurs remboursables par anticipation, qu'il lui est loisible de racheter.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. McIlraith, au nom de M. Gordon, appuyé par M. Pickersgill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-137, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'au 30 juin 1965, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-40, Loi abrogeant certaines lois de la province de Terre-Neuve relatives aux ports et au pilotage.

M. Pickersgill, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-33, Loi constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer du terminus d'Ottawa.

M. Pickersgill, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois sur division et déféré au comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-7, Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada.

M. Pickersgill, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-10, Loi prévoyant l'établissement de Commissions de port.

M. Pickersgill, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Septième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Lloyd Grant Current, de la ville de Waterloo (Ontario), Samuel Eckler, de la cité de Toronto (Ontario), Richard Humphrys, de la cité d'Ottawa (Ontario), et plusieurs autres personnes de différentes provinces canadiennes, en vue d'obtenir une loi constituant en société *Canadian Institute of Actuaries* et/ou «Institut Canadien des Actuaires» et pour d'autres fins.

Interprovincial Pipe Line Company, de la cité d'Edmonton (Alberta), aux fins d'une lois modifiant la loi qui la constitue en société et l'autorisant à subdiviser le nombre de ses actions et à en modifier la valeur au pair, et pour d'autres fins.

Peter Colwell Bawden et Edgar Peter Lougheed, tous deux de la cité de Calgary (Alberta), et Gordon Fripp Henderson, de la cité d'Ottawa (Ontario), en vue d'obtenir une loi constituant en société *Mountain Pacific Pipeline Ltd.*, et pour d'autres fins.

Vladimir Ferdinand Bachynski, Ernest John Klassen, John Shanski de la ville de Tuxedo (Manitoba), et plusieurs autres personnes de différentes cités de la même province, en vue d'obtenir une loi constituant en société *Settlers Savings and Mortgage Corporation* et/ou «Settlers, compagnie d'épargne et d'hypothèque», et pour d'autres fins.

The Canadian Dental Association et/ou «L'Association dentaire canadienne», en vue d'obtenir une loi constituant en société *The Royal College of Dentists of Canada* et/ou «Le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada», et pour d'autres fins.

A dix heures dix-huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à jeudi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant les dispositions de l'article 2 du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2300—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—10 novembre

1. Au 30 septembre 1964, combien d'étudiants dans chacune des provinces et chacun des territoires ont reçu des prêts d'étudiant?

2. Quel était, au 30 septembre 1964, le total des prêts dans chaque province et territoire?

N° 2301—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—10 novembre

En annonçant les rentes sur l'État canadien, *a*) est-il dit quelles primes sont admises à la déduction fiscale, *b*) que les annuités sont imposables, et *c*) y a-t-il la phrase «Voulez-vous payer moins d'impôt sur le revenu?»?

N° 2302—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—10 novembre

Le gouvernement s'efforce-t-il de retenir au Canada, d'une façon quelconque, les vestiges des civilisations indienne, esquimau, nordique ou autres que découvrent chez nous des chercheurs d'autres pays et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont les dispositions prises en ce sens sous forme de lois ou d'accords?

N° 2303—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—10 novembre

Quelle a été la participation du gouvernement, financière ou autre, aux présentes recherches entreprises par le Canada dans l'Île de Pâques?

N° 2304—*M. Ricard*—10 novembre

Y a-t-il eu entente entre le gouvernement de la province de Québec et le gouvernement fédéral pour la construction de centres culturels ou autres édifices commémoratifs du Centenaire? Dans l'affirmative, *a*) quelles sont les dates auxquelles ces ententes furent signées, *b*) dans quelles municipalités ces centres ou édifices seront-ils construits et *c*) quels sont les montants des octrois fédéraux accordés dans chacun de ces cas?

*N° 2305—*M. Ricard*—10 novembre

A compter du 8 avril 1963, jusqu'à date, *a*) combien d'employés civils ont été embauchés, (i) par ordre en conseil, (ii) par concours du Service civil, *b*) combien d'employés civils ont été destitués, *c*) combien d'employés civils ont été mis à la retraite?

N° 2306—*M. Orlikow*—10 novembre

1. Les provinces ont-elles manifesté de l'intérêt concernant la participation des Indiens aux programmes provinciaux, dont il a été question à la Conférence fédérale-provinciale tenue récemment? Dans le cas de l'affirmative, de quelles provinces et de quels programmes s'agit-il?

2. Certaines provinces ont-elles proposé au gouvernement fédéral une entente selon laquelle il y aurait un accroissement des services offerts par la province à la population indienne de ladite province? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces provinces, de quels services s'agit-il et quelles en sont les modalités?

N° 2307—*M. Orlikow*—10 novembre

1. Au cours des dix dernières années combien d'enfants indiens dans chaque province du Canada fréquentaient les différentes écoles primaires suivantes: *a*) les internats indiens, *b*) les externats séparés pour les écoliers indiens, *c*) les écoles publiques ou séparées régulières?

2. Au cours des dix dernières années combien d'enfants indiens dans chaque province du Canada fréquentaient les différentes écoles secondaires suivantes: *a*) les internats indiens, *b*) les externats séparés pour les élèves indiens, *c*) les écoles publiques ou séparées régulières?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi le 18 novembre

N° 188—*M. Fisher*—10 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les allocutions et de tous les communiqués aux journaux de M. John J. Deutsch, président du Conseil économique du Canada.

Dépôt de bills—Jeudi prochain

10 novembre—*M. Carter*—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (Émissions tendant à corrompre les mœurs).»

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 12 novembre	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	10 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3 h. 30 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 188

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Rapport sur l'examen actuariel quinquennal de la situation au 31 décembre 1962 du Compte de pension de retraite au Fonds du revenu consolidé, conformément à la Partie I de la Loi sur la pension du service public, article 33, chapitre 47 des statuts du Canada, 1952-1953. (Versions anglaise et française)

M. Gordon dépose à la Chambre,—Rapport sur l'examen actuariel quinquennal du Compte de prestations de décès des forces régulières au Fonds du revenu consolidé au 31 décembre 1960, conformément à la Partie II de la Loi sur la pension du service civil, article 48, chapitre 64 des statuts du Canada, 1953-1954. (Versions anglaise et française)

M. Gordon dépose à la Chambre,—Rapport sur l'examen actuariel quinquennal du Compte de prestations de décès du service public établi au Fonds du revenu consolidé, au 31 décembre 1962, conformément à la Partie II de la Loi sur la pension du service civil, article 48, chapitre 64 des statuts du Canada, 1953-1954. (Versions anglaise et française)

M. Carter, appuyé par M. Rinfret, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-138, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (Émissions tendant à corrompre les mœurs), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill C-72, Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision

de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport, est étudié de nouveau en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (*documents*)

L'article n° 136 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Grégoire, appuyé par M. Rondeau: Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport préparé par certains fonctionnaires du ministère des Finances, concernant les dépenses faites par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces du Canada.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Bélanger,
Boutin,
Caouette,
Dionne,
Girouard,
Grégoire,
Howard,
Latulippe,
Lessard (Lac-Saint-Jean),
Peters,
Scott—11.

CONTRE

Messieurs

Alkenbrack,
Badanai,
Baldwin,
Barnett,
Batten,
Benson,
Berger,
Bigg,
Boulanger,
Byrne,
Cardin,
Caron,
Carter,
Cashin,
Choquette,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Cooper,
Cyr,
Danforth,
Deachman,
Diefenbaker,
Doucett,
Drury,
Éthier,
Eudes,
Forest,
Forgie,
Foy,
Francis,
Gelber,
Gendron,
Godin,
Gordon,
Granger,
Gray,
Greene,
Gundlock,
Habel,
Haidasz,
Hays,
Hellyer,
Honey,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe (Wellington-Huron),
Irvine,
Jewett (Mlle),
Kelly,
Klein,
Knowles,
Konantz (Mme),
Lachance,
Laing,
LaMarsh (Mlle),
Lambert,
Lamontagne,
Leboe,
Lloyd,
Loney,
Legault,
Macdonald,
Mackasey,
MacLean (Queens),
MacNaught,
Macquarrie,
McBain,
McIlraith,
McIntosh,
Madill,
Martin (Essex-Est),
Matheson,
Millar,
More,
Moreau,
Munro,
Nasserden,
Nielsen,
Nugent,
O'Keefe,
Olson,
Ormiston,
Otto,
Ouellette,
Pascoe,
Pennell,
Pickersgill,
Pigeon,
Pilon,
Rapp,

Ricard,	Starr,	Tucker,	Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Rinfret,	Stenson,	Turner,	Webb,
Rock,	Tardif,	Vincent,	Winkler,
Rouleau,	Teillet,	Wahn,	Woolliams—110.
Ryan,	Thomas,	Watson (Assiniboïa),	

(*Bills privés*)

L'ordre n° 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Basford, appuyé par M. Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), que le Bill S-13, Loi constituant en corporation la Laurentide Bank of Canada, soit maintenant lu une deuxième fois;

Le débat se poursuit;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill C-72, Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger à nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trois minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

A dix heures trente-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2308—*M. Lessard* (Lac-Saint-Jean)—12 novembre

1. Quel est le nom des compagnies qui se sont établies dans les régions désignées?

2. A quel endroit se sont-elles établies?

3. Quel a été le montant inscrit aux certificats pour chacune de ces compagnies et quel est leur genre de production?

N° 2309—*M. Lessard* (Lac-Saint-Jean)—12 novembre

1. Quelle est la valeur des installations des sociétés de la Couronne pour chacune des provinces du Québec et de l'Ontario?

2. Quels sont le nombre de leurs employés et le montant global des salaires versés pour chacune de ces provinces?

N° 2310—*M. Peters*—12 novembre

1. Combien de cas de suicide se sont-ils produits dans les pénitenciers fédéraux ces cinq dernières années et, si de tels cas se sont produits, quel est le nom des intéressés, de quelle prison s'agit-il, à quelle date se situe le suicide en question et dans quelles circonstances s'est-il produit?

2. A-t-on ordonné de mener une enquête sur chacun de ces cas et, sinon, pour quelle raison s'en est-on abstenu?

3. Durant la même période, quel a été le nombre des tentatives sérieuses de suicide et quel a été le nombre des tentatives factices dont le but n'était pas de causer la mort?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 189

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. l'Orateur fait connaître à la Chambre qu'un Message a été reçu de Sa Majesté la reine, dont il est donné lecture. En voici la teneur:

J'ai été très touchée par l'Adresse conjointe que m'ont envoyée le Sénat et la Chambre des communes du Canada.

Le fait d'être au Canada pour les célébrations du centenaire des premières réunions des Pères de la Confédération à Charlottetown et Québec nous a été une source de profonde satisfaction à mon mari et à moi.

Nous vous savons gré des sentiments loyaux et sincères que vous nous avez exprimés et nous vous offrons nos vœux sincères.

«Élisabeth R»

Le 30 octobre 1964

Sur motion de M. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce), appuyé par M. Winch, il est ordonné,—Que les pétitions de The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company et de Canadian-Montana Pipe Line Company en vue d'une loi modifiant la loi qui les constitue en société, déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement, soient déférées au Comité permanent du Règlement avec le dix-neuvième rapport s'y rapportant du greffier des pétitions présenté à la Chambre le 30 octobre 1964, afin que le Comité avise à la présentation des recommandations qu'il jugera utiles.

M. Laing, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Plan d'aménagement urbain, Jasper (Alberta), daté de 1963, préparé par M. H. Peter Oberlander pour la Direction des parcs nationaux du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. (Version anglaise)

Le Bill C-72, Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié dans sa forme modifiée, et la troisième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

1	Traitements et dépenses du bureau	$ 106,000 00

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

1	Traitements et éventualités de la Commission, y compris les gratifications accordées en vertu du Programme des primes à l'initiative du Service public du Canada	5,516,500 00

CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

35	Administration	817,920 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

L'ordre n° 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

L'ordre n° 2 est appelé et, comme il n'est pas abordé, perd son rang et est porté au bas de la liste, en conformité des dispositions du paragraphe 2 de l'article 19 du Règlement.

Les ordres n°s 3 à 6 inclusivement sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-70, Loi modifiant la Loi sur les grains du Canada (Délivrance de permis aux élévateurs dits «off-tracks»);

M. Olson, appuyé par M. Bélanger, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Winch, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question qui fait l'objet du bill soit déférée au comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques pour étude et rapport;

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

A six heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2311—*M. Pigeon*—13 novembre

Quand le dernier mandat de M. Donald Gordon, président du C.N.R., a-t-il été renouvelé et pour combien d'années?

N° 2312—*M. Prittie*—13 novembre

1. Combien d'officiers de l'A.R.C. occupent actuellement les logements destinés au personnel marié, dans la région d'Ottawa?

2. Combien y a-t-il d'officiers sur la liste d'attente relativement à ces logements à l'heure actuelle?

3. Combien de logements destinés au personnel marié occupent actuellement les sous-officiers et les aviateurs, dans la région d'Ottawa?

4. Combien de sous-officiers et d'aviateurs figurent actuellement sur la liste d'attente relativement aux logements destinés au personnel marié?

5. S'il existe une liste d'attente séparée à l'intention des aviateurs, à l'exclusion des sous-officiers, combien de noms apparaissent sur la liste à l'heure actuelle?

N° 2313—*M. Mather*—13 novembre

Les sucres artificiels, à faible teneur en calorie, ont-ils une réelle valeur dans les régimes d'amaigrissement?

N° 2314—*M. Coates*—13 novembre

1. Quelle formule a été employée pour fixer le montant de la subvention de $800,000 pour la construction d'un passage de la rivière Petitcodiac près de Moncton en vertu de la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes?

2. Quel est le coût estimatif de cette traversée et quel en est le genre de construction?

3. Un contrat a-t-il été signé par les parties intéressées à la traversée et, dans le cas de l'affirmative, à quelle date ce contrat a-t-il été signé et quels en sont les signataires?

4. A quel endroit construira-t-on ce passage et la propriété sur laquelle il sera construit appartient-elle à présent au gouvernement fédéral ou au gouvernement du Nouveau-Brunswick?

5. A quelles occasions le gouvernement fédéral a-t-il accordé des subventions pour des traversées de rivière dans une province du Canada avant que n'aient été établis le coût, le genre de passage et l'endroit de la construction?

N° 2315—*M. Coates*—13 novembre

1. Le ministère de l'Agriculture a-t-il l'intention de transférer son centre de recherches sur la culture des bleuets de Tower Hill, au Nouveau-Brunswick, à la ferme expérimentale de Kentville, en Nouvelle-Écosse?

2. De quel comté en Nouvelle-Écosse provient la plus grande partie de la récolte de bleuets de Nouvelle-Écosse et existe-t-il une ferme expérimentale dans ce comté? Dans le cas de l'affirmative, où est-elle située?

N° 2316—*M. Coates*—13 novembre

1. Combien d'employés permanents et saisonniers ont travaillé à la ferme expérimentale de Nappan depuis 1954-1955?

2. Quel a été le chiffre des salaires payés à la ferme expérimentale de Nappan chaque année depuis 1954-1955?

N° 2317—*M. Coates*—13 novembre

Quel est le chiffre total des contrats que le gouvernement fédéral a adjugés aux chantiers maritimes d'Halifax, de 1957-1958 à 1963-1964, et le nombre total de contrats adjugés jusqu'à ce jour pour l'année financière 1964-1965?

N° 2318—*M. Coates*—13 novembre

1. A quelle date invitera-t-on les offres pour la construction d'un nouvel immeuble du gouvernement fédéral à Amherst, Nouvelle-Écosse?

2. Quels sont les ministères du gouvernement qui auront des bureaux dans cet immeuble nouveau du gouvernement fédéral?

3. Quel sera le coût estimatif de cet immeuble?

N° 2319—*M. Horner* (Acadia)—13 novembre

1. Le gouvernement de l'Alberta a-t-il fait une demande en vertu soit de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies soit de la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, pour obtenir de l'aide en vue de construire un barrage réservoir près de la ville de Hanna sur le lac Fox afin d'améliorer la situation de la région en ressources hydrauliques?

2. Le gouvernement de l'Alberta a-t-il fait une demande sous l'empire de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies ou de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, en faveur d'un barrage (connu sous le nom de Cameron Dam) au nord de Youngstown, Alberta sur le ruisseau Sounding?

3. La Régie des ressources hydrauliques du gouvernement de l'Alberta a-t-elle permis à l'Administration du rétablissement agricole des Prairies de construire sur le ruisseau Blood Indian au sud de Youngstown? Dans le cas de l'affirmative, quand la construction va-t-elle commencer?

N° 2320—*M. Howard*—13 novembre

1. A-t-on institué des procédures d'expulsion contre une certaine Isodele Belfont (née Dreckman)?

2. Le gouvernement des États-Unis a-t-il formulé des instances au sujet d'Isodele Belfont?

3. Quels sont les motifs des procédures d'expulsion?

4. Le gouvernement sait-il que Isodele Belfont est mariée et son mari fait-il aussi l'objet des procédures en question, ou encore fait-il l'objet de procédures distinctes?

N° 2321—*M. Matheson*—13 novembre

1. Quel est le salaire annuel d'un chapelain au service d'un pénitencier fédéral?

2. Le chapelain est-il logé, en plus de son salaire?

3. Quelles commodités, s'il en est, le chapelain reçoit-il gratuitement?

N° 2322—*M. Matheson*—13 novembre

1. Le gouvernement possède-t-il des statistiques en ce qui concerne les érables qui meurent depuis quelques années?

2. A-t-on étudié comment lutter contre le dépérissement des érables, et dans ce cas, quels ont été les résultats?

Dépôt de bills—Lundi prochain

13 novembre—*M. Ormiston*—Bill intitulé: «Loi prévoyant l'ouverture d'un crédit agricole national suffisant en faveur de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO et le Régime de pensions du Canada)».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 16 novembre	
371 É.O.	Privilèges et élections (*Substance du Bill C–7*).....	8 h. p.m.
	Le mardi 17 novembre	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*Retail Council of Canada*).....	10 h. a.m.
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*Ministère de la Production de défense*).....	11 h. a.m.
307 É.O.	Règlement (*Pétitions en retard*).....	1 h. 45 p.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 19 novembre	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	10 h. a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*).....	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*Ministère de la Production de défense*).....	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3 h. 30 p.m.

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 20 novembre	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 190

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 2249—*M. Howe* (Hamilton-Sud)

Quels sont *a*) le taux de mortalité infantile, *b*) le taux de mortalité générale, *c*) le revenu moyen, *d*) le taux de chômage à Cornerbrook, Terre-Neuve; New Glasgow, Sydney, Sydney Mines, Amherst, Springhill, Inverness et Liverpool, Nouvelle-Écosse; Campbellton, Minto, St. Stephen, Sussex et Woodstock, Nouveau-Brunswick; Rouyn, Shawinigan, Mont-Laurier, La-Tuque, Saint-Jean, Dolbeau, Jonquière, Port-Alfred, Louiseville, Causapscal, Matane, La-Malbaie et Val-d'Or, Québec; Brantford, Cornwall, Windsor, Pembroke, Timmins, Wallaceburg, Elliot Lake et Chatham, Ontario; et à Blairmore, Alberta—Colombie-Britannique?

M. Pepin, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 2250—*M. Howe* (Hamilton-Sud)

Quels sont *a*) le taux de la mortalité infantile, b) le taux de la mortalité générale, c) le revenu moyen, *d*) le taux de chômage à Halifax (N.-É.); à Montréal et Québec (P.Q.); à Hamilton, Toronto et London (Ont.); à Winnipeg (Man.); à Regina et Saskatoon (Sask.); à Edmonton et Calgary (Alberta); à Vancouver et Victoria (C.-B.)?

M. Pepin, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Il est donné lecture de l'ordre portant troisième lecture du Bill C-72, Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport;

M. Pearson, appuyé par M. Pickersgill, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Mlle LaMarsh, avec l'appui de M. McIlraith, propose,—Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé pour étudier le bill C-136 instituant un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard;

Que vingt-quatre membres de la Chambre des communes soient désignés par la Chambre à une date ultérieure pour faire partie du comité mixte et que le paragraphe (1) de l'article 67 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet égard;

Que ledit comité ait le pouvoir de convoquer des personnes, d'exiger la production de documents et de dossiers, et d'interroger des témoins; qu'il soit autorisé à présenter à l'occasion des rapports et à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner la publication et que l'article 66 du Règlement soit suspendu à cet égard; et

Qu'un message soit adressé au Sénat demandant qu'il s'unisse à cette Chambre aux fins susdites et choisisse, s'il l'estime opportun, certains de ses membres qui seront du comité mixte dont la formation est proposée.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-136, Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard;

Mlle LaMarsh, avec l'appui de M. McIlraith, propose—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat et ledit débat est interrompu.

Avec l'assentiment unanime, Mlle LaMarsh, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Rapport actuariel relatif au Régime de pensions du Canada, daté du 6 novembre 1964. (Texte anglais)

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures deux minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 octobre 1964, demandant copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1964 entre le ministère des Transports ou tout autre organisme ou service de ce ministère, établi en Colombie-Britannique, et toute personne, groupement ou organisation et concernant le quai de Port-Simpson (C.-B.), ainsi que le chargement et/ou le déchargement des marchandises à ce quai.—(*Avis de motion portant production de documents n° 178*)

A dix heures onze minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant les dispositions de l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

*N° 2323—*M. Martineau*—16 novembre

De quel Ministre relève l'agriculture de l'Est du Canada?

*N° 2324—*M. Pigeon*—16 novembre

1. Le gouvernement fédéral a-t-il, depuis le 1er mai 1963, formulé une demande officielle aux autorités du gouvernement de Québec pour que le nom du lac Harrington (P.Q.), résidence d'été du premier ministre, soit changé en celui de «Lac Mousseau» ou d'un autre nom français? Sinon, pour quelles raisons?

2. Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention d'entreprendre les démarches appropriées pour que ce changement soit effectué? Dans l'affirmative, quand?

N° 2325—*M. Basford*—16 novembre

1. Quels sont les noms, les adresses et les occupations principales des directeurs, des agents exécutifs et des membres du conseil consultatif de la Société d'assurance des crédits à l'exportation?

2. En ce qui a trait aux ententes de financement comptant faites en vertu de l'Article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, depuis le 1er janvier 1964 jusqu'à aujourd'hui, soit par le Canada seulement soit comme faisant partie d'une entreprise mixte ou de consortiums internationaux, quels sont *a*) les pays et les importateurs, *b*) les produits financés, *c*) le nom et l'adresse de l'exporteur, et *d*) le montant dont le Canada a autorisé le financement?

3. Où la Société d'assurance des crédits à l'exportation maintient-elle des succursales au Canada?

4. Quels facteurs militent contre une succursale de la S.A.C.E. à Vancouver (C.-B.)?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 17 novembre	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*Retail Council of Canada*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*Ministère de la Production de défense*)	11 h. a.m.
307 É.O.	Règlement (*Pétitions en retard*)	1 h. 45 p.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 19 novembre	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m.
371 É.O.	Défense (*Ministère de la Production de défense*)	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.
	Le vendredi 20 novembre	
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 191

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 17 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce), du comité permanent du Règlement, présente le quatrième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Conformément à son ordre de renvoi du 13 novembre 1964, le Comité a étudié les pétitions suivantes en faveur de bills d'intérêt privé, déposées après le délai prévu à l'article 93 du Règlement, ainsi que le rapport du greffier des pétitions déposé le 30 octobre 1964.

1. *Pétition de la Canadian-Montana Pipe Line Company*

Le représentant du pétitionnaire a déclaré que les études relatives à l'opportunité d'obtenir l'autorisation d'entreprendre l'exploration et le forage ont commencé vers la fin de 1963. Ce n'est que le 15 avril 1964, lors de l'assemblée annuelle de la société, qu'une décision a été prise sur ces questions. La pétition a ensuite été préparée et déposée le 7 juillet 1964.

On a demandé que la pétition soit reçue et qu'on renonce aux frais qui en découlent.

2. *Pétition de Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*

Le conseiller juridique du pétitionnaire a déclaré que le retard apporté au dépôt de la pétition vient du fait que ce dernier était alors en négociations avec les Chemins de fer nationaux relativement au transport du pont-rail. En outre, le pétitionnaire était en train de négocier certaines questions financières.

On a demandé que la pétition soit reçue et qu'on renonce aux frais qui s'ensuivent.

Après examen des pétitions en faveur des bills d'intérêt privé numérotés 1 et 2 ci-dessus, le Comité recommande que l'application de l'article 93 du

Règlement de la Chambre soit suspendue et que ces pétitions soient reçues. Les frais imposables, ainsi qu'il est prévu aux alinéas *a*) et c) du paragraphe (3) de l'article 94, s'élèvent à $300 dans chaque cas.

Les pétitions susmentionnées et le rapport du greffier des pétitions s'y rapportant sont renvoyés avec le présent rapport.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Whelan, il est ordonné,—Que les noms de MM. Foy et Hahn soient substitués à ceux de MM. Asselin (Richmond-Wolfe) et Granger sur la liste des membres du comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau.

M. Ormiston, appuyé par M. Horner (The Battlefords), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-139, Loi prévoyant l'ouverture d'un crédit agricole national suffisant en faveur de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO et le Régime de pensions du Canada), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de Mlle LaMarsh, appuyée par M. McIlraith: Que le Bill C-136, Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures sept minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 11 novembre 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

A dix heures trente-trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2326—*M. Howard*—17 novembre

1. Quel est le nom de chaque médecin qui a soigné les Indiens de la réserve de Millbrook en Nouvelle-Écosse depuis le 1er janvier 1954 et quelles sont les dates auxquelles les médecins en question sont entrés en fonctions sur ladite réserve?

2. Les Indiens de ladite réserve sont-ils libres de se faire soigner par le médecin de leur choix et, dans le cas de l'affirmative, les frais médicaux encourus alors sont-ils réglés par une commission ou un organisme de l'État?

N° 2327—*M. MacEwan*—17 novembre

1. A-t-on mis en adjudication le réarmement, les réparations ou la transformation du *Skeena*?

2. Quels sont les noms des soumissionnaires et les montants des soumissions?

3. A quelle compagnie le contrat a-t-il été adjugé et le montant du contrat représente-t-il un prix définitif?

N° 2328—*M. MacEwan*—17 novembre

1. A-t-on demandé des soumissions pour des réparations au garde-côte *Wolfe*?

2. A quelles entreprises a-t-on demandé des soumissions et quels ont été les montants de ces soumissions?

3. A quelle entreprise a-t-on adjugé le contrat?

4. Dans combien de temps le travail sera-t-il terminé?

N° 2329—*M. MacEwan*—17 novembre

1. Quel a été le montant total des travaux du gouvernement confiés à des chantiers maritimes de la province de Québec, y compris les sociétés *Canadian Vickers, Marine Industries, Geo. T. Davie Ltd.* et *Davie Shipyards,* durant les six derniers mois, à l'exclusion des contrats de nouvelle construction?

2. Quel a été le montant total des travaux du gouvernement confiés à des chantiers maritimes des provinces de l'Atlantique durant les six derniers mois, à l'exclusion des nouvelles constructions?

3. Quels travaux du gouvernement ont été confiés, durant les six derniers mois, à des chantiers maritimes de la province de Québec, et quels sont les noms de ces chantiers maritimes, les noms des navires en cause, et les montants des divers contrats?

4. Quels travaux du gouvernement ont été confiés, durant les six derniers mois, à des chantiers maritimes de la province de Québec à la suite d'appels d'offres, y compris les montants des offres, les noms des navires en cause, et les chantiers maritimes qui ont obtenu les contrats?

N° 2330—*M. MacEwan*—17 novembre

1. A-t-on demandé des soumissions pour la réparation en plus du radoub annuel du garde-côte *Saurel?*

2. Où le garde-côte *Saurel* a-t-il été utilisé au cours des six derniers mois?

3. Quelles entreprises ont été priées de soumissionner et quels étaient les montants des diverses soumissions?

4. A quelle entreprise a-t-on adjugé le contrat?

N° 2331—*M. MacEwan*—17 novembre

1. A-t-on fait des appels d'offres pour des radoubs supplémentaires aux réparations en cale sèche du garde-côte *Eider?*

2. Quel genre de bateau est l'*Eider* et où a-t-il été utilisé au cours des six derniers mois?

3. Quelles sociétés a-t-on invitées à soumissionner et quels ont été les montants des diverses offres?

4. A quelle société a-t-on accordé les contrats?

N° 2332—*M. MacEwan*—17 novembre

1. A-t-on lancé des appels d'offres pour la remise en état, les réparations ou la transformation de l'*Algonquin?* Dans le cas de la négative, à quelle entreprise a-t-on confié ces travaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels étaient les noms des soumissionnaires et le montant des offres pour la remise en état ou la transformation de l'*Algonquin?*

3. A quelle société a-t-on adjugé le contrat et le montant de ce contrat représente-t-il un prix définitif?

N° 2333—*M. Mandziuk*—17 novembre

Le ministère des Postes songe-t-il à augmenter les contrats des facteurs ruraux du Manitoba afin de compenser la hausse de la taxe sur l'essence dans cette province? Dans le cas de l'affirmative, donnera-t-on à ces augmentations un effet rétroactif à compter de la date d'entrée en vigueur de la taxe?

N° 2334—*M. Orlikow*—17 novembre

1. Le gouvernement est-il au courant des enquêtes qui ont été entreprises pour le compte du Service canadien de la faune sur les effets de l'usage de l'insecticide appelé phosphamidon au Nouveau-Brunswick?

2. L'enquête a-t-elle révélé qu'un grand nombre d'oiseaux sont morts dans la région arrosée au phosphamidon?

3. Le gouvernement envisage-t-il d'interdire l'usage du phosphamidon, au moins jusqu'à ce que de nouvelles épreuves aient été faites?

N° 2335—*M. Orlikow*—17 novembre

1. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour examiner les circonstances qui ont entouré la levée illégale de dossiers, y compris la «liste d'interdiction» du Bureau de la *S.I.U.* (Union internationale des marins) à Montréal?

2. Le gouvernement sait-il quand et par qui ces listes ont été levées?

3. Le gouvernement sait-il où se trouvent ces listes à l'heure actuelle?

N° 2336—*M. Douglas*—17 novembre

1. Combien de contrats la société G. A. Boulet, Limitée, de Saint-Tite, Comté de Laviolette (P.Q.), a-t-elle obtenus du ministère de la Défense nationale en 1962, 1963 et en 1964?

2. La société G. A. Boulet, Limitée était-elle le plus bas soumissionnaire pour tous ces contrats? Dans le cas de la négative, quelle offre la société G. A. Boulet, Limitée a-t-elle faite et qui a fait la meilleure offre et quel en était le montant?

3. Quels contrats la société G. A. Boulet exécute-t-elle actuellement?

4. Une grève est-elle en cours à l'usine de la société G. A. Boulet, Limitée?

5. Le gouvernement sait-il si la grève est causée par le refus de la société G. A. Boulet, Limitée de négocier avec son personnel?

N° 2337—*M. Orlikow*—17 novembre

1. Les requérants de la station privée de télévision à Montréal (CFCF) dont la demande a été acceptée, ont-ils promis au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion qu'au cas où on leur accorderait les droits de télévision pour Montréal, ils consacreraient certains pourcentages de leurs émissions à des programmes instructifs, à des programmes pour enfants, à des programmes d'affaires publiques et à des programmes d'art dramatique? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels sont les pourcentages alloués à chacun des genres de programme susmentionnés, *b*) depuis que la station existe, quelle a été la proportion des émissions de CFCF effectivement consacrées à des programmes des genres susmentionnés?

2. Les requérants de la station privée de télévision à Montréal (CFCF) dont la demande a été acceptée, ont-ils promis au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion qu'au cas où on leur accorderait les droits de télévision pour Montréal, ils consacreraient un certain pourcentage de leurs heures de choix à des émissions réputées d'origine canadienne et dans le cas de l'affirmative, *a*) quel pourcentage ont-ils promis, *b*) depuis qu'elle existe quel a été le pourcentage des émissions canadiennes diffusées par la station CFCF?

3. Les requérants de la station privée de télévision à Montréal (CFCF) dont la demande a été acceptée, ont-ils promis au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion qu'au cas où on leur accorderait les droits de télévision pour Montréal, ils consacreraient un pourcentage déterminé de leurs émissions à des programmes locaux en direct et canadiens? Dans le cas de l'affirmative, *a*) combien de temps et quel pourcentage du total ont-ils promis au Bureau des gouverneurs, *b*) depuis qu'elle existe, combien d'émissions locales en direct et canadiennes la station CFCF a-t-elle diffusées?

4. Les requérants de la station privée de télévision à Montréal (CFCF) dont la demande a été acceptée, ont-ils promis au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion qu'au cas où on leur accorderait les droits de télévision pour Montréal ils consacreraient leurs émissions du matin (s'il en est) à des émissions instructives en collaboration avec l'Université Sir George Williams? Dans le cas de l'affirmative, *a*) la station CFCF diffuse-t-elle des émissions le matin, *b*) combien d'émissions instructives cette station CFCF a-t-elle diffusées depuis qu'elle existe?

N° 2338—*M. Douglas*—17 novembre

1. Quel était le taux de salaire des nettoyeurs à l'emplacement du SAGE à North Bay en janvier 1964?

2. Y a-t-il eu des nettoyeurs qui ont reçu un montant inférieur à celui que mentionnaient les circulaires du Service Civil?

3. Les circulaires du service civil relatives aux postes de nettoyeurs mentionnaient-elles une augmentation de salaire tous les six mois jusqu'à un maximum déterminé?

4. Tous les nettoyeurs ont-ils reçu leur augmentation de salaire à la fin de chaque période de 6 mois?

N° 2339—*M. Douglas*—17 novembre

1. Quand a-t-on cessé de payer des allocations de voyage aux préposés d'aéroport?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de payer de nouveau de telles allocations de voyage?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 189—*M. Howard*—17 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné pour la production d'une liste des noms et adresses de tous les médecins qui ont soigné les Indiens de la réserve de Millbrook, en Nouvelle-Écosse, depuis le 1er janvier 1955, et auxquels des honoraires ont été versés pour des services médicaux, liste indiquant la somme payée à chaque médecin chaque année et le nom de celui-ci.

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Jeudi prochain

17 novembre—*M. Asselin* (Notre-Dame-de-Grâce) (*président du Comité permanent du Règlement de la Chambre*):

Que le quatrième rapport du Comité permanent du Règlement de la Chambre, présenté à la Chambre le mardi 17 novembre 1964, soit maintenant agréé.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 18 novembre	
208 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Substance des Bills C–21 et C–43*)	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 19 novembre	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m.
371 É.O.	Défense (*Ministère de la Production de défense*)	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.
	Le vendredi 20 novembre	
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 192

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Drury, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Texte d'un résumé concernant la situation à Elliot-Lake, publié par M. G. M. Galimbert, de la Commission des ressources hydrauliques d'Ontario. (Texte anglais)

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Pilon, il est ordonné,—Que les noms de MM. Enns, Fleming (Okanagan-Revelstoke), Nugent et Cantelon soient substitués à ceux de MM. Kindt, Loney, Noble et Pugh sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Pilon, il est ordonné,—Que le nom de M. Girouard soit substitué à celui de M. Southam sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Pilon, il est ordonné,—Que les noms de MM. McNulty et Mullaly soient substitués à ceux de Mlle Jewett et M. MacLean sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 2281—*M. Martin* (Timmins)

1. Combien de passagers d'Air Canada sont *a*) montés, *b*) descendus à chacune des villes de Sudbury, North-Bay et Timmins, en Ontario, durant chaque mois à partir du 1er janvier 1963 jusqu'au 31 octobre 1964?

2. Quel a été le revenu pour Air Canada de la vente des billets dans chacune des villes de Sudbury, North-Bay et Timmins, en Ontario, durant chaque mois depuis le 1er janvier 1963 jusqu'au 31 octobre 1964?

3. Quel a été le revenu mensuel pour Air Canada au vol n° 241 (Ottawa-Toronto) du 1er janvier 1963 au 31 octobre 1964?

M. Cantin, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Les avis de motions portant production de documents nos 183, 184 et 187 sont réservés à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copies des derniers modèles de drapeau, dans les catégories A, B et C, selon le vote du Comité spécial du drapeau canadien et donné en détail dans le rapport du Comité, à la page 834 des *Procès-verbaux* de la Chambre du 29 octobre 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 185—M. Flemming (Victoria-Carleton)*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de tous les chèques et toutes les copies reproduites au photostat qui concernent M. Harold Chamberland Banks (connu aussi sous le nom de Hal Banks) et dont il était question dans un article paru dans l'édition du 6 novembre du «Daily Star» de Toronto et qui sont présentement sous la garde du ministère du Travail et/ou du Conseil d'administration des syndicats des transports maritimes ou ailleurs, sous le contrôle du gouvernement.—(*Avis de motion portant production de documents n° 186—M. Simpson*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toutes les allocutions et de tous les communiqués aux journaux de M. John J. Deutsch, président du Conseil économique du Canada.—(*Avis de motion portant production de documents n° 188—M. Fisher*)

M. Tremblay, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Instruction n° 4 émise le 28 octobre 1964 par la Direction de l'enregistrement de la citoyenneté au sujet de la mise en montre des portraits de Sa Majesté la reine et des armoiries du Canada dans les tribunaux de la citoyenneté. (Texte anglais)

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné,—1. Que, à compter de demain jeudi 19 novembre, la Chambre étudie les prévisions de dépenses au cours de chaque séance et que, le 27 novembre prochain au plus tard, il soit statué sur tous les crédits du Budget principal et des Budgets supplémentaires (A), (B) et (C) ainsi que sur toutes les phases des Bills de subsides pertinents, et

2. Que l'Orateur quitte le fauteuil, sans mise aux voix, lundi et mardi de la semaine prochaine et que les heures réservées aux affaires inscrites au nom des députés soient supprimées durant cette période.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de Mlle LaMarsh, appuyée par M. McIlraith: Que le Bill C-136, Loi instituant au Canada un régime de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

Le Sénat transmet à la Chambre un message pour l'informer qu'il se joint à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte des deux Chambres du Parlement qui sera chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard»;

Que douze membres du Sénat seront désignés par le Sénat à une date ultérieure pour faire partie du comité mixte;

Que ledit comité sera autorisé à convoquer et interroger des témoins, à exiger la production de documents et de dossiers et à présenter à l'occasion des rapports, ainsi qu'à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il pourra ordonner la publication, et à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat.

Le débat reprend sur le projet de motion de Mlle LaMarsh, appuyée par M. McIlraith: Que le Bill C-136, Loi instituant un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Armstrong,
Asselin (Notre-Dame-de-Grâce),
Badanai,
Baldwin,
Barnett,
Basford,
Batten,
Beer,
Bell,
Benidickson,
Benson,
Berger,
Blouin,
Boulanger,
Brewin,
Brown,
Byrne,
Cadieux,
Cameron (High Park),
Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles),
Cantelon,
Cantin,
Cardiff,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chapdelaine,
Chatterton,
Choquette,
Chrétien,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Cooper,
Côté (Chicoutimi),
Cowan,
Crossman,
Cyr,
Danforth,
Dinsdale,
Doucett,
Douglas,
Drouin,
Drury,
Enns,
Éthier,
Eudes,
Fane,
Favreau,
Fleming,
Forest,
Forgie,
Foy,
Frenette,
Gelber,
Godin,
Gordon,
Grafftey,
Granger,
Gray,
Guay,
Gundlock,
Habel,
Hahn,
Haidasz,
Hamilton,
Harkness,
Harley,
Hellyer,
Honey,
Horner (The Battlefords),
Howard,
Howe (Wellington-Huron),
Irvine,
Jewett (Mlle),
Jones (Mme),
Jorgenson,
Kennedy,
Kindt,
Klein,
Knowles,
Korchinski,
Lachance,
Laing,
LaMarsh (Mlle),
Lambert,
Laverdière,
Leboe,
Leduc,
Lessard (Lac-Saint-Jean),
Lloyd,
Loiselle,
Loney,
Legault,
Macaluso,
Macdonald,

MacEachen,
MacEwan,
MacInnis,
Mackasey,
MacLean (Queens),
MacNaught,
MacRae,
McBain,
McCutcheon,
McIlraith,
McIntosh,
McLean (Charlotte),
McMillan,
McNulty,
McWilliam,
Madill,
Mandziuk,
Martin (Essex-Est),
Martineau,
Matheson,
Matte,
Millar,
Mitchell,
Monteith,
Moore,
More,
Moreau,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Mullally,
Munro,
Nesbitt,
Nicholson,
Nielsen,
Nixon,
Nugent,
O'Keefe,
Olson,
Orlikow,
Ormiston,
Otto,
Pascoe,
Paul,
Pearson,
Pennell,
Pepin,
Peters,
Pickersgill,
Pigeon,
Pilon,
Prittie,
Prud'homme,
Pugh,
Rapp,
Rhéaume,
Ricard,
Rinfret,
Robichaud,
Rochon,
Rouleau,
Roxburgh,
Ryan,
Scott,
Sharp,
Simpson,
Skoreyko,
Smith,
Starr,
Stefanson,
Stenson,
Stewart,
Tardif,
Teillet,
Tremblay,
Tucker,
Turner,
Wadds (Mme),
Wahn,
Watson (Assiniboïa),
Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Webb,
Webster,
Weichel,
Whelan,
Willoughby,
Winch,
Winkler—184.

CONTRE

Aucun.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Tucker, il est ordonné,—Que les membres de la Chambre des communes désignés pour faire partie du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, institué le 16 novembre 1964, soient: MM. Aiken, Basford, Cameron (High Park), Cantelon, Cashin, Chatterton, Côté (Longueuil), Francis, Gray, Gundlock, Klein, Knowles, Laverdière, Lloyd, Macaluso, McCutcheon, Monteith, Moreau, Munro, Olson, Paul, Perron, Rhéaume et Scott; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de Mlle LaMarsh, appuyée par M. Benson, le Bill C-136, Loi instituant un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard, est déféré au comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes institué pour en faire l'étude.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hays, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'activité sous le régime de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies pour la campagne agricole close le 31 juillet 1964, conformément à l'article 12 de ladite loi, chapitre 213, S.R.C., 1952.

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 octobre 1964, demandant copie de toute correspondance, télégramme, lettre échangés entre le ministre des Travaux publics, le ministre des Postes et la municipalité de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, comté de Mégantic, concernant la construction d'un bureau de poste et l'achat du terrain pour ladite bâtisse depuis le 1er janvier 1958.—(*Avis de motion portant production de documents n° 176*)

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1488, en date du 23 septembre 1964, retirant de la gestion de la Compagnie du National-Canadien et transférant à la province du Manitoba l'administration et la régie de 18.20 acres de terrain de chemin de fer de l'État, conformément à l'article 19 de la Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, chapitre 29, Statuts du Canada, 1955. (Texte anglais)

Par M. Pickersgill,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1737, en date du 5 novembre 1964, retirant de la gestion de la compagnie du National-Canadien et transférant à la province du Nouveau-Brunswick l'administration et la régie de 0.61 acre de terrain de chemin de fer de l'État située à Chatham (N.-B.), conformément à l'article 19 de la Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, chapitre 29, Statuts du Canada, 1955. (Texte anglais)

Par M. Pickersgill,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1739, en date du 5 novembre 1964, retirant de la gestion de la compagnie du National-Canadien et autorisant l'octroi de lettres patentes de renonciation concernant quatre parcelles de terrain de chemin de fer de l'État situées à Chatham (Nouveau-Brunswick), conformément à l'article 19 de la Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, chapitre 29, Statuts du Canada, 1955. (Texte anglais)

A six heures quatorze minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2340—*M. Cowan*—18 novembre

Quelles sommes le ministère des Transports a-t-il reçues, et à quelles dates, de Moore's Taxi Ltd., en vertu du contrat conclu avec le ministère des Transports pour des services de transport au sol entre l'aérodrome Stevenson et Winnipeg, du 1er avril 1961 au 1er novembre 1964?

N° 2341—*M. Howard*—18 novembre

1. Depuis le 1er janvier 1962, quels approvisionneurs de Prince Rupert (C.-B.) ont fourni *a*) de la viande et *b*) d'autres aliments au navire *Alexander MacKenzie* et combien d'argent fut versé à chacun de ces approvisionneurs par mois?

2. Est-ce qu'on met en adjudication la fourniture de telles provisions à l'*Alexander MacKenzie* et, dans le cas de l'affirmative, quand l'a-t-on fait la dernière fois et quels étaient les soumissionnaires et les montants de leurs soumissions? Dans le cas de la négative, pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

N° 2342—*M. Howard*—18 novembre

1. Depuis le 1er janvier 1962, combien a-t-on dépensé chaque année pour *a*) l'entretien, *b*) de nouvelles constructions et *c*) des fournitures pour ou à Egg Island (C.-B.)?

2. Depuis le 1er janvier 1962, quel volume de bois de construction, par dimensions, qualité et valeur devait être expédié à Egg Island et tout ce bois est-il arrivé à destination?

3. S'il y a eu du bois qui n'est pas arrivé à destination, quelle en est la raison?

N° 2343—*M. Dinsdale*—18 novembre

1. Le gouvernement fédéral a-t-il accepté de prendre part à l'exposition universelle des transports qui aura lieu l'an prochain à Munich? Dans l'affirmative, de quel genre d'exposition s'agit-il?

2. Quelles périodes des transports feront l'objet de l'exposition?

3. Quels groupements canadiens autres que le gouvernement seront représentés à l'exposition?

N° 2344—*M. Olson*—18 novembre

Combien ont coûté en tout au gouvernement fédéral le programme des cadets de l'aviation, le programme des cadets de la marine et le programme des cadets de l'armée pour les exercices financiers 1961-1962, 1962-1963 et 1963-1964?

N° 2345—*M. Coates*—18 novembre

1. Au sujet de la question n° 1846 à laquelle a répondu le ministre de l'Industrie le 14 septembre 1964, quelles sont les compagnies auxquelles on a accordé des certificats et qui se sont établies dans les régions désignées?

2. Dans chaque cas, de quelle région s'agit-il, quel est le chiffre des immobilisations et quelle est la nature de l'industrie et de l'emploi?

N° 2346—*M. Coates*—18 novembre

Depuis le mois de juin 1963 des propriétés ont-elles été louées ou achetées du gouvernement fédéral ou de la Corporation de disposition des biens de la Couronne par un sous-ministre, un sous-ministre associé, un sous-ministre adjoint ou par tout autre haut fonctionnaire ayant le rang de sous-chef au gouvernement fédéral? Dans le cas de l'affirmative, *a*) qui étaient ces fonctionnaires, *b*) de quelles propriétés s'agit-il, et *c*) quelles étaient les modalités du bail ou de l'achat?

N° 2347—*M. Horner* (Jasper-Edson)—18 novembre

Quels sont les noms, les numéros et la nature de tous les projets à l'égard desquels la province d'Alberta a demandé des subventions à la Commission nationale du centenaire?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 190—*M. Douglas*—18 novembre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1964 entre la municipalité de Saskatoon et tout ministre du gouvernement relativement aux propriétés et aux logements du gouvernement fédéral qui sont situés à l'aéroport de Saskatoon.

N° 191—*M. Douglas*—18 novembre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1964 entre la municipalité rurale de Cory et tout ministre du gouvernement au sujet des propriétés et des logements du gouvernement fédéral qui sont situés à l'aéroport de Saskatoon.

N° 192—*M. Douglas*—18 novembre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1964 entre le gouvernement de la Saskatchewan et tout ministre du gouvernement relativement aux propriétés et aux logements du gouvernement fédéral qui sont situés à l'aéroport de Saskatoon.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 19 novembre	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	10 h. a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*).....	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m.
371 É.O.	Défense (*Ministère de la Production de défense*).....	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3 h. 30 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 193

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier de la Chambre a reçu du Directeur général des élections le certificat de l'élection de M. Max Saltsman, député du district électoral de Waterloo-Sud.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes,

Les présentes attestent que, conformément à un bref, en date du neuvième jour de septembre 1964, adressé à William C. Woods, de Preston, dans la province d'Ontario, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral de Waterloo-Sud, en remplacement de Gordon Chaplin, décédé, Max Saltsman, 330 Main Street East, Galt, Ontario, directeur, a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce dix-neuvième jour de novembre 1964.

Le Directeur général des élections,
(L.S.) N. CASTONGUAY.

M. Max Saltsman, député du district électoral de Waterloo-Sud, ayant prêté et souscrit le serment d'office prescrit par la loi, prend son siège à la Chambre.

Sur motion de M. Lessard (Saint-Henri), au nom de M. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce), appuyé par M. Loiselle, le quatrième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le mardi 17 novembre 1964, est agréé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère

1 Administration, fonctionnement et entretien, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil et nonobstant toute disposition contraire de la Loi sur le service civil, la rémunération des Canadiens affectés par le Gouvernement canadien au personnel des organismes internationaux, selon le détail des affectations (portion recouvrable de ces mêmes organismes) et autorisation de faire des avances recouvrables à concurrence de la somme globale des parts de ces frais payables par ces organismes; et autorisation, nonobstant la Loi sur le service civil, accordée au gouverneur en conseil, de nommer et d'appointer les commissaires (Comissions internationales pour la surveillance et le contrôle en Indochine) les secrétaires et fonctionnaires desdites commissions; réceptions officielles; assistance aux citoyens canadiens et aux personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger, ainsi que leur rapatriement, et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées pour le compte du Canada, par ses services diplomatiques et consulaires (portion recouvrable); représentation du Canada aux conférences internationales; dépenses de la troisième conférence du Commonwealth sur l'éducation; programme de relations culturelles et d'échanges de professeurs et d'étudiants avec la Communauté française; et des subventions selon le détail des affectations ..$ 10,826,300 00

5 Représentation à l'extérieur—Administration, y compris l'autorisation au gouverneur en conseil, nonobstant la Loi sur le service civil, de nommer et d'appointer des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires 14,679,000 00

10 Représentation à l'extérieur—Construction, acquisition ou amélioration d'immeubles, ouvrages, terrains, matériel et mobilier, dont le coût, dans la mesure où il existe des fonds bloqués pouvant être employés à ces dépenses, doit être acquitté avec les devises qui

	appartiennent au Canada et ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou d'autres fins réservées	1,801,000 00
15	Contributions aux programmes internationaux et multilatéraux d'aide économique et spéciale selon le détail des affectations, y compris l'autorisation de payer les montants spécifiés en dollars des États-Unis même si le total de ces paiements peut être supérieur à son équivalent en dollars canadiens établi en décembre 1963 à	9,582,000 00
20	Autres contributions à des organismes ou à des programmes internationaux, selon le détail des affectations, y compris l'autorisation de payer les sommes spécifiées en devises des pays indiqués même si le montant global de ces paiements peut être supérieur à son équivalent en dollars canadiens établi en décembre 1963 à	965,500 00
25	Cotisations du gouvernement canadien comme membre d'organismes internationaux et du Commonwealth, selon le détail des affectations, y compris l'autorisation d'acquitter ces cotisations selon les montants spécifiés et en devises dans lesquelles elles sont prélevées, même si le montant global de ces paiements peut être supérieur à son équivalent en dollars canadiens établi en décembre 1963 à	9,433,900 00
	Bureau de l'aide extérieure—	
30	Traitements et dépenses	796,600 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère

1a	Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions qui figurent au détail des affectations	381,600 00
10a	Représentation à l'extérieur—Construction, acquisition ou amélioration d'immeubles, ouvrages, terrains, matériel et mobilier	113,000 00
15a	Contribution aux programmes internationaux et multilatéraux d'aide économique et spéciale, selon le détail des affectations	1,060,000 00
20a	Autres contributions aux organismes et aux programmes internationaux, selon le détail des affectations	7,000 00
	Bureau de l'aide extérieure—	
30a	Traitements et dépenses	29,100 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1964-1965

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère

15b	Contributions aux programmes internationaux et multilatéraux d'aide économique et spéciale, selon le détail des affectations	120,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 novembre 1964, demandant copie de tous les tableaux et documents préparés par le ministère de l'Industrie en ce qui concerne l'organisation administrative et juridictionnelle dudit ministère.—(*Avis de motion portant production de documents n° 181*)

A dix heures quarante-quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2348—*M. Coates*—19 novembre

1. Quelles études de recherches fondamentales ne se feront plus à la ferme expérimentale de Nappan?

2. A quelles fermes expérimentales de la région de l'Atlantique ces recherches seront-elles confiées?

3. Combien de personnes travaillent aux recherches qui seront transférées de cette ferme et combien de temps faudra-t-il pour opérer le changement?

4. Combien de travaux de recherche se poursuivront à la ferme de Nappan, quelle est la nature de ces recherches et combien de personnes faut-il pour effectuer chacune de ces études expérimentales?

5. D'autres études expérimentales actuellement en cours dans d'autres fermes expérimentales de la région de l'Atlantique doivent-elles dorénavant être confiées à la ferme expérimentale de Nappan et, dans le cas de la négative, pourquoi pas?

N° 2349—*M. Coates*—19 novembre

Est-ce que l'on a délivré à l'égard de navires d'escorte océaniques de la Marine royale canadienne des guidons de bâtiment désarmé et, le cas échéant, combien de ces navires seront désarmés et quand?

N° 2350—*M. Loney*—19 novembre

1. Quels sont les noms et adresses des soumissionnaires pour l'*Adjudication pour des réparations à l'incinérateur et au réservoir de traitement, à l'Institut de recherche sur les maladies animales, Hull, Québec?*

2. Quel était le prix mentionné par chacun des soumissionnaires?

3. L'offre la moins élevée a-t-elle été acceptée; sinon, pourquoi?

N° 2351—*M. Loney*—19 novembre

1. Quels sont les noms et adresses des soumissionnaires de l'adjudication pour la fourniture et l'installation d'un nouveau système de sonnerie électrique—Édifice Brooke Claxton, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario?

2. Quel était le prix établi par chaque soumissionnaire?

3. A-t-on accepté l'offre la moins élevée et, dans le cas de la négative, pourquoi?

N° 2352—*M. Loney*—19 novembre

1. Quels sont les noms et adresses des soumissionnaires à l'appel d'offre pour modifications générales, quartier général de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa, Ontario?

2. Quel est le prix établi par chacun des soumissionnaires?

3. La soumission la plus basse a-t-elle été acceptée, et dans le cas de la négative, pourquoi?

N° 2353—*M. Howard*—19 novembre

Le premier ministre a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2354—*M. Howard*—19 novembre

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2355—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre des Transports a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2356—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre de la Défense nationale a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2357—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre des Finances a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2358—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre du Commerce a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2359—*M. Howard*—19 novembre

Le président du Conseil privé de la reine a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2360—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre des Mines et des Relevés techniques a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2361—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2362—*M. Howard*—19 novembre

Le secrétaire d'État a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2363—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre du Revenu national a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2364—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre associé de la Défense nationale a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2365—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre du Travail a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2366—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre des Travaux publics a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2367—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre des Pêcheries a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2368—*M. Howard*—19 novembre

Le Solliciteur général a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2369—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre des Affaires des anciens combattants a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2370—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2371—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre de l'Industrie et de la Production de défense a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2372—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre de la Justice a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2373—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre des Postes a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2374—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre de l'Agriculture a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2375—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2376—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre des Forêts a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2377—*M. Howard*—19 novembre

Le ministre sans portefeuille a-t-il été invité à visiter Prince-Rupert pour prendre part aux célébrations qui accompagneront l'arrivée au port du 100e navire hauturier, cette année; dans le cas de l'affirmative, de qui venait l'invitation et quelle a été la réponse?

N° 2378—*M. Irvine*—19 novembre

A-t-on arrêté la date d'ouverture de la nouvelle aérogare de London (Ontario) et, le cas échéant, *a*) quelle est cette date et *b*) qui en fera l'inauguration?

N° 2379—*M. Irvine*—19 novembre

1. A combien s'élève le total des lits dans l'hôpital de Westminster à London (Ontario)?

2. Combien de lits pourrait-on y ajouter sans construction additionnelle?

3. Quelle était en moyenne le nombre de lits occupés pendant chaque mois en 1963?

4. Au cours de 1963, quel a été le coût quotidien par patient dans les services suivants: *a*) traitement actif, *b*) convalescents, *c*) soins d'hébergement, *d*) centre de rééducation?

5. Au cours de 1963, à combien s'élevait le total du personnel réparti dans les catégories suivantes: *a*) médecins spécialistes, *b*) généralistes, *c*) infirmières licenciées, *d*) infirmières-auxiliaires et aides-infirmières, *e*) infirmiers, *f*) personnel de la cuisine, *g*) sténographes et personnel de bureau, *h*) personnel préposé au nettoyage et à l'entretien, *i*) autres employés?

6. A combien revient le coût approximatif annuel *a*) de l'entretien, *b*) du fonctionnement?

7. En quel état sont les principaux bâtiments de l'hôpital?

Avis de motion émanant des députés

N° 67—*M. Enns*—19 novembre

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait envisager la création d'un Conseil national de l'éducation qui serait dirigé par un ministre et formé d'un groupe très représentatif de personnes compétentes, et qui aurait pour objet de reviser continuellement les buts universels de l'éducation et d'assurer des rapports réguliers avec et entre les provinces sur toutes les questions d'intérêt commun dans le domaine de l'éducation.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 194

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Pilon, il est ordonné,—Que le nom de M. Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie) soit substitué à celui de M. Whelan sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 20 novembre 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Robert Taschereau, C.P., juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui 20 novembre, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère

Bureau de l'aide extérieure—

35 Aide économique, technique, pour fins d'enseignement et autre, selon le détail des affectations .. .. ..$ 75,600,000 00

B—Commission mixte internationale

40 Traitements et dépenses de la Commission et quote-part du Canada dans les dépenses relatives aux études, relevés et enquêtes de la Commission 151,500 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Affaires extérieures

L12a Prêts au Gouvernement de l'Inde pour financer l'achat au Canada d'avions avec pièces de rechange et de matériel conformément à une entente financière conclue entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Inde 1,367,100 00

L13a Extension des fins du compte mentionné dans le crédit 630 de la Loi des subsides n° 2, 1954, en vue de faire des avances à des fins médicales ainsi qu'à l'égard de missions et d'employés de missions à l'étranger de manière à accroître à $1,500,000, le montant qui peut être imputé en tout temps sur ce compte; crédit supplémentaire 400,000 00

Bureau de l'aide extérieure—

L14a Assistance spéciale sous forme de prêts à des pays en voie d'expansion au cours de la présente année financière et des années financières subséquentes, sous réserve des conditions et modalités approuvées par le gouverneur en conseil, en vue d'entreprendre des travaux d'ordre économique, éducatif et technique que peuvent déterminer d'un commun accord le Canada et les pays en voie d'expansion ou les institutions internationales agréées de mise en valeur 50,000,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message pour informer cette Chambre que les sénateurs dont les noms suivent ont été désignés pour agir comme représentants du Sénat au comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier le Bill C-136, intitulé: «Loi instituant au Canada un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard», savoir: les honorables sénateurs Blois, Boucher, Croll, Denis, Fergusson, Flynn, Lang, Lefrançois, McCutcheon, Smith (Queens-Shelburne), Stambaugh et Thorvaldson.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-72, Loi prévoyant l'établissement de commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-43, Loi concernant la Canadian-Montana Pipe Line Company.—*M. Gundlock.*

Bill S-47, Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.*—*M. Davis.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois, et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Un message est reçu de l'honorable Robert Taschereau, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur suppléant, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour, M. l'Orateur suppléant fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi prévoyant l'établissement de Commissions de port.

Loi abrogeant certaines lois de la province de Terre-Neuve relatives aux ports et au pilotage.

Loi prévoyant l'établissement de Commissions de délimitation des circonscriptions électorales, chargées de faire rapport sur la revision de la représentation des provinces à la Chambre des communes, et prévoyant la revision de cette représentation en conformité dudit rapport.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine,—Budget revisé d'établissement de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année expirant le 31 décembre 1964, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-1726, en date du 5 novembre 1964, approuvant ledit budget. (Texte anglais)

A six heures douze minutes du soir, M. l'Orateur suppléant prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2380—*M. Orlikow*—20 novembre

1. A quand remonte le contrat passé entre le ministère des Transports et la *Moore's Taxi Ltd.*, grâce auquel cette dernière a le droit exclusif de prendre les passagers à l'aéroport international de Winnipeg?

2. A-t-on demandé des soumissions avant l'adjudication du contrat; dans le cas de l'affirmative, combien d'entreprises ont fait une offre; dans le cas de la négative, pour quelles raisons n'a-t-on pas demandé de soumissions?

3. Quelles sont les conditions du contrat?

4. S'est-on plaint au ministère des Transports que les conditions du contrat n'étaient pas remplies?

N° 2381—*M. Orlikow*—20 novembre

1. Les matelots qui sont entrés illégalement au Canada et qui ont été arrêtés et condamnés par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration à être déportés après avoir purgé des peines en prison, ont-ils été déportés avant d'avoir eu une entrevue concernant les circonstances de leur arrestation, de leur emprisonnement et de leur condamnation, avec M. Joseph Sedgwick, qui est chargé de cette enquête?

2. Combien de ces matelots n'ont pas eu d'entretien avec M. Sedgwick et pour quelle raison?

N° 2382—*M. Doucett*—20 novembre

Quel est le nombre total d'officiers actuellement dans les services armés depuis le 30 septembre 1964, *a*) au Canada, *b*) en dehors du Canada, (i) dans l'Armée canadienne, (ii) dans l'Aviation royale du Canada, (iii) dans la Marine royale du Canada?

*N° 2383—*M. Côté* (Chicoutimi)—20 novembre

Le service d'inspection des viandes du gouvernement fédéral possède-t-il maintenant des sceaux bilingues «*Canada Approved*» et «*Qualité Canada*» pour appliquer sur les carcasses de viande dans tous les abattoirs reconnus par le ministère de l'Agriculture à travers le Canada? Dans le cas de la négative, pourquoi n'a-t-on pas fait ce changement réclamé depuis plus d'un an et quand le fera-t-on?

N° 2384—*M. Pascoe*—20 novembre

1. Combien de calendriers blocs-notes de 1965 l'Imprimeur de la Reine a-t-il imprimés?

2. Quel en est le prix?

3. A-t-on envoyé des bulletins de commande aux industries à travers le pays afin d'en encourager la vente?

4. Combien de commandes a-t-on reçues à date?

5. Qu'est-ce qui justifie un ministère du gouvernement de faire concurrence à l'industrie privée dans la fabrication et la vente de ces calendriers?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 193—*M. Pascoe*—20 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie conforme des formules documentaires dont se sert maintenant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration dans le cas des immigrants débarqués.

Avis de motions émanant du gouvernement—Lundi prochain

20 novembre—*Le ministre de la Justice:*

Qu'un comité spécial, composé de quinze membres que désignera la Chambre à une date ultérieure, soit nommé pour étudier la situation des pénitenciers placés sous la juridiction du gouvernement du Canada et les projets du gouvernement à cet égard, et soit autorisé à faire rapport de temps à autre sur ses constatations et ses vues à ce sujet, à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers, à se réunir à divers endroits, à siéger pendant les séances de la Chambre, et à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont il pourra ordonner la publication; et que l'article 66 du Règlement soit suspendu en l'espèce.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 24 novembre	
371 É.O.	Régime de pensions du Canada (*mixte*) (*Organisation*)	9 h. 30 a.m.
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*)	10 h. a.m.
208 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*à huis clos*)	10 h. a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Substance des Bills C–21 et C–43*).	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m.
371 É.O.	Défense (*Ministère de la Production de défense*)	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 26 novembre	
208 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense («*Air Industries Association*»)	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le vendredi 27 novembre	
307 É.O.	Aliment et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Substance des Bills C–21 et C–43*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 195

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 23 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier de la Chambre a reçu du Directeur général des élections le certificat de l'élection de Mme Margaret Rideout, député du district électoral de Westmorland.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes,

Les présentes attestent que, conformément à un bref, en date du neuvième jour de septembre 1964, adressé à Douglas E. Rice, de Petitcodiac, dans la province du Nouveau-Brunswick, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral de Westmorland, en remplacement de Sherwood H. Rideout, décédé, Margaret Rideout, 69 Athlone Avenue, Moncton (N.-B.), maîtresse de maison, a été déclarée élue.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce vingt-troisième jour de novembre 1964.

Le Directeur général des élections
(L.S.) N. CASTONGUAY

Mme Margaret Rideout, député du district électoral de Westmorland, ayant prêté et souscrit le serment d'office prescrit par la loi, prend son siège à la Chambre.

M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, et M. l'Orateur en donne lecture ainsi qu'il suit:

GEORGES-P. VANIER

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget supplémentaire (C) des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1965 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Résidence du Gouverneur général, Ottawa.
Le 19 novembre 1964.

Sur motion de M. McIlraith, appuyé par M. Pickersgill, lesdits message et budget supplémentaire (C), 1964-1965, sont déférés au comité des subsides.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Ryan, il est ordonné,—Que les noms de MM. Kennedy, McCutcheon et Loney soient substitués à ceux de MM. Fairweather, Southam et Mandziuk sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Ryan, il est ordonné,—Que le nom de M. Skoreyko soit substitué à celui de M. Monteith sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Regan, il est ordonné,—Que le nom de M. Saltsman soit substitué à celui de M. Orlikow sur la liste des membres du comité mixte du crédit de consommation, et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

L'avis de motion suivant est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Qu'un comité spécial, composé de quinze membres que désignera la Chambre à une date ultérieure, soit nommé pour étudier la situation des pénitenciers placés sous la juridiction du gouvernement du Canada et les projets du gouvernement à cet égard, et soit autorisé à faire rapport de temps à autre sur ses constatations et ses vues à ce sujet, convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers, à se réunir à divers endroits, à siéger pendant les séances de la Chambre, et à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont il pourra ordonner la publication; et que l'article 66 du Règlement soit suspendu en l'espèce.—*Le ministre de la Justice.*

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 2010—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)

1. Quel est, estime-t-on, le nombre de personnes qui recevront, en 1975, des pensions de retraite en vertu du Régime de pension du Canada?

2. Parmi ceux-là, quel est le nombre de ceux qui recevront le maximum de la pension?

3. Combien recevront l'allocation de la sécurité de la vieillesse?

4. Quel est, estime-t-on, le montant total des pensions de retraite qui sera payé cette année-là à même *a*) le régime de pension et *b*) la sécurité de la vieillesse?

Avec l'assentiment unanime, M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie du discours prononcé le 9 novembre 1964 par le président du réseau et du comité d'administration du National-Canadien, lors de la conférence d'études tenue par le Conseil économique du Canada, et intitulé: «Le statut actuel de la coopération ouvrière-patronale au Canada et ses conséquences pour l'économie canadienne». (Texte anglais)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment unanime, M. Favreau, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie de la lettre, en date du 6 mars 1964, que M. John J. Robinette a adressée au ministre de la Justice au sujet du rapport de la Commission Norris et de la poursuite de Hal Banks. (Texte anglais)

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures vingt-huit minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Huitième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

The Burrard Inlet Tunnel and Bridge, aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et l'autorisant à se dissoudre.

Canadian-Montana Pipe Line Company, aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et l'autorisant à acquérir des propriétés minières, à explorer et à exploiter des puits d'huile, et pour d'autre fins.

A dix heures trente-six minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 2385—*M. Barnett*—23 novembre

1. Quelle est la longueur totale de la route transcanadienne sur l'île de Vancouver?

2. Combien a-t-elle coûté jusqu'ici?

3. Sur ce montant, combien le gouvernement fédéral a-t-il payé ou s'est-il engagé à payer en tout?

4. La partie de la route transcanadienne de l'île de Vancouver est-elle terminée? Dans le cas de la négative, *a*) quel est le montant supplémentaire estimé du coût de l'achèvement, *b*) de la part du gouvernement fédéral?

N° 2386—*M. Barnett*—23 novembre

1. Le ministère des Pêcheries a-t-il fait des recherches et est-il arrivé à des conclusions sur la possibilité d'entreprendre la pêche commerciale du crabe rouge de haute mer le long du plateau continental, dans le secteur sud des eaux côtières de la Nouvelle-Écosse?

2. Dans le cas de la négative, envisage-t-on d'effectuer cette enquête, soit par l'entremise du ministère lui-même, soit avec l'assistance du Bureau américain de la pêche commerciale? Dans le cas où cette enquête aurait laissé entrevoir certaines possibilités pour la pêche commerciale, quelles initiatives prend-on pour encourager l'établissement de l'exploitation de la pêche chalutière en pleine-mer?

*N° 2387—*M. Cantelon*—23 novembre

1. Qui a autorisé la publication de «Progrès du plan de Colombo»?

2. Quel en est le coût total?

3. Quelle en est la circulation?

4. Qui l'a imprimé?

N° 2388—*M. Pigeon*—23 novembre

Le ministre des Travaux publics a-t-il l'intention d'agrandir l'édifice fédéral de Joliette (bureau de poste) ou de construire un nouvel édifice? Dans le cas de l'affirmative quand le fera-t-il et quel sera le coût approximatif des travaux?

N° 2389—*M. Pigeon*—23 novembre

Le gouvernement a-t-il l'intention de procurer du travail aux personnes à l'emploi du régiment de Joliette soit comme gardiens ou à d'autres titres avant son licenciement?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 194—*Mme Jones*—23 novembre

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute offre ou soumission envoyée par la ville de Saskatoon à tout ministère du gouvernement fédéral au sujet des biens fédéraux à l'aéroport de Saskatoon.

N° 195—*Mme Jones*—23 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'une copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes, offres ou soumissions reçus par un ministère ou un organisme de l'État, de la part de *McNab Park Development Corporation Ltd.*, au sujet de la propriété qui appartient au gouvernement fédéral à l'aéroport de Saskatoon.

N° 196—*Mme Jones*—23 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné pour la production d'un exemplaire de tout accord ou contrat conclu entre la *McNab Park Development Corp. Ltd.* et tout ministère ou organisme du gouvernement fédéral relativement aux biens de celui-ci à l'aéroport de Saskatoon.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 24 novembre	
371 É.O.	Régime de pensions du Canada (*mixte*) (*Organisation*)	9 h. 30 a.m.
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*)	10 h. a.m.
208 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	11 h. a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*à huis clos*)	10 h. a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Substance des Bills C–21 et C–43*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m.
371 É.O.	Défense (*Ministère de la Production de défense*)	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 26 novembre	
208 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense («*Air Industries Association*»)	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m.

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le vendredi 27 novembre	
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*).....	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Substance des Bills C–21 et C–43*).	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 196

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 24 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Cameron (High Park), du Comité mixte du Régime de pensions du Canada, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Que permission soit accordée à la section de la Chambre des communes du Comité spécial mixte sur le Régime de pensions du Canada de se réunir pendant les séances de la Chambre.

2. Que 12 de ses membres constituent le quorum à condition que les deux Chambres soient représentées.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Cameron (High Park), appuyé par M. Francis, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Tucker, il est ordonné,—Que les noms de MM. Francis, Tardif, Greene, Caron et Éthier soient substitués à ceux de MM. McNulty, Lloyd, Foy, Berger et Addison sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Tucker, il est ordonné,—Que le nom de M. Saltsman soit substitué à celui de M. Barnett sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

1	Subvention à l'égard des frais d'exploitation nets nécessaires au Service national de radiodiffusion pour que la Société s'acquitte de ses obligations	$ 85,900,000 00

SERVICE INTERNATIONAL DE RADIODIFFUSION

5	Service international de radiodiffusion, y compris l'autorisation de porter au crédit visé la recette de la location d'installations à Montréal, Sackville et Vancouver, à concurrence de $427,000, et de remployer ce montant aux fins du Service international	2,100,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

L10	Prêts à la Société Radio-Canada aux fins de dépenses d'immobilisation, sous réserve des modalités et conditions prescrites par le gouverneur en conseil	14,250,000 00

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION

1	Traitement et autres dépenses	374,300 00

OFFICE NATIONAL DU FILM

1	Administration, réalisation et diffusion de films et autres matières de présentation visuelle	5,792,900 00
5	Acquisition de matériel	307,700 00

MUSÉE NATIONAL DU CANADA

25	Administration, fonctionnement et entretien	1,489,600 00

GALERIE NATIONALE DU CANADA

1	Administration, fonctionnement et entretien, y compris le versement de $243,000 au compte d'achat de la Galerie nationale pour l'acquisition d'œuvres d'art conformément à l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale, et les subventions mentionnées au détail des affectations	1,297,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

GALERIE NATIONALE DU CANADA

1a	Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions mentionnées au Budget des dépenses . . .	17,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

ARCHIVES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A—Archives publiques

1 Administration et services techniques 840,400 00

B—Bibliothèque nationale

5 Administration, y compris un paiement de $100,000 au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale pour l'acquisition de livres conformément à l'article 12 de la Loi sur la bibliothèque nationale 469,300 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

ARCHIVES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A—Archives publiques

1a Administration et services techniques 21,500 00

B—Bibliothèque nationale

5a Administration 20,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

1 Administration 180,700 00

5 Impression, reliure et diffusion de publications et de documents officiels, y compris la *Gazette du Canada* et les statuts annuels, pour vente et diffusion dans les ministères et le public et achat de publications et de matières connexes destinées à la vente, selon l'autorisation du Conseil du Trésor 2,766,400 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Impressions et papeterie publiques

L33a Autorisation du maintien d'une caisse renouvelable, conformément à l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, en vue de défrayer l'impression de publications faites par des imprimeurs commerciaux; le montant à débiter à la caisse renouvelable en tout temps ne doit pas dépasser 250,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Affaires indiennes

15 Administration, fonctionnement et entretien, y compris les dépenses affectées à des ouvrages situés sur des terrains autres que ceux du gouvernement fédéral, les subventions et les contributions qui apparaissent au

détail des affectations, les dépenses recouvrables en conformité d'ententes conclues, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, avec les gouvernements des provinces et des territoires et les commissions scolaires locales relativement à l'assistance sociale pour les habitants non indiens des réserves indiennes et à l'instruction des enfants non indiens dans les écoles indiennes, et autorisation accordée au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration de fournir aux Indiens, en vue de leur activité commerciale, l'instruction et la surveillance nécessaires, l'approvisionnement en matières premières, l'achat d'articles finis et, nonobstant toute autre loi, la vente de ces produits finis 47,742,400 00

20 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris les dépenses affectées à des ouvrages situés sur des terrains autres que ceux du gouvernement fédéral, aide aux Indiens et aux bandes indiennes pour la construction ou l'acquisition de logements et d'autres bâtiments ainsi que d'ouvrages, terrains et matériel connexes et les dépenses recouvrables en vertu d'ententes conclues, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, avec les gouvernements des provinces et des territoires et les commissions scolaires locales relativement à l'instruction des enfants non indiens dans les écoles indiennes 12,400,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Affaires indiennes

15a Administration, fonctionnement et entretien, y compris les dépenses relatives aux ouvrages situés sur des terrains autres que ceux du gouvernement fédéral, les subventions et les contributions qui apparaissent au détail des affectations—Afin de prolonger les fins du crédit 15 du Budget des dépenses de 1964-1965, pour inclure l'autorisation de faire des subventions et des contributions conformément aux accords intervenus avec les gouvernements des provinces ou des territoires ou autres groupes ou autorités approuvés par le gouverneur en conseil pour l'organisation du bien-être et des autres services des Indiens 3,393,600 00

20a Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 500,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (C), 1964-1965

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Services du bien-être, allocations et autres prestations

10c Allocations aux anciens combattants—Permettre, à compter du 1er jour de septembre 1964, que la Loi de 1952

sur les allocations aux anciens combattants soit modifiée par l'abrogation des annexes A et B de ladite loi et leur remplacement par les annexes A et B présentées dans le détail des affectations du budget des dépenses, et les taux mentionnés à l'article 5 de ladite loi sont modifiés dans la même proportion; et

a) autoriser le gouverneur en conseil à modifier le règlement sur les allocations aux anciens combattants par l'abrogation, à compter du 1er jour d'octobre 1964, de l'alinéa *d*) du paragraphe (1) de l'article 10 de ce règlement, et

b) abroger, à compter du 1er jour de septembre 1964, le crédit 45d du budget supplémentaire (D), 1963-1964, autorisé par la Loi des subsides n° 5 de 1963 9,000,000 00

15c Autres prestations, y compris allocations pour traitements et autres 170,000 00

PENSIONS

25c Pensions d'invalidité et de décès—La Loi des pensions est modifiée de la façon suivante à compter du 1er septembre 1964:

a) les annexes A et B de ladite loi sont abrogées et remplacées par les annexes A et B paraissant au détail du présent budget; et

b) au paragraphe (1) de l'article 30 de ladite loi les mots «mille huit cent» sont biffés et remplacés par «trois mille»; et

c) au paragraphe (2) de l'article 30 de ladite loi les mots «quatre-vingt-seize» sont biffés et remplacés par «cent huit» et les mots «quarante-deux» sont biffés et remplacés par «quarante-huit»; et

d) au paragraphe (3) de l'article 30 les mots «quatre-vingt-seize» sont biffés et remplacés par «cent huit»; et

e) au paragraphe (2) de l'article 38 les mots «cinq cent soixante-seize» sont biffés et remplacés par «six cent trente-six» 10,100,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

COMMERCE

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Administration centrale, y compris les cotisations à payer aux organismes internationaux énumérés dans le détail des affectations 5,180,500 00

Services des délégués commerciaux—

5 Administration, fonctionnement et entretien 6,500,000 00

10 Direction des expositions 2,190,700 00

12 Participation du Canada à l'Exposition universelle et internationale de Montréal, 1967 . . . . . 970,000 00

15 Office de tourisme du gouvernement canadien—Encouragement du tourisme au Canada, y compris une subvention de $37,000 à l'Association canadienne du tourisme 4,907,300 00

DIRECTION DES STANDARDS

20 Administration et fonctionnement 3,372,100 00

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

25 Administration et fonctionnement, y compris les frais d'affiliation à l'Institut interaméricain de statistique et une contribution de $500 à l'Institut international de statistique 12,436,000 00
26 Recensement décennal du Canada 1961 . . . . . 733,700 00
27 Recensement quinquennal du Canada 1966 . . . . . 26,100 00

B—OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

30 Administration 734,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

COMMERCE

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1a Administration centrale 100,000 00
5a Services des délégués commerciaux—Administration, fonctionnement et entretien 70,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

COMMERCE

L37a Acquisition de concentrés d'uranium conformément aux contrats passés avec l'approbation du gouverneur en conseil entre l'Eldorado Mining and Refining Ltd., au nom de Sa Majesté la reine du chef du Canada, et la Rio Algom Mines Ltd., la Denison Mines Limited et la Faraday Uranium Mines Ltd.; et frais d'entreposage des concentrés d'uranium achetés en vertu desdits contrats 4,500,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

FINANCES

ADMINISTRATION

1 Administration centrale, y compris l'exécution de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, de la Loi sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies, de la Loi sur les prêts relatifs au grain des Prairies, de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, les traitements et dépenses du bureau de l'inspecteur général des banques et les subventions qui apparaissent au détail des affectations 2,710,400 00

SUBVENTIONS ET AUTRES PAIEMENTS AUX PROVINCES

5	Paiements, établis conformément aux conditions et modalités approuvées par le gouverneur en conseil, au gouvernement de chaque province, relativement à l'impôt sur le revenu perçu des sociétés dont l'entreprise principale consiste à distribuer au public ou à produire, pour distribution au public, de l'énergie électrique, du gaz ou de la vapeur; lesdits paiements étant effectués à l'égard de la partie des revenus des sociétés pour l'année d'imposition terminée au cours de l'année civile 1962 (selon les dispositions et les buts de la Loi de l'impôt sur le revenu) qui provient de ladite distribution ou de ladite production dans la province à laquelle le paiement est effectué	10,600,000 00

GESTION DE L'ÉTAT

10	Subventions aux municipalités prévues par la Loi sur les subventions aux municipalités et son règlement d'exécution	29,700,000 00
15	Éventualités—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, provision *a*) pour compléter les versements prévus dans d'autres crédits; *b*) pour payer diverses dépenses menues ou imprévues; et *c*) pour les récompenses attribuées en vertu de la Loi sur les inventions des fonctionnaires de l'État; y compris l'autorisation de remployer toute somme versée au présent crédit sur d'autres crédits	6,000,000 00
20	Quote-part de l'État dans les primes d'assurance chirurgicale-médicale et contribution de l'État à des régimes de pension et à des régimes de prestations au décès pour des personnes engagées sur place, hors du Canada, qui ne sont pas visées par la Loi sur la pension du service public, à la Caisse d'assurance-chômage à l'égard de fonctionnaires émargeant au Bureau central de paye et au Régime d'assurance-hospitalisation (hors du Canada)	11,365,000 00

CONTRÔLEUR DU TRÉSOR

25	Administration, y compris l'exécution des lois sur la pension et la retraite	24,692,500 00

COMMISSION DU TARIF

30	Administration	238,800 00

MONNAIE ROYALE CANADIENNE

35	Administration, exploitation et entretien	2,344,600 00
40	Construction ou acquisition de matériel	231,700 00

OFFICE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRÊTS MUNICIPAUX

45	Administration	221,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Finances

L15 Prêt à l'Association récréative du service civil d'Ottawa, selon les modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour aider à l'amélioration du Centre commémoratif W. Clifford Clark 300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

FINANCES

Administration

1a Administration centrale, y compris les subventions qui apparaissent au détail des affectations 250,000 00

Gestion de l'État

15a Éventualités—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, provision, *a*) pour compléter les versements prévus dans d'autres crédits; *b*) pour payer diverses dépenses menues ou imprévues; et *c*) pour les récompenses attribuées en vertu de la Loi sur les inventions des fonctionnaires de l'État; y compris l'autorisation de remployer toute somme versée au présent crédit sur d'autres crédits 35,000,000 00

17a Pour que l'expression «employeur du service public» comprenne, aux fins de l'article 28 de la Loi sur la pension du service public, l'administrateur d'un fonds ou d'un régime de pension de retraite ou de pension établi en vertu d'une loi de la Législature d'une province à l'avantage des employés désignés dans la loi et pour que lesdits employés soient considérés comme des employés de cet employeur du service public 1 00

Monnaie royale canadienne

35a Administration, exploitation et entretien 100,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Finances

L16a Autorisation au ministre des Finances de verser en contributions, sur le Fonds du revenu consolidé du Canada, à l'Association internationale pour le développement pendant les années financières 1965-1966, 1966-1967 et 1967-1968 un montant ou des montants ne dépassant pas en tout $41,700,000 (É.-U.), en plus du montant que prévoit l'article 4 de la Loi sur l'Association internationale pour le développement, y compris l'autorisation au ministre des Finances, au nom du Gouvernement du Canada, de fournir à l'Association à l'égard de ces contributions, en attendant que l'Association ait besoin d'espèces sonnantes, des billets à demande ne portant pas intérêt et non négociables, sous la forme que le ministre pourra déterminer, bien que les contributions puissent être supérieures ou inférieures à l'équivalent de $45,036,000 en dollars canadiens, selon l'estimation faite en mai 1964 .. .. 1 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1964-1965

FINANCES

Gestion de l'État

15b Éventualités—Extension des objets du crédit 15 du budget principal des dépenses en vue d'ajouter, selon les montants et les modalités et conditions que peut prescrire le Conseil du Trésor, aux affectations d'autres ministères, afin de pourvoir à un programme accéléré de construction et de réparation; crédit supplémentaire 5,000,000 00

20b Quote-part de l'État dans les primes d'assurance chirurgicale-médicale et contributions de l'État à des régimes de pension et à des régimes de prestations au décès pour des personnes engagées sur place, hors du Canada, qui ne sont pas visées par la Loi sur la pension du service public, à la Caisse d'assurance-chômage, à l'égard de fonctionnaires émargeant au Bureau central de paye et au Régime d'assurance-hospitalisation (hors du Canada)—Extension des fins du crédit n° 20 du Budget principal des dépenses pour l'année 1964-1965 en vue d'assurer la quote-part de l'État dans les primes d'assurance chirurgicale-médicale, établie d'après une base et versée aux personnes (et à leurs ayants droit), selon que le prescrit le gouverneur en conseil, qui sont membres du Sénat et membres de la Chambre des communes ou en sont d'anciens membres touchant une allocation annuelle en conformité de la Loi sur les allocations de retraite des députés; crédit supplémentaire 8,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (C), 1964-1965

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Finances

L18c Pour autoriser le ministre des Finances, nonobstant le paragraphe (2) de l'article 11 de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, à accroître sur demande du gouvernement d'une province l'allocation provinciale de la province pour l'année de prêt se terminant le 30 juin 1965 d'un montant que peut déterminer le ministre, le montant global de toutes les augmentations autorisées par le ministre en vertu de cette disposition ne devant pas dépasser $8,000,000; et pour assurer aux fins de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants que l'allocation provinciale de toute province, à l'égard de laquelle une augmentation a été autorisée par le ministre en vertu de cette disposition pour l'année de prêt, soit censée être le total de tel montant additionnel et l'allocation provinciale pour la province pour cette année de prêt, tel que déterminé en vertu du paragraphe (2) de l'article 11 de ladite loi 1 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

AUDITEUR GÉNÉRAL

1 Traitements et dépenses du Bureau 1,366,700 00

ASSURANCES

1 Administration 877,200 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1964-1965

INDUSTRIE

5b Fonds pour soutenir la puissance technologique de l'industrie canadienne au moyen de certains programmes de perfectionnement de la défense, selon les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor 1,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES, Y COMPRIS LE CONSEIL DE LA RECHERCHE MÉDICALE

15a Aide aux recherches industrielles—Autorisation, nonobstant les dispositions de l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre des engagements pour l'année financière en cours dont le montant total ne dépasserait pas $3,000,000 . . . . . 1 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 novembre 1964, demandant copie de toutes les allocutions et de tous les communiqués aux journaux de M. John J. Deutsch, président du Conseil économique du Canada.—(*Avis de motion portant production de documents n° 188*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 novembre 1964, demandant copie de tous les chèques et toutes les copies reproduites au photostat qui concernent M. Harold Chamberland Banks (connu aussi sous le nom de Hal Banks) et dont il était question dans un article paru dans l'édition du 6 novembre du «Daily Star» de Toronto et qui sont présentement sous la garde du ministère du Travail et/ou du Conseil d'administration

des syndicats des transports maritimes ou ailleurs, sous le contrôle du gouvernement.—(*Avis de motion portant production de documents n° 186*)

A dix heures trente-sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2390—*M. Mandziuk*—24 novembre

1. Combien de permis spéciaux de fenaison dans le parc national de *Riding Mountain* furent accordés en 1964?
2. Combien de permis réguliers furent accordés en 1963 et 1964?
3. Quel était le prix du permis par tonne en 1962, 1963 et 1964?
4. Combien de permis de pâturage dans le parc national de *Riding Mountain* furent accordés en 1962, 1963 et 1964?
5. Quels étaient les droits de pâturage en 1962, 1963 et 1964?

N° 2391—*M. Doucett*—24 novembre

1. Quel est le nombre total du personnel de la milice du Canada?
2. Quel est le nombre total du personnel de la milice dans chaque province?
3. Quel est le nombre total des unités de la milice dans chaque province?
4. Quel est le nombre total des officiers de la milice dans chaque province?

N° 2392—*M. Webb*—24 novembre

1. De combien de ministères gouvernementaux a-t-on exigé un montant accru pour le transport du courrier sans affranchissement?
2. Quel est le chiffre total de cette majoration?

N° 2393—*M. Macquarrie*—24 novembre

1. A quelle date a-t-on fait un appel d'offres pour le transport du courrier sur la R.R. n° 2 à Coleman (Î. P.-É.)?
2. Quels sont les noms des personnes qui ont fait des offres et quel était le montant de chaque offre?
3. A qui a-t-on adjugé le contrat?
4. Quand cette personne entrera-t-elle en fonction?
5. Quel avis préalable a-t-on donné à l'entrepreneur actuel?
6. Quel est l'avis préalable habituel à l'égard de tels contrats?
7. Pour quelles raisons a-t-on pris des dispositions provisoires pour la livraison après l'expiration du contrat?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 25 novembre	
308 É.O.	Régime de pensions du Canada (*mixte*)	3 h. 45 p.m.
	Le jeudi 26 novembre	
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S–33*)	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
208 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense («*Air Industries Association*»)	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Le vendredi 27 novembre	
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 197

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Lamoureux (Stormont), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1819, en date du 25 novembre 1964, nommant l'honorable Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec, commissaire en vertu de la Partie I de la Loi sur les enquêtes pour faire enquête sur les allégations relatives à des incitations irrégulières ou des pressions abusives concernant la demande d'extradition de Lucien Rivard. (Textes français et anglais)

Mlle LaMarsh, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—1. Rapport actuariel relatif au Régime de pensions du Canada, daté du 6 novembre 1964. (Texte français)

2. Appendices au rapport actuariel relatif au Régime de pensions du Canada, déposé le 16 novembre 1964. (Texte anglais)

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. McNulty, il est ordonné,—Que le nom de M. Mather soit substitué à celui de M. Orlikow sur la liste des membres du comité spécial des aliments et drogues.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. McNulty, il est ordonné,—Que les noms de MM. Peters et Barnett soient substitués à ceux de MM. Orlikow et Prittie sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. McNulty, il est ordonné,—Que le nom de M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles) soit substitué à celui de M. Knowles sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 2063—*M. McIntosh*

1. Le 1er janvier 1964, combien parmi les fonctionnaires du gouvernement du Canada, exclusion faite des forces armées et de la Gendarmerie royale, avaient été nommés par arrêté en conseil?

2. Le 1er janvier 1964, combien parmi les fonctionnaires du gouvernement du Canada, exclusion faite des forces armées et de la Gendarmerie royale, avaient été nommés en vertu de la Loi sur le service civil?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Les avis de motions portant production de documents nos 183, 184 et 187 sont réservés à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre une liste des noms et adresses de tous les médecins qui ont soigné les Indiens de la réserve de Millbrook, en Nouvelle-Écosse, depuis le 1er janvier 1955, et auxquels des honoraires ont été versés pour des services médicaux, liste indiquant la somme payée à chaque médecin chaque année et le nom de celui-ci.—(*Avis de motion portant production de documents n° 189—M. Howard*)

Sur motion de M. Douglas, appuyé par M. Knowles, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1964 entre la municipalité de Saskatoon et tout ministre du gouvernement relativement aux propriétés et aux logements du gouvernement fédéral qui sont situés à l'aéroport de Saskatoon.—(*Avis de motion portant production de documents n° 190*)

Sur motion de M. Douglas, appuyé par M. Knowles, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1964 entre la municipalité rurale de Cory et tout ministre du gouvernement au sujet des propriétés et des logements du gouvernement fédéral qui sont situés à l'aéroport de Saskatoon.—(*Avis de motion portant production de documents n° 191*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1964 entre le gouvernement de la Saskatchewan et tout ministre du gouvernement relativement aux propriétés et aux logements du gouvernement fédéral qui sont situés à l'aéroport de Saskatoon.—(*Avis de motion portant production de documents n° 192—M. Douglas*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie conforme des formules documentaires dont se sert maintenant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration dans le cas des immigrants débarqués.—(*Avis de motion portant production de documents n° 193—M. Pascoe*)

Sur motion de Mme Jones, appuyée par M. Fairweather, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute offre ou soumission envoyée par la ville de Saskatoon à tout ministère du gouvernement fédéral au sujet des biens fédéraux à l'aéroport de Saskatoon.—(*Avis de motion portant production de documents n° 194*)

Sur motion de Mme Jones, appuyée par M. Fairweather, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes, offres ou soumissions reçus par un ministère ou un organisme de l'État, de la part de *McNab Park Development Corporation Ltd.*, au sujet de la propriété qui appartient au gouvernement fédéral à l'aéroport de Saskatoon.—(*Avis de motion portant production de documents n° 195*)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Nicholson, membre du conseil privé de la reine,—Budget revisé des immobilisations de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année expirant le 31 décembre 1964, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1964-1778, du 19 novembre 1964. (Versions française et anglaise)

A six heures douze minutes du soir, M. l'Orateur suppléant prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur suppléant

LUCIEN LAMOUREUX

FEUILLETON DES AVIS

Avis de motions émanant du gouvernement—Vendredi prochain

25 novembre—*Le ministre des Finances:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure prévoyant la revision décennale de la Loi sur les banques et le maintien en vigueur des chartes des banques existantes jusqu'au 1er juillet 1975, et décrétant en outre certains changements relatifs à l'application de la Loi.

25 novembre—*Le ministre du Commerce:*

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord commercial intervenu entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé à la Chambre des communes le 11 juin 1964, et que cette Chambre y donne son approbation.

25 novembre—*Le ministre du Commerce:*

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole signé à Ottawa le 29 février 1963 et déposé à la Chambre des communes le 9 octobre 1963, renouvelant l'Accord commercial intervenu entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960, et que cette Chambre y donne son approbation.

25 novembre—*Le ministre du Commerce:*

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord commercial intervenu entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé à la Chambre des communes le 21 octobre 1963, et que cette Chambre y donne son approbation.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 26 novembre	
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S–33*)	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
208 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense («*Air Industries Association*»)	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau	3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
256–S	Régime de pensions du Canada (*mixte*)	10 h. a.m. 3 h. 45 p.m.
	Le vendredi 27 novembre	
308 É.O.	Banque et commerce (*Bill C–123*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 198

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 26 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-44, Loi constituant en corporation le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada.—*M. Leduc.*

Bill S-45, Loi constituant en corporation l'Institut Canadien des Actuaires. —*M. Wahn.*

Bill S-46, Loi constituant en corporation la Settlers, Compagnie d'Épargne et d'Hypothèques.—*M. Enns.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois, et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

M. Harley, du comité spécial des aliments et drogues, présente le quatrième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande que son quorum soit de nouveau réduit de 8 à 5 membres.

Du consentement unanime, sur motion de M. MacEachen, appuyé par M. McIlraith, il est résolu,—Que le Comité permanent des relations industrielles soit autorisé à entendre et interroger les membres du Conseil d'administration des syndicats des transports maritimes sur ce qu'ils ont accompli et constaté en s'acquittant de leurs fonctions aux termes de la Loi sur la mise en tutelle des syndicats des transports maritimes et à faire rapport à la Chambre de temps à autre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures quatre minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le gouverneur général,—Rapport du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 36 de la Loi sur les impressions et la papeterie publiques, chapitre 226, S.R.C., 1952. (Versions française et anglaise)

A dix heures neuf minutes du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2394—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—26 novembre

Quelle considération le gouvernement a-t-il donnée à la construction d'un brise-lames à Ingonish Beach, comté de Victoria (N.-É.)?

N° 2395—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—26 novembre

Quelle considération le gouvernement a-t-il donnée au dragage nécessaire dans le port d'Ingonish Beach, comté de Victoria (N.-É.)?

N° 2396—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—26 novembre

Le gouvernement a-t-il l'intention d'entreprendre un programme de dragage de la rivière Clyburn, comté de Victoria (N.-É.), au profit des pêcheurs intéressés?

N° 2397—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria—26 novembre

Le gouvernement a-t-il l'intention de construire une voie de glissement à la rivière Clyburn, dans le comté de Victoria (N.-É.), à l'intention des pêcheurs intéressés?

N° 2398—*M. Nugent*—26 novembre

1. Pendant le mandat du très honorable Louis Saint-Laurent, combien a-t-on institué de commissions royales?

2. Quel est le nom ou le sujet d'étude de chacune de ces commissions?

N° 2399—*M. Coates*—26 novembre

Quand les employés de *Bedford Magazine* peuvent-ils espérer recevoir les augmentations de salaire actuellement à l'étude étant donné que ceux du chantier de construction de la Marine royale les ont obtenues?

N° 2400—*M. Pigeon*—26 novembre

1. Depuis le 1er mai 1963, le ministère des Travaux publics a-t-il acheté de la vaisselle? Dans le cas de l'affirmative, *a*) est-elle de fabrication canadienne ou de fabrication étrangère, *b*) quel est le montant global des achats dans chaque cas?

2. Si le ministère des Travaux publics a acheté de la vaisselle de fabrication étrangère, pour quelles raisons n'a-t-il pas acheté uniquement de la vaisselle de fabrication canadienne?

N° 2401—*M. Pigeon*—26 novembre

1. Depuis le 1er mai 1963, la Gendarmerie royale a-t-elle acheté de la vaisselle? Dans le cas de l'affirmative, *a*) est-elle de fabrication canadienne ou de fabrication étrangère, *b*) quel est le montant global des achats dans chaque cas?

2. Si la Gendarmerie royale a acheté de la vaisselle de fabrication étrangère, pour quelles raisons n'a-t-elle pas acheté uniquement de la vaisselle de fabrication canadienne?

N° 2402—*M. Pigeon*—26 novembre

1. Depuis le 1er mai 1963, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a-t-il acheté de la vaisselle? Dans le cas de l'affirmative, *a*) est-elle de fabrication canadienne ou de fabrication étrangère, *b*) quel est le montant global des achats dans chaque cas?

2. Si le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a acheté de la vaisselle de fabrication étrangère, pour quelles raisons n'a-t-il pas acheté uniquement de la vaisselle de fabrication canadienne?

N° 2403—*M. Pigeon*—26 novembre

1. Depuis le 1er mai 1963, le ministère des Anciens combattants a-t-il acheté de la vaisselle? Dans le cas de l'affirmative, *a*) est-elle de fabrication canadienne ou de fabrication étrangère, *b*) quel est le montant global des achats dans chaque cas?

2. Si le ministère des Anciens combattants a acheté de la vaisselle de fabrication étrangère, pour quelles raisons n'a-t-il pas acheté uniquement de la vaisselle de fabrication canadienne?

N° 2404—*M. Pigeon*—26 novembre

1. Depuis le 1er mai 1963, le National-Canadien a-t-il acheté de la vaisselle? Dans le cas de l'affirmative, *a*) est-elle de fabrication canadienne ou de fabrication étrangère, b) quel est le montant global des achats dans chaque cas?

2. Si le National-Canadien a acheté de la vaisselle de fabrication étrangère, pour quelles raisons n'a-t-il pas acheté uniquement de la vaisselle de fabrication canadienne?

N° 2405—*M. Pigeon*—26 novembre

1. Depuis le 1er mai 1963, la Société Air Canada a-t-elle acheté de la vaisselle? Dans le cas de l'affirmative, *a*) est-elle de fabrication canadienne ou de fabrication étrangère, *b*) quel est le montant global des achats dans chaque cas?

2. Si la Société Air Canada a acheté de la vaisselle de fabrication étrangère, pour quelles raisons n'a-t-elle pas acheté uniquement de la vaisselle de fabrication canadienne?

N° 2406—*M. Pigeon*—26 novembre

1. Depuis le 1er mai 1963, le ministère des Transports a-t-il acheté de la vaisselle? Dans le cas de l'affirmative, *a*) est-elle de fabrication canadienne ou de fabrication étrangère, *b*) quel est le montant global des achats dans chaque cas?

2. Si le ministère des Transports a acheté de la vaisselle de fabrication étrangère, pour quelles raisons n'a-t-il pas acheté uniquement de la vaisselle de fabrication canadienne?

N° 2407—*M. Pigeon*—26 novembre

1. Depuis le 1er mai 1963, le ministère de l'Industrie a-t-il acheté de la vaisselle? Dans le cas de l'affirmative, *a*) est-elle de fabrication canadienne ou de fabrication étrangère, *b*) quel est le montant global des achats dans chaque cas?

2. Si le ministère de l'Industrie a acheté de la vaisselle de fabrication étrangère, pour quelles raisons n'a-t-il pas acheté uniquement de la vaisselle de fabrication canadienne?

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Lundi prochain

26 novembre—*M. Harley (président du comité spécial des aliments et drogues)*:

Que le quatrième rapport du comité spécial des aliments et drogues, présenté à la Chambre le jeudi 26 novembre 1964, soit maintenant agréé.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 199

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1820, en date du 27 novembre 1964, modifiant l'arrêté en conseil C.P. 1964-1819 du 25 novembre 1964 relatif à la nomination de l'honorable Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec, à titre de commissaire en vertu de la Partie I de la Loi sur les enquêtes pour faire enquête sur les allégations relatives à des incitations irrégulières ou des pressions abusives concernant la demande d'extradition de Lucien Rivard. (Texte anglais)

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Thompson soit substitué à celui de M. Leboe sur la liste des membres du comité permanent des privilèges et des élections.

M. Gordon, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure prévoyant la revision décennale de la Loi sur les banques et le maintien en vigueur des chartes des banques existantes jusqu'au 1er juillet 1975, et décrétant, en outre, certains changements relatifs à l'application de la Loi.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Les avis de motions suivants sont appelés, reportés aux ordres inscrits au nom du gouvernement et font l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord commercial intervenu entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964 et déposé à la Chambre des communes le 11 juin 1964, et que cette Chambre y donne son approbation.—*Le ministre du Commerce.*

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole signé à Ottawa le 16 septembre 1963 et déposé à la Chambre des communes le 9 octobre 1963, renouvelant l'Accord commercial intervenu entre le Canada et l'Union des républiques socialistes soviétiques signé le 29 février 1956 et renouvelé le 18 avril 1960, et que cette Chambre y donne son approbation.—*Le ministre du Commerce.*

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord commercial intervenu entre le Canada et la République populaire de Bulgarie, signé à Ottawa le 8 octobre 1963 et déposé à la Chambre des communes le 21 octobre 1963, et que cette Chambre y donne son approbation.—*Le ministre du Commerce.*

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

JUSTICE

Services juridiques et autres

5	Loi relative aux enquêtes sur les coalitions—Exécution	$ 719,000 00

Services de correction

10	Administration, fonctionnement et entretien, y compris l'indemnisation des détenus libérés frappés d'incapacité permanente pendant leur séjour aux pénitenciers	24,008,700 00
15	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	16,110,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

JUSTICE

Services correctionnels

12a Au cours des années financières présentes et suivantes, versements de pension aux familles des regrettés W. C. Wentworth, J. E. R. J. Tellier, J. H. Joynson, M. E. Jenkin et R. E. Farrell, tous anciens fonctionnaires de pénitenciers qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, devant commencer:

a) dans le cas des regrettés W. C. Wentworth et J. E. R. J. Tellier, à leur date respective de décès, et

b) dans le cas des regrettés J. H. Joynson, M. E. Jenkin et R. E. Farrell, le 1er avril 1964;

de plus, les versements seront effectués comme si chacune des personnes susmentionnées avait relevé, immédiatement avant sa mort, du paragraphe (1) de l'article 27 de la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, et avait détenu le rang d'inspecteur de la Gendarmerie royale du Canada, cependant,

c) au cours de la présente année financière, on réduira du taux convenable, déterminé par le Conseil du Trésor, chaque prestation annuelle ou mensuelle qu'on a versée ou qu'on verse actuellement, en conformité de la Loi concernant l'indemnisation des employés de l'État, chapitre 11 des Statuts de 1914, de la Loi des subsides n° 6 de 1926-1927 et de la Loi des subsides n° 5 de 1959 selon le cas, et

d) au cours des années financières suivantes, on ne versera aucune somme en ce qui concerne chacune des personnes décédées susmentionnées en conformité de la Loi concernant l'indemnisation des employés de l'État, chapitre 11 des Statuts de 1914, de la Loi des subsides n° 6 de 1926-1927, de la Loi des subsides n° 5 de 1959;

supplément requis pour 1964-1965 . . . . . 10,840 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1964-1965

JUSTICE

Services de correction

13b Paiement au cours de l'année financière courante et des années financières subséquentes d'une pension à l'égard de feu E. J. Masterton, ancien fonctionnaire des pénitenciers, qui a été tué dans l'exercice de ses fonctions, à compter de la date de son décès, et devant être établie au même taux que si le défunt avait été, immédiatement avant son décès, une personne selon la définition qu'en donne le paragraphe (1) de l'article 27 de la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, ayant le rang d'inspecteur dans la Gendarmerie royale du Canada; mais, au cours de la présente année financière, le taux sera réduit du taux approprié, déterminé par le Conseil du Trésor, auquel une indemnité payable annuellement ou mensuellement a été et est payée en vertu de la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État, et au cours de chaque année financière subséquente aucun versement ne sera effectué à l'égard du défunt susmentionné sous l'empire de la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État; montant requis pour 1964-1965 . . . . . 644 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Services nationaux de police, application des lois fédérales et sûretés provinciales et municipales à forfait—

1	Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions selon le détail des affectations et les pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions	60,554,894 00
5	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	3,811,000 00

TRAVAUX PUBLICS

A—Ministère

1	Administration générale, y compris les subventions qui apparaissent au détail des affectations	12,114,500 00

Service du logement

5	Entretien et maintien des édifices et terrains publics, y compris le centre commémoratif W. Clifford Clark, à Ottawa, ainsi que l'acquisition de meubles et accessoires de bureau pour les ministères du gouvernement et l'autorisation de fournir à l'Organisation de l'aviation civile internationale des locaux à des taux moins élevés que les taux commerciaux	55,284,400 00
10	Acquisition de matériel autre que les accessoires de bureau	1,454,000 00
15	Construction, acquisition, réparation et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics (y compris les dépenses pour ouvrages non situés sur une propriété fédérale); toutefois, il ne peut être passé aucun contrat de construction dont le coût total est estimé à $50,000 ou plus, à moins que l'entreprise n'apparaisse séparément au détail des affectations . .	29,967,000 00

Services du génie

(ports et rivières)

20	Entretien et exploitation	6,602,900 00
25	Construction ou acquisition de matériel	1,056,100 00
30	Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat de terrains, relativement aux ouvrages des ports et rivières (y compris les dépenses pour ouvrages non situés sur une propriété fédérale); toutefois, il ne peut être passé aucun contrat de construction dont le coût total est estimé à $50,000 ou plus, à moins que l'entreprise n'apparaisse séparément au détail des affectations . .	20,821,000 00

ROUTES, PONTS ET AUTRES SERVICES DU GÉNIE

35 Exploitation et entretien, y compris l'autorisation de faire des avances recouvrables à concurrence de l'ensemble des frais d'exploitation du pont de New-Westminster 321,800 00

40 Ponts internationaux, interprovinciaux et autres ouvrages connexes énumérés dans le détail des affectations; toutefois, le montant affecté en vertu du crédit relatif à chaque ouvrage peut être augmenté ou diminué sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor 2,870,000 00

45 Réseau routier du Nord-Ouest—Entretien, exploitation et reconstruction 10,000,000 00

Route transcanadienne—

50 Construction à travers les parcs nationaux 307,000 00

LABORATOIRES D'ESSAIS

55 Fonctionnement et entretien 1,079,000 00

B—COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

60 Fonctionnement et entretien, administration générale et intérêts sur des emprunts contractés en vue d'acquérir des biens-fonds dans la région de la capitale nationale 5,420,000 00

65 Paiement à la Caisse de la capitale nationale 4,500,000 00

C—COMPAGNIE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE CANADIENNE DE 1967

70 Quote-part du gouvernement fédéral relativement à un ouvrage de retenue des glaces 4,000,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRAVAUX PUBLICS

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

L35 Prêts à la Commission de la capitale nationale, en conformité de l'article 16 de la Loi sur la Capitale nationale, aux fins d'acquérir des biens-fonds dans la région de la capitale nationale, sauf les biens-fonds acquis pour l'établissement de ce qu'on appelle communément la «ceinture de verdure» 9,700,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

TRAVAUX PUBLICS

A—MINISTÈRE

SERVICES DU LOGEMENT

15a Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements relativement aux édifices publics (y compris les dépenses à l'égard d'ouvrages non situés sur une propriété fédérale); toutefois, aucun contrat ne peut être conclu relativement à des constructions nouvelles d'une valeur estimative de $50,000 ou plus, à moins que le projet en question ne figure séparément au détail des affectations 665,000 00

SERVICES DU GÉNIE (PORTS ET RIVIÈRES)

30a Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achats d'emplacements, relativement aux ouvrages des ports et rivières (y compris les dépenses à l'égard d'ouvrages non situés sur une propriété fédérale); toutefois, aucun contrat ne peut être conclu relativement à des constructions nouvelles d'une valeur estimative de $50,000 ou plus, à moins que le projet en question ne figure séparément au détail des affectations 1,700,000 00

ROUTES, PONTS ET AUTRES SERVICES DE GÉNIE

35a Exploitation et entretien 30,000 00

B—COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

68a Pour autoriser la Commission de la capitale nationale à vendre ou à acquérir des propriétés conformément aux décrets du conseil C.P. 2476 du 4 octobre 1938, C.P. 1662 du 29 juin 1939, C.P. 5209 du 5 janvier 1948, C.P. 639 du 4 février 1952, C.P. 3376 du 23 juin 1952, C.P. 1953-95 du 22 janvier 1953, C.P. 1953-277 du 26 février 1953, C.P. 1957-722 du 27 mai 1957, C.P. 1958-241 du 11 février 1958, C.P. 1958-923 du 28 juin 1958, C.P. 1958-1445 du 22 octobre 1958, C.P. 1958-9/1740 du 29 décembre 1958 et C.P. 1959-106 du 29 janvier 1959; toutes les acquisitions ou dispositions de propriétés effectuées antérieurement aux présentes par la Commission de la capitale nationale ou la Commission du district fédéral conformément auxdits décrets du conseil sont ratifiées et confirmées par les présentes 1 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

REVENU NATIONAL

DOUANES ET ACCISE

1 Administration, fonctionnement et entretien, y compris l'autorisation, nonobstant les dispositions de la Loi sur l'administration financière, de dépenser les recettes provenant, au cours de l'année, d'entreprises et de particuliers qui ont besoin de services spéciaux .. 44,388,500 00

IMPÔT

5 Administration générale et bureaux de district 42,703,000 00

COMMISSION D'APPEL DE L'IMPÔT

10 Dépenses d'administration 149,000 00

FORÊTS

1 Administration centrale, y compris subventions selon le détail des affectations 1,381,000 00

3	Construction d'une annexe au Laboratoire de recherches, à Pointe-Claire (P.Q.), à l'intention de la «Pulp and Paper Research Institute of Canada»	600,000 00
5	Subventions aux provinces selon les montants et les conditions établis dans le détail des affectations	7,910,000 00

RECHERCHES SYLVICOLES

10	Fonctionnement et entretien	2,246,000 00
15	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	396,000 00

ENTOMOLOGIE ET PATHOLOGIE FORESTIÈRES

20	Fonctionnement et entretien	3,829,000 00
25	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	1,441,000 00

RECHERCHES SUR LES PRODUITS FORESTIERS

30	Fonctionnement et entretien	1,224,200 00
35	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	425,500 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

FORÊTS

5a	Subventions aux provinces selon les montants et les conditions établis dans le détail des affectations	500,000 00

RECHERCHES SYLVICOLES

10a	Fonctionnement et entretien	50,200 00
15a	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	97,000 00

ENTOMOLOGIE ET PATHOLOGIE FORESTIÈRES

25a	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	150,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

SERVICE LÉGISLATIF

SÉNAT

Sénateurs—

1	Indemnité de logement (maison) au président du Sénat	3,000 00
5	Administration	932,600 00

CHAMBRE DES COMMUNES

Députés—

10	Indemnités de logement (maison) à l'Orateur de la Chambre des communes et (appartement) à l'Orateur suppléant de la Chambre des communes; indemnité au vice-président des comités	6,500 00

15	Dépenses du Comité parlementaire mixte canado-américain et dépenses des délégués aux autres conférences interparlementaires, dépenses relatives aux visites de délégués d'autres parlements, contribution annuelle due à l'Union interparlementaire, quote-part des dépenses de l'Association parlementaire du Commonwealth, y compris les abonnements aux publications et subvention de $19,000 à l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN	62,720 00
20	Administration	4,266,700 00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

25	Administration	399,700 00

TRANSPORTS

OFFICE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ATLANTIQUE

20	Administration et fonctionnement	508,000 00

A—MINISTÈRE

SERVICES DE LA MARINE

5	Administration, exploitation et entretien, y compris les cotisations aux organismes internationaux énumérés au détail des affectations, les pensions, subventions et contributions qui apparaissent au détail des affectations, le paiement de dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de marins canadiens en détresse, aux termes de l'article 306 de la Loi sur la marine marchande du Canada, et, relativement à la garde côtière canadienne, autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport, d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements et autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre, pour l'année courante, des engagements ne dépassant pas $23,774,400	38,249,400 00
10	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains, de navires et de matériel, y compris les versements aux provinces ou aux municipalités, à titre de contributions, pour des constructions qu'elles ont faites	31,942,000 00

CHEMINS DE FER ET NAVIRES À VAPEUR

15	Paiements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (ci-après dénommée la Compagnie) sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées au ministre des Finances par la Compagnie, de sommes à affecter par la Compagnie aux déficits d'exploitation (certifiés par les vérificateurs de la Compagnie) pour l'année civile 1964 à l'égard des services suivants: service de bac de Terre-Neuve et ports terminus; service de bac de l'Île du Prince-Édouard et ports terminus; service de bac entre Yarmouth (N.-É.) et Bar Harbour (Maine) (É.-U.)	13,132,300 00

20	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages et de terrains, de quais et de terminus, de navires et de matériel connexe, selon le détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut augmenter ou diminuer le montant du crédit à affecter aux entreprises inscrites séparément	8,338,700 00
25	Paiements en vertu de la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes et pensions supplémentaires aux employés de chemins de fer, selon les montants et les conditions spécifiées dans les titres des sous-crédits énumérés au détail des affectations	15,045,400 00

SERVICES DE L'AIR

30	Administration générale	6,242,300 00

Aviation civile

35	Administration, fonctionnement et entretien, y compris l'exécution de la Loi et du règlement sur l'aéronautique	38,008,600 00
40	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel pour les aéroports nationaux (selon la décision du ministre des Transports) et des installations connexes; contributions à la construction faite par les autorités locales ou privées à l'égard de ces aéroports, ainsi que les sommes payables en règlement de réclamations pour indemnisation des personnes dont les propriétés subissent un dommage par suite de l'application d'un règlement de zonage en vertu de l'alinéa *j*) du paragraphe (1) de l'article 4 de la Loi sur l'aéronautique, et autorisation, nonobstant les dispositions de l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année courante des engagements à concurrence de $29,418,400	26,359,000 00
45	Contributions pour aider à l'établissement ou à l'amélioration d'aéroports locaux et d'installations connexes, paiements à d'autres gouvernements ou à des organismes internationaux mentionnés au détail des affectations pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes, y compris l'autorisation de verser les sommes spécifiées en monnaies des pays intéressés, même si le total de ces sommes peut dépasser l'estimation équivalente en dollars canadiens, et autres subventions visant l'expansion de l'aviation civile, selon le détail des affectations	674,900 00

Télécommunications et électronique

50	Administration, fonctionnement et entretien, y compris l'exécution de la Loi et du règlement sur la radiodiffusion, et la contribution du Canada aux frais d'administration des différents organismes internationaux de radio, de télégraphe et de téléphone, selon le détail des affectations	25,884,800 00

55	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel	10,612,000 00
60	Paiements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pour combler l'écart entre les recettes et les dépenses d'exploitation et d'entretien des installations de télécommunications, selon le détail des affectations et en conformité des accords conclus avec la Compagnie et autorisés par le gouverneur en conseil	230,000 00

Météorologie

65	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la cotisation du Canada à l'Organisation météorologique mondiale et $100,000 de subventions à la recherche météorologique dans les universités canadiennes	19,751,000 00
70	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel	2,600,000 00

B—Commission des transports aériens

75	Traitements et autres dépenses, y compris ceux de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale	704,200 00

C—Commission des transports du Canada

80	Administration, fonctionnement et entretien	1,302,900 00
82	Montant à créditer à la Caisse des passages à niveau, en plus de la somme à porter au crédit de la Caisse dans l'année financière en cours en vertu de la Loi sur les chemins de fer, aux fins de la Caisse, et, nonobstant les dispositions de l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, autorisation de porter à $33,967,000 les engagements (en plus des engagements pour lesquels des crédits sont alloués en vertu de la présente loi ou de toute autre loi) qui peuvent être pris pour l'année financière courante ou les années subséquentes	100,000 00

D—Commission maritime canadienne

85	Administration et dégaussage des navires du gouvernement canadien et des navires marchands de propriété canadienne, ayant une jauge brute de 2,000 à 20,000 tonneaux, immatriculés au Canada ou immatriculés au Royaume-Uni s'ils peuvent être réimmatriculés au Canada en vertu d'une entente intergouvernementale spéciale	341,900 00
90	Subventions pour services de cabotage par les navires à vapeur, selon le détail des affectations	8,974,680 00
95	Subventions en capital pour la construction de navires commerciaux et de bateaux de pêche, selon les règlements du gouverneur en conseil	28,000,000 00

E—Conseil des ports nationaux

100	Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des	

ports nationaux, en vue de payer les dépenses de reconstruction et les immobilisations pour l'année civile 1964 selon le détail des affectations 2,113,500 00

F—ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

105 Déficit d'exploitation et besoins de capitaux pour des canaux et ouvrages confiés à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et autorisation, nonobstant la Loi sur l'administration financière ou toute autre loi, à l'Administration de dépenser les recettes provenant de l'exploitation et de la gestion de ces canaux et ouvrages 2,838,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORTS

Société canadienne des télécommunications transmarines

L40 Prêts à la Société canadienne des télécommunications transmarines, en conformité de l'article 14 de la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines, pour rajouts et améliorations aux installations 5,550,000 00

Conseil des ports nationaux

L45 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de pourvoir aux dépenses imputables sur l'un ou sur l'ensemble des comptes suivants de l'année civile 1964:

Reconstruction et immobilisations—		
Trois-Rivières	$ 1,110,000 00	
Montréal	6,924,000 00	
Vancouver	1,847,000 00	
	$ 9,881,000 00	
Moins—Somme à dépenser en provenance du fonds de remplacement et autres	6,811,000 00	
		3,070,000 00

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent

L50 Prêts à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, de la manière et selon les modalités et conditions que pourra approuver le gouverneur en conseil 10,300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DE LA MARINE

5a Administration, exploitation et entretien 375,000 00

10a Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains, navires et matériel, y compris les versements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions, pour des constructions qu'elles ont faites—Pour élargir la portée du crédit 10 du budget des dépenses 1964-1965, pour autoriser, en ce qui a trait aux Aides à la navigation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année courante des engagements ne dépassant pas la somme de $4,785,000 .. .. 1 00

CHEMINS DE FER ET NAVIRES À VAPEUR

20a Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et terrains, de quais et de terminus, et de navires et de matériel connexe selon le détail des affectations, le Conseil du Trésor pouvant augmenter ou diminuer le montant du crédit à affecter aux entreprises inscrites séparément 2,497,000 00

SERVICES DE L'AIR

Aviation civile

35a Administration, fonctionnement et entretien 2,568,700 00

45a Contributions pour aider à l'établissement ou à l'amélioration des aéroports locaux et des installations connexes 28,300 00

Télécommunications et électronique

55a Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Pour élargir le cadre du crédit 55 du budget principal 1964-1965, afin d'autoriser, relativement aux aides radio à la navigation aérienne et maritime, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, que soient pris des engagements ne dépassant pas $15,270,000 pendant l'année financière courante et une provision supplémentaire de 3,147,400 00

Météorologie

70a Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages et matériel—Pour élargir la portée du crédit 70, du budget des dépenses de 1964-1965, afin d'autoriser, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, la prise d'engagements pour l'année financière courante ne dépassant pas le montant total de $2,800,000 .. .. 1 00

C—COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

84a Pour prévoir à la balance des paiements aux compagnies sous réserve de l'ordonnance numéro 96300, en date du 17 novembre 1958, de la Commission des transports du Canada à l'égard de la période allant du 1er avril 1963 au 31 mars 1964, payable auxdites compagnies pour la diminution de leurs revenus globaux bruts

durant ladite période qui, de l'avis de ladite Commission, est attribuable à ces compagnies qui ont maintenu le tarif pour le trafic-marchandise à une augmentation de 8% au lieu de 17% telle qu'autorisée par ladite Ordonnance 400,000 00

D—COMMISSION MARITIME CANADIENNE

90a Subvention pour services de cabotage par les navires à vapeur, selon le détail des affectations 1 00

95a Subvention en capital pour la construction de navires commerciaux et de pêche, selon les règlements du gouverneur en conseil 4,000,000 00

E—CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

100a Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de payer les dépenses de reconstruction et immobilisations imputables sur l'année civile 1964 selon le détail du budget des dépenses .. 1 00

103a Pour autoriser les dépenses par le Conseil des ports nationaux, de son propre chef ou au nom d'autres ou en collaboration avec eux, pour certaines fins se rapportant à l'Exposition canadienne universelle et internationale, Montréal, 1967, et afin de prévoir à ces fins, nonobstant les articles 28 et 29 de ladite Loi sur le Conseil des ports nationaux le versement au Conseil d'une subvention absolue à créditer au Compte spécial du Conseil des ports nationaux 5,237,800 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORTS

Sociétés canadiennes des télécommunications transmarines

L40a Prêts à la Société canadienne des télécommunications transmarines en conformité de l'article 14 de la Loi sur la société canadienne des télécommunications transmarines, pour rajouts et améliorations aux installations 1,522,000 00

Conseil des ports nationaux

L45a Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue de pourvoir pendant l'année civile 1964, aux dépenses imputables sur le compte suivant: Reconstruction et immobilisations—

Vancouver 710,000 00

Moins: Somme à dépenser en provenance du fonds de remplacement et autres 709,999 00 1 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1964-1965

TRANSPORTS

E—Conseil des ports nationaux

103b Pour autoriser les dépenses par le Conseil des ports nationaux, de son propre chef ou au nom d'autres ou en collaboration avec eux, pour certaines fins se rapportant à l'Exposition canadienne universelle et internationale, Montréal, 1967, et afin de prévoir à ces fins, nonobstant les articles 28 et 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, le versement au Conseil d'une subvention absolue à créditer au Compte spécial du Conseil des ports nationaux 1,502,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Transports

L39b Prêt à la Commission du port de Nanaïmo, selon les termes et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour défrayer le coût des nouveaux aménagements au quai d'assemblage de Nanaïmo 300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (C), 1964-1965

TRANSPORTS

C—Commission des transports du Canada

84c Paiements aux compagnies soumises à l'ordonnance 96300 du 17 novembre 1958 de la Commission des transports du Canada, et dont le montant global s'élève à $20,000,000 à l'égard de l'année financière 1964-1965, somme devant être payée par versements à des dates que pourra établir cette commission pour dédommager ces compagnies de toute baisse dans leurs recettes brutes globales au cours de cette période, baisse qui, selon l'avis de la Commission, se produit parce que ces compagnies maintiennent une augmentation de 8 p. 100 sur leurs taux de transport de marchandises au lieu d'une augmentation de 17 p. 100 comme le permet cette ordonnance; et paiements à ces compagnies d'un montant global, à l'égard de l'année civile 1964, de $50,000,000, somme devant être payée par versements à des dates et suivant la méthode de répartition que pourra établir la Commission, à titre de compensation à ces compagnies pour avoir maintenu leurs taux de transport de marchandises aux niveaux réduits 70,000,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

JUSTICE

Services juridiques et autres

1 Administration, y compris le Bureau du surintendant des faillites, subventions et contributions, selon le détail

des affectations, gratifications aux veuves et autres personnes à la charge des juges décédés en fonctions, et autorisation de faire des avances recouvrables pour l'administration de la justice au nom des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Territoire du Yukon 2,109,600 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

JUSTICE

SERVICES JURIDIQUES ET AUTRES

1a Administration, y compris les subventions et contributions selon le détail des affectations 26,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1964-1965

JUSTICE

SERVICES JURIDIQUES ET AUTRES

1b Administration, y compris les subventions et contributions, selon le détail des affectations 40,000 00

(Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 18 novembre, le président met immédiatement aux voix les résolutions suivantes.)

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

DÉFENSE NATIONALE

1 Administration ministérielle, y compris subventions aux associations, instituts et autres organismes militaires, selon le détail des affectations, et autorisation de contracter, par dérogation à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière et sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant $2,289,221,625 aux fins des crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 42, 45 et 50 du ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de $799,648,500 deviendra payable dans les années à venir), et autorisation de faire des avances recouvrables aux termes de l'un quelconque desdits crédits et, nonobstant la Loi sur l'administration financière, de dépenser le revenu reçu au cours de l'année à l'égard de l'aide rendue aux Nations Unies, à un membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou à un gouvernement provincial ou municipal 3,917,825 00

SERVICES D'INSPECTION

5 Direction et entretien 7,134,300 00
10 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 200,000 00

MARINE ROYALE DU CANADA

15 Direction et entretien et construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important, y compris l'autorisation, nonobstant la Loi sur l'administration financière et l'article 11 de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne et sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser le revenu tiré de la vente de fournitures, approvisionnements et matériel de surplus 272,892,000 00

ARMÉE CANADIENNE

20 Direction et entretien y compris des subventions de $1,800,000 à la municipalité d'Oromocto et construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important, y compris l'autorisation, nonobstant la Loi sur l'administration financière et l'article 11 de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne et sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser le revenu tiré de la vente de fournitures, approvisionnements et matériel de surplus 425,894,000 00

AVIATION ROYALE DU CANADA

25 Direction et entretien et construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important, y compris l'autorisation, nonobstant la Loi sur l'administration financière et l'article 11 de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne et sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser le revenu tiré de la vente de fournitures, approvisionnements et matériel de surplus 655,769,000 00

RECHERCHES ET PERFECTIONNEMENT POUR LA DÉFENSE

Conseil de recherches pour la défense—

30 Direction et entretien, y compris l'autorisation, nonobstant la Loi sur l'administration financière et l'article 11 de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne et sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser le revenu tiré de la vente de fournitures, approvisionnements et matériel de surplus 25,945,000 00

35 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris l'autorisation, nonobstant la Loi sur l'administration financière et l'article 11 de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne et sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser le revenu tiré de la vente de fournitures, approvisionnements et matériel de surplus 5,061,000 00

40 Encouragement de l'industrie canadienne en matière de recherches pour la défense au moyen de l'aide à certains programmes de recherches appliquées pour la défense suivant les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor 4,150,000 00

42 Programme de recherches en matière de satellites—Mise au point et outillage d'une série de satellites destinés à la réalisation d'un programme de recherches scientifiques, objet d'un accord entre l'*United States National Aeronautical and Space Administration* et le Conseil de recherches pour la défense 2,933,000 00

45 Perfectionnement 20,990,000 00

AIDE MUTUELLE

50 Contributions aux dépenses d'infrastructure et aux frais militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, transfert de matériel et de fournitures de défense et fournitures de services et d'installations aux fins de la défense aux termes de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, à concurrence de $41,020,000, y compris la valeur actuelle du matériel ou des fournitures de défense ou le coût des services fournis par les Forces canadiennes, évalués à $8,420,000 et prévus par les crédits relatifs auxdites Forces pour l'année en cours et les années précédentes, à l'égard desquels, nonobstant le paragraphe (3) de l'article 3 de ladite loi, aucun montant ne sera imputé sur le présent crédit ou versé à un compte spécial;
Présent crédit 32,600,000 00

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

55 Pensions civiles selon le détail des affectations et autorisation, à l'égard des membres de l'Aviation royale du Canada, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs dans les organismes civils de formation fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, de payer aux personnes à leur charge des sommes égales à celles que ces personnes auraient touchées en vertu de la Loi sur la pension, modifiée, si ledit service d'instructeur avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de toute indemnité touchée par ces personnes en vertu des polices d'assurances prises sur la vie desdits aviateurs par les organismes civils ou aux frais de ces derniers 7,322 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

DÉFENSE NATIONALE

MARINE ROYALE DU CANADA

15a Direction et entretien, construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important 139,000 00

ARMÉE CANADIENNE

20a Direction et entretien, construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important .. 349,000 00

AVIATION ROYALE DU CANADA

25a Direction et entretien, construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important .. 839,000 00

57a Autorisation au gouverneur en conseil de fixer les modalités et conditions (y compris celles qui ont trait à l'intérêt) selon lesquelles le membre des forces armées qui, par suite d'un malentendu, a négligé d'opter de payer pour une période de service antérieure, conformément à l'article 45 de la Loi des pensions de la milice, pendant la période allant du 1er octobre 1946 au 30 septembre 1947 et qui choisit subséquemment, en vertu de l'alinéa *b*) de l'article 5 de la Loi sur les pensions des forces canadiennes, de payer pour la période de service décrite dans la disposition (K) du sous-alinéa (ii) de cet alinéa, soit considéré comme ayant choisi de le faire dans le délai imparti à cette fin conformément à la Loi des pensions de la milice .. 1 00

58a Autorisation au gouverneur général en conseil de désigner par décret comme zone de service spécial toute zone extérieure au Canada où un officier ou homme de troupe ou un ancien officier ou homme de troupe des forces canadiennes est ou a été tenu de servir le ou après le 1er janvier 1949; sur quoi, la Loi sur les pensions de retraite s'appliquera, en ce qui concerne chaque officier ou homme de troupe, ancien officier ou homme de troupe des forces canadiennes, à l'égard de son service dans ladite zone à ou après cette date, durant la période d'application du décret à ladite zone ou durant telle période ultérieure que peut mentionner le décret au même titre que si ledit service était du service militaire (autre que le service fait dans la milice active non permanent ou dans l'armée de réserve) fait durant la Seconde Guerre mondiale au sens de la Loi sur les pensions, comme si le service indiqué à l'alinéa (v) de l'article 2 de ladite loi comprenait le service fait dans ladite zone de service spécial dans n'importe laquelle des armes durant ladite période; il est entendu que, si une pension est payable en vertu du décret susvisé pour cause de décès ou d'invalidité, le paragraphe 2 de l'article 13 de ladite loi ne s'appliquera pas audit décès ou à ladite invalidité ou à leur égard .. 1 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1964-1965

AGRICULTURE

PRODUCTION ET MARCHÉS

Végétaux et produits végétaux

35b Subventions et contributions selon le détail des affectations 1,000,000 00

PÊCHERIES

GESTION ET EXPANSION DES PÊCHERIES

5b Direction et entretien, y compris la quote-part du Canada des dépenses des commissions internationales, selon

le détail des affectations, et des frais des programmes et des projets auxquels participent conjointement les provinces et l'industrie 453,000 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—Ministère

Enquêtes et recherches minières et métallurgiques

35b Administration, fonctionnement et entretien 81,500 00

40b Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 201,000 00

B—Office fédéral du charbon

75b Autorisation de faire des paiements annuels d'un montant ne dépassant pas $18,000,000 au cours de chacune des cinq années financières qui commenceront le 1er jour d'avril 1965 et qui se termineront le 31e jour de mars 1970, relativement au transport du charbon, en conformité du règlement que pourra édicter le gouverneur en conseil, dans le but de permettre la livraison du charbon canadien aux marchés prescrits à un prix qui puisse affronter la concurrence du charbon importé et des résidus de pétrole importés 1 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

CONSEIL PRIVÉ

1 Entretien et administration 32,500 00

Bureau du Conseil privé

Ministres sans portefeuille—

5 Nonobstant les dispositions de la Loi sur l'administration financière et celles de la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes concernant l'indépendance du Parlement, paiement à chaque membre du Conseil privé de la reine pour le Canada ayant qualité de ministre, mais pour qui il n'est pas prévu de traitement ni indemnité en sus des indemnités que prévoient les articles 33 et 44 de la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, d'un traitement de $7,500 par année ou au prorata à l'égard de toute période inférieure à une année, l'acceptation de ce traitement ne devant pas entraîner l'inéligibilité ni la déchéance de l'intéressé en tant que membre de la Chambre des communes 7,500 00

10 Administration générale, y compris une subvention spéciale de $25,000 à la «Stratford Shakespearian Festival Foundation of Canada» 995,000 00

15 Dépenses des commissions royales d'enquête selon le détail des affectations et dépenses du Comité préparatoire des négociations collectives de la fonction publique .. 2,476,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

CONSEIL PRIVÉ

Bureau du Conseil privé

10a	Administration générale	79,700 00
15a	Dépenses des commissions royales d'enquête selon le détail des affectations	845,000 00
17a	Contribution du Canada au projet de la bibliothèque commémorative Kennedy	100,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

1	Secrétariat du gouverneur général	297,900 00
5	Remboursements aux lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada des frais de voyage et de réception subis dans l'exercice de leurs fonctions à concurrence du maximum annuel pour chacun spécifié dans le détail des affectations	142,500 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Commission du centenaire

20	Administration générale, y compris la conférence nationale du centenaire du Canada	967,800 00
25	Programmes et projets d'intérêt national, y compris les subventions versées à l'égard desdits programmes et projets	2,500,000 00
30	Paiement au Fonds du centenaire de la Confédération pour permettre le versement de subventions aux provinces à l'égard de la réalisation de projets locaux permanents (le total desdites subventions ne devant pas dépasser $1 par habitant par province) et autres projets fédéraux-provinciaux relatifs au centenaire	4,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Commission du centenaire

30a	Versement au Fonds du centenaire de la Confédération —Pour élargir le cadre du crédit 30 du budget principal de 1964-1965, afin d'octroyer des subventions aux provinces à l'égard de projets prévus au programme fédéral-provincial d'initiatives destinées à commémorer la Confédération	1 00

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

TRAVAIL

B—Commission d'assurance-chômage

30	Exécution de la Loi sur l'assurance-chômage, y compris le déplacement de la main-d'œuvre à destination d'en-	

droits où des emplois sont disponibles et frais y afférents, en vertu du règlement approuvé par le gouverneur en conseil 53,351,300 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1964-1965

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

1b Administration générale 360,000 00

6b Paiements, en conformité des conditions et modalités approuvées par le gouverneur en conseil, aux provinces et à l'égard des bandes d'Indiens, en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités, pendant les années financières 1964-1965 et 1965-1966, de montants n'excédant pas la moitié des frais de main-d'œuvre subis pendant la période allant du 1er novembre 1964 jusqu'au jour de l'année financière 1965-1966 que peut fixer le gouverneur en conseil, et, dans le cas de projets dans des régions désignées au sens de la Loi sur le ministère de l'Industrie et dans des régions désignées par le ministre du Travail comme des régions de grand chômage en hiver, soixante pour cent de ces frais; et pour autoriser des paiements aux provinces pendant ces années financières à l'égard d'anciens programmes d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités 35,000,000 00

8b Paiements, conformément aux conditions et modalités approuvées par le gouverneur en conseil, en vertu du Programme d'encouragement à la construction d'habitations en hiver, pendant les années financières 1964-1965 et 1965-1966, de $500 par unité domiciliaire sensiblement achevée au cours de la période allant du 15 novembre 1964 au 31 mars 1965 .. .. 15,000,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'en vue de pourvoir aux crédits accordés à Sa Majesté au titre de certaines dépenses du Service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1965, la somme $1,053,832,908.69 soit accordée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 18 novembre, M. McIlraith, au nom de M. Gordon, appuyé par M. Pickersgill, présente le Bill C-140, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965, qui est lu une première fois.

Ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Benidickson, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère des Mines et des Relevés techniques pour l'année terminée le 31 décembre 1963, conformément à l'article 10 de la Loi sur le ministère des Mines et des Relevés techniques, chapitre 73, S.R.C., 1952.

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 novembre 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les Règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

A six heures trente-huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 2408—*M. Dinsdale*—27 novembre

1. Quels projets le laboratoire septentrionale de recherches pour la défense, à Churchill, a-t-il entrepris depuis ses débuts?

2. Quelles universités ont participé aux projets en cause et quels étaient ces projets, dans chaque cas?

3. Quelles recherches le laboratoire envisage-t-il dans l'avenir immédiat?

4. Où le ministère des Mines et des Relevés techniques est-il à organiser le laboratoire de recherches magnétiques sismiques de Churchill?

5. Quel usage fait-on de l'édifice d'alerte (S.A.C.) à Churchill et quel ministère du gouvernement est chargé de son entretien?

N° 2409—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 novembre

Le ministère des Transports exerce-t-il un contrôle sur le choix des compagnies qui assurent le transport au sol pour le compte d'Air Canada et, le cas échéant, *a*) quelles normes de sécurité et de confort ont été établies et, *b*) comment ces normes sont-elles appliquées?

N° 2410—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 novembre

Des représentations ont-elles été adressées au directeur des enquêtes et recherches, selon la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, demandant une enquête sur des concessions octroyées par des maisons de rapport d'Ottawa à des marchands de lait et de pain et à des blanchisseries, et, dans le cas de l'affirmative, combien de représentations ont été reçues?

N° 2411—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 novembre 1964

Y a-t-il un organisme quelconque du gouvernement qui tient un registre des sommes perdues par suite de falsification des chèques, et dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les pertes totales annuelles durant ces cinq dernières années?

N° 2412—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 novembre

Relativement au poste de psychologue aux pénitenciers de Kingston, vacant depuis le 15 avril 1959, *a*) quel était le traitement offert en 1959 pour ce poste, *b*) quel est le traitement qu'on offre à présent, et *c*) le gouvernement a-t-il envisagé l'augmentation du traitement offert?

N° 2413—*M. Lambert*—27 novembre

1. La construction du bureau de poste central à Edmonton (Alberta) est-elle en retard, ou s'attend-on à ce que les travaux soient retardés à cause d'une pénurie d'acier de charpente? Dans le cas de l'affirmative, pendant combien de temps les travaux seront-ils retardés?

2. Quand a-t-on su que le genre d'acier de charpente nécessaire manquait et qu'on ne pourrait s'en procurer au Canada en temps voulu pour la construction de cet édifice?

3. Quelles démarches fait-on, le cas échéant, pour obtenir de l'acier de charpente à l'étranger?

4. Des sanctions sont-elles prévues au contrat en question pour les retards causés par une pénurie d'acier de charpente ou d'autres matériaux de construction importants?

N° 2414—*M. Côté* (Chicoutimi)—27 novembre

1. Les députés peuvent-ils bénéficier d'une police d'assurance-vie comme les employés de la Commission du Service civil? Dans le cas de la négative, pourquoi ne permettrait-on pas aux députés de pouvoir prendre une police d'assurance-vie au même titre que les fonctionnaires fédéraux?

2. Quel est le total des primes d'assurance-vie en vigueur protégeant les employés fédéraux et quel est le nombre des participants à cette caisse d'assurance-vie du gouvernement fédéral?

3. Quel est le total de l'actif de cette caisse d'assurance-vie fédérale et quel est le montant de la réserve?

4. Comment sont répartis les placements de cette caisse d'assurance-vie?

5. Où peut-on trouver tous les détails relatifs à cette caisse fédérale d'assurance-vie?

N° 2415—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—27 novembre

Le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention de renouveler les anneaux de sauvetage et les câbles à lancer, sur le quai à la Baie Saint-Laurent, comté de Victoria (N.-É.), sinon, pour quelle raison?

N° 2416—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—27 novembre

Le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention de placer des coins protecteurs au côté ouest du brise-lames à la Baie Saint-Laurent, comté de Victoria (N.-É.), et, dans le cas de la négative, pourquoi?

N° 2417—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—27 novembre

Le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention de construire deux quais dans ce que l'on appelle «le bassin intérieur» de la Baie Saint-Laurent dans le comté de Victoria en Nouvelle-Écosse, et dans le cas de la négative, pour quelle raison?

N° 2418—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—27 novembre

Le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention de renouveler les grosses pièces de bois et les échelles qui bordent le brise-lames du côté ouest de la Baie Saint-Laurent dans le comté de Victoria en Nouvelle-Écosse, et dans le cas de la négative, pour quelle raison?

N° 2419—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—27 novembre

Le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention de construire un mur de soutènement le long de la bordure est du chenal de Baie Saint-Laurent, Nouvelle-Écosse et, sinon, pour quelle raison?

N° 2420—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—27 novembre

Le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention de draguer le chenal de Baie Saint-Laurent pour atteindre une profondeur de six pieds d'eau à marée basse et d'étendre ces dragages aux points où les pêcheurs qui empruntent cette passe viennent s'amarrer et, sinon, pour quelle raison?

N° 2421—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—27 novembre

1. Quels sont les noms et adresses des membres du conseil d'administration de Marine Industries Limited, Sorel (P.Q.), avec qui le gouvernement est en relations d'affaires?

2. Combien de contrats le gouvernement fédéral a-t-il adjugés à cette maison, à compter du 1er octobre jusqu'à présent?

N° 2422—*M. Mather*—27 novembre

Songe-t-on à supprimer l'épreuve des besoins à l'égard des personnes qui ont droit à des allocations aux anciens combattants à l'âge de 65 ans?

N° 2423—*M. MacInnis*—27 novembre

Au sujet de l'enquête relative aux banqueroutes frauduleuses actuellement en cours à Montréal, le gouvernement a-t-il obtenu des renseignements indiquant que les registres et documents relatifs aux procédures de banqueroute engagés par Max et Adolph Selfkind et/ou leurs sociétés révèlent qu'un ministre du cabinet ou autre député aurait reçu des contributions à des fins de campagnes électorales et, dans le cas de l'affirmative, qui sont ces députés et quels sont les montants en cause?

N° 2424—*M. Orlikow*—27 novembre

Le gouvernement a-t-il reçu des représentations du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, demandant la modification de la Loi de 1958 sur la radiodiffusion, qui conférerait au BGR l'autorité nécessaire pour qu'il puisse ordonner aux stations de radio et de télévision qui ne se conforment pas aux directives du BGR (en ce qui concerne les émissions) de suivre les instructions reçues du BGR; ou bien donnerait au BGR de plus grands pouvoirs disciplinaires contre les stations de radio et de télévision ou bien encore, lui donnerait le droit de résilier les permis des stations qui ne se conforment pas aux directives du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion?

N° 2425—*M. Mather*—27 novembre

Les règlements de la Direction des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, du ministère de l'Industrie ou de toute autre agence du gouvernement régissent-ils l'établissement de nouvelles so-

ciétés de médicaments et la vente de leurs produits? Sinon, songe-t-on à un système de licences pour l'enregistrement obligatoire de ces établissements?

N° 2426—*M. Dinsdale*—27 novembre

Au sujet du contrat pour l'aménagement d'une piste de roulement au *C.J.A.T.C.*, à Rivers (Manitoba), adjugé à la *Tallman Construction Co. Ltd.*, de Winnipeg (Manitoba), les travaux ont-ils été provisoirement interrompus en raison de la qualité inférieure du mélange de béton?

N° 2427—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 novembre

1. Le gouvernement exerce-t-il quelque contrôle sur les montants de vitamine D ajoutés comme supplément aux aliments et, dans le cas de l'affirmative, quelles limites impose-t-il?

2. Le gouvernement poursuit-il ou encourage-t-il la recherche sur les effets à longue échéance de l'ingestion excessive de la vitamine D et, dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les constatations jusqu'à date?

N° 2428—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 novembre

1. Le gouvernement poursuit-il ou encourage-t-il de la recherche sur les rapports entre l'arriération mentale et l'ingestion de la vitamine D par les femmes enceintes et, dans le cas de l'affirmative, dans quelles institutions et sous quelle direction ces travaux de recherche sont-ils menés?

2. Quelles ont été les constatations découlant de ces recherches.

N° 2429—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—27 novembre

Le gouvernement a-t-il établi un comité d'enquête sur les insecticides, lequel comprendrait des représentants des ministères suivants: Agriculture, Forêts et Nord canadien et Ressources nationales et, dans le cas de l'affirmative, *a*) sous quelle autorité a-t-il été établi, *b*) quand a-t-il été établi, *c*) combien de fois s'est-il réuni et *d*) quand et à qui doit-il faire rapport?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 197—*M. Coates*—27 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les exposés, mémoires et autres documents relatifs à la subvention disponible pour la construction de navires en bois de 75 à 125 pieds de longueur.

N° 198—*M. Orlikow*—27 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les documents de travail préparés pour la Commission Norris par les comptables agréés dont la Commission avait retenu les services, et déposés par le juge Norris au ministère du Travail.

N° 199—*M. Rondeau*—27 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des documents suivants: *a*) proposition de faillite n° 37-1955 SCM de M. A. G. Heakes, de Montréal, *b*) lettres de M. Heakes, les 14 et 15 juillet 1959, à M. John Larose, surintendant des faillites, *c*) lettre de M. Heakes au surintendant Larose, le 16 juillet 1959, *d*) lettre de Mlle K. Kierans, secrétaire de l'honorable Davie Fulton, ministre de la justice, à M. Heakes, le 9 novembre 1959, *e*) lettre de M. Gowan T. Guest, exécutif adjoint du premier ministre Diefenbaker, à M. Heakes, le 11 février 1960, *f*) lettre de M. Guy Favreau, assistant sous-ministre de la Justice, à M. Heakes, le 5 février 1960, *g*) lettre de l'honorable George Hees au Gouverneur de New-York, M. Nelson Rockefeller, le 5 février 1960, *h*) lettre de M. Heakes au premier ministre Diefenbaker, le 9 mars 1960, *i*) lettre de M. Heakes au ministre de la Justice, l'honorable Davie Fulton, le 10 novembre 1961, *j*) lettre de M. Heakes à l'honorable Lionel Chevrier, ministre de la Justice, le 19 mai 1963, *k*) lettre de M. Heakes à l'honorable Chevrier, le 21 mai 1963, *l*) lettre de Mlle Marguerite Ritchie, secrétaire de M. Chevrier, à M. Heakes, le 16 juillet 1963, *m*) pétition du curateur J. Alexandre Dansereau, le 8 août 1963, *n*) dossier complet des documents de diverses cours relatifs à ladite proposition de faillite, faite le 7 février 1955, la proposition originale, la proposition amendée, le procès-verbal de l'assemblée des créanciers, le 14 septembre 1955, le jugement de ratification, le 22 novembre 1955, la pétition du curateur, le 3 juin 1958; le jugement d'annulation, le 9 juin 1958; la motion de retrait du curateur, le 2 juillet 1959, *o*) toute autre lettre adressée par M. Heakes aux divers départements du ministère de la Justice, les réponses fournies à la suite de ces lettres et, en général, tout document ou lettre relatif à cette affaire.

N° 200—*M. Howard*—27 novembre

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et documents échangés entre le gouvernement ou tout autre organisme de l'État, ou toute personne, groupe ou organisme depuis le 20 décembre 1963 en ce qui concerne le Bill C-130 de la première session de la vingt-sixième législature sous le titre de Loi de procuration pour les réclamations des Indiens, excepté les documents déposés conformément à l'Avis de motion numéro 59 adopté par la Chambre le vendredi 21 août 1964.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 30 novembre	
371 É.O.	Privilèges et élections (*Substance du Bill C–7*).....	8 h. p.m.
	Le mardi 1er décembre	
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S–33*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
371 É.O.	Régime de pensions du Canada (*spécial mixte*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 45 p.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) («*Family Bureau of Greater Winnipeg*» *et M. Irwin, comptable «Ontario Select Committee»*).....	10 h. a.m.
	Le mercredi 2 décembre	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 30 p.m.
371 É.O.	Régime de pensions du Canada (*spécial mixte*).....	3 h. 45 p.m.
	Le jeudi 3 décembre	
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S–33*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
306 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Régime de pensions du Canada (*spécial mixte*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 45 p.m.
208 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*).....	10 h. a.m.

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 3 décembre—fin	
307 É.O.	Crédit de consommation (*mixte*).....	10 h. a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Substance des Bills C–21 et C–43*)	10 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Corporation commerciale canadienne*).....	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	3 h. 30 p.m.
	Le vendredi 4 décembre	
371 É.O.	Régime de pensions du Canada (*spécial mixte*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 200

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 30 NOVEMBRE 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pearson, appuyé par M. Diefenbaker, propose,—Que M. l'Orateur transmette au très honorable sir Winston Churchill, K.G., O.M., le message suivant:

«Je tiens à vous assurer de la reconnaissance, de l'affection et de l'admiration sans réserve de tous les Canadiens au moment où vous entrez dans votre dixième décennie des «jours mémorables dans l'histoire de notre race». Nous vous souhaitons, ainsi qu'à lady Churchill, de nombreuses années de bonheur et de santé dans votre retraite. Du fond du cœur et tout d'une voix nous vous disons: «Heureux anniversaire!»»

Ledit projet de résolution, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

M. Batten, appuyé par M. Scott, propose,—Que le sixième rapport du comité spécial du drapeau canadien, présenté à cette Chambre le jeudi 29 octobre 1964, soit maintenant agréé.

Il s'élève un débat;

Avec l'assentiment unanime, M. Batten dépose à la Chambre,—Exemplaires des derniers modèles de drapeau étudiés par le comité spécial du drapeau canadien.

Le débat reprend sur la proposition de motion de M. Batten, appuyé par M. Scott: Que le sixième rapport du comité spécial du drapeau canadien, présenté à cette Chambre le jeudi 29 octobre 1964, soit maintenant agréé.

Le débat se poursuit;

M. Monteith, appuyé par M. Rapp, demande à proposer l'amendement suivant: Que le sixième rapport du comité spécial ne soit pas maintenant adopté,

mais qu'il soit renvoyé au comité avec instruction d'en retrancher le paragraphe 7 et d'y substituer ce qui suit:

> «Toutefois, comme le vote final du comité n'a pas indiqué un degré suffisant d'unanimité sur le modèle projeté du drapeau national du Canada, votre comité recommande que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures qui peuvent être nécessaires pour la tenue d'un plébiscite lors de la prochaine élection générale afin de donner au peuple canadien, ainsi qu'il y a droit, l'occasion de faire connaître son choix en matière de drapeau.
>
> Et que le comité à cette fin soit reconstitué.»

Le président du conseil privé (M. McIlraith) soulève la question du Règlement au sujet de la validité de ladite proposition d'amendement.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: J'apprécie beaucoup les renseignements et les avis sur la procédure qui ont été donnés cet après-midi. La question est évidemment difficile à résoudre et j'ai besoin de temps pour étudier soigneusement tous les arguments avancés et pour me rafraîchir la mémoire à leur sujet ainsi qu'à propos des autres précédents qui n'ont pas été mentionnés cet après-midi. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai fait un peu de travail personnel sur ce point, mais je demanderais aux honorables députés de me laisser étudier très soigneusement les arguments présentés cet après-midi. En attendant, je propose que le débat se poursuive sans préjudice aux droits des honorables députés. Je ferai de mon mieux pour en venir à une décision soigneusement étudiée et, je l'espère, correcte le plus tôt possible.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

Du consentement unanime, sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Thomas soit substitué à celui de M. McCutcheon sur la liste des mémoires du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Du consentement unanime, sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Marcoux soit substitué à celui de M. Olson sur la liste des membres du comité mixte du Régime de pensions du Canada.

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 2430—*M. Horner* (Jasper-Edson)—30 novembre

1. Depuis avril 1963, à quelles maisons a-t-on adjugé les contrats de construction des routes et des ponts, dans le parc national de Jasper?

2. A-t-on autorisé des frais supplémentaires et, dans le cas de l'affirmative, pour quel montant et en faveur de qui?

N° 2431—*M. Horner* (Jasper-Edson)—30 novembre

1. A-t-on écarté le projet de construction d'un complexe d'hôtel-auberge dans le parc national de Jasper et, dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

2. Le gouvernement a-t-il adopté une ligne de conduite à la suite du Rapport Oberlander sur Jasper et, dans le cas de la négative, quand les résidents de Jasper peuvent-ils s'attendre à des déclarations concrètes au sujet des plans futurs de leur emplacement urbain?

N° 2432—*M. Horner* (Jasper-Edson)—30 novembre

1. Quand des terrains supplémentaires à fins domiciliaires seront-ils rendus disponibles au lotissement du Parc de Jasper?

2. Ces terrains ne pourraient-ils pas être rendus disponibles maintenant afin d'encourager la construction de maisons en hiver?

3. Quels autres travaux d'hiver seront effectués cet hiver au Parc national de Jasper?

N° 2433—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Maniwaki ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2434—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant du bureau central de l'agence indienne régionale du Québec ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence

en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2435—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Pointe-Bleue ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2436—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Sept-Îles ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2437—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant du bureau central de l'agence indienne régionale de l'Ontario ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2438—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Bersimis ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2439—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Abitibi ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2440—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de l'Île du Prince-Édouard ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2441—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de la rivière Saint-Jean ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2442—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de la rivière Fisher ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2443—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Dauphin ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parle-

ment et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2444—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Clandeboye ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2445—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant du bureau central de l'agence indienne régionale du Manitoba ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2446—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Sioux Lookout ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2447—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Sault-Sainte-Marie ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2448—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Port-Arthur ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2449—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Nipissing ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2450—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Nakina ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2451—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de l'Île Manitoulin ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2452—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Kenora ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire

en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2453—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de la baie James ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2454—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Fort Frances ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2455—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Chapleau ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2456—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant du bureau central de l'agence indienne d'Ontario-nord ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2457—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Walpole Island ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2458—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Tyendinaga ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2459—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Saint-Régis ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2460—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne des Six Nations ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2461—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Bruce ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire

en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2462—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Sarnia ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2463—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Peterborough ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2464—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Simcoe ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2465—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Yukon ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2466—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Williams Lake ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2467—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne des côtes de l'ouest ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2468—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Vancouver ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2469—*M. Howard*—30 novembre

Le surintednant de l'agence indienne de Terrace ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2470—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Stuart Lake ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire

en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2471—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Skeena River ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2472—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Queen Charlotte ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2473—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Okanagan ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2474—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Nicola ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2475—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de New Westminster ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des disposition du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2476—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Lytton ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des disposition du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2477—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Kwawkewlth ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des disposition du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2478—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Kootenay ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des disposition du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2479—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Kamloops ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des disposition du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire

en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2480—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Fort Saint-Jean ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des disposition du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2481—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Cowichan ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des disposition du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2482—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Burns Lake ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des disposition du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2483—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Bella Coola ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des disposition du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2484—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Babine ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2485—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Yellowknife ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2486—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Fort Smith ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2487—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Fort Simpson ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2488—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Aklavik ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire

en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2489—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant du bureau central de l'agence indienne du district de Mackenzie ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2490—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Stony-Sarcee ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2491—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Saddle Lake ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2492—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Peigan ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2493—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne du Petit Lac des Esclaves ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2494—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Hobbema ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2495—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Fort Vermilion ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2496—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Edmonton ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2497—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Blood ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire

en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2498—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Blackfoot ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2499—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Athabaska ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2500—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant du bureau central de l'agence indienne régionale d'Alberta ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2501—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Touchwood ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2502—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Meadow Lake ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2503—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Shellbrook ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2504—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Pelly ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2505—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de File Hills-Qu'Appelle ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2506—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Duck Lake ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire

en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2507—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Crooked Lake ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2508—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Carlton ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2509—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Battleford ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2510—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant du bureau central de l'agence indienne régionale de Saskatchewan ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2511—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Le Pas ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2512—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Portage-la-Prairie ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2513—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Norway House ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2514—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de la rivière Nelson ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2515—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Island Lake ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire

en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2516—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Parry Sound ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2517—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Golden Lake ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2518—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Christian Island ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2519—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Restigouche ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2520—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Oka ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2521—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Timiskaming ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2522—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Caradoc ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2523—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Odanak-Lorette ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2524—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Caughnawaga ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire

en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2525—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Shubenacadie ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2526—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Eskasoni ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2527—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Miramichi ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2528—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant du bureau central de l'agence indienne de la région des Maritimes ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2529—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—30 novembre

1. Quelle est la situation financière de la caisse de l'Assurance-chômage à la date du 30 novembre?

2. Quelles sont les perspectives relativement à la caisse?

N° 2530—*M. Alkenbrack*—30 novembre

Le ministre des Finances voudrait-il bien s'occuper immédiatement de la subvention que le gouvernement fédéral doit verser à la ville de Napanee au lieu d'impôts sur la propriété fédérale située dans la ville en question, qui se chiffre à neuf mille dollars pour l'année courante et dont la ville a maintenant besoin pour son programme fiscal?

N° 2531—*M. MacRae*—30 novembre

Quelle est la situation actuelle des cinq membres du Front de libération québecois qui ont été condamnés à l'emprisonnement à la suite des attaques au moyen de bombes placées dans des boîtes aux lettres à Westmount en 1963?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 1er décembre	
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S–33*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Régime de pensions du Canada (*spécial mixte*)	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) («*Family Bureau of Greater Winnipeg*» *et M. Irwin, comptable* «*Ontario Select Committee*»)	10 h. a.m.
	Le mercredi 2 décembre	
208 É.O.	Comptes publics (*à huis clos*)	9 h. 30 a.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 30 p.m.
371 É.O.	Régime de pensions du Canada (*spécial mixte*)	
	Le jeudi 3 décembre	
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S–33*)	9 h. 30 a.m.
306 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Régime de pensions du Canada (*spécial mixte*)	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Agriculture et colonisation (*Grains de provende*)	10 h. a.m.
307 É.O.	Crédit de consommation (*mixte*)	10 h. a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Substance des Bills C–21 et C–43*)	10 h. 30 a.m.

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 3 décembre—fin	
371 É.O.	Défense (*Corporation commerciale canadienne*).....	11 h. a.m.
208 É.O.	Mines, forêts et cours d'eau.....	
	Le vendredi 4 décembre	
371 É.O.	Régime de pensions du Canada (*spécial mixte*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964